



HAL
open science

Les réactions “ indigènes ” aux commémorations du “ Centenaire de l’Algérie ” en 1930 : essai d’approche d’une société complexe

Jonas Matheron

► **To cite this version:**

Jonas Matheron. Les réactions “ indigènes ” aux commémorations du “ Centenaire de l’Algérie ” en 1930 : essai d’approche d’une société complexe. Sciences de l’Homme et Société. 2015. dumas-04148619

HAL Id: dumas-04148619

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04148619v1>

Submitted on 3 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les réactions « indigènes » aux commémorations du
« Centenaire de l'Algérie » en 1930 : essai d'approche d'une
société complexe



Jonas Matheron

Sous la direction de Monsieur Pierre Vermeren

Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Master *Histoire de l'Afrique, spécialité sociétés arabes contemporaines*

2014-2015

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION	9
PREMIERE PARTIE. L'ELITE « INDIGENE » FACE AU CENTENAIRE DE L'ALGERIE. LA PROGRESSION D'UNE CRITIQUE DE LA COLONISATION ?	35
Chapitre 1. L'attitude de l'élite « indigène » au cours des commémorations du Centenaire de l'Algérie (janvier-août 1930).....	41
Chapitre 2. L'amorce d'une critique radicale de la situation coloniale par une partie de l'élite « indigène ».....	63
Chapitre 3. La persistance d'une attitude de soutien total à la domination coloniale par une partie de l'élite « indigène » : ralliement stratégique ou idéologique ?.....	110
DEUXIEME PARTIE. LE CENTENAIRE DE L'ALGERIE : UN REVELATEUR DE L'IMPLANTATION MARGINALE D'UN DISCOURS INDEPENDANTISTE PARMIS LES POPULATIONS « INDIGENES »	147
Chapitre 4. La campagne communiste contre le Centenaire de l'Algérie : mise en avant d'un discours indépendantiste.....	153
Chapitre 5. Les nationalistes arabo-musulmans face aux commémorations du Centenaire de l'Algérie.....	194

TROISIEME PARTIE. LES INDICES D'UNE REACTION DE LA MASSE DE LA POPULATION « INDIGENE » AUX COMMÉMORATIONS DU CENTENAIRE DE L'ALGERIE.....	223
Chapitre 6. L'écriture d'une histoire des réactions populaires aux commémorations du Centenaire de l'Algérie par le biais des archives coloniales : problèmes méthodologiques.....	227
Chapitre 7. Les populations « indigènes » face aux commémorations du Centenaire de l'Algérie : des réactions diverses.....	240
<i>CONCLUSION GENERALE</i>	273
ANNEXES	279
REPERTOIRE DES SOURCES	293
BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE	301

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier, avec la plus grande sincérité, mon directeur de recherche M. Pierre Vermeren pour ses encouragements et son soutien, pour l'intérêt qu'il a porté à ma recherche et pour m'avoir poussé à me rendre en Algérie dans le cadre de mes recherches.

Les mêmes remerciements s'adressent à M. Philippe Pétriat, maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui m'a apporté une aide précieuse tout au long de l'année, tant au niveau de ma recherche – notamment sur l'accès aux sources arabes – que des opportunités professionnelles.

Le travail de l'historien serait impossible si celui des archivistes n'existait pas : qu'ils soient tous remerciés pour leur rigueur et leur professionnalisme, tant en France qu'en Algérie.

Enfin, mes remerciements s'adressent à ma famille, à mes parents, à mes sœurs et à Alexia, qui m'ont encouragé à écrire ce mémoire.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AD93 : Archives départementales de Seine-Saint-Denis

AEMAN : Associations des étudiants musulmans d'Afrique du Nord

AN : Archives nationales (centre de Pierrefitte-sur-Seine)

ANOM : Archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence)

AOMA : Association des oulémas musulmans algériens

BnF : Bibliothèque nationale de France

CCC : Commission coloniale centrale

CGT : Confédération générale du travail

CGTU : Confédération générale du travail unitaire

CM : Commune mixte

CPE : Commune de plein exercice

ENA : Etoile nord-africaine

FEMA : Fédération des élus musulmans d'Algérie

FEMDA : Fédération des élus musulmans du département d'Alger

FEMDC : Fédération des élus musulmans du département de Constantine

FEMDO : Fédération des élus musulmans du département d'Oran

FLN : Front de libération nationale

FST : Fédération Sportive du Travail

GPRA : Gouvernement provisoire de la République algérienne

IRS : Internationale Rouge Sportive

JC : Jeunesses Communistes

LDH : Ligue des droits de l'homme

PCA : Parti communiste algérien

PCF : Parti communiste français

SDN : Société des Nations

SFIO : Section française de l'Internationale Ouvrière

SRI : Secours Rouge International

UIC : Union Intercoloniale

UNEF : Union nationale des étudiants de France

URSS : Union des républiques socialistes soviétiques

Les paysans ont une méfiance à l'égard de l'homme de la ville. Habillé comme l'Européen, parlant sa langue, travaillant avec lui, habitant parfois dans son quartier, il est considéré par les paysans comme un transfuge qui a abandonné tout ce qui constitue le patrimoine national. Les gens des villes sont « des traîtres, des vendus » qui semblent faire bon ménage avec l'occupant et s'efforcent dans le cadre du système colonial de réussir. [...] Nous ne nous trouvons pas ici en présence de la classique opposition de la campagne et de la ville. C'est l'opposition entre le colonisé exclu des avantages du colonialisme et celui qui s'arrange pour tirer parti de l'exploitation coloniale.

Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, Bejaïa, Editions Talantikit, 2013, p. 93

INTRODUCTION

Lorsqu'en 1931 le Commissaire général du Centenaire de l'Algérie Gustave Mercier dresse le bilan des commémorations des cent ans de la conquête, il affirme que « pas une voix discordante ne s'est élevée, spécialement de la part des Indigènes, qui, toujours et en tout lieu, ont témoigné éloquemment de leur loyalisme ardent, indéfectible »¹. Cette déclaration est contredite par l'un des membres les plus actifs de l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA), Ahmad Tawfiq Al-Madanî, selon qui « la célébration par les Français d'un siècle d'occupation de l'Algérie a avancé d'au moins vingt ans la question algérienne »². Entre ces deux déclarations, comment se positionne l'historien ? En 1981, Mahfoud Kaddache analyse l'impact du Centenaire de l'Algérie sur les populations colonisées de la façon suivante : « La génération de 1930, humiliée par le rappel de sa condition de vaincu, mécontente de n'avoir obtenu aucune réforme, écoutera avec plus d'attention et plus de ferveur l'appel de l'Islam militant et du nationalisme politique naissant »³.

Ces trois citations montrent que la relation entre les commémorations du Centenaire de l'Algérie en 1930 et les réactions des populations « indigènes » à la mise en scène triomphaliste, six mois durant, de leur soumission aux autorités françaises a déjà été posée par des acteurs de l'époque mais aussi par de nombreux historiens⁴. Pour Gustave Mercier, représentant de l'élite coloniale européenne qui gouverne l'Algérie, le Centenaire n'a entraîné aucune réaction de la part des colonisés. Ahmad Tawfiq Al-Madanî, acteur du mouvement nationaliste algérien jusqu'à l'indépendance en 1962, établit au contraire une relation claire de causalité entre cet événement et la dynamique de contestation de l'ordre colonial européen qui naît dans les années 1930. Mahfoud Kaddache reprend cette idée en précisant que l'humiliation ressentie par les « indigènes » au cours des fêtes de 1930 a favorisé l'émergence du nationalisme algérien. Bien que de nombreux historiens aient évoqué l'impact qu'a pu avoir le Centenaire sur les populations

¹ MERCIER, Gustave, *Le centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble. Tome I*, Alger, P. et G. Soubiron, 1931, p. 14.

² Cité par AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, P.U.F., 1979, p. 411.

³ KADDACHE, Mahfoud, *Histoire du nationalisme algérien : question nationale et politique algérienne. 1919-1951. Tome I*, Alger, Société Nationale d'Édition et de Diffusion, 1981 (2ème édition), p. 244.

⁴ Mahfoud Kaddache cité plus haut n'en est qu'un exemple.

colonisées, aucune véritable étude n'a été menée sur la question. J'ai choisi de travailler sur ce sujet pour tenter d'y remédier, en montrant les différents positionnements qu'ont pu adopter les populations « indigènes » face aux commémorations du Centenaire.

Avant de présenter le contexte dans lequel intervient le Centenaire de l'Algérie, mon objet d'étude et les enjeux de ma problématique je souhaite expliquer d'emblée le recours au terme « indigènes » qui sera pratiquement le seul utilisé dans ce travail⁵ pour désigner les populations occupant le sol algérien avant 1830 ainsi que leurs descendants, placés sous la domination coloniale de la France dès 1834 avec l'annexion des « possessions françaises dans le Nord de l'Afrique »⁶. L'indigénat est un statut juridique que les autorités coloniales françaises ont créé en Algérie avec la promulgation du sénatus-consulte du 14 juillet 1865, pour sortir d'une situation ambiguë résumée ainsi par Laure Blévis, sociologue spécialisée sur les questions de citoyenneté en contexte colonial et particulièrement en Algérie :

En annexant l'Algérie, la France met fin à la sujétion ottomane. Mais cela revient-il à faire des habitants de l'Algérie des Français avec les droits afférents à cette nationalité ? Une telle option rendrait impossible le projet de domination politique. Pour autant, les habitants colonisés jouissent-ils d'une autre nationalité, et donc dépendent-ils d'un autre État souverain ? Cela reviendrait à nier toute l'idée de l'annexion. La catégorie d'« indigène », ni Français ni étranger, a donc été forgée pour résoudre cette contradiction.⁷

Le sénatus-consulte de 1865 crée donc la catégorie juridique de l'« indigène », sujet français mais non citoyen. Il dispose de la nationalité française qui lui donne accès à un certain nombre d'emplois publics (qui restent cependant des postes sans responsabilités, et dont l'octroi aux « indigènes » fait l'objet de procédures longues et complexes), mais il ne possède pas les mêmes droits que les citoyens. Il est notamment soumis depuis le vote de la loi du 28 juin 1881

⁵ J'utilise également les termes de « colonisés » ou de « populations colonisées » qui sont certes limités puisqu'ils réduisent les interactions entre Européens et « indigènes » à une relation de domination mais qui font tout de même sens dans une société algérienne marquée par la prégnance de la situation coloniale et de l'inégalité entre les populations.

⁶ Selon les termes officiels de l'ordonnance du 22 juillet 1834. Voir JULIEN, Charles-André, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome I : La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, Paris, Presses universitaires de France, 1986 (3ème édition), p. 114.

⁷ BLEVIS, Laure, « L'invention de l'"indigène", Français non citoyen », dans BOUCHENE, Abderrahmane, PEYROULOU, Jean-Pierre, SIARI-TENGOUR, Ounassa [et al.] (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris, La Découverte, Alger, Éditions Barzakh, 2012, p. 212.

à un régime répressif particulier que l'on appelle communément le Code de l'indigénat⁸ : il s'agit d'une liste d'infractions qui ne sont sanctionnées que si elles sont commises par des « indigènes » (l'irrespect envers les agents de l'administration ou la désobéissance à leurs décisions par exemple). De plus, cette loi « dota des pouvoirs disciplinaires les administrateurs de communes mixtes, ces vastes communes gérées par un administrateur et des "adjoints indigènes", où vivait l'immense majorité des Algériens – 75 % en 1902 »⁹ : ces administrateurs peuvent, de façon arbitraire, prendre des sanctions légales contre les « indigènes » sans passer par les institutions judiciaires. La législation française prévoit la possibilité d'une naturalisation individuelle des « indigènes » mais ces derniers doivent renoncer au statut personnel musulman – la partie du droit musulman qui régit les questions civiles comme le mariage – jugé incompatible avec le Code civil français¹⁰. De fait, très peu d'« indigènes » sont prêts à renoncer à ce statut, partie intégrante de leur identité et les demandes de naturalisation individuelles sont extrêmement rares, d'autant plus qu'elles ont de grandes chances d'être refusées par l'administration.

J'ai donc choisi d'utiliser ce terme d'« indigènes » car il correspond à une catégorie juridique précise utilisée pour qualifier les habitants de l'Algérie sujets français mais non citoyens, mais également parce qu'il est le seul utilisé par l'ensemble des acteurs de l'époque : les « indigènes » – ou du moins ceux qui appartiennent à l'élite urbaine francisée – se nomment eux-mêmes ainsi. Cependant, j'ai décidé de le mettre toujours entre guillemets en raison de la connotation négative évidente qu'il revêt aujourd'hui. L'utilisation du terme « indigènes » s'explique aussi par la difficulté à nommer ce groupe : « Algériens » est utilisé par les Européens vivant en Algérie pour se désigner eux-mêmes et « Algériens musulmans » ne caractérise pas exactement le même groupe puisqu'il existe des « indigènes » juifs.

⁸ La loi du 28 juin 1881 ne fait qu'entériner un ensemble de pratiques qui, depuis l'annexion de l'Algérie par la France en 1834, étaient devenues courantes. Elle officialise et donne une existence légale à la discrimination juridique des sujets français par rapport aux citoyens.

⁹ THENAULT, Sylvie, « Le "code de l'indigénat" », dans BOUCHENE, Abderrahmane [et al.], *op.cit.*, p. 201.

¹⁰ BLÉVIS, Laure, *op.cit.*, p. 214.

A. L'Algérie en 1930 : remise en contexte

1: Quelques données socio-économiques et démographiques fondamentales

L'Algérie coloniale s'est construite dès les premières années de la conquête et plus encore à partir de la fin du XIX^e siècle sur une opposition dualiste résumée ainsi par Kamel Kateb, historien démographe spécialisé dans l'étude des populations algériennes sous la colonisation : « deux entités économiques vont progressivement se constituer : une Algérie moderne fortement intégrée au monde extérieur et une Algérie traditionnelle (le *bled*), reposant sur une économie de subsistance, où se concentre la majeure partie de la population indigène algérienne »¹¹. Cette distinction est cependant à nuancer : la société algérienne ne peut être réduite à ses oppositions et s'il existe bien deux grandes entités inégalement développées, des interactions ainsi que des situations d'entre-deux sont fréquentes. Les deux Algérie coexistent malgré tout et la schématisation qu'en fait K. Kateb, bien que pertinente, ne doit pas être pensée strictement : ce sont des typologies qui servent l'analyse historique mais qu'il ne faut pas systématiser, en ayant conscience qu'il s'agit d'une schématisation du réel. La distinction entre l'Algérie traditionnelle et l'Algérie moderne a servi de base au maillage administratif du territoire qui se met en place à partir de la conquête¹². Les évolutions et les redécoupages sont fréquents mais l'Algérie de 1930 comprend schématiquement deux ensembles : les trois départements de l'Algérie du Nord – Alger, Oran et Constantine – et les quatre territoires du Sud – Aïn-Sefra, Ghardaïa, Touggourt et les Oasis – qui couvrent un espace immense mais principalement désertique et faiblement peuplé. Ces territoires sont placés sous administration militaire et dirigés par un commandant. La situation est plus complexe en ce qui concerne l'Algérie du Nord. Deux types de régime administratif se côtoient : les communes de plein exercice (CPE), dirigées comme n'importe quelle commune française par un maire et son équipe municipale et les communes mixtes (CM) qui allient une administration civile et militaire. Elles recouvrent des territoires très larges et sont placées sous l'autorité d'un administrateur de commune mixte qui dispose de pouvoirs étendus – il peut notamment faire usage des mesures relatives au Code de l'indigénat – et qui gouverne le territoire au nom de la

¹¹ KATEB, Kamel, *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962) : représentations et réalités des populations*, Paris, Éditions de l'Institut national d'études démographiques, 2001, p. 93

¹² Voir COLLOT, Claude, *Les Institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962)*, Paris, Éditions du C.N.R.S., Alger, Office des publications universitaires, 1987, 343 p.

souveraineté française, assisté d'une équipe restreinte d'adjoints dont un certain nombre sont eux-mêmes « indigènes » – le corps des caïds avec ses différents grades, aghas et bachaghas notamment. Comme le signale Claude Collot, « la commune mixte englobe une population musulmane très nombreuse face à une population européenne extrêmement réduite »¹³ : c'est sur ces territoires principalement ruraux que sont concentrées les populations « indigènes ».

Ces populations ont été dépossédées au fil des décennies de leurs terres fertiles par les Européens et cantonnées dans l'intérieur du pays sur des terres très peu productives¹⁴. Kamel Kateb reprend les enquêtes du démographe Louis Chevalier qui estime en 1947 que « 150 000 familles seulement possédaient des superficies suffisantes pour assurer leur subsistance, plusieurs centaines de milliers de familles n'en possédaient pas suffisamment, et un demi-million de foyers environ n'avaient pas de terres du tout »¹⁵. Même si cette estimation est postérieure à 1930, il est évident qu'il s'agit du résultat d'un processus de dépossession foncière qui s'étend des débuts de la conquête jusqu'à la date de l'observation et en 1930, la situation n'est pas si éloignée de celle décrite ici. Face à cette population en manque de ressources, les Européens s'approprient les terres fertiles et y établissent des « grandes exploitations agricoles de type capitaliste »¹⁶ qui leur fournissent la majorité de leurs produits exportables¹⁷. L'opposition entre « indigènes » et Européens ne se fait pas seulement par rapport aux terres : elle réside également dans la répartition des populations entre espace rural et espace urbain. Bien que la proportion de la population « indigène » urbaine tende à augmenter au début du XX^e siècle, 84% de cette population reste rurale en 1931. À l'inverse, 65,4% de la population européenne est urbaine au début du XX^e siècle, chiffre qui augmente pour atteindre 76% en 1939¹⁸.

Sur le plan démographique, la population « indigène » connaît un essor assez important dès la fin du XIX^e siècle et surtout à partir des années 1920 : entre 1921 et 1926, elle croît chaque année en moyenne de 45 000 personnes ; entre 1926 et 1931 ce chiffre atteint 86 000 individus. À l'inverse l'augmentation de la population européenne est considérablement freinée dans ces mêmes années : le taux de croissance annuel de la population musulmane est dix-huit

¹³ *Ibid.*, p. 103.

¹⁴ Voir NOUSCHI, André, « La dépossession foncière et la paupérisation de la paysannerie algérienne », dans BOUCHENE, Abderrahmane [et al.], *op.cit.*, pp. 189-194.

¹⁵ KATEB, Kamel, *op.cit.*, p. 217.

¹⁶ *Ibid.*, p. 219.

¹⁷ Ainsi le vin représente à lui seul 36% du total des exportations de l'Algérie en 1930. Voir LEFEUVRE, Daniel, *Chère Algérie : la France et sa colonie (1930-1962)*, Paris, Flammarion, 2005, p. 28.

¹⁸ KATEB, Kamel, *op.cit.*, pp. 270-272.

fois plus élevé que celui de la population européenne pour la période 1921-1954¹⁹. En termes absolus, la population « indigène » a toujours été largement supérieure à la population européenne : les recensements officiels relèvent qu'en 1876 sur une population totale de 2 807 700 habitants en Algérie, 2 462 900 étaient « Musulmans sujets français » et 156 400 « Français d'origine, naturalisés ». En 1931, sur une population totale de 6 469 898 habitants, 5 588 314 étaient « musulmans » contre 881 584 « non musulmans »²⁰.

Ce phénomène de croissance de la population « indigène » combiné à celui de sa paupérisation de plus en plus forte a entraîné un exode rural assez massif : les « indigènes » gagnent les grandes villes littorales algériennes dans un premier temps pour trouver un emploi et subvenir aux besoins des familles ; en cas d'échec, la plupart d'entre eux n'hésitent pas à émigrer en métropole, en région parisienne principalement mais aussi à Lyon ou à Marseille²¹.

Les populations « indigènes » sont par ailleurs très peu instruites et l'analphabétisme reste largement majoritaire dans les années 1920-1930 : très peu d'entre eux savent lire et écrire, ni en français ni encore moins en arabe²². L'historien algérien Ali Mérad donne une estimation du taux de scolarisation des enfants musulmans à partir des données officielles comprenant à la fois les écoles « indigènes » et les écoles européennes :

Le nombre des élèves musulmans fréquentant les écoles primaires indigènes et les écoles primaires d'Européens relevant de l'Instruction publique était de [...] 67 029 pour 1930 [...]. Le nombre d'enfants musulmans en âge scolaire était, à la même période, de l'ordre de 900 000 [...]. La proportion des scolarisés s'établit à environ 7%.²³

La scolarisation des enfants « indigènes » ne touche donc qu'une infime partie de la population qui se retrouve privilégiée : l'apprentissage du français est une façon, pour cette élite locale dotée des moyens de placer ses enfants à l'école²⁴, de s'insérer dans le système colonial

¹⁹ AGERON, Charles-Robert, 1979, *op.cit.*, p. 471.

²⁰ KATEB, Kamel, *op.cit.*, p. 272.

²¹ Sur l'émigration des « indigènes » algériens en métropole voir BOUGUessa, Kamel, *Aux sources du nationalisme algérien : les pionniers du populisme révolutionnaire en marche*, Alger, Casbah éditions, 2000, 383 p.

²² L'enseignement de la langue arabe classique (ou littéraire) est en effet dans une situation critique en 1930. Voir GRANDGUILLAUME, Gilbert, « L'enseignement de la langue arabe dans l'entre-deux-guerres », dans BOUCHENE, Abderrahmane [et all], *op.cit.*, pp. 405-408.

²³ MERAD, Ali, *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940 : essai d'histoire religieuse et sociale*, Paris, La Haye, Mouton & Co, 1967, p. 342.

²⁴ Je parle ici de moyens financiers mais aussi et surtout d'un certain « capital social » pour reprendre un vocabulaire bourdieusien : la colonisation de l'intérieur de l'Algérie au XIX^e siècle s'est faite dans une assez large mesure sur un compromis entre les militaires français et les chefs « indigènes » locaux qui disposaient des moyens de contrôler les populations. Les militaires français ont maintenu les structures locales en s'appuyant sur quelques chefs qui, en

en suivant des études universitaires françaises dans les grandes villes. Ainsi se constitue dès la fin du XIX^e siècle une élite « indigène » francisée, éduquée et le plus souvent urbaine, qui occupe des postes de professions libérales (médecins, journalistes, instituteurs, etc.). C'est au sein de cette élite que sont nées les premières revendications « indigènes » au début du XX^e siècle.

2 : « *Le réveil de l'Algérie musulmane* »²⁵

Au début du XX^e siècle et particulièrement après la Première Guerre mondiale, une partie de la population « indigène » sort de l'état de résignation dans lequel elle se trouvait depuis la répression de l'insurrection menée par Mokrani en 1871, dernière grande révolte contre l'occupant français²⁶. Pendant près de cinquante ans, aucune voix « indigène » ne se fait entendre pour protester contre la violence du système colonial et aucune revendication politique n'émerge. Les « indigènes » se replient sur le cercle familial et religieux et se soumettent à la domination française. À partir des années 1910, une minorité d'« indigènes » éduqués et francisés s'insère dans le débat public algérien jusque-là réservé aux Européens pour revendiquer une amélioration de la condition des musulmans. Il s'agit du mouvement qualifié de Jeune-Algérien qui est défini ainsi par M. Kaddache : « il ne s'agissait pas d'un parti, mais de quelques individualités lettrés (*sic*) en langue française, suffisamment politisées pour discuter de la naturalisation, réclamer la représentation des Musulmans dans les Assemblées d'Algérie et de France et les "Droits indispensables à tout homme" »²⁷. Les Jeunes Algériens sont les premiers à poser des revendications politiques « indigènes » en s'emparant de la presse relativement libéralisée en Algérie entre 1907 et 1914²⁸ et en fondant des journaux tels que *L'Islam*, *El-Hack (La Vérité)*, ou encore *Attakaddoum (Le Progrès)*. Les revendications de cette période ne dépassent pas le cadre de la souveraineté française : elles portent sur une meilleure

échange, ont pu notamment bénéficier à partir des années 1880 du système d'enseignement français en construction en Algérie.

²⁵ AGERON, Charles-Robert, 1979, *op.cit.*, p. 227.

²⁶ Pour un récit de cette insurrection voir BRAHIM SALHI, Mohammed, « L'insurrection de 1871 », dans BOUCHENE, Abderrahmane [et al.], *op.cit.*, pp. 103-109.

²⁷ KADDACHE, Mahfoud, *op.cit.*, p. 75.

²⁸ Sur l'évolution de l'attitude des autorités françaises vis-à-vis de la presse « indigène » voir IHADDADEN, Zahir, *Histoire de la presse « indigène » en Algérie, des origines jusqu'en 1930*, thèse de troisième cycle sous la direction de Pierre Albert, Université Paris II Panthéon-Assas, 1978, 542 p.

représentation politique des musulmans dans les différentes assemblées algériennes²⁹, l'abolition d'un certain nombre de mesures discriminatoires (en particulier le Code de l'indigénat) et une amélioration de la condition économique et sociale des « indigènes ». Le chef de file du mouvement Jeune Algérien entre 1919 et 1923 est l'émir Khaled, petit-fils d'Abdelkader qui jouit d'un prestige considérable auprès des musulmans et qui, par sa position d'élu de la ville d'Alger et par sa propagande intensive dans *L'Ikdam (La Vaillance)*, le journal qu'il fonde en 1920, mène le combat « indigène » pour l'obtention de réformes de la part des autorités coloniales. S'il est vrai que l'historiographie française s'est interrogée sur la soumission de l'émir Khaled à la domination française qui paraît par moments ambiguë³⁰, « l'opinion algérienne »³¹ des années 1920 reste néanmoins largement imperméable à la question de l'indépendance de l'Algérie. À la suite de l'exil de l'émir Khaled en 1923, le docteur Benthami s'impose à la tête du mouvement Jeune Algérien qui s'organise alors au sein d'une Fédération des Élus musulmans de l'Algérie, créée en 1927, et adopte une ligne résolument assimilationniste³², clamant sa fidélité et sa loyauté à la France. La position des Élus trouve un certain écho dans les milieux français « indigénophiles », représentés par Jean Méliá ou Victor Spielmann par exemple, et un appui politique de taille en la personne de Maurice Viollette, gouverneur général de l'Algérie entre 1925 et 1927. L'ensemble de ces personnalités s'accorde sur la nécessité d'octroyer des réformes en faveur des « indigènes » et tente pendant plusieurs années, en vain, de faire pression contre la puissance du « parti colonial »³³ farouchement hostile à l'octroi de droits supplémentaires aux musulmans.

Il faut également noter l'émergence dans les années 1920 du courant nationaliste algérien à proprement parler, incarné par Messali Hadj et le parti qu'il fonde en 1926 à Paris : l'Étoile Nord-Africaine (ENA). L'ENA est créée sous l'impulsion du Parti communiste français (PCF) qui, sur les ordres de la III^e Internationale, tente d'organiser politiquement les musulmans algériens émigrés en France afin de populariser la revendication de l'indépendance de l'Algérie. L'Étoile nord-africaine reste subordonnée dans les premiers mois aux

²⁹ Différentes institutions régissent la vie politique algérienne, dans lesquelles les populations « indigènes » sont systématiquement sous-représentées et qui n'ont donc aucun poids dans les prises de décision. De plus, les « indigènes » n'élisent aucun député au Parlement français à Paris, ce qui constitue l'un des points de cristallisation principaux des revendications « indigènes ». Sur les institutions algériennes voir COLLOT, Claude, *op.cit.*

³⁰ Voir notamment MEYNIER, Gilbert et KOULAKSSIS, Ahmed, *L'Émir Khaled : premier za'im ? : identité algérienne et colonialisme français*, Paris, L'Harmattan, 1987, 379 p.

³¹ AGERON, Charles-Robert, 1979, *op.cit.*, p. 227.

³² La politique d'assimilation a pour objectif d'intégrer pleinement les « indigènes » à la cité française, avec tous les droits et les devoirs qui incombent aux citoyens. Elle suppose donc la disparition de la catégorie de l'« indigène » et l'incorporation pleine et complète de l'Algérie au sein de la nation française.

³³ AGERON, Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, P.U.F., 1978, 302 p.

communistes mais elle s'en émancipe rapidement, son analyse de la situation algérienne divergeant de celle du PCF. Dès 1927, son dirigeant Messali Hadj affirme sans ambiguïté la nécessité d'obtenir l'indépendance de l'Algérie. Ce parti constitue le noyau de base du nationalisme algérien mais reste très largement implanté en métropole jusqu'à la deuxième moitié des années 1930³⁴ lorsqu'il parvient à s'établir en Algérie.

Enfin, la déclinaison algérienne du mouvement de la *Salafiyya*³⁵ se fait entendre dès 1925 avec la fondation par le cheikh Abdelhamid Ben Badis de deux journaux réformistes : *Al-Muntaqid (Le Censeur)* qui est rapidement interdit et remplacé par *Ach-Chihab (Le Météore)*. Entre 1925 et la fondation de l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA) le 5 mai 1931, Ben Badis et d'autres oulémas se lancent dans une campagne de propagande très active, s'efforçant de populariser dans toutes les parties de l'Algérie les idées de réforme religieuse inspirées par Jamâl ad-Dîn al-Afghânî, (1838-1897), Muhammad 'Abduh (1849-1905) et Rashîd Ridâ (1865-1935)³⁶.

3: Les Européens d'Algérie, un « peuple neuf »

Alors que les populations « indigènes » entrent dès les années 1870 dans une phase de repli et de soumission, les Européens ont le champ libre pour étendre la colonisation et stabiliser leur implantation en Algérie : « la France allait réaliser, de 1871 à 1882 surtout, un effort très considérable pour développer l'immigration et la colonisation en Algérie. L'effort put s'affaiblir dans les deux décennies suivantes pour reprendre au début du XX^e siècle ; il ne s'interrompt jamais complètement jusque dans les années 1930 »³⁷. C'est pendant ces années-là que se construit l'identité du « peuple neuf » des Européens d'Algérie. J'ai préféré utiliser le terme « Européens d'Algérie » plutôt que « Français d'Algérie » car un grand nombre d'étrangers sont intégrés au système colonial algérien : C.-R. Ageron indique qu'« en 1872, les Français étaient

³⁴ Sur la fondation de l'ENA par Messali Hadj et le rôle des émigrés algériens voir BOUGUessa, Kamel, *op.cit.* Voir également STORA, Benjamin, *Messali Hadj : 1898-1974*, Paris, Le Sycomore, 1982, 299 p.

³⁵ Ce mouvement est défini dans l'*Encyclopaedia of Islam* comme « une tendance néo-orthodoxe du réformisme islamique, née à la fin du XIX^e siècle et centrée sur l'Égypte, visant à régénérer l'Islam par un retour à la Tradition incarnée par les « pieux Anciens » (*al-salaf al-sâlih*, d'où son nom) de la Foi Primitive ». « Salafiyya. » *Encyclopaedia of Islam*, Second Edition. Edited by P. Bearman, Th. Bianquis, C.E. Bosworth, E. van Donzel, W.P. Heinrichs. Brill Online, 2014.

³⁶ Sur l'histoire du mouvement réformiste algérien, le livre d'Ali Mérad reste incontournable. Voir MERAD, Ali, *op.cit.*

³⁷ AGERON, Charles-Robert, 1979, *op.cit.*, p. 71.

au nombre de 129 600, les Européens de nationalités étrangères 115 000 »³⁸. Ainsi, « Français d'Algérie » serait trop réducteur même si ces étrangers bénéficient de la nationalité française depuis 1889 et le vote de la loi du 26 juin par laquelle la naturalisation des étrangers résidant en Algérie devient automatique.

En quelques décennies, les mariages mixtes et le mélange des populations européennes ont fait germer l'idée, chez les Européens d'Algérie, qu'ils constituaient un peuple neuf : les « franco-algériens » ou, plus simplement, les « Algériens ». En théorisant cette idée d'un peuple neuf, les Européens d'Algérie et en particulier les Français ont montré leur désir de s'émanciper de la métropole. Les rapports entre les « Algériens » et les « métropolitains » sont complexes et mouvants mais on peut globalement constater la prégnance chez les premiers d'une idée d'autonomisation de l'Algérie par rapport à la métropole³⁹. La loi du 19 décembre 1900 va dans ce sens en créant un budget spécial pour l'Algérie ce qui signifie « que les assemblées locales algériennes (Délégations financières et Conseil de gouvernement) [...] vont avoir à voter, c'est-à-dire à prévoir et à autoriser les recettes et les dépenses annuelles de la personne morale Algérie, sous le contrôle et la surveillance des autorités françaises »⁴⁰.

Surtout, l'identité « algérienne » créée par les Européens s'est construite très largement contre les populations « indigènes ». Pour Kamel Kateb « la gestion politique et administrative des populations en Algérie [...] a été jalonnée par le rêve d'une extermination de la population indigène algérienne ou tout au moins de son refoulement dans le désert et par la volonté d'un grand nombre de lui substituer une population européenne »⁴¹. Cette attitude est révélatrice de l'angoisse que ressentaient les Européens face à la surpopulation « indigène » en Algérie et au risque d'être submergés en nombre⁴². En réaction à cette angoisse, ils se sont construits un socle idéologique commun sur lequel s'est fondée l'identité de ce « peuple neuf » qu'ils entendaient incarner. L'idéologie des Européens d'Algérie, bien qu'il n'y ait pas une idéologie unique partagée par tous, était largement imprégnée de conceptions coloniales : ils avaient « ce sentiment orgueilleux [...] d'appartenir à une race victorieuse et conquérante » et voyaient « le

³⁸ *Ibid.*, p. 119.

³⁹ Sur les rapports entre la métropole et les Européens d'Algérie en lien avec le Centenaire, voir le mémoire de maîtrise de Marion Pillas : PILLAS, Marion, *Entre intégration et particularisme : l'ambivalence des Français d'Algérie face à la métropole à l'époque du Centenaire de l'Algérie française (1928-1938)*, sous la direction de Claude Liauzu, Université Paris VII – Diderot, 2002, 215 p.

⁴⁰ COLLOT, Claude, *op.cit.*, p. 207.

⁴¹ KATEB, Kamel, *op.cit.*, p. XXII (avant-propos).

⁴² Sur cette angoisse, voir ACHOUR, Christiane et REZZOUG, Simone, « Brisure dans une cohérence discursive : l'autochtone dans les textes coloniaux de 1930 en Algérie », dans ROCHE, Anne et TARTING, Christian (éd.), *Des années trente : groupes et ruptures. Actes du colloque organisé par l'antenne de l'U.R.L. no. 5 à l'université de Provence I, 5-7 mai 1983*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1985, pp. 75-94.

peuple musulman "comme de la boue sous leurs pieds" »⁴³ ou encore comme une « race de dégénérés »⁴⁴. De telles conceptions de l'Autre « indigène » étaient omniprésentes en Algérie et se sont consolidées et institutionnalisées entre les années 1900 et 1930 par le biais de la littérature coloniale « algérianiste »⁴⁵ dans un premier temps, puis sous l'action des responsables politiques de la colonie⁴⁶ qui ont repris ces conceptions. Le Centenaire de l'Algérie en 1930 marque l'achèvement (à comprendre principalement au sens de consécration), selon les termes de Jean-Robert Henry et Françoise Henry-Lorcerie, de ces conceptions coloniales sur les « indigènes »⁴⁷.

⁴³ AGERON, Charles-Robert, 1979, *op.cit.*, p. 132.

⁴⁴ Cité par KATEB, Kamel, *op.cit.*, p. 204.

⁴⁵ L'algérianisme est un courant littéraire qui naît au début du XX^e siècle dans et par lequel les Européens expriment leur volonté d'autonomie vis-à-vis de la métropole et leur sentiment de former un « peuple neuf ». Voir HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, Françoise, « Le Centenaire de la "conquête" de l'Algérie. Achèvement d'une littérature coloniale de combat », dans ROCHE, Anne et TARTING, Christian (éd.), *op.cit.*, pp. 107-117.

⁴⁶ J'utilise dans mon travail le terme « colonie » pour désigner l'Algérie même si comme le souligne Claude Collot « juridiquement, sur le plan français, et malgré les déformations du langage courant, elle n'a jamais été assimilée à une colonie ». Voir COLLOT, Claude, *op.cit.*, p. 5. En effet l'Algérie n'a jamais dépendu du ministère des Colonies mais de celui de la Guerre entre 1834 et octobre 1870 puis de l'Intérieur. Cependant, si l'on sort du cadre strictement juridique, on peut tout à fait affirmer que l'Algérie était une colonie française.

⁴⁷ HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, Françoise, *op.cit.*

B. Le « Centenaire de l'Algérie » en 1930 : présentation de l'objet d'étude

Le « Centenaire de l'Algérie » est un vaste ensemble de manifestations en tout genre – fêtes, cérémonies, construction et rénovation de bâtiments et d'infrastructures, érection de monuments commémoratifs, événements culturels, scientifiques ou sportifs accompagnés d'une vaste production écrite, scientifique et littéraire – qui s'étalent officiellement entre le 1er janvier et le 14 juillet 1930 et commémorent les cent ans du débarquement des troupes de l'armée française en Algérie le 14 juin 1830 sur les côtes de Sidi-Ferruch.

Avant de retracer brièvement l'historique de cet événement et d'en décrire les différentes commémorations, il me semble nécessaire d'apporter une précision sur la dénomination officielle qui figure dans la loi du 25 mars 1928 votée par le Parlement français, loi qui fixe définitivement l'organisation de l'événement et qui sert de base juridique à l'ensemble des manifestations. Elle stipule dans son article premier que « les opérations relatives à la célébration du Centenaire de l'Algérie seront centralisées par un organisme qui prend le nom de "Caisse de célébration du Centenaire" »⁴⁸. Le terme qui est officiellement choisi par l'État français est donc celui de « Centenaire de l'Algérie » – entre 1923 et le vote de cette loi en 1928, plusieurs dénominations étaient utilisées notamment « Centenaire de la prise d'Alger ». Ce simple choix est révélateur de l'état d'esprit avec lequel les autorités françaises conçoivent l'histoire de l'Algérie : considérer que 1930 marque le centième anniversaire de l'Algérie revient à affirmer qu'elle est née à l'arrivée des Français et qu'elle n'a donc pas d'existence propre en-dehors de sa soumission à la France. Ainsi, dans l'imaginaire colonial français, 1830 ne marque pas l'arrivée des militaires sur le territoire algérien mais bien la création de l'Algérie. Un tel postulat a une implication concrète : si les Français ont créé l'Algérie, celle-ci n'est que le prolongement de la France en Afrique du Nord. Leur domination n'est donc pas seulement légitime, elle est surtout naturelle. S'il est vrai que l'appellation « Algérie » n'était pas utilisée avant l'arrivée des Français, il existait néanmoins un territoire placé sous l'autorité du sultan ottoman et gouverné par un dey qui avait une existence propre : « en dotant l'Algérie d'une organisation politique et administrative, les Turcs ont participé à la fabrication de l'entité algérienne (*watan al-jazâ'ir*, pays d'Algérie) et introduit la notion de frontières, qui la séparent à l'est de la régence de Tunis et à l'ouest du royaume du Maroc »⁴⁹. Utiliser la dénomination

⁴⁸ Cité par MERCIER, Gustave, *op.cit.*, p. 38.

⁴⁹ PEYROULOU, Jean-Pierre, SIARI-TENGOUR, Ouanassa et THENAULT, Sylvie, « 1830-1880 : la conquête coloniale et la résistance des Algériens », dans BOUCHENE, Abderrahmane [et al.], *op.cit.*, p. 19.

« Centenaire de l'Algérie » n'est donc pas neutre ce qui explique l'utilisation des guillemets dans le titre de mon mémoire : c'est ainsi qu'on l'appelait à l'époque et c'est pour cela que j'ai décidé de l'utiliser. Cependant, pour simplifier la lecture et éviter les redondances je l'emploie le plus souvent sans les guillemets, et j'utilise également le terme « Centenaire » seul sans les guillemets.

1: De 1923 à 1930 : l'organisation du Centenaire de l'Algérie

L'idée de commémorer les cent ans de l'implantation française en Algérie est assez ancienne et l'événement est pensé dès 1923 sous le gouvernement général de Théodore Steeg (1921-1925). Il crée par arrêté le 23 décembre 1923 une commission chargée de préparer les commémorations du « Centenaire de la prise d'Alger par les Français »⁵⁰, commission qui n'a jamais été très active mais qui marque le début de la prise en charge par les autorités coloniales de la question du Centenaire. Le 9 juillet 1925, le nouveau gouverneur général Maurice Viollette (1925-1927) crée par arrêté également la Commission des Publications chargée de faire un état des lieux scientifique des connaissances accumulées en un siècle sur l'Algérie par les Français. À partir de 1927 l'organisation du Centenaire se met véritablement en place : le 8 avril les Délégations financières (DF)⁵¹ s'impliquent dans le processus en votant la création d'une commission interdélégitaire chargée d'établir un programme, un premier budget (qui est voté en mai-juin 1927) et de s'occuper de l'organisation. En juillet le gouverneur général Viollette décide de la création de deux organismes qui récupèrent la plupart des compétences nécessaires à l'organisation : le Conseil supérieur et le Commissariat général du Centenaire, le second étant chargé de la coordination de l'ensemble des structures. Avec le vote par le Parlement français de la loi du 25 mars 1928 que j'ai déjà évoquée, c'est au tour de la métropole de s'impliquer dans l'organisation du Centenaire. Une Caisse de célébration du Centenaire chargée de centraliser les opérations financières est créée, assistée d'un Contrôleur des dépenses engagées et dix-huit commissions spécialisées sont mises en place, chacune étant chargée de décider pour son domaine de la meilleure façon de valoriser l'« œuvre française » accomplie en

⁵⁰ Cette partie de mon introduction se base principalement sur l'ouvrage de Gustave Mercier, compte-rendu officiel du Centenaire qui détaille l'historique de l'événement et les différentes commémorations. Voir MERCIER, Gustave, *op.cit.*, pp. 24-26.

⁵¹ Les Délégations financières sont des assemblées qui votent le budget de l'Algérie préparé par le gouverneur général et qui disposent donc de beaucoup de pouvoir. Voir COLLOT, Claude, *op.cit.*, p. 205.

Algérie. Le 25 avril 1929 un décret met en place le Comité métropolitain de propagande qui lance une intense campagne de publicité visant à populariser le Centenaire en métropole et à attirer les visiteurs. À la propagande s'ajoutent les nombreux volumes de la Collection du Centenaire, qui dressent le bilan des connaissances scientifiques accumulées sur l'Algérie depuis 1830, ainsi que les Cahiers du Centenaire, douze brochures qui visent à vulgariser les connaissances sur l'Algérie auprès du grand public, notamment dans les écoles qui reçoivent des copies de ces Cahiers. Le 19 novembre 1929, le gouverneur général Pierre Bordes (1927-1930) inaugure la station de radiodiffusion des Eucalyptus : il s'agit de la première manifestation du Centenaire de l'Algérie – même si le coup d'envoi officiel est donné le 1er janvier 1930.

Cet historique rapide de l'organisation du Centenaire donne un aperçu de l'ampleur de l'événement et de son importance aux yeux des autorités coloniales mais également métropolitaines. Un chiffre fait prendre encore plus conscience de l'importance que revêt le Centenaire aux yeux de ses organisateurs et des pouvoirs publics, celui de l'ensemble des crédits débloqués par différents acteurs (l'État central, la colonie, la Tunisie ou le Maroc qui participent également au budget) pour financer l'événement : 93 078 500 francs.

2: Les commémorations du Centenaire de l'Algérie

Les commémorations du Centenaire de l'Algérie sont très variées et concernent de nombreux domaines. Selon la classification officielle choisie par le gouvernement général et les autorités métropolitaines, les manifestations sont de quatre ordres : scientifique (Collection du Centenaire, études diverses et variées), artistique (musées, expositions de l'art « algérien », c'est-à-dire produit par les Européens), économique (expositions agricoles, valorisation des infrastructures, etc.), social (œuvres d'assistance en direction des « indigènes », hôpitaux, etc.)⁵². Dans son compte-rendu officiel, Gustave Mercier distingue les « réalisations permanentes » (les Maisons de l'agriculture, les monuments, les ateliers, etc.) des « expositions, congrès, fêtes et cérémonies ». Pour ma part, je vais tenter de faire une synthèse des différentes commémorations en reprenant le découpage chronologique du Centenaire de l'Algérie qu'a proposé Emmanuelle Sibeud dans son mémoire de maîtrise et qui résulte d'une analyse critique

⁵² Je m'appuie là encore principalement sur le compte-rendu officiel de Gustave Mercier, *op.cit.*

de l'événement⁵³. Le travail de recherche d'E. Sibeud traite du Centenaire dans une perspective centrée sur les manifestations et leur organisation. Ainsi le découpage qu'elle fait de l'événement a été établi en suivant la logique et les perspectives européennes. J'ai cependant décidé de reprendre sa chronologie car elle montre que ce ne sont pas les mêmes parties de l'Algérie qui sont exposées au cours des six mois de commémorations et que les territoires les plus marginalisés (territoires du Sud) sont relégués au second plan et sont peu mis en valeur par les organisateurs du Centenaire. Cet élément est important à souligner dans le cadre de ma problématique car il permet de préciser dans quelle mesure les « indigènes » ont été confrontés aux commémorations du Centenaire.

Janvier-février 1930 : l'inauguration officielle des commémorations du Centenaire de l'Algérie a lieu le 1er janvier 1930 à Paris sous l'Arc de triomphe. Une grande cérémonie en présence du gouverneur général Pierre Bordes, d'Anciens combattants de la Première Guerre mondiale et de quelques représentants « indigènes » ouvre les six mois de commémorations. Les deux premiers mois du Centenaire sont riches en manifestations mais celles-ci sont « réservées, selon Sibeud, aux célébrations ayant un rapport avec l'Algérie la plus exotique et avec les territoires du Sud »⁵⁴. Les organisateurs du Centenaire mettent en avant l'exploitation des terres sahariennes et, ce faisant, les techniques d'irrigation importées par les Européens (Congrès de la Rose et de l'Oranger à El Goléa du 22 janvier au 4 février 1930) ; les Arts décoratifs « indigènes » des territoires du Sud, exposés à Alger du 15 janvier au 15 février 1930 ; les spécialités locales dans les villes de Laghouat, Touggourt ou Béni-Oussif (territoires du Sud) qui exposent leurs productions au cours des mois de janvier et février 1930. Ces deux mois sont donc marqués par une mise en valeur des territoires marginalisés au sein de la colonie qui acquièrent de la visibilité mais sont rapidement effacés au profit des grandes villes littorales.

Mars 1930 : le mois de mars est considéré par Sibeud comme un « temps d'arrêt »⁵⁵ durant lequel les organisateurs du Centenaire préparent la suite des manifestations, en avril et mai 1930, qui constituent l'apogée du Centenaire. Au cours du mois de mars, les territoires marginalisés ont encore de la visibilité mais les expositions qui ont lieu ne sont pas valorisées

⁵³ SIBEUD, Emmanuelle, *Les manifestations du centenaire de l'Algérie française en 1930*, sous la direction de Jacques Marseille, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1990, pp. 52-62.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 52.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 53.

par les organisateurs : entre le 12 mars et le 14 avril 1930 chacun des quatre territoires du Sud (Ghardaïa, Touggourt, Aïn-Sefra et les Oasis) organise sa fête dans différentes villes. Les spectacles donnés aux visiteurs intègrent toutes les représentations que peuvent avoir les Européens sur les « indigènes » du *bled* : danses, fantasias, mise en scène de la récolte des dattes, concours de dromadaires, etc. ; tous les fantasmes occidentaux sur l'exotisme de l'Algérie sont réunis. Ces fêtes mettent donc en scène des « indigènes » réduits à leur altérité et à leur différence de mode de vie et satisfont à la fois les visiteurs métropolitains à la recherche de l'exotisme que leur ont vendu la propagande et les organisateurs du Centenaire.

Avril-mai 1930 : les mois d'avril et de mai 1930 sont ceux de l'apogée du Centenaire et concentrent toutes les commémorations jugées les plus importantes par les autorités françaises. L'Exposition générale d'Oran est inaugurée à la fin du mois de mars (le 23). Elle est censée exposer l'ensemble des richesses agricoles algériennes et constitue la principale exposition économique du Centenaire. La moitié des cinquante-neuf congrès organisés en Algérie pendant le Centenaire a lieu en avril et en mai, de nombreuses expositions sont inaugurées ainsi qu'un certain nombre de « réalisations permanentes » comme le musée des Beaux-Arts à Alger inauguré le 4 mai 1930. Le 12 avril 1930 les troupes reconstituées de l'armée d'Afrique défilent dans les rues d'Alger, puis dans celles d'Oran et de Constantine les jours suivants. Les premiers visiteurs officiels commencent à affluer avec l'arrivée le 18 avril d'un convoi de parlementaires français, suivi par de nombreux autres dans les semaines qui suivent. L'apothéose du Centenaire se situe entre le 4 et le 12 mai avec la visite du président de la République Gaston Doumergue qui successivement assiste à la fête « indigène » du Caroubier le 4 mai (qui met en scène la soumission des « indigènes » à la domination française) ; inaugure les monuments de Boufarik (à la gloire du colon) et de Sidi-Ferruch (en l'honneur du débarquement de 1830) le 5 mai et assiste à de nombreuses réceptions et inaugurations ; se rend à Constantine le 7 mai et à Bône le 8 mai ; passe en revue les troupes navales à Alger le 10 mai ; visite l'Exposition générale d'Oran le 12 mai et rentre en métropole. Emmanuelle Sibeud a donc raison de considérer les mois d'avril et mai comme le « noyau dur du Centenaire »⁵⁶.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 54.

Juin 1930 : le mois de juin est une « période de liquidation »⁵⁷. Le voyage de Doumergue est passé, l'intérêt des métropolitains pour le Centenaire décroît et les affaires reprennent progressivement en Algérie⁵⁸. Les dernières fêtes sont expédiées, à l'image de la « fête de l'union des populations françaises et indigènes » qui a lieu le 14 juin 1930, cent ans jour pour jour après le débarquement des troupes françaises à Sidi-Ferruch. La clôture officielle du Centenaire de l'Algérie intervient le 14 juillet 1930 lorsque les troupes de l'armée d'Afrique défilent à Paris sur les Champs-Élysées à l'occasion de la fête nationale.

La division spatio-temporelle des six mois du Centenaire est frappante. Les trois premiers mois ne suscitent pas l'intérêt des métropolitains et ne sont pas particulièrement importants aux yeux des organisateurs de l'événement : ce sont alors les territoires marginalisés qui sont à l'honneur et notamment les « indigènes » du *bled* que seuls les visiteurs les plus intéressés vont rencontrer (avec notamment le rallye transsaharien qui part le 3 février et transporte des métropolitains à travers le désert). Au moment de l'apogée du Centenaire, en avril et mai 1930, les territoires du Sud et autres villes de moindre importance sont totalement ignorés et seules les grandes villes littorales occidentalisées sont mises en valeur. Sans entrer dans une analyse plus profonde, on peut déjà constater que par la seule répartition des commémorations, un message est adressé par les Européens d'Algérie à la métropole excluant les populations « indigènes » qui ne sont qu'un élément marginal au sein de ces manifestations. De plus, le Centenaire apparaît comme un moment dans les rapports entre colonisateurs et colonisés où l'idéologie coloniale et ses représentations sur les « indigènes » s'affirment sans retenue. La question de la (des) réaction(s) des « indigènes » à toute la symbolique du pouvoir colonial⁵⁹ qui s'impose à eux pendant les six mois de commémoration du Centenaire semble donc se poser légitimement.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 62.

⁵⁸ BERQUE, Jacques, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 1962, pp. 235-238.

⁵⁹ MOLL, Nicolas, *Le pouvoir colonial et sa symbolique : le centenaire de l'Algérie française en 1930*, sous la direction de Jean-Louis Miège et Colette Dubois, Université de Provence, 1989, 103 p.

C. Détour historiographique, problématisation du sujet et méthodologie

1 : L'historiographie du Centenaire de l'Algérie : point de départ de la construction d'une problématique

L'historiographie qui traite de la question du Centenaire de l'Algérie a fait l'objet d'une analyse détaillée dans mon mémoire de master 1 auquel je me permets de faire référence⁶⁰, que je résume ici à grands traits. Dès 1962, avec les travaux fondateurs de Jacques Berque, l'événement retient l'attention des historiens. Considéré comme un signe du « faux apogée » de l'Empire colonial français⁶¹, J. Berque ne manque pas de souligner le décalage qui existe entre le discours triomphaliste et confiant du Centenaire et la réalité de la stabilité de la domination coloniale française qui, partout dans le monde, semble menacée par les contestations. En ce qui concerne l'Afrique du Nord, c'est au Maroc que la menace est la plus inquiétante avec la campagne lancée au mois de mai 1930 par le leader nationaliste panarabe Chakîb Arslân contre la promulgation du dahir berbère, qui soulève la bourgeoisie marocaine contre les autorités françaises et retentit dans l'ensemble du monde musulman⁶². De plus, Jacques Berque affirme que les commémorations du Centenaire ont eu un impact profond sur l'évolution de l'état d'esprit des populations « indigènes » qui, humiliées par les commémorations des cent ans de la défaite de leurs ancêtres, se sont radicalisées contre la présence française. Ces deux postulats formulés par Jacques Berque constituent la base de la plupart des travaux postérieurs qui, en développant tel ou tel aspect de l'événement, ne cessent de renforcer la théorie d'un rôle fondamental joué par le Centenaire dans la montée en puissance du mouvement nationaliste dans les années 1930. Tous les courants historiographiques s'accordent sur ce point, qui semble faire l'unanimité : les travaux de Charles-Robert Ageron consacrés, pour la plupart, à l'Algérie « indigène », en viennent à la conclusion que « le centenaire de la conquête, qui fut célébré d'humiliante manière pour les Musulmans, peut marquer la date à partir de laquelle s'amorça le détachement de l'élite

⁶⁰ *Les commémorations du « Centenaire de l'Algérie » en 1930 : des représentations coloniales aux réactions « indigènes »*, mémoire soutenu sous la direction de Pierre Vermeren, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014, pp. 20-51.

⁶¹ BERQUE, Jacques, *op.cit.*, p. 225.

⁶² Voir infra, chapitre 5, pp. 194-217

algérienne »⁶³ ; le constat est similaire chez les historiens algériens Ali Mérad et Mahfoud Kaddache qui insistent tous deux sur la relation de causalité qui existerait entre les fêtes de 1930 et la création de l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA) en mai 1931, ces dernières ayant selon eux poussé les oulémas à se radicaliser et à entrer sur le terrain politique⁶⁴ ; les politistes et les juristes de l'Université d'Alger – Claude Collot, Jean-Robert Henry et Jean-Claude Vatin – reprennent également ces conclusions. Il faut attendre les reconfigurations historiographiques des années 1990 pour voir arriver de nouveaux éléments éclairant les liens entre les fêtes du Centenaire et la radicalisation de la vie politique algérienne dans les années 1930, notamment sous l'impulsion d'Omar Carlier qui publie en 1995 *Entre nation et jihad*⁶⁵. Grâce à une approche mêlant la sociologie à l'histoire, il dresse une chronologie plus fine de la relation de causalité établie depuis Jacques Berque entre le Centenaire et le début des mouvements de contestation de l'ordre colonial français. Il constate en effet l'existence d'une « période de latence » entre 1930-1933 au terme de laquelle « la réaction aux "provocations" du Centenaire, du congrès eucharistique de Carthage et du *dahir* berbère traverse brutalement tout le Maghreb et met fin [...] aux illusions du pouvoir colonial »⁶⁶.

L'historiographie de l'Algérie coloniale apporte d'autres éléments permettant une meilleure compréhension de la question du Centenaire, mais il s'agit de travaux qui adoptent une perspective centrée sur les populations européennes. La connaissance scientifique des réactions « indigènes » aux fêtes de 1930 est donc en fait assez lacunaire et me paraît poser un double problème. D'une part, il s'agit d'une histoire qui ne parvient pas à éviter un écueil élitiste : les seules réactions qui sont explicitées sont celles des « indigènes » qui disposent des moyens de s'exprimer, qui ont donc laissé des sources mais qui ne représentent qu'une infime minorité des cinq millions et demi de musulmans vivant en Algérie. Presque aucun auteur ne s'est penché sur la question des réactions populaires au Centenaire. D'autre part, elle souffre d'une faiblesse méthodologique quant au traitement de ces sources laissées par les acteurs, que l'on retrouve dans la plupart des travaux : le lien entre les commémorations du Centenaire et la

⁶³ AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1964)*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 1964, p. 87.

⁶⁴ Voir infra, chapitre 2, pp. 98-107.

⁶⁵ CARLIER, Omar, *Entre nation et jihad : histoire sociale des radicalismes algériens*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Mayenne, 1995, 443 p.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 54.

radicalisation des élites « indigènes » est affirmé sans réelles preuves – au sens historique – si ce n'est la concordance chronologique entre ces deux phénomènes.

Cette faiblesse de l'historiographie du Centenaire s'explique selon moi par deux raisons. Premièrement, elle tient au fait que l'histoire de l'Algérie coloniale n'a été, jusqu'à récemment, qu'une histoire strictement politique peinant à s'ouvrir aux nouvelles méthodologies des sciences humaines. L'exemple le plus frappant en est la « non-réception », jusqu'au début des années 2000 dans les milieux de la recherche française, du courant des *Subaltern Studies* né dans les années 1980 en Inde. Isabelle Merle relève que « ce n'est que récemment qu'[il] a été introduit en France » alors même qu'il « a connu depuis vingt ans une fortune remarquable en Inde d'abord, puis dans le monde anglophone des universités américaines, australiennes et canadiennes et jusque dans certains pays du Sud, en particulier, en Amérique latine »⁶⁷. L'imperméabilité du champ historiographique de l'Algérie coloniale à cette méthodologie qui prend pour objet d'étude les « subalternes » en contexte colonial, c'est-à-dire les populations colonisées, est lourde de conséquences : les acteurs de l'histoire de l'Algérie coloniale telle qu'elle a été écrite par les historiens français ne peuvent qu'être les élites, quand bien même elles seraient « indigènes ».

La faiblesse de l'historiographie du Centenaire s'explique en second lieu par la polarisation des recherches, en histoire coloniale de l'Algérie, sur le mouvement nationaliste. Il s'agit incontestablement du domaine le plus travaillé, ce qui implique également certaines conséquences au niveau de l'analyse du Centenaire. L'événement est étudié le plus souvent dans le cadre d'une réflexion générale sur le nationalisme, processus long que l'on fait débiter dans les années 1930 et qui aboutit à l'indépendance en 1962. La question des origines du mouvement occupe une place de première importance dans cette réflexion, chacun essayant de trouver le moment où le nationalisme émerge⁶⁸. Or, c'est souvent le Centenaire de l'Algérie qui est pris comme point de départ du mouvement nationaliste. Dans cette optique, la complexité de la temporalité semble subir une forme de simplification : plutôt que de s'attarder réellement sur l'impact qu'a pu avoir l'événement sur les populations « indigènes », on préfère affirmer hâtivement que la constitution de l'Association des oulémas musulmans algériens le 5 mai 1931 est une réponse aux fêtes du Centenaire par exemple. Sans s'appuyer sur une analyse

⁶⁷ MERLE, Isabelle, « Les *Subaltern Studies*. Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale », dans *Genèses*, n° 56, 2004/3, p. 131.

⁶⁸ Charles-Robert Ageron décide par exemple de faire débiter le nationalisme au moment de la fondation de l'AOMA le 5 mai 1931. Il affirme en effet, après avoir raconté la fondation de l'association autour de Ben Badis : « le nationalisme était né ». Voir AGERON, Charles-Robert, 1964, *op.cit.*, p. 87.

critique des sources, ce genre d'affirmation a peu de valeur scientifique et relève plus d'une forme d'évidence que d'une véritable rigueur méthodologique – la concordance temporelle entre les fêtes du Centenaire et la fondation de l'AOMA suffit à justifier le lien de corrélation. C'est avec cette démarche que tentait de rompre Omar Carlier en 1995 en relevant l'existence d'une « période de latence » de trois ans, d'un décalage temporel entre le Centenaire et les véritables réactions « indigènes ».

De plus, l'obsession des historiens de l'Algérie coloniale pour le mouvement nationaliste, couplée à la prépondérance d'une histoire politique hermétique aux nouvelles influences jusqu'aux années 2000, entraînent un second phénomène de simplification de la réalité. Ce n'est plus le temps mais la société qui est simplifiée, et même la société « indigène » pour être plus précis. En s'attardant uniquement sur les acteurs liés de près ou de loin à l'émergence du nationalisme, cette histoire politique et élitiste en oublie la diversité des individus qui composent la population « indigène ». L'histoire de l'Algérie coloniale telle qu'elle a longtemps été écrite, même si elle se concentre sur le point de vue « indigène » comme le fait Charles-Robert Ageron par exemple, ne concerne qu'une infime partie de la population colonisée.

2 : Problématisation et délimitation du sujet

L'objectif de ce travail, aboutissement de deux ans de recherche, est donc à la fois très simple intellectuellement et compliqué méthodologiquement : il s'agit de déterminer quelles ont pu être les réactions des populations « indigènes » face aux commémorations des cent ans de la conquête de l'Algérie, en contournant ces travers historiographiques. Le terme « réactions » est entendu ici dans un sens très large : il regroupe toute forme d'expression, de la part des populations « indigènes », qui ait un lien avec le Centenaire. Ces réactions m'intéressent en tant que phénomène propre, distinct de l'histoire du nationalisme, même s'il est évident que cette problématique transparaît à de nombreuses reprises. Il ne s'agit pas de nier le contexte politique dans lequel intervient le Centenaire : les questions soulevées par les historiens du nationalisme à propos des fêtes de 1930 font partie intégrante de mon travail et sont absolument nécessaires à la compréhension des réactions de l'élite « indigène » et de ces

individus qui sont sensibles au discours indépendantiste qui commence à s'implanter marginalement.

Il s'agit d'ailleurs d'une question qui est au cœur de la problématique que j'ai suivie dans ce travail : voir dans quelle mesure le Centenaire joue un rôle de révélateur de l'état d'esprit des populations « indigènes » par rapport au système colonial dans son ensemble, par le biais des réactions de ces dernières à l'événement. En réagissant aux fêtes de 1930, les acteurs « indigènes » nous donnent de précieuses informations sur la façon dont ils conçoivent le principe même de la domination française en Algérie.

Simplement, j'ai essayé d'aborder cette question en étant le plus attentif possible à la complexité de la réalité. Complexité temporelle tout d'abord, en intégrant les observations d'Omar Carlier et en prenant en compte le fait que des réactions postérieures ont pu exister. Ce ne sont pas celles qui m'intéressent ici. Je me suis concentré sur les réactions plus ou moins immédiates à l'événement, qui débute avant même que le coup d'envoi du Centenaire soit donné et auxquelles je pose comme date limite la fin de l'année 1931, considérant un peu arbitrairement qu'on entre alors dans une autre période⁶⁹. Complexité de la société « indigène » ensuite : les cinq millions et demi de « musulmans » qui peuplent l'Algérie en 1930 constituent autant de réactions potentielles au Centenaire. Loin de prétendre pouvoir dresser un tableau complet de ces réactions, j'ai simplement tenté de donner le plus d'indices possibles montrant la diversité des attitudes adoptées par les populations « indigènes ». Malgré toutes les difficultés méthodologiques que cela suppose, j'ai tenté d'intégrer autant que possible les masses populaires « indigènes » à cette problématique.

3 : Organisation du mémoire

Pour répondre à cette problématique, j'ai organisé mon travail en trois grandes parties.

La première étudie les réactions des membres de l'élite « indigène » aux commémorations du Centenaire, qu'il s'agisse de l'élite politique, intellectuelle ou religieuse. Pour cela, j'ai croisé des témoignages produits par les acteurs « indigènes » concernés – par le biais de la presse et du livre notamment – aux archives de l'administration coloniale, tout en

⁶⁹ La date de 1931 a cependant un sens, comme je le montre dans le chapitre 2 : voir infra, pp. 63-86.

pouvant compter sur une bibliographie très riche et de qualité constituée par les travaux des historiens de l'Algérie coloniale. Dans un premier temps je me suis penché sur l'attitude des élites « indigènes » pendant les commémorations du Centenaire qui semble à première vue homogène (chapitre 1). J'ai ensuite montré qu'après les fêtes de 1930, deux phénomènes semblent se produire et se compléter au sein de l'élite « indigène » : tandis qu'une partie de cette élite semble amorcer un début de radicalisation face à l'intransigeance des autorités coloniales (chapitre 2), une autre continue à soutenir sans ambiguïté les autorités coloniales françaises (chapitre 3).

Aux côtés de cette élite « indigène » dont les membres restent tous profondément assimilationnistes, le Centenaire de l'Algérie semble révéler l'implantation marginale, parmi les populations « indigènes », d'un discours indépendantiste (deuxième partie). Deux mouvements contribuent à cette diffusion : le mouvement communiste tout d'abord, qui intensifie ses efforts à la fin des années 1920 pour susciter l'adhésion des « indigènes » et lance une campagne de protestation contre le Centenaire qui met en avant la revendication d'indépendance de l'Algérie (chapitre 4) ; le mouvement nationaliste arabo-musulman ensuite, incarné par des personnalités étrangères mais aussi par la figure de Messali Hadj qui dirige l'Etoile nord-africaine, premier parti nationaliste algérien (chapitre 5). Là encore, le croisement des sources est possible entre les archives produites par les mouvements contestataires eux-mêmes et celles de l'administration française qui surveille activement leur implantation.

La troisième partie se concentre sur les indices et les traces que l'on peut trouver des réactions populaires « indigènes » aux commémorations du Centenaire. La méthodologie est ici différente puisque les seules sources qui permettent d'obtenir des informations proviennent des services de renseignement de l'administration coloniale. Il faut donc traiter ces sources avec une attention particulière, pour pallier à l'absence de croisement possible. Un sixième chapitre est consacré à déblayer tous ces présupposés méthodologiques (chapitre 6), avant d'exposer la diversité des réactions populaires « indigènes » aux fêtes de 1930 dont on retrouve des traces dans les archives coloniales (chapitre 7).

*Première partie. L'élite « indigène » face au
Centenaire de l'Algérie : la progression d'une critique
de la colonisation ?*

La première impression qui se dégage lorsque l'on observe l'attitude des membres de l'élite « indigène » lors des commémorations du Centenaire de l'Algérie en 1930, est celle d'une homogénéité des déclarations sur l'événement et sur la domination coloniale française en général. En effet, tant dans les discours officiels prononcés par les représentants auto-proclamés de la population « indigène » que dans la presse, tous affirment leur loyalisme envers la France et la bienveillance des populations face au Centenaire. Dans le même temps, ceux qui en ont les moyens continuent à revendiquer l'obtention de réformes visant à améliorer la situation politique, économique et sociale des colonisés. Cependant, une analyse plus profonde des sources produites par les membres de cette élite révèle une diversité de leurs conceptions politiques, ainsi que de leurs rôles respectifs dans le système de domination coloniale. La définition des « élites » proposée par William Genieys dans sa *Sociologie politique des élites* contient deux critères qui conviennent à mon analyse : « les positions identifiables dans un système social organisé (réellement occupés) et la réputation ou l'influence qui leur est pour cette raison imputée »⁷⁰

Des notions devenues classiques dans l'historiographie de l'Algérie coloniale au XX^e siècle comme celles d' « élite francisée » employée au singulier ou encore de « Jeunes Algériens » ou d' « assimilationnistes » tendent à effacer les différences de point de vue qui existent parmi les « indigènes » intégrés au champ politique algérien. Pourtant, comme le souligne Julien Fromage auteur d'une thèse soutenue en 2012 sur la Fédération des Elus Musulmans du Département de Constantine (FEMDC)⁷¹ :

A l'encontre d'une définition restrictive bornant les « Jeunes Algériens » aux individus formés dans la culture française, se revendiquant Français et défendant la politique d'assimilation, ce courant s'apprécie davantage comme la combinaison dans un continuum revendicatif de positions politiques à la fois proches et distinctes : acceptation d'un dialogue avec la culture et le pouvoir français ; adoption de la voie

⁷⁰ GENIEYS, William, *Sociologie politique des élites*, Paris, A. Colin, 2011, épreuves du premier chapitre disponibles en ligne : http://blogs.sciences-po.fr/recherche-inegalites/files/2011/03/Genieys_Sociologie-Politique-des-Elites.pdf, p. 8.

⁷¹ FROMAGE, Julien, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ? L'expérience de la Fédération des Elus Musulmans du Département de Constantine*, thèse de doctorat sous la direction d'Omar Carlier, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 2012, 2 vol., 595 et 267 p.

réformiste contre celle de l'insurrection ; émancipation progressive des populations colonisées⁷².

Tous ces acteurs partagent donc un socle idéologique fondé sur une acceptation de la domination coloniale de la France. Ils se distinguent en cela d'autres mouvements politiques « indigènes » qualifiables de nationalistes⁷³, à l'instar de l'Etoile nord-africaine (ENA) qui dès la fin des années 1920, sous l'influence de Messali Hadj, revendique l'indépendance de l'Algérie. Il faut cependant sortir de cette opposition classique entre « nationalistes » et « assimilationnistes » et se pencher sur l'histoire du mouvement Jeune Algérien pour comprendre que plusieurs tendances traversent cette élite. Les historiens du nationalisme algérien, au premier rang desquels Charles-Robert Ageron, spécialiste de l'Algérie coloniale « indigène », l'ont remarqué à plusieurs reprises. Ce dernier, dans son ouvrage sur « les Algériens musulmans et la France » tiré de sa thèse de doctorat en 1968, affirme qu'« à l'intérieur même de l'opinion jeune algérienne, il y avait [...] des tendances assez diverses. A côté des naturalisés et des libéraux francophiles [...] d'autres *Jeunes Algériens* [...] apparaissent d'orientation différente. Certains, d'inspiration démocratique, n'étaient visiblement guère favorables à la naturalisation, surtout limitée à l'élite et ne demandaient qu'à voir améliorer la condition sociale des masses »⁷⁴. Du début du XX^e siècle jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, le mouvement Jeune Algérien était ainsi dominé par la figure du docteur Belkacem Benthami, partisan convaincu de la naturalisation des « indigènes »⁷⁵ et de la fusion totale de la personnalité algérienne dans la nation française. A partir de 1919, l'émir Khaled, petit-fils d'Abdelkader s'impose comme le leader des Jeunes Algériens. Il s'oppose au principe de la naturalisation, au nom d'une préservation du caractère islamique de l'identité algérienne et mène un combat pour l'obtention de réformes politiques, économiques et sociales destinées à améliorer la condition des populations « indigènes »⁷⁶. Ces deux tendances incarnées

⁷² FROMAGE, Julien, « L'expérience des "Jeunes Algériens" et l'émergence du militantisme moderne en Algérie (1880-1919) », dans BOUCHENE, Abderrahmane, PEYROULOU, Jean-Pierre, SIARI-TENGOUR, Ounassa [et al.], *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris, La Découverte, Alger, Editions Barzakh, 2012, p. 240.

⁷³ Si l'on s'en tient à une conception restrictive du nationalisme défini dans le cadre colonial comme la remise en cause de la souveraineté des puissances coloniales sur les pays colonisés et la volonté de faire accéder ces derniers à l'indépendance.

⁷⁴ AGERON, Charles-Robert, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1968, p. 1043.

⁷⁵ Les membres de l'élite « indigène » pouvaient faire une demande individuelle de naturalisation auprès de l'administration française mais si celle-ci était acceptée, ils devaient renoncer au statut personnel musulman, partie du droit islamique qui régit les questions familiales et privées, notamment celles relatives au mariage et à l'héritage.

⁷⁶ Les réformes demandées par les Jeunes Algériens et l'émir Khaled sont détaillées par Mahfoud Kaddache : KADDACHE, Mahfoud, *Histoire du nationalisme algérien. Tome 1 : 1919-1939*, Paris, Editions Paris-Méditerranée,

par le docteur Benthami d'une part et l'émir Khaled de l'autre se sont opposées, parfois très durement, jusqu'à l'exil de ce dernier en Egypte en 1923⁷⁷.

Après l'échec de la tentative menée par l'émir Khaled d'obtenir des réformes en faveur des « indigènes », le mouvement Jeune Algérien, privé de leader, s'éparpille. Charles-Robert Ageron considère qu'il est « difficile de dire avec précision qui étaient, après l'exil de l'émir Khaled, les Jeunes Algériens, ni surtout combien ils étaient »⁷⁸. En fait, jusqu'aux années qui suivent le Centenaire, les élus « indigènes » ont perdu toute combativité et semblent définitivement ralliés aux autorités. En 1930, au moment du Centenaire, le docteur Benthami a choisi d'adopter une attitude loyaliste et soumise envers l'administration coloniale. Il préside la Fédération des Elus Musulmans d'Algérie (FEMA), organisation créée en 1927 pour faire contrepoids à la puissante Fédération des maires d'Algérie mais qui refuse de mettre en avant toute revendication susceptible de déplaire à l'administration⁷⁹. Il est devenu un véritable allié des autorités – en particulier de Pierre Bordes, gouverneur général de l'Algérie entre 1927 et 1930 –, chargé de relayer le discours colonial officiel parmi les populations « indigènes » en échange de bénéfices divers. Les articles publiés dans son journal bilingue arabe et français *Attakaddoum*⁸⁰ (*Le Progrès*) pendant la période du Centenaire de l'Algérie sont révélateurs de ce ralliement des Jeunes Algériens à l'administration française, bien qu'ils mettent aussi en avant les revendications politiques classiques héritées des années 1910-1920⁸¹. Les autorités coloniales peuvent également s'appuyer en 1930 sur les chefs indigènes locaux, sur la presse officielle « indigène » incarnée par le journal *En-Najâh* (*Le Succès*) ainsi que, dans une moindre mesure, sur les instituteurs « indigènes » francisés, convaincus par les valeurs de la France républicaine⁸².

Alger, Editions EDIF 2000, 2003, pp. 78-85. La représentation politique des « indigènes » au Parlement français est l'une des plus importantes.

⁷⁷ Sur les conflits entre l'émir Khaled et le docteur Benthami, voir notamment AGERON, Charles-Robert, « Le mouvement "Jeune-Algérien" de 1900 à 1923 », dans *Etudes maghrébines. Mélanges Charles-André Julien*, édité par MARTHELOT, Pierre et RAYMOND, André, Paris, Presses Universitaires de France, 1964, pp. 235-236. Voir également KADDACHE, Mahfoud, *op.cit.*, pp. 95-96. Voir enfin KOULAKSSIS, Ahmed et MEYNIER, Gilbert, *L'Emir Khaled, premier za'im ? Identité algérienne et colonialisme français*, Paris, L'Harmattan, 1987, 379 p.

⁷⁸ AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979, p. 313.

⁷⁹ « On sollicitait plus que l'on exigeait », selon les termes de Mahfoud Kaddache : *ibid.*, p. 198.

⁸⁰ La transcription la plus proche devrait être *At-taqaddoum* mais le titre était écrit ainsi en alphabet latin sur les unes du journal.

⁸¹ Voir supra : introduction, pp. 16-18.

⁸² Sur les positions politiques des instituteurs « indigènes », voir KADDACHE, Mahfoud, *op.cit.*, pp. 76-78 et pp. 193-196.

Malgré une similitude apparente des discours, les Fédérations départementales d'élus musulmans fondées successivement au cours de l'année 1930 semblent amorcer une critique plus radicale de la colonisation française en élaborant une nouvelle stratégie susceptible de convaincre les autorités d'octroyer aux « indigènes » les réformes qu'ils demandent⁸³. Au cours des commémorations du Centenaire et surtout dans les mois qui suivent l'événement, une partie de cette élite « indigène » francisée écrit des articles, des brochures ou des ouvrages dont l'analyse permet de découvrir « des jeux de langage plus ou moins codés, l'existence d'un discours "en coulisse" »⁸⁴ qui préfigure la radicalisation de l'opinion publique musulmane dans les années 1930.

Il ne faut bien sûr pas exagérer les différences qui existent entre les Fédérations départementales d'élus et le courant du docteur Benthami. Il s'agit de tendances concurrentes et l'on observe d'assez fortes rivalités dès 1930 entre la FEMA et les Fédérations départementales. Mais il faut bien admettre que ces rivalités ne sont pas uniquement idéologiques. Elles relèvent en partie de luttes internes au champ politique « indigène », ses membres cherchant à obtenir le monopole de la représentativité des populations. Chacun se proclame porte-parole des cinq millions d' « indigènes » qui peuplent l'Algérie, bien qu'aucun ne le soit réellement. Au niveau idéologique, le programme défendu en 1930 par le docteur Benthami et celui des Fédérations départementales est sensiblement le même. La véritable rupture s'opère entre juin 1932 – date de l'arrivée du docteur Mohamed Salah Bendjelloul à la tête de la FEMDC – et avril 1933 lorsque l'ancienne direction de Chérif Sisbane est évincée par Bendjelloul⁸⁵. Au moment du Centenaire, les revendications de C. Sisbane, président de la FEMDC et de B. Benthami, président de la FEMA restent pratiquement identiques. En revanche, derrière cette proximité idéologique, les rôles joués par les uns et les autres au sein du système de domination coloniale semblent différents. Alors qu'une partie de l'élite « indigène » préfère maintenir son alliance avec l'administration coloniale française, un certain nombre d'intellectuels, d'élus ou de personnages religieux entrent dans une nouvelle démarche, plus critique envers la politique « indigène » de la France dont l'intransigeance devient évidente dans les mois qui suivent le Centenaire.

⁸³ Une Fédération d'élus musulmans est créée dans chacun des trois départements d'Algérie, mais seule la Fédération des Elus Musulmans du Département de Constantine (FEMDC) a véritablement perduré et joué un rôle politique conséquent. Voir FROMAGE, Julien, *Innovation politique...*, *op.cit.*

⁸⁴ FROMAGE, Julien, « Le docteur Bendjelloul et la Fédération des élus musulmans », dans BOUCHENE, Abderrahmane [et al.], *op.cit.*, p. 399.

⁸⁵ Voir FROMAGE, Julien, *Innovation politique...*, *op.cit.*, p. 282.

Chapitre 1 – L’attitude de l’élite « indigène » au cours des commémorations du Centenaire de l’Algérie (janvier-août 1930)

L’attitude des membres de l’élite « indigène » face à la célébration du Centenaire paraît donc à première vue assez homogène. Nul ne songe à remettre publiquement en question le principe de la commémoration des cent ans de la conquête ni encore moins à critiquer ouvertement la façon dont les autorités coloniales françaises exercent leur souveraineté sur l’Algérie. Il existe certes un contre-discours « indigène » qui dénonce d’une part l’humiliation ressentie par les populations face à la célébration de la défaite de leurs ancêtres et d’autre part les injustices dont sont victimes les populations « indigènes », largement discriminées par rapport aux Européens d’Algérie⁸⁶. Mais ce discours est légèrement postérieur, ou en tout cas absolument inaudible en 1930⁸⁷. Tout au long des commémorations du Centenaire, l’heure est à l’union des discours européens et « indigènes ». Les mêmes déclarations se font entendre d’un côté comme de l’autre, les mêmes thématiques sont abordées par les représentants français et « indigènes » et le champ sémantique des discours des colonisateurs et des colonisés est sensiblement le même. Ainsi, les membres de l’élite « indigène » semblent se réapproprier le discours colonial élaboré et diffusé par les organisateurs de l’événement. En parallèle, et c’est là un signe de la persistance d’un héritage Jeune Algérien, les élus « indigènes » continuent à présenter quelques-unes de leurs revendications politiques classiques, avec une discrétion et une modération qui tranchent avec la tonalité de l’émir Khaled au début des années 1920.

⁸⁶ Voir infra, pp. 75-107.

⁸⁷ Je précise que tout au long de ce chapitre, le terme de « discours » est entendu le plus souvent dans un sens large, qui ne se restreint pas aux déclarations orales prononcées publiquement. Il s’agit plus largement des messages diffusés par les acteurs, quels que soient leurs supports.

A – La fonction légitimatrice des représentants « indigènes » dans les commémorations du Centenaire

Le discours délivré par les autorités coloniales au moment du Centenaire n'a rien de spontané. Il s'agit d'un discours rodé, travaillé et utilitaire, qui vise notamment à exposer à la métropole et aux représentants du gouvernement français les efforts accomplis par les Européens en Algérie. Contrairement à ce qu'affirment encore certains historiens du Centenaire, il ne s'agit pas d'une « célébration spécifiquement "algérienne" »⁸⁸. En effet, comme l'a montré Jacques Cantier dans un article de 2004, le Centenaire de l'Algérie est également une « mise en scène du sud colonial à destination d'un nord métropolitain »⁸⁹. L'objectif des Européens est de prouver à la métropole, assez peu préoccupée par la question coloniale en 1930, que la colonisation en Algérie est une réussite sur tous les plans ; qu'il faut donc intensifier les efforts et « aborder une seconde étape qui verra s'affirmer plus grandes et plus glorieuses, les destinées de l'Algérie » selon les termes de Gustave Mercier, Commissaire général du Centenaire⁹⁰. L'ensemble du discours officiel diffusé par les commémorations doit donc être compris dans ce cadre, y compris celui sur les populations « indigènes » qui peut être résumé en quelques grandes thématiques.

Parmi celles-ci, l'idée d'une « union des populations française et indigène »⁹¹ est centrale. L'image d'une Algérie pacifiée et d'une population autochtone reconnaissante envers la France est constamment mobilisée. Cette thématique de « l'union des populations » n'est pas nouvelle et semble constituer, comme l'a exposé l'historien allemand Jan C. Jansen, un héritage lié aux commémorations de la Première Guerre mondiale en Algérie qui mettent en avant la fusion des populations dans l'épreuve de la guerre⁹².

Loin d'être absentes des commémorations du Centenaire de l'Algérie, les populations « indigènes » sont appelées à y figurer, par le biais de leurs « représentants » qui remplissent

⁸⁸ Voir par exemple en 2012 : HENRY, Jean-Robert, « Le centenaire de l'Algérie, triomphe éphémère de la pensée algérieniste », dans BOUCHENE, Abderrahmane [et al.], *op.cit.*, p. 370.

⁸⁹ CANTIER, Jacques, « Le Centenaire de l'Algérie, mise en scène du sud colonial à destination d'un nord métropolitain », dans ZYTNICKI, Colette et BORDES-BENAYOUN, Chantal, *Sud-Nord. Cultures coloniales en France*, Toulouse, Privat, 2004, pp. 233-242.

⁹⁰ MERCIER, Gustave, *Le Centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble*, Alger, P. et B. Soubiron, 1931, tome I, p. 15.

⁹¹ Selon la dénomination donnée à la fête célébrant au jour près, le 14 juin 1930, les cent ans du débarquement français en Algérie. Voir *ibid.*, tome II, pp. 286-305.

⁹² JANSEN, Jan C., « Une autre "Union Sacrée" ? Commémorer la Grande Guerre dans l'Algérie colonisée (1918-1939) », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2014/2 (n° 61-2), pp. 32-60.

une fonction particulière pour les organisateurs de l'événement : légitimer et renforcer le discours officiel sur « l'union des populations ». On constate une véritable réappropriation des thématiques coloniales par les « indigènes » qui sont régulièrement mis en scène dans les manifestations, clamant leur reconnaissance envers la France et sa « mission civilisatrice » et leur attachement profond à la présence française en Algérie. Je ne traiterai ici que des « représentants qualifiés »⁹³, c'est-à-dire de l'élite politique et intellectuelle urbaine et rurale qui ne cesse de se revendiquer porte-parole de la population « indigène » et qui s'exprime au cours des manifestations du Centenaire. Dans un tout autre cadre, des « indigènes » sont par ailleurs mis en scène à plusieurs reprises pendant le Centenaire, notamment ceux des territoires du Sud qui sont montrés aux visiteurs métropolitains comme gage d' « exotisme ».

1 – Les grandes thématiques du discours colonial du Centenaire sur les « indigènes »

En 1931, le Commissaire général du Centenaire Gustave Mercier publie un compte-rendu officiel de l'événement qui retrace l'organisation et le déroulement des commémorations⁹⁴. Cet ouvrage est un excellent reflet de l'idéologie coloniale dominante à l'époque dans les milieux dirigeants de l'Algérie. Son auteur est en effet le véritable organisateur du Centenaire qu'il pilote à partir de sa nomination début 1928 par le nouveau gouverneur général Pierre Bordes et c'est donc lui qui élabore en grande partie le discours et l'idéologie véhiculés pendant le Centenaire, notamment sur les populations « indigènes ». Quelles sont donc les grandes thématiques du discours colonial sur l'Algérie et ses habitants autochtones ?

L'idée principale mise en avant est celle de l'accomplissement par la France d'une « mission civilisatrice » sacrée en Algérie, topos classique des élites colonialistes de la III^e République⁹⁵. Afin de justifier et légitimer la conquête coloniale, les Européens d'Algérie mobilisent régulièrement une opposition dualiste entre l'état de supposée « barbarie » du pays en 1830 et les « progrès » qu'auraient introduit les Français en un siècle de domination. G.

⁹³ MERCIER, Gustave, *op.cit.*, tome II, p. 290.

⁹⁴ MERCIER, Gustave, *op.cit.*

⁹⁵ Voir par exemple VERGES, Françoise, « Coloniser, éduquer, guider : un devoir républicain », dans BLANCHARD, Pascal et LEMAIRE, Sandrine (dir.), *Culture coloniale. La France conquise par son Empire. 1871-1931*, Paris, Autrement, 2003, pp. 191-199.

Mercier relaie cette idée dans le discours qu'il prononce lors de la « fête de l'union des populations française et indigène » le 14 juin 1930 à Sidi-Ferruch et qui commémore, cent ans après jour pour jour, le débarquement des troupes françaises en Algérie :

Le 14 juin 1830, sur l'ordre du roi Charles X, l'Armée Française, commandée par le Général de Bourmont, rendait la liberté aux mers et donnait l'Algérie à la France. Mais l'Algérie, alors déchue et presque mourante, étouffait sous le suaire dont ses ravisseurs, les corsaires barbaresques, l'avaient enveloppée. L'univers ne la connaissait plus. Les nations avaient oublié jusqu'à son nom. Ses habitants, si nombreux et si riches dans l'antiquité, luttèrent péniblement contre la misère, les maladies, l'insécurité et la cruauté de leurs oppresseurs. Il appartenait à notre Patrie bien-aimée de les rappeler à la vie, de les développer dans le triple domaine économique, intellectuel et moral, de réveiller l'Afrique et de l'élever jusqu'à Elle.⁹⁶

Ainsi, un véritable miracle semble avoir été accompli par les Français en Algérie, selon le discours de G. Mercier. Cent ans de domination coloniale auraient permis à l'Algérie, ancrée dans « le plus arriéré des continents »⁹⁷ et à ses habitants, « naguère indomptables »⁹⁸ et caractérisés par leur « fanatisme irréductible »⁹⁹, de bénéficier du « rayonnement de la pensée française »¹⁰⁰. La construction d'infrastructures modernes et les avancées économiques et agricoles sont particulièrement valorisées dans le discours colonial : « l'admirable essor économique qui a résulté [de l'installation de la France en Algérie], le développement du pays par la création de ses ports, de ses routes, de ses chemins de fer, la mise en valeur de son sol et de ses richesses minérales »¹⁰¹ sont régulièrement mis en avant au cours des diverses manifestations du Centenaire, notamment lors des expositions agricoles.

Vu comme une conséquence de l'importation de la civilisation française en Algérie, G. Mercier insiste également sur « le développement remarquable d'une population autochtone qui, loin d'être refoulée ou comprimée, s'est prodigieusement développée en un siècle, et accède dans son ensemble à une vie plus large, plus libre, plus aisée »¹⁰². En effet, la croissance de la population « indigène » est considérable notamment à partir de la fin du XIX^e siècle : de près de 2,5 millions de personnes en 1876, on passe à près de 5 millions en 1921¹⁰³. Mais le mérite de cette croissance démographique que G. Mercier fait revenir à la colonisation française est

⁹⁶ Cité dans MERCIER, Gustave, *op.cit.*, tome II, p. 289.

⁹⁷ *Ibid.*, tome I, p. 10.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 10.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 10.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 10.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 21.

¹⁰² *Ibid.*, p. 10.

¹⁰³ KATEB, Kamel, *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962) : représentations et réalités des populations*, Paris, Editions de l'Institut national d'études démographiques, 2001, p. 120.

contestable puisque comme le rappelle Kamel Kateb, historien démographe spécialisé dans l'étude des populations algériennes sous la colonisation, « la gestion politique et administrative des populations en Algérie [...] a été jalonnée par le rêve d'une extermination de la population indigène algérienne ou tout au moins de son refoulement dans le désert et par la volonté d'un grand nombre de lui substituer une population européenne »¹⁰⁴.

Enfin, l'affirmation d'une « conquête des esprits et des cœurs des Indigènes par un régime libéral et juste »¹⁰⁵ est l'un des leitmotivs les plus répétés tout au long des six mois du Centenaire. Tous les discours officiels concernant les « indigènes » revendiquent une pacification totale de l'Algérie et une adhésion de tous ses habitants au principe de la domination coloniale de la France. La population « indigène » est prise comme un tout et montrée comme non seulement soumise, mais surtout reconnaissante envers la France qui lui aurait permis de bénéficier de sa civilisation et de sa modernité. C'est ainsi que Gustave Mercier, dans l'introduction de son compte-rendu du Centenaire, assure pouvoir :

démontrer précisément, à l'occasion du grand anniversaire de la conquête, l'union profonde, indissoluble, de populations d'origines si diverses dans l'amour commun d'une Patrie dont toutes comprennent la générosité et la noblesse ; montrer ces indigènes [...] aujourd'hui fiers de clamer leur loyalisme et leur attachement sans limites au pays pour lequel ils ont prouvé qu'ils étaient prêts à donner leurs vies.¹⁰⁶

Comme pour justifier ou apporter des preuves à l'ensemble de ces affirmations sur les rapports qu'entretiennent les « indigènes » à la colonisation, les discours du Centenaire ne cessent de mettre en avant le « loyalisme indéfectible » dont ils ont fait preuve au cours des commémorations, ainsi que l'absence de toute « voix discordante » parmi la population¹⁰⁷. Gustave Mercier va même jusqu'à affirmer, en parlant de la fête du 14 juin 1930 qui commémore le débarquement des troupes françaises en Algérie, que les « indigènes » se sont associés « à une fête qui devient la leur, étant celle de leur libération »¹⁰⁸. Les discours pointent ainsi une supposée unanimité des réactions en Algérie, tant du côté « indigène » qu'européen : lors de la fête du 14 juin 1930, le gouverneur général Pierre Bordes clame que « cent ans après le débarquement de Sidi-Ferruch, cinq millions d'indigènes rendent hommage à son esprit

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. XXII.

¹⁰⁵ MERCIER, Gustave, *op.cit.*, tome I, p. 21.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 10.

¹⁰⁷ Ces deux expressions reviennent constamment, notamment dans l'ouvrage de G. Mercier. Voir par exemple MERCIER, Gustave, *ibid.*, p. 14, p. 35 ; tome II, p. 271, p. 514.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 290.

civilisateur. Tout un peuple est venu communier dans l'amour de la France immortelle ! »¹⁰⁹. L'ensemble des « indigènes » aurait donc accueilli le Centenaire avec bienveillance, se réjouissant des commémorations des cent ans de la conquête de l'Algérie. La réalité est évidemment plus complexe et les réactions « indigènes » bien plus variées, ce qui constitue l'objet de mon travail de recherche. Il est intéressant de noter que cette vision qu'ont les responsables politiques de l'attitude des populations « indigènes » face au Centenaire n'est pas uniquement un effet discursif, destiné à donner une image lisse et pacifiée de l'Algérie. En effet, de nombreux rapports de renseignements trouvés aux Archives nationales d'outre-mer (ANOM) contiennent la même analyse. C'est par exemple le cas du « Rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 » rédigé par le service de la Direction des Affaires Indigènes du gouvernement général de l'Algérie qui mentionne « la participation éclatante de la population musulmane aux fêtes du Centenaire » ainsi que « l'allégresse commune aux deux races [qui a] montré au monde entier que la France, par sa politique sage, bienveillante et tutélaire a su réaliser en Algérie la conquête des cœurs »¹¹⁰. Le destinataire du rapport n'est certes pas connu mais il s'agit probablement d'un document censé informer une autorité supérieure (le ministre de l'Intérieur par exemple) de l'état d'esprit des populations. Ainsi, l'hypothèse d'une bienveillance de l'ensemble des « indigènes » vis-à-vis de la tutelle française semble véritablement convaincre les autorités coloniales algériennes.

Une précision s'impose pour conclure cette analyse du discours véhiculé par les autorités coloniales sur les « indigènes » au moment de la célébration du Centenaire : il s'agit ici d'un discours officiel, travaillé et diffusé par les différentes structures de pouvoir de la colonie émanant du gouvernement général – notamment celles créées pour l'occasion comme le Commissariat général du Centenaire. On ne peut en aucun cas réduire l'état d'esprit de l'ensemble des Européens d'Algérie à ces considérations. Il existe au contraire tout un contre-discours qui rompt avec cette vision apaisée des rapports entre les « indigènes » et la domination coloniale. Il est véhiculé notamment par le biais de la littérature, comme l'ont analysé en 1985 Christiane Achour et Simone Rezzoug qui révèlent l'existence d'une véritable « angoisse [...] totalement enrobée et maquillée dans les dentelles et les flons-flons de l'exotisme, de l'ethnographie et de l'assimilationnisme »¹¹¹. Face à la surpopulation « indigène » de plus en

¹⁰⁹ Cité dans *ibid.*, p. 304.

¹¹⁰ FR ANOM ALG / GGA (Fonds du gouvernement général de l'Algérie) / Série H / Sous-série 9H / Carton 9H11 / « Rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 », p. 83.

¹¹¹ ACHOUR, Christiane et REZZOUG, Simone, « Brisure dans une cohérence discursive : l'autochtone dans les textes coloniaux de 1930 en Algérie », dans ROCHE, Anne et TARTING, Christian (éd.), *Des années trente : groupes*

plus flagrante en Algérie, les peurs s'exacerbent. L'« indigène » est perçu comme menaçant, sournois, hostile et violent et non pas comme soumis, bienveillant et reconnaissant envers la France. Le discours véhiculé par le Centenaire est donc dominant politiquement puisque c'est le seul véritablement audible – il est diffusé par le biais des canaux officiels – mais il ne l'est pas nécessairement à l'échelle de la population européenne de la colonie.

2 – La réappropriation du discours colonial par les « indigènes »

Dans les discours officiels prononcés lors des cérémonies et commémorations du Centenaire, les « représentants qualifiés »¹¹² des populations « indigènes » se réapproprient l'idéologie coloniale décrite ci-dessus et font apparaître les mêmes éléments de langage dans leurs allocutions. Que cette réappropriation soit sincère ou non, l'effet est le même : les discours coloniaux sur la « conquête des cœurs indigènes » sont renforcés puisqu'ils sont prononcés directement par les représentants supposés de l'ensemble de la population colonisée¹¹³. Il est intéressant de voir que ces déclarations de loyalisme sont exprimées par les représentants officiels de différentes catégories de la population « indigène » – les élus, les représentants des intellectuels, des professeurs, des grandes familles, des chefs locaux, etc. – donnant ainsi une véritable impression d'unanimité des opinions « indigènes » sur le Centenaire et la colonisation française¹¹⁴.

et ruptures. Actes du colloque organisé par l'antenne de l'U.R.L. no. 5 à l'université de Provence I, 5-7 mai 1983, Paris, Editions du C.N.R.S., 1985, p. 80.

¹¹² Discours prononcé par Gustave Mercier lors de la fête du 14 juin 1930, cité dans MERCIER, Gustave, *op.cit.*, tome II, p. 290.

¹¹³ En réalité le corps électoral « indigène » reste restreint en 1930, malgré les lois Jonnart du 4 février 1919 qui augmentent le nombre d'électeurs musulmans. Dans les communes de plein exercice (CPE), le corps électoral « indigène » passe de 57 044 membres en 1914 à environ 90 000 en 1919. Dans les communes mixtes (CM), le nombre d'électeurs des *djemaa* s'élève en 1920 à 425 138 personnes. Pour l'élection des conseillers généraux et délégués financiers « indigènes », représentants de la population musulmane à l'échelle de la colonie, les lois Jonnart augmentent le corps électoral qui était d'environ 5 000 membres en 1914 à 103 149 inscrits en 1920. Voir FROMAGE, Julien, *Innovation politique...*, *op.cit.*, p. 46. Malgré ces réformes, les élus « indigènes » qui s'expriment pendant le Centenaire ne sont donc pas représentatifs de l'opinion des cinq millions d'« indigènes » algériens.

¹¹⁴ Bien entendu, la représentativité des opinions des « indigènes » qui s'expriment au cours du Centenaire doit être questionnée. Il s'agit uniquement des représentants autorisés à s'exprimer par les autorités coloniales, donc nécessairement d'individus qui acceptent de relayer le discours colonial.

L'idée de l'accomplissement par la France d'une mission civilisatrice en Algérie est omniprésente. Hadj Hamou, un instituteur (*mouderes*) s'exprimant au nom du personnel enseignant des mosquées à la fête du 14 juin 1930 décrit la conquête de la façon suivante :

Les troupes débarquèrent et notre terre se mit à s'ouvrir partout et, comme dans les Mille et une Nuits, en jaillirent des jardins, des sources, des roseraies et le pampre aux couleurs vertes de l'espérance et de la vie. Les troupes mirent pied à terre et une baguette magique transforma nos esprits querelleurs et anarchiques en intelligences vives au service de la paix et de la discipline [...] Oui, frères musulmans, nous avons le droit de nous réjouir maintenant et de louer Allah d'avoir appelé sur nous le bonheur en nous envoyant ces hommes, aujourd'hui nos amis et nos frères, qui vinrent nous délivrer de l'ignorance le 14 juin 1830. Oh ! La date merveilleuse !¹¹⁵

La même idée est exprimée par le professeur Belhadj, s'exprimant pour la même occasion au nom des « intellectuels musulmans ». Il considère que « la France n'est pas venue en Algérie dans un but de guerre, dans un but d'extermination, mais bien dans celui de faire cesser l'anarchie en ce pays et de provoquer son relèvement matériel et moral »¹¹⁶. La date du 14 juin 1830 marque pour lui « le carillon joyeux d'une nouvelle aurore s'élevant sur l'avenir de ce pays et balayant les ténèbres de la tyrannie et de la barbarie »¹¹⁷.

Prenant à son tour la parole le 14 juin 1930 au nom des « grandes familles » et des « élus arabes et kabyles », le délégué financier – au sein de la section kabyle – et agent de l'administration Abderrahmane Ourabah joue sur la même dualité entre l'Algérie ottomane et l'Algérie française :

Le 14 juin 1830, les dunes de Sidi-Ferruch, disent les chroniques de l'époque, étaient couvertes de fourrés impénétrables. Le 14 juin 1930, nous apercevons de magnifiques villas, des champs et des cultures riches de promesses, des routes qui serpentent à travers la campagne. Honneur et gloire à toi, ô France bien-aimée ! Honneur et gloire à toi, ô la plus grande et la plus jolie des nations. Tu vins avec le flambeau de ta civilisation éclairer un peuple plongé dans les ténèbres depuis des siècles. Tu vins et tu sus, par tes grands principes de bonté et de générosité, conquérir le cœur de ce peuple arabe, naguère si farouche.¹¹⁸

Ce discours opposant l'état de l'Algérie en 1830 à celui de 1930 est également délivré par les élus « indigènes » du département de Constantine à l'occasion du voyage du président de la République Gaston Doumergue en mai 1930. Ce sont ces mêmes orateurs qui fondent la

¹¹⁵ Cité dans MERCIER, Gustave, *op.cit.*, tome II, pp. 298-299.

¹¹⁶ Cité dans *ibid.*, p. 301.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 301.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 302.

FEMDC un mois plus tard le 29 juin 1930¹¹⁹ pour pallier à l'inefficacité et à la soumission de la FEMA dirigée par le docteur Benthami. Comme je le montrerai plus loin¹²⁰, leur discours est plus revendicatif que celui des représentants « indigènes » cités plus haut. Mais les mêmes conceptions coloniales sur la mission civilisatrice française y figurent. Le président de la section arabe des Délégations Financières (DF)¹²¹ et futur président de la FEMDC, Chérif Sisbane, affirme ainsi, dans un discours prononcé lors d'un banquet offert à Gaston Doumergue le 5 mai 1930 :

Il suffit de se reporter par la pensée à l'aspect aride de ce pays, il y a cent ans, d'en rapprocher le visage florissant et souriant de l'Algérie d'aujourd'hui, pour juger de l'étendue de l'effort accompli. Des rives azurées de la Méditerranée, aux dunes mouvantes du Sahara, c'est le tableau des richesses admirables que le génie français, associé à l'effort loyal des Indigènes, offre à vos regards attendris.¹²²

Enfin, cette reprise du topos colonial de la mission civilisatrice se retrouve également dans les articles publiés dans le journal *Attakaddoum* du docteur Benthami. Dans le numéro du 1^{er} janvier 1930, il vante l'« œuvre magnifique accomplie dans ce pays pour le grand bien des populations indigènes et la gloire de la France, qui a su affirmer avec tant d'éclat son génie civilisateur sur la terre d'Afrique »¹²³ et à l'occasion du voyage de G. Doumergue il rend hommage, dans l'éditorial du numéro du 10 mai, « aux bienfaits répandus ici par le génie civilisateur de la patrie des Droits de l'Homme, et à la marche incessante dans la voie du progrès, sous l'égide de la France »¹²⁴.

Sans les détailler afin d'éviter les redondances, les discours déjà cités reprennent l'ensemble des thématiques de l'idéologie coloniale du Centenaire sur les « indigènes »

¹¹⁹ FR ANOM ALG / GGA / H / 9H45 / Rapport du 24 janvier 1931 envoyé par le gouverneur général Jules Carde au ministère de l'Intérieur sur « les divers groupements d'élus indigènes qui se sont formés en Algérie », p. 5.

¹²⁰ Voir infra, pp. 75-86.

¹²¹ Les Délégations financières sont des assemblées élues qui votent le budget de l'Algérie, compétence autonome depuis la loi du 19 décembre 1900. Leurs prérogatives sont limitées dans les textes mais elles disposent d'une influence considérable sur la politique algérienne et acquièrent progressivement une fonction similaire à celle d'un Parlement à l'échelle de la colonie. Voir COLLOT, Claude, *Les Institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962)*, Paris, Editions du C.N.R.S., Alger, Office des publications universitaires, 1987, 343 p. Pour une analyse plus détaillée voir BOUVERESSE, Jacques, *Un parlement colonial ? Les délégations financières algériennes, 1898-1945*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008, 2 vol., 996 et 787 p.

¹²² BENBADIS, Mouloud, SISBANE, Chérif, BENBADIS, Mohamed-Mustapha [et al.], *Le Centenaire de l'Algérie. Ce qu'en pensent les élus des indigènes du département de Constantine*, Constantine, Imp. P. Braham, 1930, p. 6.

¹²³ « Une grande manifestation en l'honneur du Docteur Benthami promu Officier de la Légion d'Honneur. Une préface aux fêtes du Centenaire », *Attakaddoum*, n°131, 1^{er} janvier 1930, Bibliothèque nationale de France (BnF Tolbiac).

¹²⁴ « Hommage des Indigènes Algériens au Président de la République », *Attakaddoum*, n° 140, 10-15 mai 1930, BnF Tolbiac.

analysée ci-dessus. Ainsi, « l'union profonde des Français et des Indigènes » est régulièrement mise en avant¹²⁵, de même que l'« inébranlable attachement [des Indigènes] à la France, Patrie bien-aimée »¹²⁶. Les déclarations de loyalisme sont légion, présentes systématiquement dans tous les discours officiels prononcés dans le cadre des commémorations.

La réappropriation – volontaire ou imposée – du discours colonial par les « indigènes » a donc une fonction bien précise. Elle vient renforcer la légitimité du Centenaire et de ses motivations idéologiques, en donnant des preuves de la pacification des relations entre les autorités coloniales et les « indigènes ». Les déclarations des « représentants » de ces derniers sont là pour rassurer ceux qui craignaient que les fêtes du Centenaire ne soient perçues comme une provocation par les populations colonisées. Elles permettent également aux Européens de « s'assurer de l'existence et de la solidité de l'Algérie française, une sorte d' "autohypnose des dominants" »¹²⁷. Avec cette unanimité apparente, la glorification de la conquête et de la colonisation française en Algérie peut s'exprimer sans limites.

Du côté « indigène », on voit donc que la première impression qui se dégage est celle d'une unanimité des discours valorisant la colonisation française. On peut cependant supposer que la teneur *colonialiste* de ces discours tient au fait qu'ils soient présentés dans le cadre officiel des commémorations, devant des représentants du gouvernement français. Qu'ils en soient réellement convaincus ou non, les orateurs « indigènes » ne pouvaient pas proposer d'analyse différente de celle imposée par les autorités, dans le cadre rigide des commémorations du Centenaire. En fait, si l'on en croit Jan C. Jansen, l'attitude de l'élite « indigène » pendant le Centenaire s'explique par l'échec d'une stratégie d'« appropriation subversive » par laquelle « des militants algériens, surtout Jeunes Algériens, mais aussi d'autres courants de l'opposition, manipulent certains éléments de la culture politique française et les tournent contre les réalités coloniales »¹²⁸. Jan C. Jansen décrit dans cet article le processus par lequel les représentants « indigènes » en sont arrivés à adopter cette position de soumission. D'abord conçues à partir de 1925 par le gouverneur général « indigénophile »¹²⁹ Maurice Viollette, les manifestations du

¹²⁵ Voir par exemple le discours de Belhadj cité dans MERCIER, Gustave, *op.cit.*, p. 300.

¹²⁶ Discours de Djelloul ben Lakhdar devant Gaston Doumergue, cité dans *ibid.*, p. 351.

¹²⁷ JANSEN, Jan C., « Fête et ordre colonial. Centenaires et résistance anticolonialiste en Algérie pendant les années 1930 », dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 121, janvier 2014, p. 64.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 63.

¹²⁹ C'est ainsi qu'étaient désignés les Européens partisans de l'octroi de réformes en faveur des « indigènes ».

Centenaire devaient aller de pair avec l'octroi d'un certain nombre de réformes prônées par les Jeunes Algériens en faveur des « indigènes ». Dans cette optique, un certain nombre d'élus et intellectuels « indigènes » se sont empressés de soutenir le principe de la commémoration des cent ans de la conquête (« appropriation ») tout en faisant campagne pour l'obtention de réformes qui auraient bousculé le cadre du système colonial, sans toutefois remettre en question son principe (« subversive »). Cependant, avec le renvoi du gouverneur général Viollette sous la pression du « lobby colonial » et l'arrivée du conservateur Pierre Bordes à la tête de l'Algérie le 19 novembre 1927¹³⁰, la conception du Centenaire change radicalement. L'octroi de réformes en faveur des « indigènes » n'est plus envisageable et les fêtes prennent une tournure triomphaliste valorisant la conquête de 1830. Ainsi, les membres de l'élite « indigène » ayant soutenu le principe de la commémoration du Centenaire sous Maurice Viollette « se voient placés devant un dilemme fondamental. D'un côté, ils ont été parmi les premiers à approuver l'idée d'un centenaire en l'honneur de la "mission civilisatrice". De l'autre, ils doivent assister à leur propre effacement et à celui de leurs revendications »¹³¹. L'attitude de l'élite « indigène » pendant le Centenaire est donc analysée par Jan C. Jansen comme l'« échec cuisant [de] la stratégie d'appropriation subversive »¹³² dont il ne reste rien d'autre que la soumission au discours colonial.

On constate cependant que dans des cadres plus souples et moins contraignants que ceux des manifestations du Centenaire, ces mêmes personnalités tentent de mettre en avant, discrètement et dans le respect le plus strict de la domination coloniale française, les revendications classiques héritées du mouvement Jeune Algérien. Etudions maintenant ce qu'il reste de « subversif » dans l'attitude de l'élite « indigène » pendant les six mois de commémoration du Centenaire de l'Algérie.

¹³⁰ Sur les luttes politiques autour du gouvernement général de l'Algérie à la fin des années 1920 et le remplacement de Maurice Viollette par Pierre Bordes, voir CANTIER Jacques, « Les gouverneurs Viollette et Bordes et la politique algérienne de la France à la fin des années vingt », dans *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 84, n° 314, 1^{er} trimestre 1997, pp. 25-49.

¹³¹ JANSEN, Jan C., « Fête et ordre colonial... », *op.cit.*, p. 65.

¹³² *Ibid.*, p. 66.

B – Les attentes de l'élite « indigène » envers le Centenaire : la mise en avant discrète de revendications modérées

Comme le rappelle Mahfoud Kaddache, « pour les notables et les élus [...], le Centenaire devait être l'occasion de rappeler à la France ses promesses, de faire appel à sa sollicitude pour que, dans le cadre de sa mission civilisatrice, elle achevât son œuvre : émanciper les indigènes »¹³³. Ainsi, pendant les six mois du Centenaire, une partie de l'élite « indigène » francisée continue à mettre discrètement en avant un certain nombre de revendications similaires à celles élaborées par le mouvement Jeune Algérien après la Première Guerre mondiale, assumant ainsi le rôle de porte-parole des populations colonisées qu'elle entend se donner. Ces revendications sont exposées principalement dans la presse, moyen d'expression privilégié de ces intellectuels francisés et soutenues par un certain nombre d'Européens « indigénophiles ». Cependant, les craintes de l'administration coloniale face à d'éventuelles protestations contre le Centenaire donnent lieu à une répression importante de la presse « indigène » dans les mois qui précèdent l'événement, réduisant ainsi les capacités d'expression de l'élite. On peut donc constater que seuls les représentants « indigènes » tolérés par l'administration parviennent à mettre en avant leurs revendications, contrairement à d'autres tendances jugées plus radicales.

1 – Le durcissement de la politique « indigène » de la France

La nomination du préfet d'Alger Pierre Bordes au poste de gouverneur général qui succède à Maurice Viollette le 19 novembre 1927 entraîne une véritable rupture dans la politique « indigène » de la France en Algérie. Comme l'a montré Jacques Cantier, les deux hommes sont radicalement opposés en termes de politique « indigène »¹³⁴. L'une des priorités de M. Viollette, « gouverneur "politique" »¹³⁵, est d'introduire un infléchissement dans la façon dont s'exerce la souveraineté française en Algérie. Il est proche des milieux d'élus « indigènes » assimilationnistes et défend l'idée de faire accéder une partie de l'élite « indigène » aux mêmes

¹³³ KADDACHE, Mahfoud, *op.cit.*, p. 232.

¹³⁴ CANTIER, Jacques, 1997, *op.cit.*

¹³⁵ *Ibid.*, p. 40.

droits que les citoyens français. Tout au long de son mandat de gouverneur général qu'il exerce d'avril 1925 à novembre 1927, sa position « indigénophile » lui vaut l'hostilité des milieux colonialistes largement majoritaires sur la scène politique algérienne qui lui donnent le surnom de « Violette l'Arbi »¹³⁶. A l'inverse, Pierre Bordes, considéré comme un « gouverneur "administratif" »¹³⁷, rétablit une relation de confiance avec les Européens hostiles à toute avancée en faveur des « indigènes » et notamment avec les Délégations financières. Il mène ainsi une politique visant à maintenir le « *statu quo* colonial » et à « écarter la question des droits politiques des "sujets français", et en particulier le problème de l'accès à la citoyenneté d'une partie de l'élite indigène »¹³⁸.

Cette redéfinition de la politique française en Algérie s'accompagne d'une intensification de la répression des mouvements revendicatifs « indigènes ». Jacques Cantier relève que « les élus musulmans, restés fidèles à Maurice Violette et partisans d'une politique d'assimilation, inquiètent plus l'Administration que les authentiques nationalistes perçus encore comme très minoritaires »¹³⁹. Soucieux de satisfaire les Délégations financières et d'organiser le Centenaire dont rêvent les milieux colonialistes, P. Bordes va éviter tout risque de contestation. Ainsi, dans les mois qui précèdent le Centenaire, plusieurs journaux sont frappés d'interdiction administrative à l'instar de l'*Oued M'Zab*, journal des populations ibadites¹⁴⁰ algériennes qui est interdit par arrêté ministériel le 18 janvier 1929¹⁴¹ en raison de son « attitude équivoque et sourdement hostile à la cause française »¹⁴². Zahir Ihaddaden, auteur d'une thèse sur la presse « indigène » en Algérie, considère qu'au moment de la célébration du Centenaire, « le silence était imposé partout pour concentrer l'attention sur le grand événement »¹⁴³. Il existe certes des journaux rédigés en langue arabe qui ne sont pas frappés d'interdiction, mais ils sont tolérés car ils n'avancent pas de revendications politiques particulières. Le journal *Ech-Chihâb (Le Météore)*, dirigé par Abdelhamid Ben Badis – chef spirituel du mouvement salafiste

¹³⁶ Violette l'Arabe.

¹³⁷ CANTIER, Jacques, 1997, *op.cit.*, p. 40.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 43.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 43.

¹⁴⁰ L'ibadisme est une branche de l'islam distincte à la fois du sunnisme et du chiisme, issue du mouvement kharidjite et considérée comme une secte par l'islam orthodoxe. Voir ARNALDEZ, Roger, « Ibadites ou Ibâdiyya », *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], consulté le 25 mai 2015. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/ibadites-ibadiyya/>

¹⁴¹ FR ANOM ALG / GGA / H / 15H25 / « Etat des publications en langue arabe dont la circulation est interdite en Algérie au 30 mars 1938 ».

¹⁴² FR ANOM ALG / GGA / H / 15H25 / Rapport daté du 10 janvier 1929 envoyé par le service de la Direction des affaires indigènes du gouvernement général au service de la Direction des affaires algériennes du ministère de l'Intérieur à Paris.

¹⁴³ IHADDADEN, Zahir, *Histoire de la presse « indigène » en Algérie, des origines jusqu'en 1930*, thèse de troisième cycle sous la direction de Pierre Albert, Université Paris II Panthéon-Assas, 1978, p. 363.

algérien qui, depuis 1925, prêche une réforme de l'islam sur le modèle de la *Salafīyya* moyen-orientale – traite quasi-exclusivement de questions religieuses à cette date et ne mentionne pratiquement jamais les questions de politique intérieure algérienne. Il est donc toléré par l'administration, bien qu'étroitement surveillé¹⁴⁴. C'est également le cas de la presse arabe « officielle » incarnée par le journal *En-Najâh (Le Succès)* qui relaie l'opinion de l'administration coloniale parmi les populations. La répression de la presse « indigène » n'est cependant pas uniquement liée au Centenaire : comme l'a montré Zahir Ihaddaden, elle est persécutée depuis l'exil de l'émir Khaled en 1923, après avoir été tolérée avant-guerre et même encouragée à ses débuts à la fin du XIX^e siècle¹⁴⁵. Les craintes qu'a suscitées le mouvement Jeune Algérien dirigé par l'émir Khaled ont eu pour conséquence un raidissement de la politique française vis-à-vis de la presse « indigène ».

Quoi qu'il en soit, les moyens d'expression de l'élite « indigène » francisée sont limités en 1930 et l'administration est attentive à ce qui est publié. Seuls deux journaux « indigènes », particulièrement intégrés au système colonial, parviennent à présenter des revendications politiques au moment du Centenaire de l'Algérie : *Attakaddoum* et *La Voix des Humbles*.

2 – Les revendications de la presse « indigène »

Le bimensuel *Attakaddoum (Le Progrès)* dirigé par le docteur Benthami, bien que décrit comme un « journal monotone »¹⁴⁶ par Zahir Ihaddaden publie quelques articles en 1930 qui revendiquent l'obtention de réformes en faveur des « indigènes » algériens. Il dispose d'une audience assez importante – comparativement au reste de la presse « indigène » – puisque Z. Ihaddaden estime qu'il est tiré à environ 2 500 exemplaires en 1923 et le considère comme « le journal des indigènes [...], lu par l'élite intellectuelle »¹⁴⁷. Les revendications qui sont présentées dans *Attakaddoum* en 1930 sont certes modérées mais fidèles à celles prônées par l'émir Khaled dans les années 1920.

La demande d'une représentation des populations « indigènes » au Parlement français à Paris en constitue le cœur. Il s'agit, pour le docteur Benthami, de « la question capitale pour le

¹⁴⁴ Voir FR ANOM ALG / GGA / H / 15H21 : dossiers de surveillance de presse. Pochette « Ech-Chihab ».

¹⁴⁵ Voir IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, pp. 124-125.

¹⁴⁶ IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, p. 450.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 453.

relèvement de nos coreligionnaires »¹⁴⁸. Ce dernier se fait le relais et le défenseur de la proposition de loi déposée devant la Chambre par le député Edouard Soulier en 1930. Cette proposition, intégralement reproduite dans le numéro du 1^{er} avril 1930 d'*Attakaddoum*, vise à créer un corps électoral spécial composé par l'élite politique, économique et intellectuelle des « indigènes » algériens, qui élirait cinq députés et deux sénateurs. Rejetée par la Chambre, cette loi n'avait pourtant rien de radical. Elle délimitait strictement les catégories d' « indigènes » qui pouvaient prétendre à l'élection des parlementaires « indigènes » : il s'agissait des différents élus « indigènes » (à l'échelle des communes mixtes, des communes de plein exercice et des Délégations Financières), des membres des chambres de commerce et d'agriculture, des décorés de la Légion d'honneur ou de la croix de guerre, des médaillés militaires, des fonctionnaires et anciens fonctionnaires, des hommes titulaires d'un certificat d'études et des hommes payant plus de cinq cents francs d'impôt¹⁴⁹. Le docteur Benthami n'hésite pas à souligner l'intransigeance des parlementaires français face à une quelconque forme de représentation des « indigènes » dans les assemblées parisiennes. Dans le numéro du 1^{er} mai 1930, il relate le dépôt par le député Henri Guernut, secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), d'une nouvelle proposition de loi visant à satisfaire cette revendication, suite au rejet de la proposition Soulier. Il déclare, à propos de cette proposition : « il est même probable que le Président du Conseil en demandera l'ajournement »¹⁵⁰, dénonçant ainsi l'opposition systématique des parlementaires français au principe de la représentation politique des « indigènes » au niveau de la métropole¹⁵¹.

Outre le principe de représentation parlementaire, *Attakaddoum* expose à plusieurs reprises un programme de revendications en plusieurs points, proche de celui défendu naguère par l'émir Khaled¹⁵². Ainsi, dans le numéro du 10 mai 1930, B. Benthami rend compte d'une réunion tenue le 2 mai sur son initiative, censée réunir des élus « indigènes » des trois départements afin de mettre au point un programme commun de revendications¹⁵³. Ce programme en dix points est le suivant :

¹⁴⁸ « La représentation des Indigènes Algériens au Parlement », *Attakaddoum*, n° 139, 1^{er} mai 1930, BnF Tolbiac.

¹⁴⁹ Proposition de loi déposée par Edouard Soulier, député de Paris, reproduite dans « La Représentation des Indigènes Musulmans Algériens au Parlement », *Attakaddoum*, n° 137, 1^{er} avril 1930, BnF Tolbiac.

¹⁵⁰ « La représentation des Indigènes Algériens au Parlement », *Attakaddoum*, n° 139, 1^{er} mai 1930, BnF Tolbiac.

¹⁵¹ Cette revendication ne sera jamais satisfaite.

¹⁵² Pour le détail de ce programme, voir KADDACHE, Mahfoud, *op.cit.*, pp. 92-93.

¹⁵³ Il semblerait que les élus des autres départements n'aient pas répondu à l'appel, en tout cas ceux du département d'Oran comme l'indique un télégramme reçu par Benthami et reproduit dans « Le voyage du Président de la République et les revendications des Indigènes Algériens », *Attakaddoum*, n° 140, 10 mai 1930, BnF Tolbiac.

La représentation intégrale des Indigènes au Parlement ; L'augmentation de la représentation indigène dans les assemblées élues de la Colonie dans la proportion des deux cinquièmes – avec la participation des élus musulmans à l'élection du président des Délégations financières ; L'extension de l'enseignement en français et en arabe et fusion des deux enseignements primaires européen et indigène ; L'égalité du service militaire avec suppression de la prime ; L'accession à tous les emplois civils et militaires avec égalité des traitements et indemnités allouées aux fonctionnaires de la Colonie ; Pleine et entière liberté de voyager en France et à l'étranger, aux mêmes conditions que les citoyens français ; L'application à la population algérienne sans distinction d'origine, des lois sociales et d'assistance ; La réforme de la législation forestière ; La suppression des Cours criminelles, de l'internement administratif et du Code de l'Indigénat encore appliqué par les juges de paix ; La protection de la propriété indigène.¹⁵⁴

Conformément au neuvième point de ce programme, le docteur Benthami s'était d'ailleurs réjoui de la décision prise par décret le 1^{er} mai 1930 de supprimer les tribunaux répressifs, cours spéciales qui « jugeaient tous les délits commis par [les] sujets musulmans, leur infligeaient les peines correctionnelles, sans que les justiciables de ces tribunaux jouissent de la liberté de la défense » selon les termes du juriste Emile Larcher en 1902¹⁵⁵. Belkacem Benthami écrit dans le numéro du 1^{er} mai 1930, apprenant tout juste la nouvelle :

Nous attendions cette décision depuis longtemps, car nous savions que ces tribunaux d'exception devaient disparaître à l'occasion du Centenaire. Le Président de la République nous apporte ainsi un nouveau témoignage de sa haute équité et de la bienveillante sollicitude de la France à l'égard de la population musulmane de l'Algérie. [...] Tout en remerciant le Gouvernement de son geste, nous espérons qu'il n'en restera pas là et que d'autres mesures de justice et d'équité viendront compléter celle que nous enregistrons avec plaisir aujourd'hui.¹⁵⁶

De leur côté, les instituteurs « indigènes » francisés, véritables partisans d'une naturalisation des élites autochtones au détriment du statut personnel musulman, se font discrets tout au long des commémorations du Centenaire. *La Voix des Humbles*, organe de presse de leur *Association des Instituteurs d'origine indigène d'Algérie* dirigée par l'instituteur naturalisé Rabah Zenati dispose d'une faible audience selon Zahir Ihaddaden, qui ne dépasse pas « le cadre de sa corporation et de certains intellectuels francisés »¹⁵⁷. Très peu d'articles concernent le Centenaire de l'Algérie pendant la période des commémorations. On trouve tout de même

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ Cité dans BOVERESSE, Jacques, *op.cit.*, tome I, p. 768. La suppression des tribunaux répressifs est la seule mesure prise par les autorités coloniales au moment du Centenaire pour améliorer la situation des populations « indigènes ». Elle est du reste plus symbolique qu'autre chose.

¹⁵⁶ « La suppression des tribunaux répressifs », *Attakaddoum*, n° 139, 1^{er} mai 1930, BnF Tolbiac.

¹⁵⁷ Voir IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, p. 506.

dans le numéro du 15 mai 1930 un article intitulé « La politique française en Algérie dans ses rapports avec l'évolution des indigènes » qui défend l'obtention de « toutes les réformes susceptibles de faciliter et de hâter l'évolution des populations musulmanes »¹⁵⁸. Cependant, les réformes demandées par *La Voix des Humbles* restent très modérées, plus encore que celles prônées par le docteur Benthami. Les instituteurs demandent principalement la suppression de « ces lois d'exception qui font des esclaves et non des citoyens dignes, éclairés, conscients et utiles à la collectivité »¹⁵⁹.

3 – Le soutien des « indigénophiles »

Aux côtés de cette presse « indigène », les milieux « indigénophiles » tentent de sensibiliser les populations à la question des réformes « indigènes ». C'est le cas de Victor Spielmann par exemple qui, dans son journal *La Tribune indigène algérienne*, publie de nombreux articles prônant le vote des réformes demandées par l'élite « indigène ». Proche des milieux « indigènes » assimilationnistes depuis déjà longtemps en 1930 – dès 1910 il collaborait au journal *L'Islam* de Sadek Denden –, il suit l'évolution du mouvement Jeune Algérien qu'il soutient et auprès duquel il se bat pour l'amélioration de la situation des populations colonisées¹⁶⁰. Il crée en 1927 le journal *La Tribune indigène algérienne* qui porte comme sous-titre « Organe de défense et des revendications des indigènes algériens ». Par ce biais, il continue à soutenir dès qu'il le peut les revendications de l'élite « indigène » notamment pendant la période du Centenaire. Ainsi, dans le numéro d'avril 1930, il affirme : « s'il est honnête de proclamer que la France a beaucoup fait pour [les « indigènes »], il n'est pas répréhensible de lui crier qu'il reste beaucoup à faire »¹⁶¹ avant d'avancer une liste de revendications similaires à celles prônées par les Jeunes-Algériens depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Dans le numéro de mars 1930, il relayait un appel signé de la main de l'émir Khaled en exil intitulé « Pour le Centenaire » qui demande une meilleure répartition du budget

¹⁵⁸ « La politique française en Algérie dans ses rapports avec l'évolution des indigènes », *La Voix des Humbles*, n° 87, 15 mai 1930, BnF Tolbiac.

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ Pour une biographie de Victor Spielmann voir l'article intitulé « Victor Spielmann (1866-1938), un Européen d'Algérie révolté contre l'injustice coloniale » publié sur les sites Etudes coloniales par Gilbert Meynier à l'URL suivante : <http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2008/05/26/9129542.html>

¹⁶¹ « Opinions libres. Le Centenaire de l'Algérie française. Questions indigènes exposées par un indigène. La médaille et son revers », *La Tribune indigène algérienne*, numéro 13, avril 1930, BnF Tolbiac.

monstrueux du Centenaire – près de cent millions de francs. Il en appelle à la création d'écoles et au développement de la formation professionnelle et scolaire pour les « indigènes », à la mise en place d'un système de crédit agricole et industriel accessible aux paysans « indigènes », à l'application de la législation ouvrière aux travailleurs « indigènes » et il présente les revendications classiques des Jeunes Algériens (la représentation parlementaire, la suppression des juridictions spéciales, etc.)¹⁶².

Afin de donner plus de poids à sa campagne en faveur des réformes « indigènes », Victor Spielmann publie en 1930 *En Algérie. Le Centenaire au point de vue indigène*¹⁶³, pamphlet qui dénonce la politique menée par la France en Algérie et la situation critique des populations « indigènes ». Il marche dans le sillage de Jean Mélià, autre grand nom des Européens « indigénophiles » et animateur de la « Ligue française en faveur des indigènes musulmans d'Algérie » qui avait publié en 1929 un ouvrage soutenant la démarche des Jeunes Algériens et l'octroi de réformes : *Le Centenaire de la conquête de l'Algérie et les réformes indigènes*¹⁶⁴.

Privilégiant l'oral à l'écrit, le député « indigénophile » Henri Guernut organise plusieurs réunions publiques sous l'égide de la LDH, afin de discuter de la question des réformes : au moins une première à Alger le 26 avril 1930, qui n'a rassemblé que quatre personnes selon le Directeur de la sécurité générale de l'Algérie qui y voit là le signe de « l'indifférence de la masse à l'égard de la représentation parlementaire et de la suppression de la mise en surveillance spéciale »¹⁶⁵ ; une deuxième à Fort-National en Kabylie le 10 mai 1930¹⁶⁶.

Les partisans européens de l'octroi de réformes en faveur des « indigènes » essayent donc de peser au moment de la célébration du Centenaire. Maurice Viollette, rentré en métropole où il exerce son mandat de sénateur, tente de son côté d'influencer le gouvernement français pour qu'il accepte de faire voter certaines réformes demandées depuis plusieurs années par les leaders Jeunes Algériens. Il obtient la création, en septembre 1928, d'une commission interministérielle chargée de l'étude de la question des droits politiques des indigènes et dépose

¹⁶² « Pour le Centenaire », *La Tribune indigène algérienne*, numéro 12, mars 1930, BnF Tolbiac.

¹⁶³ SPIELMANN, Victor, *En Algérie. Le Centenaire au point de vue indigène*, Paris, Imprimerie spéciale de la Brochure mensuelle, Alger, éditions du Trait-d'Union, 1930, 31 p.

¹⁶⁴ MELIA, Jean, *Le Centenaire de la conquête de l'Algérie et les réformes indigènes*, Paris, Ligue française en faveur des indigènes musulmans d'Algérie, 1929, 64 p.

¹⁶⁵ FR ANOM ALG / GGA / H / 9H18 / Note du Directeur de la sécurité générale de l'Algérie au Secrétaire général du gouvernement reçue le 2 mai 1930.

¹⁶⁶ FR ANOM ALG / ALGER / I / 2I32 / Rapport de l'administrateur principal de la Commune mixte de Fort-National au sous-préfet de Tizi-Ouzou daté du 15 mai 1930.

en décembre de la même année un projet de loi visant à faire accéder une partie de l'élite « indigène » à la citoyenneté française.

Les « indigénophiles » comblent donc timidement l'absence de véritable mouvement revendicatif « indigène » au moment de la célébration du Centenaire en 1930 et tentent de faire entendre une autre voix et une autre conception de l'événement, fidèle à celle de Maurice Viollette. La création des Fédérations départementales d'élus musulmans au cours de l'année 1930 n'est-elle d'ailleurs pas une réponse à cette absence ?

4 – La fondation des Fédérations départementales d'élus musulmans

La Fédération des élus musulmans d'Algérie (FEMA) dirigée depuis 1927 par le docteur Benthami implose l'année du Centenaire et perd le monopole de la structuration des élus « indigènes ». La Fédération des élus musulmans du département d'Oran (FEMDO) est créée le 11 mai, celle du département de Constantine (FEMDC) le 29 juin et celle du département d'Alger (FEMDA) en juillet 1930, ses statuts n'étant déposés que le 31 octobre 1930¹⁶⁷. On peut y voir une forme de renaissance du mouvement revendicatif « indigène » qui, depuis l'exil de l'émir Khaled en 1923, n'existait pratiquement plus. Le docteur Benthami à la tête de la FEMA continuait certes à présenter aux autorités coloniales la plateforme de revendications classique des Jeunes Algériens mais, devenu un « allié »¹⁶⁸ du gouverneur général Bordes, il se gardait bien de toute critique envers la politique française de gestion des populations « indigènes ». Selon Julien Fromage, l'inactivité et la compromission de la FEMA ainsi que « l'exclusion des élus algériens des comités préparant les célébrations du Centenaire de la prise d'Alger et le rejet des projets successifs de représentation des Algériens au Parlement français [incitèrent] à la reformulation et à la reprise du mouvement de fédération »¹⁶⁹. La création des Fédérations départementales semble donc bien être une réponse à l'absence de structure politique « indigène » efficace et satisfaisante, « les élus d'Alger qui dominent la FEMA étant

¹⁶⁷ Voir FR ANOM ALG / GGA / H / 9H45 / Rapport du 24 janvier 1931 envoyé par le gouverneur général Jules Carde au ministère de l'Intérieur sur « les divers groupements d'élus indigènes qui se sont formés en Algérie ». Voir aussi FROMAGE, Julien, *Innovation politique...*, *op.cit.*, pp. 270-278 sur la création des Fédérations départementales.

¹⁶⁸ KADDACHE, Mahfoud, *op.cit.*, p. 198.

¹⁶⁹ FROMAGE, Julien, *Innovation politique...*, *op.cit.*, p. 277.

jugés trop modérés et trop proches du pouvoir colonial »¹⁷⁰. Les militants « indigénophiles » comme Jean Méliá ou Victor Spielmann ont d'ailleurs largement encouragé le regroupement des élus « indigènes » au sein de fédérations départementales. Ainsi, le numéro de mai 1930 de *La Tribune indigène algérienne* fait figurer en première page une citation tirée du *Trait d'Union* de 1926 – le premier journal créé par V. Spielmann : « "Qu'attendent les Elus Indigènes pour se grouper, comme leur donnent exemple la Fédération des Maires d'Algérie, si "bienveillante" pour eux ? " Question toujours de brûlante actualité, les Elus Oranais l'ont compris »¹⁷¹, saluant ainsi la création de la FEMDO, première des trois fédérations départementales, le 11 mai 1930.

Dès leurs créations, les Fédérations départementales ont été perçues par le docteur Benthami comme des organisations concurrentes qu'il a accusées de diviser et affaiblir le mouvement des élus « indigènes ». Ainsi, dans le numéro de novembre 1930, il écrit dans son journal *Attakaddoum* un article qui critique les Fédérations :

Certains élus indigènes avaient tenté de provoquer la division parmi les représentants des musulmans. Ils en avaient été pour leurs frais. Ils essaient encore aujourd'hui de créer des fédérations départementales dans le but de disperser les efforts de nos coreligionnaires. [...]. Nous mettons en garde nos coreligionnaires contre ces procédés qui ne peuvent être que préjudiciables à leurs intérêts. Nous leur demandons aussi d'éviter la confusion que cherchent à provoquer ces pêcheurs en eau trouble. Il faut bien savoir que la Fédération des Elus Musulmans d'Algérie n'a pas cessé d'agir.¹⁷²

Même son de cloche de l'autre côté : dans son journal, Victor Spielmann qui soutient les Fédérations locales ne cesse de publier des articles assassins contre le docteur Benthami, en dénonçant sa proximité avec l'administration¹⁷³. Les tensions sont donc vives entre la FEMA et les Fédérations départementales. Il est intéressant de voir que, pourtant, les membres dirigeants des Fédérations créées en 1930 appartiennent tous à la génération Jeune Algérienne post-Première Guerre mondiale et qu'ils ont souvent été proches de Benthami dans le passé, plus que de l'émir Khaled. C'est par exemple le cas de Mahieddine Zerouk, président de la FEMDA qui s'était présenté en 1913 sur les listes Jeunes Algériennes du docteur Benthami ; de Hamoudou Chekiken ou d'Abdenour Tamzali, vice-présidents de la même fédération, anciens proches de Benthami ou encore de Mahmoud Benyacoub, vice-président de la Fédération de Constantine. Autrefois alliés, ces élus se retrouvent concurrents en 1930 et se

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 277.

¹⁷¹ « Une », *La Tribune indigène algérienne*, n° 14, mai 1930, BnF Tolbiac.

¹⁷² « Attention ! Pas de confusion ! », *Attakaddoum*, n° 146, 1^{er} au 7 novembre 1930, BnF Tolbiac.

¹⁷³ Voir notamment *La Tribune indigène algérienne*, n° 11 de février 1930 (article « L'Apothéose "officielle" du Docteur Benthami ») et le n° 14 de mai 1930 (article « Flagorneries centenaires »), BnF Tolbiac.

livrent à des campagnes de dénigrement parfois violentes. L'opinion du gouverneur général Jules Carde à ce propos, en janvier 1931, semble exagérée : il refuse d'accorder tout caractère idéologique à ces luttes, réduites à des « antagonismes personnels qui transportent dans le domaine électoral l'esprit [...] de compétition »¹⁷⁴ des élus. Cependant, comme le souligne Julien Fromage, les Jeunes Algériens se distinguent par « la malléabilité de leurs positions, évoluant au gré des débats sur la définition de l'identité algérienne et des opportunités stratégiques de réforme du système colonial »¹⁷⁵. La reconfiguration des alliances au sein du champ politique « indigène » en 1930 peut donc se comprendre ainsi.

S'il n'y a pas de rupture idéologique majeure entre le docteur Benthami et les Fédérations départementales, la création de ces dernières est une forme de réaction d'une partie de l'élite « indigène » déçue par le ralliement de Benthami à l'administration Bordes¹⁷⁶. Les élus fédérés semblent d'ailleurs mal à l'aise avec le rôle qu'ont joué les représentants « indigènes » – eux compris – dans les commémorations du Centenaire. En 1930, peu après la fin des fêtes, plusieurs membres de la direction de la FEMDC publient une petite brochure dans laquelle ils réunissent tous les discours prononcés par les élus « indigènes » du Constantinois lors des manifestations officielles du Centenaire. Dans l'introduction de cette brochure, ils essaient de justifier le rôle qu'ils ont joué dans les commémorations :

Sur le sens et la portée de ces allocutions, que peut-on dire, sinon qu'elles ont été l'expression volontairement discrète et modérée des "Aspirations Indigènes". Parce que l'œuvre admirable de la France était en cause [...], par égard pour les hôtes éminents qu'ils recevaient et, surtout, par déférence pour M. le Président de la République, venant représenter la France, les élus Indigènes ont eu le bon goût d'éviter le ton âpre des revendications. D'aucuns ont pu critiquer cette détermination et considérer que les circonstances étaient plus que jamais favorables pour présenter et soutenir un véritable "Cahier de Revendications". D'autres ont même prêté à ces élus des sentiments d'un opportunisme condamnable, les traitant de flagorneurs empressés à exagérer les louanges, à dissimuler la véritable situation de leurs mandants, sous l'éclat d'une phraséologie sonore et vide et à débiter des compliments de pure convenance. Critiques injustes : car il ne faut pas oublier que, pour ces Elus, c'était, à la vérité, une question de correction, de tact et de mesure. L'essentiel, c'est que ceux à qui s'adressaient ces discours ne se sont nullement mépris sur l'attitude de leurs auteurs. Sous l'émotion à peine contenue et les allusions très claires aux points les plus sensibles de nos préoccupations, ces auditeurs délicats, exercés à saisir les nuances, ont parfaitement compris et beaucoup d'entre eux ont eu l'extrême bienveillance de rendre hommage à l'effort de modération et de discrétion tenté devant

¹⁷⁴ Voir FR ANOM ALG / GGA / H / 9H45 / Rapport du 24 janvier 1931 envoyé par le gouverneur général Jules Carde au ministère de l'Intérieur sur « les divers groupements d'élus indigènes qui se sont formés en Algérie », p. 2.

¹⁷⁵ FROMAGE, Julien, « L'expérience... », *op.cit.*, p. 240.

¹⁷⁶ Après avoir vigoureusement soutenu Maurice Viollette pendant son mandat de gouverneur général et protesté contre sa démission forcée en 1927, le docteur Benthami a fait le choix de rallier le camp du nouveau gouverneur général Pierre Bordes et d'en devenir l'interlocuteur privilégié. Voir CANTIER, Jacques, 1997, *op.cit.*

eux. Ceux, donc, qui ont accompli cet effort, ont quelque droit de penser qu'ils ont honorablement rempli leur tâche. [...]¹⁷⁷

Les élus de la FEMDC sont donc conscients d'avoir pu surprendre par leur attitude pendant les fêtes. La réappropriation du discours colonial, les flatteries envers la France et ses représentants, l'absence de formulation de revendications concrètes : tout est non seulement évoqué, mais justifié. Si l'on en croit ce texte, l'absence de discours revendicatif est stratégique : plutôt que de froisser les représentants du gouvernement français par la revendication frontale de réformes, les élus ont préféré adopter une attitude conforme à ce que l'on attendait d'eux. Quoi qu'il en soit, on voit que les élus de la FEMDC ressentent un certain malaise par rapport à ces déclarations de loyalisme à outrance. Ils se sentent obligés de publier une brochure pour s'en justifier et se démarquent du docteur Benthami qui ne cesse de louer les mérites de Pierre Bordes dans *Attakaddoum*, jusqu'à la démission de ce dernier en octobre 1930¹⁷⁸. Ils ne regrettent en rien le rôle qu'ils ont joué au sein des commémorations et considèrent avoir rempli leur fonction de porte-parole de la population « indigène » en transmettant subtilement leurs doléances aux autorités françaises. Ce discours va cependant de pair avec un espoir fort chez les élus, celui de voir la France accorder enfin à l'élite « indigène » les réformes qu'elle demande :

Les déclarations solennelles et combien émouvantes du plus haut Représentant de la République, nous sont allées droit au cœur. Nous les avons enregistrées avec confiance, car nous y avons vu le gage d'une solution, digne de la France, à ce qu'on appelle la "Question Indigène", cette question indigène qui, après le Centenaire, demeure posée dans toute son ampleur. Pendant combien de temps va-t-elle le demeurer encore ?¹⁷⁹

Au vu de ce texte, on peut donc faire l'hypothèse suivante : si les élus du Constantinois ont accepté de se mettre en scène comme le voulaient les Européens, c'est parce qu'ils pensaient obtenir en contrepartie l'octroi des réformes demandées. Or, dans les mois qui suivent le Centenaire, aucune réforme améliorant la situation des populations « indigènes » algériennes n'est votée. Quelle a donc été la réaction de ces élites déçues, une fois de plus, par l'absence de réformes ?

¹⁷⁷ BENBADIS, Mouloud, SISBANE, Chérif, BENBADIS, Mohamed-Mustapha [et al.], *op.cit.*, p. 2.

¹⁷⁸ Voir *infra*, pp. 112-120.

¹⁷⁹ BENBADIS, Mouloud, SISBANE, Chérif, BENBADIS, Mohamed-Mustapha [et al.], *op.cit.*, p. 3.

Chapitre 2 – L’amorce d’une critique radicale de la situation coloniale par une partie de l’élite « indigène »

Dans les mois qui suivent la fin des commémorations du Centenaire de l’Algérie, la déception des membres de l’élite « indigène » face à l’absence de toute réforme est évidente. Les attentes étaient élevées de la part des élus qui voyaient le Centenaire comme le moment tant attendu d’obtenir satisfaction. Certains d’entre eux, à l’instar des élus du département de Constantine, semblent avoir accepté de jouer le jeu de l’administration car ils pensaient obtenir, en contrepartie, le vote de certaines réformes. Pourtant, rien n’est fait pour améliorer la situation des populations « indigènes », si ce n’est la suppression symbolique des Tribunaux répressifs décrétée le 1^{er} mai 1930. Comme l’a écrit Jacques Berque en 1962, « une fois les lampions éteints, les maîtres du pays délibèrent à nouveau »¹⁸⁰ : les commémorations de la conquête sont terminées, les milieux colonialistes ont obtenu ce qu’ils désiraient – un Centenaire triomphaliste et la valorisation en grande pompe de « l’œuvre coloniale » française – et tournent la page du Centenaire. La participation des représentants « indigènes » à la légitimation du discours colonial ne paraît pas mériter de récompense à leurs yeux.

Face à cette intransigeance des autorités françaises, certains élus et intellectuels « indigènes », notamment ceux regroupés au sein de la Fédération du département de Constantine, réagissent. Tout en continuant à clamer leur loyalisme envers la France et sans jamais remettre en question le cadre de la souveraineté française sur l’Algérie, ils adoptent une attitude plus offensive. Leurs discours ne sont plus tout à fait ceux du Centenaire et on voit réapparaître sur la scène politique algérienne l’héritage khalédien du début des années 1920. Le signe le plus flagrant en est la refondation, le 14 mars 1931, du journal *L’Ikdam* (*La*

¹⁸⁰ BERQUE, Jacques, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Editions du Seuil, 1962, p. 235.

Vaillance)¹⁸¹. Fondé le 7 mars 1919 par les leaders Jeunes Algériens Sadek Denden et Hamoud Hadjammam, le journal a rapidement été contrôlé par l'émir Khaled qui en était devenu le directeur le 2 septembre 1921. A partir de cette date, « l'histoire du journal *L'Ikdam* se confond [...] avec celle de l'Emir Khaled »¹⁸² qui en fait sa tribune officielle. Lorsque Sadek Denden et Mohamed Salah Bendjelloul refondent *L'Ikdam* en 1931, l'héritage khalédien est donc clairement revendiqué. La ligne éditoriale reste profondément assimilationniste mais la tonalité des articles est plus revendicative que celle de l'*Attakaddoum* du docteur Benthami. L'une des thématiques que l'on retrouve le plus dans les articles de 1931 est celle de la déception des élites face à l'absence de réformes après le Centenaire. En parallèle, contrairement aux articles d'*Attakaddoum* qui ne cessent de vanter les mérites de l'administration coloniale comme je l'exposerai dans le chapitre suivant¹⁸³, une véritable critique de la situation coloniale se fait entendre. Elle repose sur une dénonciation des injustices et des discriminations de tout ordre vécues par les « indigènes » dans le cadre colonial. Au même moment, des intellectuels réagissent à l'instar de Ferhat Abbas qui publie en 1931 un ouvrage critique envers la politique coloniale de la France en Algérie. *Le Jeune Algérien* dénonce en effet la misère des « indigènes » et l'humiliation ressentie par les populations colonisées confrontées aux commémorations du Centenaire de la défaite de leurs ancêtres. Enfin, de plus en plus de lettrés protestent contre la dépersonnalisation des populations « indigènes » devenue évidente avec le Centenaire. Face aux partisans d'une naturalisation et d'une francisation des « élites » comme le docteur Benthami ou les instituteurs de *La Voix des Humbles*, certains mettent en avant et revendiquent le caractère arabo-musulman de l'Algérie. La création de l'Association des oulémas¹⁸⁴ musulmans algériens (AOMA) le 5 mai 1931 en est la manifestation la plus claire.

¹⁸¹ Comme pour *Attakaddoum*, la transcription la plus proche devrait être *Al-Iqdâm* mais le titre du journal, francophone, était *L'Ikdam*.

¹⁸² IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, pp. 424-425.

¹⁸³ Voir infra, pp. 112-120.

¹⁸⁴ J'utilise la forme francisée des mots dérivés de l'arabe mais entrés dans les dictionnaires de langue française.

A – L’absence de réformes à l’issue du Centenaire de l’Algérie : facteur de radicalisation des élites ?

Persuadés d’obtenir, en contrepartie de leur attitude pendant le Centenaire, le vote de réformes améliorant la situation des « indigènes », un certain nombre d’élus n’hésitent pas à manifester leur déception face à l’immobilisme du gouvernement français. Pour pallier à l’absence de presse « indigène » réellement revendicative, les élus se revendiquant du khalédisme relancent *L’Ikdam* le 14 mars 1931 qui devient la tribune privilégiée dans laquelle s’expriment les Fédérations départementales d’élus « indigènes ». Le discours qu’on y trouve est certes moins soumis que celui martelé au cours des commémorations du Centenaire. Peut-on pour autant parler de rupture parmi l’élite « indigène » francisée ? L’attitude, la démarche et la stratégie des élus fédérés sont-elles différentes de celles qu’ils avaient adoptées jusqu’ici ? L’absence de réformes suite au Centenaire a-t-elle vraiment radicalisé l’élite « indigène » francisée dès 1931 ?

En réalité, on constate que le fond du discours des élus reste le même : leur loyalisme envers la France est sans cesse affiché, leur confiance en l’avenir, en l’obtention des réformes également. Malgré la déception, ils semblent continuer à croire en la France républicaine. En fait, comme l’a relevé Omar Carlier en 1995 à propos de la radicalisation des populations indigènes dans les années 1930, « l’explosion urbaine [...] est postérieure à 1930 »¹⁸⁵. C’est ce que montre également Julien Fromage dans sa thèse soutenue en 2012 – sous la direction du même Omar Carlier – sur la FEMDC¹⁸⁶ : la véritable rupture se situe entre 1932 et 1933, lorsque le docteur Bendjelloul prend le contrôle de la Fédération et adopte une ligne politique plus radicale. En attendant, la déception des élites « indigènes » face à l’absence de réformes est réelle, mais elle ne constitue qu’une étape supplémentaire, et non une rupture, dans le processus de radicalisation des élites. Il y a bien émergence – ou réémergence – d’un discours contestataire et revendicatif, mais il reste profondément modéré et soumis à la domination coloniale française. Le Centenaire de l’Algérie a donc eu un impact, certes, mais limité sur cette catégorie spécifique de la population que sont les élus « indigènes ».

¹⁸⁵ CARLIER, Omar, *Entre nation et jihad : histoire sociale des radicalismes algériens*, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1995, p. 41.

¹⁸⁶ FROMAGE, Julien, *Innovation politique...*, *op.cit.*

1 – La réémergence d'un discours revendicatif : réactivation de l'héritage khalédien

Le 14 mars 1931, la presse « indigène » s'enrichit d'un nouveau titre : *L'Ikdam*, journal historique, symbole du combat mené jusqu'en 1923 par l'émir Khaled pour obtenir l'égalité des citoyens français et des sujets musulmans. Son sous-titre : « Hebdomadaire de défense des intérêts Musulmans Nord-Africains ».

« *L'Ikdam* renaît de ses cendres »¹⁸⁷, affirme le premier numéro : la filiation entre le journal de 1931 et celui de l'émir Khaled est donc clairement revendiquée. Mais derrière cette revendication, qui anime réellement le nouvel *Ikdam* ? Sur la première page apparaissent les noms des deux directeurs : « Sadek Denden et Dr S. Bendjelloul »¹⁸⁸. Le premier, figure historique du mouvement Jeune Algérien, est déjà connu pour son activité de journaliste « indigène » : fondateur du journal *L'Islam* en 1909¹⁸⁹, il décide de le fusionner avec *Le Rachidi*, autre journal Jeune Algérien en 1919, pour donner naissance à *L'Ikdam*¹⁹⁰. Agé de 60 ans en 1931¹⁹¹, il est déjà un vétéran de la politique « indigène ». S. Denden est représentatif à lui seul des retournements d'opinions caractéristiques des Jeunes Algériens : en tant que directeur de *L'Islam*, il a largement contribué à faire connaître l'émir Khaled pendant la Première Guerre mondiale « en raison de l'attitude équivoque du Dr Bent[h]ami, lui-même naturalisé et favorable à l'abandon du statut personnel par les "indigènes" musulmans »¹⁹². Pourtant, on le retrouve sur la liste menée par le docteur Benthami et concurrente de celle de l'émir Khaled aux élections municipales d'Alger en 1919¹⁹³. A. Koulakssis et G. Meynier parlent même d'une « rupture sanglante entre Khaled et Denden »¹⁹⁴ à la suite de ces élections. Cette histoire houleuse entre les deux hommes n'empêche pas Sadek Denden de relancer *L'Ikdam* en 1931, revendiquant ainsi l'héritage de l'émir Khaled. Quant au docteur Bendjelloul, futur dirigeant de la FEMDC, il n'est à l'époque que conseiller municipal de la petite ville d'Herbillon (aujourd'hui Chetaïbi) près de Bône – il est élu conseiller général de Constantine en octobre

¹⁸⁷ « Aux lecteurs de *L'Ikdam* », *L'Ikdam*, n° 1, 14 mars 1931, BnF Tolbiac.

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, p. 299.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 391.

¹⁹¹ Selon une indication de David Prochaska, il était âgé de 38 ans en 1909. Voir PROCHASKA, David, « Making Algeria French and Unmaking French Algeria », dans WONG, Yoke-Sum et Sayer, Derek (éd.), *Twenty Years of the Journal of Historical Sociology. Vol. 2 : Challenging the Field*, Malden (Etats-Unis), Blackwell publications, 2008, p. 309.

¹⁹² IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, p. 313.

¹⁹³ KOULAKSSIS, Ahmed et MEYNIER, Gilbert, *op.cit.*, pp. 114-115.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 273.

1931¹⁹⁵. Il est néanmoins assesseur de la FEMDC et figure à ce titre dans la direction de la Fédération¹⁹⁶. Outre ses deux directeurs, de nombreuses personnes collaborent au nouvel *Ikdam*. Le journal semble être une tribune ouverte à l'ensemble de l'élite « indigène » et de nombreux témoignages d'anonymes sont publiés. *L'Ikdam* ouvre ses pages à des « indigénophiles » comme Jean Méliá, à des Européens comme Emile Dermenghem ou encore à des oulémas réformistes comme Lamine Lamoudi ; il reproduit des articles du journal des instituteurs « indigènes », *La Voix des Humbles*, des discours de parlementaires, des interviews données à d'autres journaux, etc. Mais au-delà de cette diversité, quelques noms de collaborateurs réguliers reviennent : Sadek Denden d'abord, beaucoup plus actif que le docteur Bendjelloul, Hamoudou Chekiken, ou encore le docteur Abdennour Tamzali. Tous trois font partie de l'ancienne génération des Jeunes Algériens, celle qui émerge autour de la Première Guerre mondiale, plus proche du docteur Benthami et d'une ligne politique prônant la naturalisation des « indigènes » que de l'émir Khaled¹⁹⁷. Il y a donc un certain paradoxe à voir ces barons de la politique « indigène » se réapproprier l'héritage de leur ancien rival, l'émir Khaled. Outre cette marque Jeune Algérienne qui semble dominer la direction du nouvel *Ikdam*, on constate une forte présence des élus fédérés : le docteur Bendjelloul est assesseur de la FEMDC, H. Chekiken et A. Tamzali sont vice-présidents de la FEMDA. Quant à Sadek Denden, bien qu'il ne soit officiellement membre d'aucune Fédération, il gravite néanmoins autour de ces élus comme en témoigne ce rapport de renseignements de décembre 1930 envoyé au Directeur des Affaires Indigènes qui fait le compte-rendu d'une réunion des trois Fédérations départementales à Alger : « Sadek Denden assistait à cette réunion dont il profita pour recueillir de nombreux abonnements et des dons en faveur de son journal "L'Ikdam" qui aurait été adopté comme organe des trois fédérations »¹⁹⁸.

L'Ikdam qui, selon Z. Ihaddaden, tire chaque numéro à 1 000-1 500 exemplaires¹⁹⁹, manifeste rapidement la déception des élites « indigènes » face à l'absence de réformes. Dès le premier numéro du 14 mars, H. Chekiken signe un article intitulé « La politique indigène » dans lequel il affirme : « Deux ans sont passés, le Centenaire et ses lampions sont éteints. De tout cela, il ne reste rien. [...] L'annonce de la suppression des tribunaux répressifs [...] fut aussi

¹⁹⁵ *L'Ikdam* du 1^{er} novembre 1931 rapporte son élection : *L'Ikdam*, n° 13, 1^{er} novembre 1931, BnF Tolbiac.

¹⁹⁶ SISBANE, Chérif, *Note sur les réformes désirées par la Fédération des élus des indigènes du département de Constantine*, Constantine, Imp. P. Braham, 1931, p. 1.

¹⁹⁷ IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, p. 434.

¹⁹⁸ FR ANOM ALG / GGA / G / 40G71 / Rapport de renseignements transmis au Directeur des Affaires Indigènes portant le tampon du gouvernement général du 21 décembre 1930.

¹⁹⁹ IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, p. 434.

une déception pour nous »²⁰⁰. Cette déception face à la mesure prise le 1^{er} mai 1930 de supprimer les Tribunaux répressifs est répétée à plusieurs reprises dans *L'Ikdam* : toujours dans ce premier numéro, un article signé par un certain « Judex »²⁰¹ précise que « jusqu'à ce jour [...] rien n'a été fait ou tout au moins rien n'a été publié qui permette à l'opinion publique de croire que la réforme décidée fasse l'objet d'une organisation quelconque. Aussi, l'opinion publique a le droit d'être émue »²⁰². On comprend donc que ce qui déçoit les auteurs de cet article, c'est que la suppression des Tribunaux répressifs décrétée symboliquement le 1^{er} mai 1930 à l'approche du voyage du Président de la République en Algérie n'a toujours pas été appliquée. En effet, comme l'indique Jacques Bouveresse dans son ouvrage sur les Délégations financières : « un décret du 7 octobre 1930 a suspendu jusqu'au 1^{er} avril 1931 la date de la mise en application du décret du 1^{er} mai 1930 supprimant les tribunaux répressifs »²⁰³. Les élus se sentent donc bernés par cette fausse mesure et la direction de la FEMDA le fait savoir via *L'Ikdam* :

Nous ne serions pas sincères avec nous-mêmes si nous n'exprimions la déception qui a été pour nous la commémoration du Centenaire de l'Algérie sur laquelle nous fondions les plus grands espoirs pour l'amélioration de notre condition. Cette commémoration s'est clôturée hélas par une réforme superficielle : l'abolition en principe des Tribunaux répressifs...toujours en exercice et par des beautés oratoires.²⁰⁴

Le problème de la non-application du décret du 1^{er} mai 1930 focalise les critiques de *L'Ikdam* car il est symbolique de cette intransigeance des autorités françaises qui refusent toute amélioration de la situation des « indigènes ». Mais la déception des élites s'exprime aussi sur d'autres points. Dans le numéro du 1^{er} mai 1931, *L'Ikdam* reproduit le discours d'un conseiller municipal de Blida, le docteur Bachir Abdelouahab :

Qu'il me soit donc permis de dire que la commémoration du Centenaire a déçu les espoirs de nos populations. Elle n'a été marquée d'aucune amélioration, d'aucune mesure réellement efficace en faveur des indigènes. Les lampions éteints, les discours standardisés terminés, nous nous trouvons en face de la réalité qui se traduit par un paupérisme croissant dans les masses indigènes abandonnées à leur sort, des méthodes agricoles surannées, des plaies sociales toujours ouvertes : usure, chômage, destruction du cheptel, fiscalité excessive, imperfection du régime d'assistance et d'hygiène, inégalité choquante en ce qui concerne la dime du sang, régime forestier particulièrement sévère avec ses expropriations dont nos pauvres montagnards de

²⁰⁰ « La politique indigène », *L'Ikdam*, n° 1, 14 mars 1931, BnF Tolbiac.

²⁰¹ Le mot latin « judex » signifie « celui qui dit le droit », c'est-à-dire le juge.

²⁰² *L'Ikdam*, n° 1, 14 mars 1931, BnF Tolbiac.

²⁰³ BOUVERESSE, Jacques, *op.cit.*, p. 777.

²⁰⁴ *L'Ikdam*, n° 3, 15 avril 1931, BnF Tolbiac.

Sidi-el-Kébir et Sidi-Fodhil vont bientôt, hélas ! connaître les tristes effets, lois d'exception, inégalité des salaires.²⁰⁵

La tonalité du discours de cet élu local change du loyalisme sans faille et de la soumission à la domination coloniale que l'on entendait au moment des commémorations du Centenaire. L'orateur souligne la situation matérielle critique des populations « indigènes et n'hésite pas à reprocher aux autorités françaises leur immobilisme. Le ton est encore plus accusateur dans le discours de ce « fonctionnaire » – c'est ainsi que l'article est signé²⁰⁶ – qui dénonce l'hypocrisie de la France dans le numéro du 1^{er} août 1931 :

Après les fêtes du Centenaire, après les discours officiels, les engagements solennels, il faut passer aux actes, autant par respect de la parole donnée, que par souci de nécessités vitales : l'Algérie vivra-t-elle ?²⁰⁷ Telle est la question qu'a dû se poser l'ancien gouverneur général et pour qu'elle vive dans le plein épanouissement de ses facultés, dans le calme et la dignité, sans heurts ni tiraillements, non en pays conquis mais en associé sincère et fidèle, il est urgent de lui donner les satisfactions d'ordre matériel, intellectuel et moral auxquelles elle peut prétendre.²⁰⁸

Ainsi, le nouvel *Ikdam* fondé en mars 1931 comble en partie l'absence de journaux « indigènes » revendicatifs qui s'était fait sentir pendant les commémorations du Centenaire. Revendiquant une filiation avec le mouvement mené par l'émir Khaled au début des années 1920, les animateurs de *L'Ikdam* offrent une tribune à cette « génération de 1930 »²⁰⁹ déçue par l'intransigeance de la France envers les populations « indigènes » dans les mois qui suivent le Centenaire. La tonalité des discours change, les critiques envers la politique coloniale de la France deviennent possibles.

Peut-on pour autant parler d'une radicalisation de l'élite « indigène » francisée dans le processus de revendication de réformes ?

²⁰⁵ « Les Commissions de l'Algérie du Sénat et de la Chambre à Blida », *L'Ikdam*, n° 4, 1^{er} mai 1931, BnF Tolbiac.

²⁰⁶ Le fait que ce genre de discours soit anonyme révèle la crainte de la répression qui pesait encore sur la presse « indigène » à ce moment-là.

²⁰⁷ La formule « l'Algérie vivra-t-elle ? » employée dans cet article renvoie au titre de l'ouvrage publié la même année par l'ancien gouverneur général « indigénophile » Maurice Viollette : VIOLLETTE, Maurice, *L'Algérie vivra-t-elle ? Notes d'un ancien gouverneur général*, Paris, F. Alcan, 1931, 503 p.

²⁰⁸ « Les problèmes algériens », *L'Ikdam*, n° 8, 1^{er} août 1931, BnF Tolbiac.

²⁰⁹ BERQUE, Jacques, *op.cit.*, p. 241.

2 – Les élus « indigènes » face à la Commission sénatoriale dirigée par Maurice Viollette (avril 1931)

En avril 1931, une Commission envoyée par le Sénat français et dirigée par l'ancien gouverneur général « indigénophile » Maurice Viollette se rend en Algérie pour étudier la question des réformes « indigènes ». Le travail de cette commission aboutit à une proposition de loi déposée le 3 juillet 1931 par Maurice Viollette devant le Sénat qui vise à étendre considérablement les droits des populations « indigènes » afin de modifier la politique de la France en Algérie qui « constitue actuellement un déni de justice et [qui] constituerait demain, si elle se prolongeait, un péril mortel pour l'avenir de notre empire africain » selon les termes du sénateur Viollette²¹⁰. Le séjour de cette Commission en Algérie et les espoirs de réformes qu'elle suscite occupent une grande place dans *L'Ikdam* tout au long de l'année 1931. Les élus « indigènes » qui s'y expriment semblent persuadés d'obtenir rapidement les réformes qu'ils revendiquent. Ainsi, leur déception face à l'immobilisme du gouvernement français à la suite du Centenaire cède assez largement le pas à la confiance qu'ils placent en la Commission sénatoriale dirigée par Maurice Viollette.

Lorsque la Commission sénatoriale arrive en Algérie, *L'Ikdam* l'accueille avec la déclaration suivante :

[L'Ikdam] vous salue bien respectueusement avec cette intime conviction que, grâce à l'intérêt capital que vous portez à la fille aînée de la France, grâce à votre ardent libéralisme de fervents républicains et de démocrates avérés, une nouvelle ère sonnera pour nous, au seuil du deuxième siècle de votre occupation de notre pays. [...] Nous sommes particulièrement heureux de retrouver parmi vous l'éminent Gouverneur général, Monsieur Maurice Viollette, pour qui les populations musulmanes de l'Afrique du Nord ont gardé une profonde et affectueuse reconnaissance pour l'œuvre si française de relèvement matériel et moral qui lui tenait tant à cœur.²¹¹

Après avoir rappelé son attachement à la France, *L'Ikdam* expose un programme de revendications en douze points parmi lesquels la représentation des « indigènes » au Parlement,

²¹⁰ Exposé des motifs de la proposition de loi relative aux réformes à réaliser en Algérie à l'occasion du centenaire, présentée par M. Maurice Viollette, sénateur et déposée le 3 juillet 1931. Voir *Impressions : projets, propositions, rapports... Sénat*, n° 734, « Annexe au procès-verbal de la séance du 3 juillet 1931 ». Disponible à l'URL suivante : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65753925/f1.image.r=viollette%20rapport.langFR>

²¹¹ *L'Ikdam*, n° 3, 15 avril 1931, BnF Tolbiac.

la compatibilité entre le statut personnel musulman et la citoyenneté française, le développement de l'enseignement, la fin des juridictions spéciales, etc.²¹². Cette double démarche combinant déclarations de loyalisme et mise en avant de revendications – toujours les mêmes – est caractéristique de l'héritage Jeune Algérien porté par ces élus et n'a rien de novateur. Dans son numéro fondateur de mars 1931, le nouvel *Ikdam* adoptait déjà cette approche : affirmant que « ce journal ne [veut] agir que dans le cadre des lois françaises, que dans l'amour absolu de la patrie commune et que dans le plus vif respect du représentant de la France en Algérie, M. le Gouverneur général Jules Cardes »²¹³, il exposait plus loin les revendications classiques des Jeunes Algériens.

Le 17 avril 1931, à l'occasion de la visite de la Commission sénatoriale à Constantine, les élus de la FEMDC font parvenir à Maurice Viollette et ses collègues une « Note sur les réformes désirées par la Fédération des Elus des Indigènes du Département de Constantine ». Leur stratégie pour convaincre les sénateurs de la pertinence de voter des réformes est fidèle à cette double démarche loyalisme/revendications. Il ne s'agit même plus d'une simple déclaration de loyalisme : cette note rappelle les discours prononcés par les élus « indigènes » au cours des commémorations du Centenaire, empreints d'idéologie coloniale :

Les élus des indigènes du Département de Constantine considèrent que l'ère des vicissitudes qu'a subies, au cours de l'histoire, l'administration de ce pays est maintenant définitivement close et que l'Algérie demeurera à jamais française, de par la volonté de tous ses habitants. La France, qui a d'abord conquis le pays, a fini, à force de bienfaits, par conquérir aussi et pour toujours les cœurs. Les Indigènes ont souvent proclamé par la voix de leurs élus combien ils étaient reconnaissants à la France de leur avoir donné la paix et la sécurité, d'avoir organisé pour eux des œuvres d'assistance et de prévoyance et d'avoir entrepris résolument de les instruire et de les élever au niveau intellectuel et moral de ses propres enfants. ²¹⁴

Mais directement après, les élus de Constantine s'appuient sur ces déclarations d'attachement pour en appeler aux réformes :

Aussi, partant de cette idée que les Indigènes sont français, tant par la volonté expresse du législateur que conformément à leur propre désir, leurs élus considèrent de leur devoir d'appeler, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, l'attention des Pouvoirs Publics et notamment celle du Parlement sur toutes les réformes qui leur paraissent de nature à améliorer le sort de leurs mandants au sein d'une société dont ils doivent être les premiers à défendre les assises. Ils estiment que la France a intérêt à ce que les

²¹² *Ibid.*

²¹³ « Aux lecteurs de l'*Ikdam* », *L'Ikdam*, n°1, 14 mars 1931, BnF Tolbiac.

²¹⁴ SISBANE, Chérif, *op.cit.*, p. 3.

Indigènes soient heureux sous son égide protectrice comme les Indigènes doivent être intéressés à ce que chaque jour la France soit plus aimée et plus respectée.²¹⁵

Ainsi, les élus de la FEMDC essaient de convaincre les membres de la Commission sénatoriale en mettant en avant leur bienveillance envers la domination coloniale de la France. De la même façon, la FEMDC fait jouer l'attitude des élus « indigènes » pendant le Centenaire et rappelle, dans un vœu voté par l'assemblée générale de la Fédération le 7 juin 1931, « les déclarations solennelles faites lors du Centenaire en présence du chef de l'Etat par tous les élus indigènes de l'Algérie et qui auraient dû écarter définitivement du champ de la discussion et de la polémique le principe de l'adhésion réfléchie et définitive des indigènes aux destinées à jamais françaises du pays »²¹⁶.

Ces déclarations confirment l'impression que donnait la publication, peu après le Centenaire, de la brochure réunissant les discours des élus de Constantine prononcés lors des commémorations²¹⁷. Qu'il soit sincère ou non – là n'est pas la question – l'attachement des élus « indigènes » à la France leur sert d'argument politique. On voit donc que la stratégie de ces élus n'a pas évolué entre le moment du Centenaire, où les attentes étaient fortes, et 1931 où les déceptions face à l'absence de réformes auraient pu infléchir la stratégie revendicatrice de l'élite « indigène ». La confiance envers les autorités françaises métropolitaines, incarnées par Maurice Viollette et sa délégation, est réitérée. Sadek Denden affirme, dans *L'Ikdam* du 1^{er} mai : « nous devons conserver confiance entière, quant aux résultats, dans les conjectures actuelles ; La France a passé ! La France a parlé ! Et ce n'est pas au lendemain d'un centenaire grandiosement célébré [...] que la France [...] opposera une indifférence à ces appels désespérés »²¹⁸.

Les mois qui suivent le Centenaire sont donc caractérisés par la réémergence d'un mouvement revendicatif « indigène » incarné par le journal *L'Ikdam*, tribune des élus qui se réclament du mouvement Jeune Algérien et tentent de se réapproprier l'héritage de l'émir

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ « L'accession des Lettrés Indigènes Musulmans Algériens aux Droits Politiques », *L'Ikdam*, n° 5, 15 juin 1931, BnF Tolbiac.

²¹⁷ Voir supra, pp. 59-62.

²¹⁸ « La France a Passé ! La France a parlé ! », *L'Ikdam*, n° 4, 1^{er} mai 1931, BnF Tolbiac.

Khaled. Leur objectif est toujours le même : obtenir les réformes qu'ils réclament depuis les années 1910. Contrairement à ce qu'ils espéraient, leur participation aux commémorations du Centenaire n'est pas récompensée par le vote de ces réformes. La déception est grande et les élus « indigènes » l'expriment dans *L'Ikdam*. Pour autant, contrairement à ce que l'on pourrait attendre, leur stratégie n'évolue pas. Ils continuent à afficher leur loyalisme indéfectible et leur attachement profond envers la France et en font un argument politique. On ne constate donc aucune radicalisation du processus revendicatif « indigène » dans ces mois de déception qui suivent le Centenaire. *L'Ikdam*, dans son numéro du 15 juin, publie d'ailleurs un article qui affirme que « les Fédérations estiment prématuré et inopportun le voyage à Paris d'une délégation au cours de la présente législature »²¹⁹. Les élus rejettent donc cette forme alternative d'action politique qui s'inscrirait dans une démarche moins passive. Au vu des déclarations de confiance exprimées envers la Commission sénatoriale, on peut supposer qu'ils choisissent de rester dans cette attitude modérée parce qu'ils ont de réels espoirs de voir leurs revendications aboutir. La proposition de loi déposée par M. Viollette le 3 juillet 1931 aurait accordé aux élus la plupart des réformes qu'ils demandaient²²⁰. Les revendications sociales et économiques – réforme du régime forestier, du crédit agricole, création d'écoles et d'hôpitaux, etc. – y figurent, ainsi que les réformes politiques : l'article 17 proclame l'égalité des droits des citoyens français et des sujets « indigènes » ; l'article 26 abroge le Code de l'indigénat et toutes les mesures d'exception qui touchent les « indigènes » ; l'article 36 déclare l'égalité du service militaire²²¹ ; l'article 44 admet les conseillers généraux « indigènes » au collège électoral sénatorial (sans créer un collège « indigène » distinct donc) et autorise leurs conseillers municipaux à élire les délégués ; l'article 45 définit les catégories d'« indigènes » qui peuvent bénéficier de la naturalisation individuelle – les représentants « indigènes », les diplômés, les militaires, les membres des Chambres de commerce et d'agriculture, ainsi que dix commerçants et dix agriculteurs par département, naturalisés par le gouverneur général ; l'article 46 enfin affirme la compatibilité entre la citoyenneté française et le statut personnel musulman. Lorsqu'en décembre 1931 les élus « indigènes » apprennent que la proposition de loi Viollette n'aboutira pas et qu'elle est remplacée par un décret minimaliste, ils expriment vivement leur colère :

Comment ! c'est ça l'aboutissement de nos aspirations à la représentation parlementaire que nous réclamons sans cesse, sans trêve depuis une trentaine d'années ? C'est par ce lamentable résultat que l'on prétend résoudre la vie sociale d'un

²¹⁹ « Echos », *L'Ikdam*, n°5, 15 juin 1931, BnF Tolbiac.

²²⁰ Le texte intégral de la proposition de loi est disponible à l'URL suivante : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65753925/f1_image

²²¹ La durée obligatoire du service militaire était de 18 mois pour les « indigènes » contre seulement 12 pour les citoyens français.

peuple qui vit depuis cent ans sous un régime que les gens de bonne foi s'accordent à condamner sans appel ?²²²

La stratégie de modération des élus a donc, une fois de plus, échoué. La pression des milieux colonialistes était trop forte et les autorités métropolitaines n'ont pas suivi les recommandations du sénateur Violette. Cette ultime déception semble avoir eu un impact plus conséquent sur la radicalisation des élites francisées que celle du Centenaire. En effet, seulement six mois après, en juin 1932, le docteur Bendjelloul prend la tête de la FEMDC et amorce un changement de stratégie qui « consiste à se saisir des espaces d'expression interstitiels ouverts aux Algériens par la puissance coloniale afin de mobiliser les populations »²²³. La démarche revendicatrice passive des élus est abandonnée. On entre ici dans une nouvelle phase de l'évolution du champ politique « indigène » algérien, qui ne constitue pas l'objet de mon travail, centré sur les réactions au Centenaire.

La démarche revendicatrice des élus « indigènes » après le Centenaire ne se radicalise donc pas réellement. Un discours critique envers la violence coloniale, symbolisée par les commémorations des cent ans de la conquête, se fait en revanche de plus en plus entendre.

²²² « Le torpillage de la Représentation des Indigènes au Parlement », *L'Ikdam*, n° 16, 15 décembre 1931, BnF Tolbiac.

²²³ FROMAGE, Julien, *Innovation politique...*, *op.cit.*, p. 17.

B – La résurgence d’une critique du système colonial

Dès 1931, certains membres de l’élite « indigène » francisée, élus ou non, émettent des critiques assez poussées contre la situation coloniale. Ils dénoncent les discriminations dont sont victimes les populations « indigènes » et leur inégalité face aux Européens, ainsi que la dégradation de la situation économique et sociale des masses, en particulier rurales. Le décalage entre le discours du Centenaire sur les populations « indigènes » et la réalité que vivent ces dernières est flagrant, ce que ne manquent pas de relever ces critiques. Ils soulignent l’hypocrisie des fêtes du Centenaire, l’humiliation ressentie par des populations à qui on a rappelé la défaite de leurs ancêtres ; ils dénoncent la précarité des conditions de vie des « indigènes » ainsi que, plus généralement, la violence de la domination coloniale française. On a donc affaire à l’apparition d’un contre-discours « indigène » qui s’oppose à celui intégré et répété par les « représentants indigènes » pendant les commémorations du Centenaire. Paradoxalement – une fois encore – on constate que ceux qui critiquent le discours officiel du Centenaire en 1931 sont parfois proches de ceux qui l’avaient intégré et répété en 1930. Malgré la radicalité de certaines de ces critiques, la domination coloniale de la France n’est encore jamais remise en cause par l’élite « indigène ». C’est la violence de la colonisation – au sens physique comme au sens symbolique – et la façon dont elle s’exerce sur les populations « indigènes » qui est visée par les critiques, non pas son principe.

1 – La mise en lumière des injustices du système colonial dans L’Ikdam

Tout au long de l’année 1931, *L’Ikdam* publie des témoignages d’anonymes ou de collaborateurs réguliers qui dénoncent les dysfonctionnements et les abus de la colonisation et qui tentent d’attirer l’attention du public sur les conditions de vie déplorables des populations « indigènes ».

Dans le numéro du 15 avril 1931, Sadek Denden publie un article intitulé « Autre son de cloche »²²⁴ qui dresse une liste des discriminations subies par les populations « indigènes » en Algérie. Cet article, adressé à la commission sénatoriale dirigée par Maurice Viollette, dénonce l'état d'infériorité des « indigènes » par rapport aux Européens. Le ton est accusateur :

Peut-on ignorer plus longtemps que cinq millions cinq cent mille êtres humains indigènes de même confession demeurent ainsi à vivre parqués dans un pays dont ils sont les autochtones, en marge de la famille française, dans une *infériorité humiliante et dégradante*, sous une bureaucratie routinière, cristallisée en des errements, aujourd'hui séculaire, les regards obstinément tournés vers le passé, sans tenir aucun compte ni de notre évolution, ni de l'inviolabilité de notre liberté individuelle, ni, en un mot, à se départir de cette tradition qui considère l'indigène comme l'élément essentiel, *taillable et corvéable à merci* ?²²⁵

Le contexte de l'écriture de l'article est important : adressé à la commission sénatoriale chargée d'étudier la question des réformes, il peut être perçu comme une argumentation destinée à convaincre les sénateurs de la nécessité absolue d'améliorer la situation critique dans laquelle vivent les populations « indigènes ». Sadek Denden essaie de toucher les membres de la commission en tirant la sonnette d'alarme : « la réalité est [...] *tragique* ; et si ce terme « tragique » a échappé à notre plume, c'est parce qu'il [...] traduit exactement notre état d'âme de souffre-douleurs »²²⁶. Il utilise l'anaphore – chacun de ses paragraphes commence par « INFERIORITE ! » – pour lister les discriminations qui touchent les « indigènes » : on retrouve ici le programme de revendications Jeune Algérien puisque sont dénoncées la faiblesse de la représentation politique « indigène », de l'enseignement, les juridictions spéciales qui touchent les sujets musulmans, l'inégalité du service militaire, etc. S. Denden conclut son réquisitoire ainsi :

Ah ! s'il nous fallait vous décrire, tous les maux dont souffre la masse des indigènes algériens, un volume n'y suffirait pas [...]. Ils seront révélés, dénoncés, dans cet organe avec le seul et unique souci de faire œuvre d'assainissement [...] afin de délivrer l'Algérie arabe des griffes de tous les oiseaux de proie qui l'infestent impunément grâce aux coupables complaisances de ceux qui ont le devoir de les réprimer.²²⁷

Le ton est donc ferme : S. Denden accuse directement « les oiseaux de proie » que sont, sans les nommer explicitement, les Européens colonialistes opposés à l'idée de toute réforme,

²²⁴ « Autre son de cloche », *L'Ikdam*, n°3, 15 avril 1931, BnF Tolbiac.

²²⁵ *Ibid.*

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ *Ibid.*

d'être responsables de la situation des « indigènes ». De plus, il entend donner à *L'Ikdam* dont il est le directeur une fonction d'*observatoire des inégalités* – dirait-on aujourd'hui. Cette fonction se vérifie à plusieurs reprises.

Dans le numéro du 1^{er} juillet 1931 par exemple, *L'Ikdam* publie un article signé par un certain « Vindex », pseudonyme fort révélateur²²⁸, à propos de l'Exposition coloniale qui se tient à Vincennes de mai à novembre 1931²²⁹. Après avoir évoqué « les progrès que la France a apportés aux populations indigènes », l'auteur de l'article critique la situation des populations « indigènes » émigrées en métropole :

Pourquoi faut-il que des taches viennent assombrir ce tableau ! Il est un fait qui constitue un véritable scandale et cause un tort immense à l'action coloniale de la France : c'est la situation malheureuse des indigènes nord-africains et en particulier de nos frères Kabyles dans la métropole. [...] La présence en France d'environ 120.000 Nord-Africains, parqués dans les quartiers infects des grandes villes industrielles, pose d'importants problèmes moraux et sociaux.²³⁰

On reconnaît bien, dans cet article, la ligne politique défendue par *L'Ikdam* en 1931 : le principe de la colonisation n'est pas remis en cause et il est même valorisé – l'auteur souligne les « progrès » apportés par la France en Algérie ; c'est la façon dont elle est exercée qui fait l'objet de critiques. *L'Ikdam* ouvre aussi ses pages à des témoignages d'anonymes chargés de dénoncer, à leur échelle et selon leur point de vue, les problèmes qu'ils constatent. Le modèle rappelle celui du réseau des correspondants-ouvriers mis en place par *L'Humanité*, organe de presse du Parti communiste français en 1924 dont l'objectif était de « produire une information immédiatement transmise depuis le terrain des luttes quotidiennes, sur l'ensemble du territoire hexagonal »²³¹. L'idée n'est pas tout à fait la même dans le cas de *L'Ikdam* mais le journal relaie en tout cas volontiers les témoignages d'anonymes, comme celui envoyé par « un de nos distingués fonctionnaires musulmans qui désire garder l'anonymat », intitulé « Les contrastes

²²⁸ Ce pseudonyme fait probablement référence au terme latin « vindex » qui peut vouloir dire défenseur, garant, protecteur, voire même libérateur. Voir *Le Grand Gaffiot. Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 2000, p. 1706. L'auteur se fait donc le défenseur des populations « indigènes » en dénonçant les injustices qu'ils subissent. Le pseudonyme pourrait aussi faire référence à Gaius Julius Vindex, sénateur romain qui mène une fronde contre l'empereur Néron en 68 ap. J-C, mais la référence me paraît trop contestataire par rapport à la ligne politique de *L'Ikdam*. L'auteur a pu cependant jouer volontairement sur l'ambiguïté.

²²⁹ Sur l'Exposition coloniale internationale de Vincennes, voir par exemple UNGAR, Steve, « La France impériale exposée en 1931 : une apothéose », dans BLANCHARD, Pascal et LEMAIRE, Sandrine, *op.cit.*, pp. 201-211.

²³⁰ « La grande pitié des Indigènes Nord-Africains en France », *L'Ikdam*, n°6, 1^{er} juillet 1931, BnF Tolbiac.

²³¹ Selon la description d'un projet de recherche de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée : <http://acp.u-pem.fr/projets-de-recherche/photographies-de-lhumanite/>

d'un Centenaire » et qui est publié dans le numéro du 15 novembre²³². Après avoir souligné « l'œuvre réalisée » par la France en Algérie, il fait lui aussi le bilan des maux qui touchent la population « indigène » : logements insalubres, manque d'équipement, hygiène déplorable, absence des infrastructures routières dans les campagnes, taux de mortalité élevé, domination féodale des chefs locaux et des marabouts, illettrisme, etc. Cet article est donc fidèle à la démarche portée par *L'Ikdam* : dénoncer la précarité de la condition « indigène » sans remettre en question le principe de la domination coloniale de la France.

Enfin, dans son numéro fondateur du 14 mars 1931, *L'Ikdam* publie un article écrit par le docteur Abdennour Tamzali, vice-président de la FEMDA, qui critique vivement le discours colonial relayé par les « indigènes » au moment du Centenaire. Il s'oppose à la version officielle de l'histoire de l'Algérie délivrée par les autorités coloniales et notamment à « cette thèse élevée à la hauteur d'un dogme et d'un axiome ne souffrant discussion » selon laquelle l'Algérie « était constitué[e] en 1830 par des marais inhabités » et ravagée par « des infections épidémiques et chroniques »²³³. Il caricature de façon audacieuse le discours du Centenaire sur la mission civilisatrice accomplie par la France en Algérie :

Grâce à ces sauveurs officiels de l'Algérie [les Français], incarnant la Fée civilisation, et ayant répandu à flot mille bienfaits, les indigènes nagent enfin dans le bonheur physique et moral. Plus de taudis, plus de maladies épidémiques et tout est pour le mieux dans la meilleure des Algérie de 1931.²³⁴

S'opposant à ces « légendes [travesties] en vérités historiques » au moment du Centenaire, le docteur Tamzali entend « rendre hommage à la vérité si relative soit-elle » et s'« élever contre les exagérations criardes, l'optimisme artificiel, dussions-nous bouleverser certaines idées vénérables et centenaires »²³⁵. C'est ainsi qu'il rappelle par exemple que « Bougie ou Ennaceria, capitale de l'Afrique musulmane, brillait sous tous les plans de l'activité humaine et sociale. Elle comptait 300.000 habitants, alors qu'elle n'en compte aujourd'hui que 25.000 à peine » ou encore qu'« Ibn Khaldoun, fondateur de la philosophie historique, [...] relatait [...] que de son temps, les gens vivaient très vieux et beaucoup devenaient centenaires »²³⁶. Il inverse même la théorie colonialiste de la mission civilisatrice en affirmant :

²³² « Les contrastes d'un Centenaire », *L'Ikdam*, n° 14, 15 novembre 1931, BnF Tobiac.

²³³ « Credo Colonial ou l'Histoire d'une Légende », *L'Ikdam*, n°1, 14 mars 1931, BnF Tolbiac.

²³⁴ *Ibid.*

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ *Ibid.*

Les fléaux *satellites* de la civilisation moderne, alcoolisme, tabagisme, cancer, tuberculose, syphilis et prostitution étaient, à peu près, inconnus à l'époque alors qu'aujourd'hui, ils connaissent une quasi universalité effrayante contre lesquels les pouvoirs publics désarmés n'ont pu qu'opposer une façade pour masquer l'intérieur de la maison.²³⁷

Même si cette affirmation est en partie exagérée – la syphilis existait déjà au moment de la conquête²³⁸ – il a été montré qu'un certain nombre d'épidémies très fréquentes tout au long du XIX^e siècle, notamment de choléra, avaient bien été introduites par les militaires européens de la conquête²³⁹. Quoiqu'il en soit, A. Tamzali s'inscrit en faux contre l'idéologie véhiculée tout au long des commémorations du Centenaire – centrée sur l'idée de mission civilisatrice – et délivre ici un contre-discours, voire même déjà une contre-histoire « indigène » de l'Algérie qui renverse le topos colonial et dénonce l'impact de la colonisation sur la société « indigène ». Il reproche d'ailleurs aux représentants officiels « indigènes » qui ont participé aux commémorations du Centenaire d'avoir véhiculé cette idéologie coloniale rabaissant l'Algérie d'avant 1830 :

Dans un enthousiasme délirant, un de nos plus notoires élus, atteint du prurit de la surenchère, n'a-t-il pas soutenu d'autre part, devant un groupe de parlementaires en voyage, dans un discours qui eut les honneurs de la TSF que nos ancêtres végétaient dans la plus extrême misère dans des taudis, vivaient de rapines et étaient décimés par tous les fléaux de la création, paludisme, etc...²⁴⁰

Qui que soit cet élu auquel fait référence A. Tamzali, cette critique peut paraître paradoxale : j'ai déjà montré l'attitude adoptée par les futurs membres de la FEMDC au cours des commémorations du Centenaire et notamment celle de Chérif Sisbane qui prononce le 5 mai 1930, au banquet donné en l'honneur de Gaston Doumergue, un discours qui reproduit cette vision coloniale de l'histoire de l'Algérie²⁴¹. Or Chérif Sisbane, président de la FEMDC et le docteur Tamzali, vice-président de la FEMDA, gravitent dans les mêmes cercles en 1931 et adoptent une position et une démarche globalement identique. La critique n'est évidemment ni interdite ni impossible entre membres d'une même sensibilité politique, mais le paradoxe était

²³⁷ *Ibid.*

²³⁸ Les premiers médecins qui entrèrent en contact avec la population « indigènes » dans les années 1840 relevaient effectivement un certain nombre de cas de syphilis ou d'autres maladies vénériennes. Même si les chiffres qu'ils donnaient étaient probablement exagérés, la maladie était déjà présente. Voir KATEB, Kamel, *op.cit.*, p. 61.

²³⁹ *Ibid.*, pp. 62-64.

²⁴⁰ « Credo Colonial ou l'Histoire d'une Légende », *L'Ikdam*, n°1, 14 mars 1931, BnF Tolbiac.

²⁴¹ Voir supra, pp. 47-51.

intéressant à souligner : le docteur Tamzali reproche, dans cet article de *L'Ikdam*, le comportement de représentants « indigènes » qui sont globalement ses alliés²⁴².

L'Ikdam publie donc en 1931 un certain nombre d'articles audacieux pour l'époque, qui n'hésitent pas à critiquer la violence avec laquelle s'exerce la domination coloniale de la France et qui remettent en cause l'idéologie transmise par les commémorations du Centenaire et réappropriée par les représentants « indigènes » officiels. En parallèle, certains articles dénoncent la façon dont se fait la politique algérienne basée sur la toute-puissance des Européens colonialistes alliés aux notables conservateurs qui profitent du système colonial

2 – La dénonciation du fonctionnement du champ politique algérien

L'alliance mutuellement bénéfique entre l'administration coloniale et certains chefs locaux et notables « indigènes »²⁴³ est vivement dénoncée par *L'Ikdam* et notamment par son directeur, Sadek Denden au cours de l'année 1931. Derrière cette alliance, c'est le fonctionnement général de la politique algérienne qui est visé et, indirectement, l'absence de poids réel des élus « indigènes » et la toute-puissance de l'administration.

Dans le premier numéro du nouvel *Ikdam*, Hamoudou Chekiken, vice-président de la FEMDA, se lance dans un réquisitoire contre le système politique colonial :

Je l'ai dit et redit nous n'avons rien à espérer des assemblées locales, les intérêts sont incompatibles. [...] Notre essor ne viendra pas des assemblées. Nous savons également comment se font les élections. Les pressions administratives s'exercent avec rigueur et les candidats indépendants sont sans cesse combattus à outrance. Dans les grandes villes l'électeur indigène peut se défendre quelque peu mais dans l'intérieur et dans les communes mixtes principalement ce sont les maires et les administrateurs qui, en fin de compte font les élections.²⁴⁴

²⁴² Les trois fédérations départementales ont cependant toujours refusé de fusionner et même de constituer une interfédération qui réunirait les trois structures. Il ne s'agit en aucun cas d'une seule et même organisation, ce qui peut expliquer les critiques réciproques entre les Fédérations. Voir FR ANOM ALG / GGA / G / 40G71 / Rapport de renseignements transmis au Directeur des Affaires Indigènes portant le tampon du gouvernement général du 21 décembre 1930.

²⁴³ Voir infra, pp. 110-138.

²⁴⁴ « La politique indigène », *L'Ikdam*, n°1, 14 mars 1931, BnF Tolbiac.

H. Chekiken établit une distinction claire entre les « candidats indépendants » d'une part, c'est-à-dire ces héritiers des Jeunes Algériens et membres des Fédérations départementales d'élus qui s'expriment dans *L'Ikdam* et dénoncent les injustices du système colonial et, d'autre part, les candidats « indigènes » soumis à l'autorité de l'administration. Il dénonce la corruption du jeu politique algérien et les pressions que les autorités exercent pour que seuls les candidats soumis soient élus. Il souligne à juste titre l'absence de pouvoir réel des assemblées locales, en particulier dans les communes mixtes. Ces immenses territoires pratiquement désertés par les Européens et peuplés très majoritairement d'« indigènes » sont dirigés par un administrateur qui « symbolise "l'ordre colonial" en raison des multiples fonctions qui lui sont confiées [...] : c'est un juge, c'est un maire, c'est un entrepreneur, c'est un banquier »²⁴⁵. Il gouverne son territoire en s'appuyant sur des « adjoints indigènes », chefs locaux qui sont acquis à sa cause et relaient son autorité parmi les populations qu'ils dominent. L'administrateur de communes mixtes est assisté d'une commission municipale, assemblée locale dont l'utilité est effectivement, comme le souligne H. Chekiken, largement limitée : « par sa composition et ses compétences, la commission municipale était moins un conseil municipal qu'un instrument d'assujettissement de la population musulmane »²⁴⁶. La dénonciation des élus « indigènes » proches de l'administration, des « béni oui-oui » comme ils étaient souvent appelés, est au cœur de la critique du fonctionnement de la politique algérienne que l'on peut trouver dans *L'Ikdam*.

A l'approche des élections départementales d'octobre 1931, la critique des élus « indigènes » proches de l'administration devient un véritable argument de campagne. Pour tenter de convaincre le corps électoral « indigène » qui élit ses représentants aux conseils généraux, *L'Ikdam* caricature la différence entre les candidats qu'il soutient, supposés « indépendants » et ceux qui acceptent sans broncher les directives de l'administration. C'est le cas de Sadek Denden qui, dans le numéro du 15 septembre, publie un article intitulé « La campagne électorale » qui joue sur cette opposition entre candidats indépendants et candidats soumis :

D'un côté, nous aurons des candidats dont le passé, la haute probité, l'instruction, la compétence en matière administrative et économique, par conséquent tout indiqués pour remplir avec indépendance et dignité, un mandat dont l'importance dans les circonstances que nous vivons revêt un caractère véritablement sacré.

De l'autre côté, des candidats, ignorants jusqu'à l'incapacité de tracer des hiéroglyphes en guise de signature, ne comptant pour le succès que sur leur fortune, pour briguer et obtenir un mandat qui n'a, pour eux, d'autre but que celui de prôner en muets du sérail

²⁴⁵ COLLOT, Claude, *op.cit.*, p. 105.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 112.

dans cette assemblée, et qui, par leur platitude, leur obséquiosité, sans oublier les manœuvres corruptives, ne rechercheront, dans l'exercice de leur mandat, que les prébendes, les décorations, les burnous de caïds, ainsi que cela s'est couramment pratiqué depuis l'occupation française, pratiques qui ont atteint leur apogée au cours de l'année à jamais néfaste et légendaire qui a marqué la clôture du Centenaire.²⁴⁷

Il y aurait donc d'un côté des candidats instruits, expérimentés, indépendants et soucieux de défendre l'intérêt général des populations « indigènes » contre de l'autre de riches notables, ignorants et corrompus, recherchant dans la politique un simple moyen de maintenir leur domination sur les masses « indigènes ». Notons au passage la condamnation du rôle qu'ont joué ces chefs « indigènes » dans les commémorations du Centenaire, qui sert d'argument supplémentaire à *L'Ikdam* quelques mois après la fin des célébrations. De la même façon que le docteur Tamzali dénonçait le discours colonial du Centenaire réapproprié et véhiculé par les représentants « indigènes »²⁴⁸, S. Denden condamne ici la fonction de faire-valoir occupée par les chefs « indigènes » lors des commémorations.

Il paraît évident que l'argumentation politique avancée par S. Denden est caricaturale. Certes, une distinction générale peut être faite entre certains élus « indigènes » qui ne remettent jamais en question les décisions prises par les autorités et d'autres qui occupent une « fonction tribunitienne » selon le vocabulaire du juriste-politiste Georges Lavau²⁴⁹ et dénoncent les injustices du système colonial pour en revendiquer une amélioration. Cependant, la frontière est loin d'être hermétique entre les deux groupes ; n'oublions pas que les Jeunes Algériens se caractérisent, selon Julien Fromage, par la « malléabilité de leurs positions ». Ainsi, ce même Sadek Denden qui dénonce en 1931 les candidats soumis à l'administration, figurait en 1919 sur la liste conduite par le docteur Benthami pour les élections municipales d'Alger. Défait par la liste concurrente menée par l'émir Khaled, le docteur Benthami avait fait pression sur le préfet d'Alger pour qu'il annule l'élection de Khaled²⁵⁰ ; on est donc loin de l'image lissée de

²⁴⁷ « La campagne électorale », *L'Ikdam*, n°10, 15 septembre 1931, BnF Tolbiac.

²⁴⁸ Voir supra, pp. 78-80.

²⁴⁹ Ce concept désigne « une fonction de protestation qui, insérée dans les institutions, contribue, *nolens volens* [qu'on le veuille ou non], à l'intégration de ceux qui pourtant récusent le système ». Voir MENY, Yves, « Lavau, Georges (1918-1990) », *Encyclopaedia Universalis*, [en ligne], consulté le 2 juin 2015, URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/georges-lavau/>. La notion peut s'appliquer en partie à ces élus héritiers des Jeunes Algériens qui protestent contre les injustices du système colonial à l'intérieur même des cadres institués par ce système colonial, sans donc en remettre en cause l'existence. Cependant, l'ambition du mouvement des Elus n'a jamais été de remettre en cause le système colonial : la notion de « fonction tribunitienne » a donc ses limites pour mon étude puisqu'elle a été élaborée pour décrire le rôle de partis antisystèmes et notamment du PCF.

²⁵⁰ Voir KOULAKSSIS, Ahmed et MEYNIER, Gilbert, *op.cit.*, pp. 114-116.

candidats indépendants de l'administration qui ne recherchent qu'à satisfaire l'intérêt général des populations « indigènes ».

Peu importe à Sadek Denden de s'être adonné dans le passé à ce type d'arrangements avec l'administration ; en 1931, il s'insurge contre ces « fonctionnaires disposés à se laisser corrompre » qui bernent « le peuple ignare » et permettent l'élection de notables qui « apportent un coup mortel à notre organisme politique et retardent de plusieurs décades d'années notre évolution vers des améliorations sociales et barrent le chemin à nos aspirations économiques et intellectuelles, n'ayant de ces principes ni la moindre notion ni la plus minime conception »²⁵¹. Selon S. Denden, la corruption des élections « indigènes » par l'administration coloniale a un objectif bien précis :

N'est-il pas patent que l'Administration en général professe une aversion instinctive [..., contre] *l'Elu instruit et indépendant*, qui est à tout moment susceptible de contrôler ses actes, d'exercer un contrôle rigoureux sur le budget ? De revendiquer péremptoirement la part qui revient à l'élément indigène proportionnée à ses contributions fiscales ? En un mot, d'être un trouble-fête, un obstacle à la danse en rond.²⁵²

Cette affirmation ne paraît pas exagérée au vu de l'hostilité qu'éprouvent les milieux colonialistes envers les mouvements revendicatifs « indigènes ». A chaque fois que sont déposés une proposition ou un projet de loi visant à étendre les droits des populations « indigènes », les Européens qui dirigent l'Algérie font bloc et obtiennent le rejet du texte constituant ainsi, selon les termes de Charles-Robert Ageron, un véritable « parti colonial »²⁵³. Seules les lois Jonnart du 4 février 1919 avaient réussi à élargir le corps électoral « indigène »²⁵⁴.

Dans un mélange d'hypocrisie et de lucidité, Sadek Denden oriente donc la campagne électorale de l'automne 1931 vers la question de la corruption du système politique algérien par l'administration coloniale et délivre un discours contestataire et critique. Peu après les élections, dans le numéro de *L'Ikdam* du 1^{er} novembre 1931, Sadek Denden dresse un bilan des manœuvres de l'administration et s'insurge contre « la mise en œuvre de tous les moyens plus ou moins avouables en vue non point de solliciter un mandat que les électeurs en âme et conscience octroient au plus méritant, au plus digne par sa situation sociale, par sa compétence

²⁵¹ « La campagne électorale », *L'Ikdam*, n°10, 15 septembre 1931, BnF Tolbiac.

²⁵² *Ibid.*

²⁵³ AGERON, Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, P.U.F., 1978, 302 p.

²⁵⁴ Voir AGERON, Charles-Robert, « Le mouvement "Jeune-Algérien" de 1900 à 1923 », *op.cit.*

et surtout pas son *indépendance indéniable* ! mais une véritable *furia* comme si les candidats avec leurs nombreux partisans marchaient à la conquête de la Toison d'or »²⁵⁵. A en croire ces quelques lignes, il y a donc eu un véritable acharnement contre les candidats « indépendants » présentés par les Fédérations. Pourtant, le journal annonce dans le même numéro l'élection d'un certain nombre de candidats qu'il soutenait, notamment celle du docteur Mohamed Salah Bendjelloul au conseil général du département de Constantine²⁵⁶. Cette élection d'octobre 1931 représente donc un véritable tournant dans l'évolution du paysage politique algérien, tournant dont n'avaient pas conscience les acteurs de l'époque. La thèse récemment soutenue par Julien Fromage a montré en effet que l'élection du docteur Bendjelloul au conseil général de Constantine – il n'était jusque-là que conseiller municipal d'Herbillon – lui a permis de disposer d'une tribune et d'une légitimité qui l'ont porté la tête de la FEMDC en juin 1932 et de renouveler les pratiques militantes de l'élite « indigène » héritière des Jeunes Algériens²⁵⁷.

La refondation de *L'Ikdam* en mars 1931 marque donc bien la résurgence d'un discours revendicatif et critique de la part de l'élite « indigène » francisée. Menant de front la dénonciation des discriminations subies par les populations « indigènes » et celle de la corruption du champ politique algérien, ceux qui s'expriment dans *L'Ikdam* se réapproprient l'héritage Jeune Algérien. En effet, ce type de discours critique n'est pas une nouveauté sur la scène politique algérienne. Le combat mené pendant plusieurs années par l'émir Khaled portait exactement sur les mêmes points : dénonciation des abus les plus criants de la situation coloniale et opposition au jeu politique algérien contrôlé entièrement par les milieux colonialistes – sans pour autant remettre en question le principe de la colonisation. Cette attitude avait fini par exaspérer l'administration qui considérait Khaled comme un nationaliste²⁵⁸ et l'avait contraint à l'exil en 1923. Depuis lors, l'élite « indigène » francisée s'était faite très

²⁵⁵ « La Moralité d'un Scrutin. Joies... et tristesses », *L'Ikdam*, n° 13, 1^{er} novembre 1931, Bnf Tolbiac.

²⁵⁶ *Ibid.*

²⁵⁷ FROMAGE, Julien, *Innovation politique...*, *op.cit.*

²⁵⁸ L'administration coloniale française n'est pas la seule à s'être demandée si l'émir Khaled pouvait être considéré comme nationaliste. Les historiens de l'Algérie coloniale ont beaucoup écrit là-dessus : dès 1966, Charles-Robert Ageron se demandait si l'émir Khaled était « le premier nationaliste algérien ». En 1987 Ahmed Koulakssis et Gilbert Meynier consacrent un livre entier à une biographie de Khaled visant à répondre à cette même question : l'émir Khaled était-il le « premier za'im » ? Voir respectivement : AGERON, Charles-Robert, « Enquête sur les origines du nationalisme algérien. L'émir Khâled, petit-fils d'Abd El-Kader, fut-il le premier nationaliste algérien ? », dans *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 2, n° 2, 1966, pp. 9-49 ; KOULAKSSIS, Ahmed et MEYNIER, Gilbert, *op.cit.*

discrète, ne revendiquant que l'obtention de réformes destinées à améliorer la condition des populations sans émettre de véritables critiques à l'encontre du système colonial. Comme je l'ai montré plus haut²⁵⁹, cette attitude a atteint son apogée avec les commémorations du Centenaire au cours desquelles même les revendications de réformes ne pouvaient plus s'exprimer. Une fois la pression du Centenaire relâchée, un discours critique a donc pu réapparaître, incarné par *L'Ikdam* qui s'inscrit clairement dans une filiation Jeune Algérienne et dans la continuité du combat mené par l'émir Khaled.

Cependant, comme le souligne Zahir Ihaddaden : « les noms de[s] animateurs [de *L'Ikdam*] laissent penser qu'il a regroupé les anciens adversaires de Khaled ou du moins les partisans de la naturalisation individuelle »²⁶⁰. Il ne me semble pas pertinent de développer cette question du passé des collaborateurs réguliers au nouvel *Ikdam* que j'ai déjà soulignée. En revanche, il est intéressant de constater que ceux qui s'expriment le plus dans *L'Ikdam* – S. Denden, A. Tamzali, H. Chekiken – font partie de cette génération de Jeunes Algériens apparue aux alentours de la Première Guerre mondiale et qu'ils ont joué un rôle important dans la vie politique algérienne des années 1910 à 1930. Ils ont toujours tenu une ligne profondément assimilationniste, défendant même dans les années 1920 l'abandon du statut personnel musulman au profit de la citoyenneté française. Ce courant proprement Jeune Algérien semble décroître dans les années 1930, période où se radicalise plus sérieusement l'élite « indigène » sous la conjonction de plusieurs phénomènes – politisation du mouvement réformiste religieux²⁶¹, rapprochement entre la FEMDC et les masses populaires sous l'impulsion du docteur Bendjelloul²⁶², implantation du nationalisme algérien avec l'Etoile nord-africaine et d'un discours communiste avec le Parti communiste algérien (PCA)²⁶³. A partir de 1932 et surtout de 1933, l'évolution du paysage politique « indigène » s'accélère donc très rapidement. Les archives émanant des autorités coloniales en témoignent, comme par exemple ce rapport envoyé le 18 août 1933 par le gouverneur général de l'Algérie aux préfets des trois départements

²⁵⁹ Voir supra, pp. 41-62.

²⁶⁰ IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, p. 434.

²⁶¹ Voir MERAD, Ali, *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940 : essai d'histoire religieuse et sociale*, Paris, La Haye, Mouton et Cie, 1967, 472 p.

²⁶² Voir FROMAGE, Julien, *Innovation politique...*, *op.cit.*

²⁶³ Sur l'implantation de l'ENA en Algérie, voir par exemple STORA, Benjamin, *Messali Hadj : pionnier du nationalisme algérien (1898-1974)*, Paris, L'Harmattan, 1986, 306 p. Sur le Parti communiste algérien voir SIVAN, Emmanuel, *Communisme et nationalisme en Algérie (1920-1962)*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976, 261 p.

qui oppose « la situation politique des Indigènes [qui] était demeurée, jusqu'à ces derniers temps, très satisfaisante » avec « l'effervescence constatée depuis quelques mois »²⁶⁴.

La période qui va de l'exil de l'émir Khaled en 1923 à ce second « réveil de l'Algérie musulmane »²⁶⁵ en 1932-1933 peut donc être vue comme une période de transition pendant laquelle le mouvement contestataire « indigène », privé de leader, s'éparpille. Les réactions de l'élite « indigène » francisée à la suite des commémorations du Centenaire et notamment la refondation de *L'Ikdam* en mars 1931 témoignent d'une reprise de la contestation. Cependant, menée par des figures connues et anciennes de la scène politique algérienne, héritière d'un mouvement Jeune Algérien réprimé et achevé en 1923 par l'exil de son dirigeant, cette contestation a rapidement été dépassée par l'émergence d'une nouvelle génération de leaders politiques « indigènes », cette « génération de 1930 » dont parlait Jacques Berque en 1962²⁶⁶. La parution de l'ouvrage *Le Jeune Algérien* de Ferhat Abbas en 1931 peut être considérée comme l'une des prémices de ce mouvement, attaché à la défense d'une identité algérienne spécifique et distincte de la France.

²⁶⁴ FR ANOM ALG / GGA/ H / 9H11 / Rapport du gouverneur général de l'Algérie aux préfets des trois départements d'Alger, Oran et Constantine daté du 18 août 1933.

²⁶⁵ Cette expression de Charles-Robert Ageron désigne l'apparition du mouvement Jeune Algérien autour de la Première Guerre mondiale. Voir AGERON, Charles-Robert, 1979, *op.cit.*, p. 227.

²⁶⁶ BERQUE, Jacques, *op.cit.*, p. 241.

C – La « génération de 1930 » et la défense d'une identité algérienne « indigène »

A partir des années 1930, les réactions de l'élite « indigène » face à la situation coloniale se concentrent de plus en plus sur la question de l'identité du peuple algérien. Depuis la fin du XIX^e siècle et l'achèvement de la « pacification » de l'Algérie du Nord²⁶⁷, les contacts entre Européens et « indigènes » deviennent de plus en plus fréquents dans les villes à forte population européenne²⁶⁸. L'administration civile remplace progressivement l'administration militaire dans de nombreux endroits de l'Algérie du Nord²⁶⁹ et les deux communautés commencent à cohabiter. Une élite « indigène » urbaine et francisée émerge alors, formée dans les écoles françaises de la III^e République présentes en Algérie²⁷⁰. Ces jeunes « indigènes » francisés reçoivent le même enseignement que les élèves citoyens français, profondément idéologique et pétri de la culture républicaine de la fin du XIX^e siècle. On leur inculque la philosophie des Lumières ; on leur apprend que la Révolution de 1789 a fait de la France la patrie des droits de l'homme et que la colonisation de leur pays n'est que l'extension outre-mer de cet humanisme. Cette élite « indigène », qu'elle soit Jeune Algérienne ou non, revendicative ou non, favorable à la naturalisation ou non, est en tout cas pénétrée de culture française et croit sincèrement en cet idéal d'une France républicaine et tolérante. Pourtant, en parallèle, elle est confrontée à l'idéologie des Européens qui dirigent l'Algérie et qui, depuis le début du XX^e siècle, prennent leur autonomie vis-à-vis de la métropole²⁷¹ et se dotent d'une identité propre,

²⁶⁷ Le terme de « pacification » était employé pour désigner les opérations par lesquelles les militaires réprimaient les résistances à la conquête. Voir par exemple l'ouvrage publié par le général Paul Azan à l'occasion du Centenaire qui retrace le déroulement de la conquête de l'Algérie : AZAN, Paul, *Conquête et pacification de l'Algérie*, Paris, Librairie de France, 1931, 544 p. Après la répression de l'insurrection de Mokrani en 1871, l'Algérie du Nord est considérée comme pacifiée, c'est-à-dire soumise. Quant à elle, la conquête des Territoires du Sud s'est achevée, pour l'essentiel, au début du XX^e siècle. Voir COTE, Marc, « La conquête du Sahara algérien », dans BOUCHENE, Abderrahmane [et al.], *op.cit.*, pp. 265-269.

²⁶⁸ Pour une analyse de ces contacts entre Européens et « indigènes » et une interrogation sur la notion de « monde du contact » applicable à l'Algérie coloniale, voir le numéro 236 de mars 2011 de la revue *Le Mouvement Social* consacré à « La société du contact dans l'Algérie coloniale » aux éditions La Découverte. Voir notamment l'éditorial de Sylvie Thénault et Emmanuel Blanchard : « Quel "monde du contact" ? Pour une histoire sociale de l'Algérie pendant la période coloniale », pp. 3-7.

²⁶⁹ Sur l'évolution de l'administration de l'Algérie par la France voir COLLOT, Claude, *op.cit.*, pp. 7-11.

²⁷⁰ La scolarisation des « indigènes » reste cependant très limitée tout au long de la période coloniale. Sur la politique scolaire de la France en Algérie, voir ABECASSIS, Frédéric, FALAIZE, Benoît, BOYER, Gilles [et al.] (dir.), *La France et l'Algérie : leçons d'histoire : de l'école en situation coloniale à l'enseignement du fait colonial*, Lyon, ENS éd., 2007, 260 p. et notamment l'article d'Aïssa Kadri, « Histoire du système d'enseignement colonial en Algérie », pp. 19-39.

²⁷¹ Il s'agit notamment d'une autonomie financière avec la création des Délégations Financières en 1900 qui gèrent le budget de l'Algérie. Voir COLLOT, Claude, *op.cit.*, p. 205.

largement construite contre les populations « indigènes »²⁷². La contradiction flagrante entre l'idéologie républicaine et l'idéologie coloniale ; les attaques constantes des milieux colonialistes contre le peuple « indigène », régulièrement rabaissé, humilié et déshumanisé ; l'éviction de la période islamique dans la conception coloniale de l'histoire de l'Algérie fondée sur une continuité entre l'Afrique romaine et l'Algérie française²⁷³ : tous ces éléments menacent l'identité arabo-musulmane du peuple algérien « indigène ». Dans ce contexte, les commémorations du Centenaire de l'Algérie sont perçues comme une ultime provocation par une partie de l'élite « indigène » attachée à la défense de l'islam. Ces intellectuels réagissent alors contre le triomphalisme des célébrations, contre la valorisation de la conquête coloniale et de la défaite des résistants « indigènes » à la pénétration française et contre la négation totale de l'historicité des siècles de domination islamique en Algérie, qualifiés de « siècles obscurs » par l'historien Emile-Félix Gautier, professeur à l'Université d'Alger²⁷⁴.

La constitution de l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA) le 5 mai 1931 est, *a priori*, la manifestation la plus évidente de cette réaction « indigène » à la désagrégation de l'identité algérienne « indigène ». Les historiens ayant travaillé sur le réformisme musulman, en particulier Ali Mérad auteur d'une thèse fondamentale sur le mouvement salafiste algérien publiée en 1967²⁷⁵, ont souvent établi une relation de causalité entre le triomphalisme des commémorations de 1930 et la création de l'AOMA un an plus tard. Cette relation est pourtant difficile à prouver, malgré son évidence apparente. En revanche, l'ouvrage *Le Jeune Algérien* publié en 1931 par Ferhat Abbas et notamment son introduction rédigée au moment du Centenaire peuvent être lus comme une véritable réaction à la « dépersonnalisation »²⁷⁶ du peuple « indigène ». On peut y voir une vraie critique de l'attitude triomphaliste des Européens face aux populations « indigènes ».

²⁷² Voir HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, Françoise, « Le Centenaire de la "conquête" de l'Algérie. Achèvement d'une littérature coloniale de combat », dans ROCHE, Anne et TARTING, Christian (éd.), *Des années trente : groupes et ruptures. Actes du colloque organisé par l'antenne de l'U.R.L. n°5 à l'Université de Provence I, 5-7 mai 1983*, Paris, Editions du C.N.R.S., 1985, pp. 107-117.

²⁷³ Voir notamment JANSEN, Jan C., « Die Erfindung des Mittelmeerraums im kolonialen Kontext. Die Inszenierung eines „lateinischen Afrika" beim „Centenaire de l'Algérie française" 1930 », dans SCHENK, Benjamin et WINKLER, Martina, *Der Süden. Neue Perspektiven auf eine europäische Geschichtsregion*, Francfort, New York, Campus, 2007, pp. 175-205. Merci à Alexia pour la traduction.

²⁷⁴ GAUTIER, Emile-Félix, *Les siècles obscurs du Maghreb : l'islamisation de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 1927, 432 p.

²⁷⁵ MERAD, Ali, *op.cit.*

²⁷⁶ Selon les termes d'Albert Camus dans un article publié le 23 juillet 1955 dans *L'Express* intitulé « L'avenir algérien », cité dans LAGARDE, Dominique, *Algérie : la désillusion : 50 ans d'indépendance*, Paris, Express Roularta éd., 2011, p. 130.

Lorsqu'il publie *Le Jeune Algérien* en 1931, Ferhat Abbas n'est pas inconnu de la scène politique algérienne²⁷⁷. Etudiant en pharmacie à l'Université d'Alger depuis 1923, il fait partie des cinquante étudiants « indigènes » que compte l'Université sur un total de deux-mille²⁷⁸. Il dirige depuis 1927 l'Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord (AEMAN) ; il en est un président actif qui organise diverses activités militantes visant à « réclamer de la France républicaine des mesures conformes aux idéaux que l'école leur inculque »²⁷⁹. Ferhat Abbas dirige le 19^{ème} Congrès de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) qui se tient à Alger du 6 au 15 avril 1930, en pleines commémorations du Centenaire. Il est élu à ce moment-là vice-président du syndicat étudiant. Il est donc une figure connue du milieu étudiant politisé et, sans être surveillé de près par les autorités françaises, il s'est déjà fait remarquer pour ses activités contestataires. Ainsi, dans un rapport envoyé en décembre 1930 au préfet du département et au gouverneur général²⁸⁰, le Commissaire des ports et chemins de fer d'Alger, Marcel Joussen, relate un incident qui a eu lieu au port d'Alger entre Ferhat Abbas et des inspecteurs de police. Un de ses amis ayant été emmené au commissariat pour une vérification d'identité, Abbas s'insurge quand ce dernier est libéré : « quel sale pays, (parlant de l'Algérie), si nous étions à Paris ça ne se passerait pas comme ça... on ne fera pas tant de difficultés pour nous appeler lors de la prochaine guerre... »²⁸¹. Ce genre de déclarations lui vaut les foudres du gouverneur général qui écrit au préfet d'Alger en janvier 1931 : « une pareille attitude publique ne peut être tolérée de la part de jeunes gens instruits et appartenant à l'élite de la population indigène et qui, d'autre part, comme M. Abbas, ont bénéficié pour leurs études de bourses de la Colonie »²⁸². Ferhat Abbas est donc déjà identifié à cette époque par les autorités

²⁷⁷ Les quelques informations biographiques qui suivent sont tirées de STORA, Benjamin et DAOUD, Zakya, *Ferhat Abbas : une utopie algérienne*, Paris, Denoël, 1995, 429 p. et de PERVILLE, Guy, « Le rôle des intellectuels musulmans algériens de formation française dans l'évolution politique de l'Algérie, 1908-1962 », dans *Bulletin de la Revue d'histoire moderne et contemporaine*, supplément n°3, septembre 1983, pp. 18-26 ; ainsi que, du même auteur, « Ferhat Abbas et la France », dans MEYNIER, Gilbert et PLANCHE Jean-Louis (dir.), *Intelligentsias francisées (?) au Maghreb colonial. Actes du séminaire de recherche post-doctorale organisé à l'Université de Paris VII*, Paris, Laboratoire Tiers-Monde, Université de Paris VII, 1990, pp. 34-39.

²⁷⁸ STORA, Benjamin et DAOUD, Zakya, *op.cit.*, p. 41.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 42.

²⁸⁰ Voir pour le premier FR ANOM ALG / ALGER / I / 2I32 / Rapport du Commissaire spécial de la police des chemins de fer et des ports au préfet d'Alger daté du 11 décembre 1930, 2 p. ; pour le deuxième FR ANOM ALG / GGA / H / 9H18 / idem. Les deux rapports sont identiques.

²⁸¹ *Ibid.*

²⁸² FR ANOM ALG / ALGER / I / 2I32 / Lettre du Gouverneur général de l'Algérie à Monsieur le Préfet du Département d'Alger du 8 janvier 1931, 2 p.

coloniales comme un élément potentiellement contestataire. Cela est d'autant plus vrai qu'il s'est fait remarquer dans les années 1920 en publiant un certain nombre d'articles dans la presse « indigène » ou « indigénophile » sous le pseudonyme de Kamel Abencérages²⁸³ qui critiquent le système colonial. *Le Jeune Algérien* publié en 1931 rassemble plusieurs de ces articles parus entre 1922 et 1927 dans différents journaux – *Attakaddoum*, *L'Ikdam*, *Le Trait d'Union*. L'ouvrage est publié par une maison d'édition parisienne (La Jeune Parque) et imprimé à mille exemplaires. Le tirage est faible mais l'ouvrage est bien diffusé dans les milieux intellectuels « indigènes », comme en témoigne « l'écho [...] immédiat » qu'il reçoit à Alger²⁸⁴. L'intérêt de cet ouvrage pour mon analyse ne réside pas tant dans les articles qu'il réunit que dans l'avant-propos que son auteur rédige en 1930 au moment des commémorations du Centenaire. En effet, même si la sélection d'articles que Ferhat Abbas choisit de publier en 1931 a un sens et peut aider à comprendre la façon dont il a ressenti les fêtes de 1930, seule l'introduction constitue sa réaction directe au Centenaire puisque les articles sont rédigés avant les célébrations.

Le discours de Ferhat Abbas se distingue des autres réactions de l'élite « indigène » que j'ai déjà présentées : il ne se contente pas de critiquer les abus du système colonial mais pose les bases d'un véritable contre-discours autochtone sur le processus même de la colonisation. J'entends par là qu'il délivre une analyse et une vision de la dynamique coloniale à l'œuvre en Algérie qui inversent totalement la perspective colonialiste qui, jusqu'à présent, était la seule à pouvoir se faire entendre. Ce discours dominant sur la colonisation dont j'ai évoqué les grands traits à plusieurs reprises est centré sur l'idée de mission civilisatrice et s'exprime de façon exacerbée au moment du Centenaire. Les Français en sont les seuls acteurs – le militaire d'abord qui « pacifie » l'Algérie jusque dans les années 1870 puis le colon républicain qui la civilise par le développement de l'agriculture, la construction d'écoles, d'hôpitaux, de routes, etc. ; les « indigènes » ne sont qu'un élément de décor. Plongés dans l'obscurantisme depuis les conquêtes arabes du VII^e-VIII^e siècles, les Français leur refusent pratiquement toute humanité, voire même toute existence réelle. L'Algérie de 1830 est, dans le discours colonial de 1930, une terre vacante à la dérive, destinée à être relevée par une nation civilisée. La population « indigène » n'existe qu'en tant qu'entité informe et abstraite et ne peut avoir d'autre dessein

²⁸³ De nombreux auteurs ont souligné l'importance symbolique de ce pseudonyme, représentatif de la « double culture » franco- « indigène » dont se réclamait Abbas : Kamel en référence à Mustapha Kemal Atatürk et Abencérages à Chateaubriand. Voir par exemple *ibid.*, pp. 17-18.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 46.

que de recevoir la civilisation éclairée de la France républicaine. Notons que les Français d'Algérie n'ont pas toujours eu un discours si radical sur les populations « indigènes »²⁸⁵. C'est à partir du début du XX^e siècle, avec l'autonomie croissante des Européens d'Algérie vis-à-vis de la métropole et la naissance d'un sentiment identitaire particulier, que ce discours sur les « indigènes » devient politiquement dominant. Il culmine avec le mouvement politico-littéraire de l'« algérianisme »²⁸⁶ dont le Centenaire constitue, selon Jean-Robert Henry, le « triomphe éphémère »²⁸⁷. Le roman *Le Sang des races* publié en 1899 par Louis Bertrand qui réside alors à Alger en constitue l'un des manifestes.

Le Jeune Algérien publié au lendemain du Centenaire – et notamment sa préface – constitue une ébauche de contre-discours à cette vision algérianiste de la colonisation. En effet, Ferhat Abbas refuse de se réapproprier le discours colonial comme l'avaient fait les représentants « indigènes » au moment des commémorations du Centenaire, renforçant ainsi l'idée d'une mission civilisatrice accomplie par la France en Algérie. Il délivre une analyse, certes succincte, du processus de colonisation et en inverse les perspectives : plutôt que de décrire l'action des Français en Algérie, il réhabilite les populations « indigènes » qui deviennent des acteurs de premier rang de l'histoire coloniale. Le prisme change : le discours ne s'attache plus à décrire les progrès introduits par la colonisation mais la façon dont les populations « indigènes » ont vécu les cent ans de domination française. Ce renversement de perspective est assumé dans l'avant-propos de l'ouvrage :

Vue de l'extérieur, la colonisation d'un pays ne constitue qu'une entreprise militaire et économique défendue ensuite par un régime administratif approprié. [...] Vue de l'intérieur, cette colonisation apparaît au contraire comme une véritable révolution venant bouleverser tout un vieux monde d'idées et de croyances, un genre d'existence séculaire. Elle place un peuple en face d'un changement soudain. Et voilà toute une population, sans préparation aucune, obligée de s'adapter ou de périr. Cette situation conduit nécessairement à un déséquilibre moral et matériel dont la stérilité n'est pas loin de la déchéance totale.²⁸⁸

²⁸⁵ La résistance menée par l'émir Abd el-Kader avait par exemple suscité un profond respect de la part de certains dirigeants français qui voyaient en lui un homme d'honneur, brave et courageux. Ce sentiment de respect envers les populations « indigènes » culmine avec la politique du « royaume arabe » de Napoléon III. Voir à ce sujet REY-GOLDZEIGUER, Annie, *Le Royaume arabe : la politique algérienne de Napoléon III, 1861-1870*, Alger, Société nationale d'édition et de diffusion, 1977, 814 p.

²⁸⁶ Voir par exemple FRERIS Georges, « L'Algérianisme, le mouvement du Méditerranéisme et la suite... », dans CHEHAB, May, IOANNOU, Giannis I. et METRAL, Françoise (dir.), *Méditerranée, ruptures et continuités. Actes du colloque tenu à Nicosie le 20-22 octobre 2001*, Lyon, Maison de l'Orient méditerranéen Jean Pouilloux, 2003, pp. 43-51.

²⁸⁷ HENRY, Jean-Robert, « Le centenaire de l'Algérie, triomphe éphémère de la pensée algérianiste », dans BOUCHENE, Abderrahmane [et al.], *op.cit.*, pp. 369-375.

²⁸⁸ ABBAS, Ferhat, *De la colonie vers la province. 1 : Le Jeune Algérien*, Paris, Editions de la Jeune Parque, 1931, p. 9.

Le premier élément que souligne Abbas est donc la violence issue de la confrontation entre le colonisateur français et la société « indigène ». Sans même dénoncer ici le déroulement de la conquête ou les injustices de la situation coloniale, il affirme un principe qui peut paraître aujourd'hui évident mais qui n'avait aucune portée à l'époque sur la scène publique algérienne : la colonisation est un phénomène brutal qui modifie profondément la société du pays conquis. Il s'agit d'une « révolution », selon les termes de Ferhat Abbas, qui entraîne une rupture fondamentale pour les habitants du pays colonisé. Il y a un avant et un après : l'« existence séculaire » de la société colonisée prend fin, les repères se perdent et une nouvelle ère s'ouvre. En effet, comme le montre l'historien-démographe Kamel Kateb, la colonisation française a entraîné des « mutations profondes » en Algérie et notamment une « désintégration du système tribal » qui encadrait les populations « indigènes » depuis des siècles²⁸⁹. Ce discours est donc bien en rupture totale avec celui du « Centenaire de l'Algérie » qui fait de 1830 la date de naissance du pays. L'essence même du discours colonial consiste à nier le caractère historique des siècles de domination islamique. L'Algérie existait lorsqu'elle était sous domination romaine, elle existe de nouveau depuis la conquête française mais entre ces deux extrémités : le vide. Avec Ferhat Abbas, ce vide est comblé : il existait bien une société « indigène » en Algérie en 1830, qui a été profondément bouleversée par la colonisation. On a donc affaire ici à une réappropriation du territoire de l'Algérie et, par là même, de l'identité algérienne : Abbas cherche à rendre l'Algérie aux « indigènes » ou, plutôt aux « Algériens ». Le territoire n'était pas libre lorsque les Français s'en sont emparés au XIX^e siècle. C'est ce qu'il affirmait déjà en 1927 dans son article « Ingratitude et reconnaissance » qu'il édite dans *Le Jeune Algérien* en 1931 : « Nous sommes chez nous. Nous ne pouvons pas aller ailleurs. C'est cette terre qui a nourri nos ancêtres, c'est cette terre qui nourrira nos enfants. Libres ou esclaves, elle nous appartient, nous lui appartenons et elle ne voudra pas nous laisser périr. »²⁹⁰

Il me paraît important de relever, au détour de cette citation, une modification du texte du *Jeune Algérien* entre l'édition originale de 1931 et celle éditée cinquante plus tard en 1981 par Ferhat Abbas lui-même. Cette deuxième édition de l'ouvrage aux éditions Garnier, censée être une simple « réimpression »²⁹¹ enrichie d'un avertissement au lecteur, de notes et suivie du rapport envoyé en avril 1941 par F. Abbas au maréchal Pétain, était l'occasion pour l'auteur de faire découvrir au grand public un texte qui avait été assez largement ignoré dans les années

²⁸⁹ KATEB, Kamel, *op.cit.*, pp. 69-88.

²⁹⁰ ABBAS, Ferhat, *op.cit.*, p. 127.

²⁹¹ ABBAS, Ferhat, *De la colonie vers la Province. Le Jeune Algérien (1930) suivi de Rapport au Maréchal Pétain (avril 1941)*, Paris, Editions Garnier Frères, 1981, p. 9.

1930 puisqu'il n'avait été imprimé qu'à mille exemplaires. Le texte du *Jeune Algérien* de 1981 est donc censé être le même que celui de l'édition de 1931. Le contexte de publication est bien évidemment fondamentalement différent : peu connu en 1931, Ferhat Abbas l'est incomparablement plus en 1981 puisqu'il est une figure importante du mouvement nationaliste algérien. Il a notamment présidé le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA), branche politique du Front de Libération Nationale (FLN) pendant la guerre d'Algérie, du 19 septembre 1958 au 9 août 1961, avant d'être écarté du pouvoir en 1963 pour s'être opposé au régime du parti unique mis en place par Ahmed Ben Bella. La position assimilationniste défendue par Ferhat Abbas jusqu'aux années 1950 et son revirement tardif en faveur de la lutte armée lui ont très souvent été reprochés par les dirigeants de l'Etat algérien indépendant. La réédition du *Jeune Algérien* en 1981 est aussi une réponse de Ferhat Abbas face à ces critiques et une façon de justifier son espoir en un règlement pacifique de la situation coloniale : « depuis l'indépendance de l'Algérie, de jeunes Algériens – qui n'ont connu ni le poids de la nuit coloniale, ni ses servitudes – se permettent de nous brocarder, de nous blâmer et de nous censurer. Ils trouvent que nous n'avons pas fait assez. S'ils avaient été à notre place, auraient-ils fait davantage ? Aurait-ils fait mieux ? [...] Nous avons mené un combat exaltant, guidés par la recherche de notre liberté, de notre dignité et la défense des valeurs de l'Islam »²⁹². L'enjeu de la réédition de 1981 est donc éminemment politique. Il est particulièrement intéressant de constater que la citation du *Jeune Algérien* de 1931 qui figure quelques lignes plus haut, extraite d'un article écrit par Ferhat Abbas en 1927, est augmentée dans l'édition de 1931. Là où Ferhat Abbas ne faisait qu'affirmer, dans le texte de 1931, que l'Algérie appartenait aux « indigènes », il renforce ce trait dans l'édition de 1981 en ajoutant à la suite du texte déjà cité de 1931 :

L'Algérie ne peut vivre sans nous. Nous ne pouvons vivre sans elle. Celui qui rêve à notre avenir comme à celui des Peaux-Rouges d'Amérique se trompe. Ce sont les Arabo-Berbères qui ont fixé, il y a quatorze siècles, le destin de l'Algérie. Ce destin ne pourra pas, demain, s'accomplir sans eux. Il serait urgent que la France y réfléchisse.²⁹³

On voit immédiatement l'effet produit par cette augmentation : la citation de 1931 ne faisait qu'affirmer vaguement le principe d'appartenance de l'Algérie aux populations « indigènes ». Ici, les « Arabo-Berbères » sont désignés et la tonalité est bien plus radicale. De

²⁹² *Ibid.*, pp. 26-27.

²⁹³ *Ibid.*, pp. 143-144

plus, la dernière phrase sonne comme un avertissement lancé par Ferhat Abbas aux autorités coloniales, ce qui redore son blason face aux critiques qu'on lui fait d'avoir été soumis à la domination française. Dans l'édition de 1981, aucune note ne précise que le texte a été modifié ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'une opération volontaire.

Passons outre ce tour de passe-passe de Ferhat Abbas : l'essentiel du fond était contenu dans l'extrait de 1931. Il écrit en effet que l'Algérie n'appartient pas à la France, contrairement à ce qu'a affirmé le Centenaire de façon outrageuse pendant six mois. De la même façon, les « Algériens » ne sont pas ce « peuple neuf » que les algérianistes ont le sentiment de former ; ce sont les « indigènes ». C'est le message que semble adresser Ferhat Abbas en appelant son livre « le Jeune Algérien ». Certes, la référence au mouvement de l'émir Khaled est évidente mais il ne s'agit pas que de cela : en se décrivant lui-même dans l'avant-propos comme un « jeune Algérien musulman »²⁹⁴, il repousse le discours dominant au sein de l'élite dirigeante française qui désigne par « Algériens » les Européens d'Algérie. La défense de l'identité du peuple « indigène » algérien ne passe pas que par la publication d'articles ou d'ouvrages. En tant que président de l'AEMAN, Ferhat Abbas se livre à une véritable activité militante et il se fait le porte-parole de ces étudiants musulmans choqués par la dévalorisation de leur religion dans le discours colonial. Ainsi, dans une lettre envoyée le 5 janvier 1931 au Commissaire général du Centenaire Gustave Mercier, il proteste énergiquement contre la façon dont est traité le prophète de l'islam dans le *Livre d'or du Centenaire de l'Algérie française*²⁹⁵ :

Vous avez confié à un collaborateur anonyme le soin de traiter notre Prophète de sorcier et de prestidigitateur dans le Livre d'Or du Centenaire de l'Algérie française. Nous protestons de la manière la plus énergique contre une telle prose qui sue la haine et le parti-pris. Nous nous étonnons qu'elle ait pu trouver place dans une œuvre qui n'aurait jamais dû cesser d'être un travail de paix et de concorde. Je voudrais cependant faire entendre à votre collaborateur que de lui à notre Prophète bien-aimé la distance est très grande. Mahomet a su faire d'une terre stérile le berceau d'une humanité très grande ; votre collaborateur n'aura jamais su qu'insulter sans risques un peuple désarmé, un peuple sans défense.²⁹⁶

²⁹⁴ ABBAS, Ferhat, 1931, *op.cit.*, p. 7.

²⁹⁵ *Le Livre d'Or du Centenaire de l'Algérie française*, auteur anonyme, Alger, Impr. Fontana frères, 1930, 600 p.

²⁹⁶ Le vol de mon ordinateur portable en février 2015 m'a fait perdre les références d'un certain nombre de documents consultés aux ANOM au mois de décembre 2014. Je dispose toujours des photos des documents que j'ai prises mais je n'ai aucun moyen de savoir de quels fonds d'archives elles sont tirées. Cela concerne une petite minorité des documents d'archives que j'ai consultés donc j'ai décidé de les citer quand même, en les signalant de la façon suivante : FR ANOM ALG / Référence précise manquante. C'est le cas du document cité ici.

Ainsi, le message que fait passer Ferhat Abbas dans son ouvrage de 1931 constitue selon moi un véritable contre-discours à l'idéologie coloniale dominante. Réfutant l'idée selon laquelle la domination française sur l'Algérie est légitime et naturelle, il défend l'identité d'un peuple qui a été, à proprement parler, *colonisé* et non pas *civilisé*. L'un des fondements de l'identité de ce peuple est, selon Abbas, sa religion. Il est intéressant de noter que l'ouvrage de Ferhat Abbas est publié la même année que l'*Histoire de l'Afrique du Nord* de Charles-André Julien²⁹⁷. Ce livre constitue une rupture historiographique majeure puisqu'il présente pour la première fois une histoire du Maghreb sur le temps long, depuis l'Antiquité jusqu'à 1930, en intégrant la période musulmane à laquelle il consacre plusieurs chapitres. Comme le souligne Benjamin Stora, « il va mettre en œuvre une conception de l'histoire qui ne fait pas démarrer l'histoire du Maghreb uniquement dans un rapport avec l'Occident ou avec la France, mais dans un rapport intérieur où le pays est aux prises avec sa propre histoire »²⁹⁸. Ce n'est donc pas un hasard si le livre de Ferhat Abbas est publié en 1931 : son discours sur la colonisation émerge dans un contexte où l'idéologie « algérianiste » s'épuise. Les commémorations du Centenaire auraient-elles trop insisté sur la négation de l'historicité de la période islamique dans l'histoire de l'Algérie ? Quoi qu'il en soit, la remise en cause de la vision colonialiste de l'histoire de l'Algérie par Ferhat Abbas trouve un écho certain avec la publication du livre de Charles-André Julien, « indigénophile » notoire, la même année.

Autour de ce principe général d'une revalorisation de l'identité du peuple algérien « indigène », Ferhat Abbas délivre une véritable critique du caractère triomphaliste et humiliant des commémorations du Centenaire de l'Algérie. Toujours dans cet avant-propos rédigé en 1930 pendant l'événement, il écrit :

Il ne sied pas, à mon avis, de faire des bilans en l'occurrence et d'allumer sur les tombes des lampes vénitiennes. 1930 appartient aux morts ; à ceux que l'année 1830 et les cinquante ans de Conquête ensevelirent dans l'apothéose de la victoire et sous le linceul de la défaite. Ne leur faisons pas l'injure de commercialiser leur sacrifice et ne troublons pas leur repos par des danses et des simulacres de bataille. Était-il vraiment nécessaire d'évoquer le passé, aux sons de la Nouba²⁹⁹ par de vaines parades ? Le siècle qui meurt a été le siècle de larmes et de sang. Et c'est particulièrement nous, Indigènes, qui avons pleuré, qui avons saigné. Nous l'enterrons donc sans regret et sans joie, avec l'ultime prière à Dieu et aux hommes que ces sombres jours ne

²⁹⁷ JULIEN, Charles-André, *Histoire de l'Afrique du Nord. Tunisie, Algérie, Maroc*, Paris, Payot, 1931, 866 p.

²⁹⁸ STORA, Benjamin, « L'Histoire de l'Algérie, sources, problèmes, écritures », dans *Insaniyat*, n° 25-26, juillet-décembre 2004, p. 217.

²⁹⁹ La nouba est une musique arabo-andalouse traditionnelle qui émerge à l'époque du califat omeyyade installé à Cordoue aux X^e-XI^e siècles, perpétuée en Afrique du Nord jusqu'à la pénétration européenne. Il s'agit d'une musique traditionnelle pour la population « indigène » d'Algérie, beaucoup jouée par les régiments de tirailleurs nord-africains enrôlés dans la guerre de 1914-1918.

reviendront pas, mais aussi avec la timide espérance qu'ils auront servi à préparer pour nous des jours meilleurs.³⁰⁰

Le jugement de Ferhat Abbas sur la colonisation et sur le Centenaire est sans appel. La violence de la conquête du territoire au XIX^e siècle y est dénoncée mais pas seulement : c'est tout le « siècle qui meurt » qui a été fait « de larmes et de sang » pour les populations « indigènes ». Abbas rejette d'un seul coup cette idée centrale du discours colonial selon laquelle les populations « indigènes » seraient immensément reconnaissantes envers la France et sa « mission civilisatrice ». Il s'agit là encore d'un contre-discours : plutôt que de les avoir sorties de leur état de barbarie, Abbas affirme que les Français ont fait souffrir les populations « indigènes ». Ainsi, le principe de la commémoration des cent ans de la conquête est largement contesté : il s'agit de « vaines parades » déplacées, injurieuses et humiliantes pour une population encore profondément marquée par la violence de la colonisation. Le contraste est souligné entre le rappel de la défaite ressenti comme tel par les « indigènes » en 1930 et « l'apothéose de la victoire » mise en scène, célébrée, valorisée par des cérémonies festives (les « lampes vénitiennes », la « nouba », les « danses », les « simulacres de batailles »). Ce qui domine cette description du ressenti d'Abbas face aux commémorations du Centenaire, c'est le sentiment d'indécence. Il n'était pas nécessaire, selon lui, « d'évoquer le passé », ce passé douloureux que les « indigènes » préfèrent oublier et de commémorer les cent ans du début de la colonisation française en Algérie. F. Abbas remet donc ici en question le principe même du Centenaire, ce qui constitue une spécificité par rapport aux autres réactions de l'élite « indigène » francisée que j'ai évoquées plus haut.

Pourtant, on le voit à la fin du paragraphe cité, le discours de Ferhat Abbas reste profondément optimiste et l'auteur semble croire en la possibilité de « jours meilleurs ». Malgré les critiques, le discours de Ferhat Abbas dans *Le Jeune Algérien* reste dans la continuité de la tradition politique instaurée par l'émir Khaled et ne remet pas en cause la domination française sur l'Algérie. Abbas dénonce certes le processus de colonisation et la déstabilisation des populations « indigènes » qu'il a entraînée mais cela n'implique pas chez lui de velléité indépendantiste. Comme l'a souligné Rabah Zenati, président de l'Association des instituteurs indigènes, « Ce livre [*Le Jeune Algérien*] est déjà un chef-d'œuvre d'affirmations démenties quelques lignes plus loin. Pour ce travail, l'auteur peut aussi bien être envoyé en exil pour ses

³⁰⁰ ABBAS, Ferhat, 1931, *op.cit.*, pp. 7-8.

opinions antifrancaises, que loué pour ses sentiments loyalistes. Cela dépend des passages que l'on considère »³⁰¹. En effet, l'ouvrage qu'il publie en 1931 est caractéristique du « paradoxe personnifié »³⁰² que représente Abbas. On vient de voir la critique sévère émise contre le Centenaire, dont le principe même est contesté. Cela ne l'empêche pas, immédiatement après, d'affirmer :

On a beaucoup parlé, ces derniers temps, de la Fraternité. C'est le seul mot à retenir. Les fêtes du Centenaire ne sont qu'un rappel maladroit d'un passé douloureux, une exhibition de la richesse des uns devant le paupérisme des autres. La Fraternité, au contraire, est un programme : c'est l'Avenir. Mais ce programme doit être élaboré et cet avenir préparé. C'est ce à quoi tout Algérien doit travailler. Si beau que soit un Idéal, il ne suffit pas de le concevoir : il faut le réaliser. L'Entente des races restera un vain mot, si le siècle nouveau ne doit pas placer sur le même rang social, les divers éléments de ce pays, et ce, en donnant aux faibles, les moyens de s'élever.³⁰³

On retrouve ici le discours typique de l'élite « indigène » francisée qui, bien que critique, demeure optimiste et confiante envers une amélioration de la politique de la France. Les commémorations du Centenaire et la violence de la conquête et de l'exercice de la domination française sont relativisées par Ferhat Abbas qui semble prêt à tirer un trait sur le passé pour se concentrer sur « l'Avenir ». Cet avenir, il ne le conçoit que dans le cadre de la souveraineté française sur l'Algérie. Son « Idéal » c'est la « Fraternité », c'est « l'Entente des races », tous ces concepts formulés par les organisateurs du Centenaire auxquels il croit :

Les Européens d'ici se refuseront à nous tendre la main aussi longtemps que nous resterons dans une situation matérielle précaire et que nous irons couverts de haillons et d'ignorance. C'est dans la nature humaine. L'homme ne fraternise avec son voisin que dans la mesure où ce dernier lui impose le respect. Un vaste programme de notre relèvement social, conçu et appliqué loyalement, sera de ce fait le premier pas vers la Fraternité. Tout ce qu'on dira, tout ce qu'on fera, en dehors de ce travail d'ensemble, restera lettre morte et sans fruit.³⁰⁴

Il y a donc chez Ferhat Abbas un véritable espoir d'amélioration de la situation. La violence de la colonisation telle qu'elle était exercée jusqu'à présent et qui atteint un apogée symbolique avec les fêtes du Centenaire n'est pas irrémédiable. Elle peut encore laisser place à un « siècle nouveau » où les populations « indigènes » et européennes cohabiteraient et disposeraient des mêmes droits. L'objectif de la publication de cet ouvrage en 1931 est de peser

³⁰¹ Cité dans PERVILLE, Guy, « Ferhat Abbas et la France », *op.cit.*, p. 36.

³⁰² STORA, Benjamin et DAOUD, Zakya, *op.cit.*, p. 43.

³⁰³ ABBAS, Ferhat, 1931, *op.cit.*, p. 8.

³⁰⁴ *Ibid.*, pp. 8-9.

dans ce sens : « ce livre est [...] un titre symbolique qui traduit notre foi, en des temps nouveaux, précurseurs pour ce pays, d'une âme nouvelle »³⁰⁵. Pour atteindre cet objectif, il faut passer par l'accomplissement d'un certain nombre de réformes, au premier rang desquelles « l'éducation de l'enfance qui est d'une importance capitale »³⁰⁶. On retrouve bien ici l'héritage Jeune Algérien qui a fortement marqué Abbas.

Cette position paradoxale esquissée dans l'avant-propos du *Jeune Algérien*, à la fois très critique envers la politique coloniale des Européens d'Algérie et animée par l'espoir d'une amélioration de la situation, Ferhat Abbas « ne [s'en] départira fondamentalement jamais plus » selon Benjamin Stora et Zakya Daoud³⁰⁷. Quoi qu'il en soit, il s'agit en 1931 d'une voix originale qui constitue une réaction « indigène » inédite aux commémorations du Centenaire. La rupture majeure qu'apporte Ferhat Abbas selon moi est de contredire le discours colonial officiel sur l'histoire de l'Algérie, véhiculé à outrance au cours des fêtes de 1930. Il amorce une véritable réappropriation de l'histoire et de l'identité algériennes par les populations « indigènes » et dénonce avec vigueur les bouleversements entraînés par le choc de la conquête. Ainsi, la colonisation n'est plus observée uniquement par le prisme européen et la façon dont elle a été ressentie par les populations autochtones peut enfin être évoquée.

Ce renversement des perspectives de l'histoire de l'Algérie par des membres de l'élite « indigène » est également opéré, au même moment et de façon plus aboutie, par les oulémas réformistes qui se groupent en association le 5 mai 1931 autour du cheikh Abdelhamid Ben Badis dans le but de défendre l'identité arabo-musulmane de l'Algérie.

2 – La défense de l'identité arabo-musulmane de l'Algérie par les oulémas réformistes

La fondation de l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA) le 5 mai 1931 intervient après plusieurs années de tâtonnements et de mise en place d'une propagande

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 10.

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 9.

³⁰⁷ STORA, Benjamin et DAOUD, Zakya, *op.cit.*, p. 43.

religieuse de la part d'oulémas groupés autour d'Abdelhamid Ben Badis. Le terme « oulémas », passé dans le vocabulaire français, provient de l'arabe 'ulamâ', pluriel de 'âlim qui signifie, au sens strict du terme « celui qui possède le 'ilm, le savoir, la connaissance, la science dans un sens large et à un haut niveau »³⁰⁸. Il s'agit d'individus instruits passés par toutes les étapes de l'enseignement religieux, maîtrisant le Coran et l'ensemble des traditions prophétiques (la *sunna*) et qui étaient traditionnellement chargés de « représenter et exprimer le consensus (*ijmâ'*) du peuple musulman qui était le fondement de l'islam »³⁰⁹. Même si au XX^e siècle et en Algérie leur rôle dans l'édiction des normes et des lois islamiques n'est plus aussi important, ils disposent d'une autorité religieuse incontestable sur les populations. Ils bénéficient de par leur instruction et leur rôle religieux d'une position privilégiée et appartiennent à l'élite de la population « indigène » algérienne. Ils maîtrisent l'arabe coranique, mais également le français comme en témoignent les nombreux échanges de lettres entre Abdelhamid Ben Badis et les services du gouvernement général³¹⁰. Leur formation religieuse les amène souvent à séjourner à la *Zaytûna* (L'Olivier), l'une des principales universités islamiques située à Tunis³¹¹. C'est ici que Ben Badis et ses disciples entrent en contact avec le mouvement de la *Salafiyya* né au Moyen-Orient sous l'influence de grands savants musulmans tels Jamâl ad-Dîn al-Afghânî, (1838-1897), Muhammad 'Abduh (1849-1905) et Rashîd Ridâ (1865-1935) qui prônent une réforme de la religion musulmane³¹². Leur objectif est de purifier l'islam de toutes les innovations blâmables (*bid'a*), c'est-à-dire de ramener les pratiques et les dogmes musulmans à leur expression originelle, celle que l'on trouve dans le Coran, la *sunna* (*hadîth* et *sîra*, c'est-à-dire les paroles et la vie du prophète) et dans les textes des *Salaf* des premiers temps de l'Islam, sans prendre en compte les évolutions théologiques postérieures³¹³.

Dès 1925, les oulémas groupés autour d'Abdelhamid Ben Badis et pétris des idées de la *Salafiyya*, « l'école du Chihâb » comme les appelle Ali Mérad³¹⁴, tentent de propager le

³⁰⁸ MACDONALD, D. B.. " 'Ulamâ'." *Encyclopaedia of Islam, First Edition (1913-1936)*. Edited by M. Th. Houtsma, T.W. Arnold, R. Basset, R. Hartmann. Brill Online, 2015, consulté en ligne le 14 juin 2015 : http://referenceworks.brillonline.com/entries/encyclopaedia-of-islam-1/ulama-SIM_5878, traduction personnelle.

³⁰⁹ *Ibid.*

³¹⁰ Voir par exemple FR ANOM ALG / GGA / H / 15H21 / Lettre d'Abdelhamid Ben Badis à Monsieur le Gouverneur Général de l'Algérie datée du 15 décembre 1929 à Constantine, 2 p.

³¹¹ Cette partie est largement documentée par l'ouvrage pionnier d'Ali Mérad qui décrit le processus de formation du mouvement salafiste en Algérie, ses origines spirituelles et historiques : MERAD, Ali, *op.cit.*, pp. 79-133.

³¹² L'influence du salafisme égyptien sur le réformisme musulman algérien est cependant relativisée aujourd'hui. La vision « diffusionniste » qui consiste à affirmer, comme le fait Ali Mérad, que le réformisme algérien vient d'Egypte est réductrice. Voir JOMIER, Augustin, « Quelle Algérie ? », *Lectures* [en ligne], Les notes critiques, 2013, mis en ligne le 12 décembre 2013, consulté le 11 juillet 2015. URL : <http://lectures.revues.org/12995>

³¹³ MERAD, Ali, *op.cit.*, pp. 227-253.

³¹⁴ *Ibid.*, p. 87.

réformisme musulman en Algérie. Ils fondent un premier journal en juillet 1925 – *Al-Muntaqid, Le Censeur* – rapidement interdit puis un deuxième en novembre de la même année, *Ech-Chihâb (Le Météore)* qui parvient à se maintenir et à échapper à l’interdiction administrative malgré plusieurs hésitations de la part de l’administration³¹⁵. Les oulémas diffusent et popularisent les idées réformistes dans ce journal qui est tiré à 800 exemplaires en 1929 et à 2 000 dès 1930, « grâce aux efforts de Ben Badis »³¹⁶. Ils entreprennent également de nombreuses tournées dans tout le pays et tiennent des séances régulières de prêches dans des lieux qui deviennent des bastions de la propagande réformiste : le Cercle du Progrès (*Nadi At-Taraki*) à Alger, animé par le cheikh Tayeb Al-‘Uqbî ou encore la Mosquée Verte de Constantine (*Jâm’a al-Akhdar*), siège d’Abdelhamid Ben Badis. L’idée de constituer une organisation structurée rassemblant des lettrés musulmans algériens soucieux de préserver l’identité musulmane de l’Algérie est lancée dès 1925 par Abdelhamid Ben Badis qui, dans le troisième numéro de son journal lance un « Appel aux lettrés réformistes » : « Messieurs les lettrés partisans de l’*Islâh*³¹⁷, qui vous trouvez dispersés à travers le territoire de l’Algérie, venez donc vous unir et vous connaître mutuellement, en fondant un parti strictement religieux, dont le but serait de purifier la religion des superstitions et fausses croyances qu’y ont introduites les ignorants »³¹⁸. L’idée est débattue pendant six ans mais, faute de consensus entre les différents oulémas sensibles aux idées réformistes, l’organisation ne parvient pas à voir le jour. Selon Ali Mérad qui écrit en 1967, les commémorations de 1930 accélèrent les choses et font prendre conscience aux oulémas de la nécessité de s’organiser pour défendre leur conception de l’identité du peuple algérien « indigène » :

La célébration du Centenaire, qui marqua profondément la vie algérienne au cours de 1930, contribua à tirer l’équipe réformiste de sa réserve, et l’incita à s’intéresser davantage aux questions politiques. Le rappel des événements de la conquête fut ressenti par les réformistes comme une atteinte à la dignité du peuple musulman algérien.³¹⁹

³¹⁵ La question de l’interdiction d’*Ech-Chihâb* s’est posée à plusieurs reprises pour les autorités coloniales. Voir par exemple cette lettre envoyée le 19 août 1926 par le préfet du département de Constantine au gouverneur général qui questionne l’éventualité d’interdire le journal : FR ANOM ALG / GGA / H / 15H21 / Lettre du préfet de Constantine à Monsieur le Gouverneur Général de l’Algérie datée du 19 août 1926 à Constantine, 4 p. Il semble que le journal dirigé par Abdelhamid Ben Badis a pu éviter l’interdiction notamment grâce au rôle joué par son père, délégué financier du département et véritable allié des autorités coloniales qui jouait le rôle de médiateur entre son fils et les autorités.

³¹⁶ IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, p. 493.

³¹⁷ *Al-Islâh* signifie réforme en arabe.

³¹⁸ Cité dans MERAD, Ali, *op.cit.*, p. 120.

³¹⁹ *Ibid.*, p. 389.

Ali Mérad établit donc une relation cause-conséquence entre l'idéologie coloniale triomphaliste du Centenaire et la constitution de l'AOMA qui intervient le 5 mai 1931. L'humiliation ressentie lors des commémorations aurait, selon lui, poussé les oulémas à s'organiser formellement en association un an après la fin des fêtes afin de défendre l'identité musulmane de l'Algérie. Outre le discours colonial, c'est également l'attitude des représentants « indigènes » au cours des fêtes qui aurait accéléré la prise de conscience :

L'arabisme des *'ulamâ'* algériens n'a pris une tournure nettement politique qu'au lendemain de la célébration du Centenaire. En effet, à partir de 1930, le problème algérien commence à être posé en termes politiques, tant du côté algérien que dans les milieux politiques français de gauche. Mais en même temps, la doctrine de l'assimilation faisait des progrès dans ces mêmes milieux, et entraînait l'adhésion de la plupart des intellectuels musulmans de formation française. Les réformistes se sentirent alors appelés à défendre le point de vue arabo-musulman, face à tous ceux qui ne voyaient d'autre destin pour l'Algérie que celui d'une intégration de plus en plus poussée dans la nation française.³²⁰

L'impact du Centenaire sur la constitution de l'AOMA en 1931 est, dans l'historiographie de l'Algérie coloniale, une affirmation récurrente³²¹. Jacques Berque et André Nouschi l'affirmaient déjà dans leurs ouvrages respectifs de 1962³²², Charles-Robert Ageron également dans son « Que sais-je ? » de 1964³²³ et encore récemment, Nabila Oulebsir dans son ouvrage de 2004 sur les usages du patrimoine en Algérie³²⁴. Pourtant, cette affirmation n'est jamais vraiment étayée par des sources. Que la création de l'AOMA en 1931 constitue une réaction directe des oulémas aux commémorations du Centenaire semble être une évidence. Cependant, comme l'affirme d'ailleurs Ali Mérad, « l'attitude des réformistes devant les manifestations commémoratives du Centenaire furent empreintes de prudence. Leur mouvement n'avait alors ni la force ni l'audience suffisantes pour l'autoriser à réagir d'une manière trop bruyante »³²⁵. En effet, si l'on observe les seules sources disponibles émanant des réformistes, c'est-à-dire les numéros de leur journal *Ech-Chihâb*, on constate une absence totale de protestation contre les commémorations de 1930. Les services de surveillance politique de

³²⁰ *Ibid.*, p. 363.

³²¹ Pour plus de détails je renvoie à mon mémoire de Master 1 disponible à la Bibliothèque de recherches africaines 9, rue Malher : *Les commémorations du « Centenaire de l'Algérie » en 1930 : des représentations coloniales aux réactions « indigènes »*, pp. 20-51.

³²² BERQUE, Jacques, *op.cit.* et NOUSCHI, André, *La naissance du nationalisme algérien*, Paris, Editions de Minuit, 1962, 162 p.

³²³ AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1964)*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 1964, 127 p.

³²⁴ OULEBSIR, Nabila, *Les usages du patrimoine : monuments, musées et politiques coloniale en Algérie, 1830-1930*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2004, 411 p.

³²⁵ MERAD, Ali, *op.cit.*, p. 389.

l'administration coloniale en Algérie faisaient systématiquement des traductions ou au moins des comptes rendus des numéros d'*Ech-Chihâb*, rédigé en arabe. Parmi ceux que j'ai pu consulter, c'est-à-dire entre août 1929 et février 1930, je n'ai trouvé aucune mention du Centenaire en préparation : le sujet était évité par les réformistes³²⁶ qui s'en tenaient principalement à des articles traitant de questions religieuses. Outre la presse, il n'existe pas à ma connaissance d'autres sources disponibles pour connaître l'état d'esprit des leaders réformistes en 1930. Cette attitude réservée des oulémas qui, nulle part, ne semblent condamner le Centenaire s'explique par le principe d'apolitisme revendiqué par l'AOMA et les oulémas³²⁷. La relation entre les commémorations du Centenaire en 1930 et la fondation de l'AOMA le 5 mai 1931 me semble donc difficile à prouver par l'application de la méthodologie historique, même si elle peut paraître évidente.

En revanche, on peut affirmer qu'il y a eu une réaction réformiste aux commémorations du Centenaire sur le plan de l'élaboration idéologique et intellectuelle. En effet, la construction par certains auteurs réformistes d'une « contre-histoire nationaliste »³²⁸ répond à la vision coloniale de l'histoire de l'Algérie arborée tout au long du Centenaire. En 1928, le cheikh Mubârak Al-Mîlî membre du noyau dur de « l'équipe du *Chihâb* » et proche de Ben Badis – il a fait ses études près de Constantine puis à la *Zaytûna* de Tunis – publie à Laghouat où il s'est installé depuis un an le premier volume de son *Histoire ancienne et moderne de l'Algérie*³²⁹. Le second tome sort en 1932, année où est également publié le *Livre de l'Algérie*³³⁰ d'Ahmad Tawfîq Al-Madanî, nationaliste algéro-tunisien gravitant autour du Destour, expulsé de Tunisie en 1925 et proche des réformistes algériens³³¹. Ces deux ouvrages, et particulièrement le second, constituent une véritable riposte idéologique à l'histoire coloniale du Centenaire qui nie l'historicité de la période islamique dans l'histoire de l'Algérie : « dans cette œuvre [*Le Livre de l'Algérie*], l'auteur se proposait de réfuter les thèses officielles, amplement diffusées à l'occasion du Centenaire, en faisant une présentation *nationale* de l'histoire algérienne, et en

³²⁶ FR ANOM ALG / GGA / H / 15H21 / Voir l'ensemble de la pochette consacrée à « Ech-Chihab. 1925-1939 ».

³²⁷ MERAD, Ali, *op.cit.*, pp. 387-389.

³²⁸ VERMEREN Pierre, *Misère de l'historiographie du « Maghreb » post-colonial. 1962-2012*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p. 34.

³²⁹ En arabe : *Târîkh al-Jazâ'ir fi'l qadîm wa'l hadîth*.

³³⁰ En arabe : *Kitâb al-Jazâ'ir*.

³³¹ Cependant, comme l'a remarqué James McDougall, « Al-Madanî fut tantôt partisan enthousiaste du courant *bâdîsiyya*, tantôt en retrait ». Voir MCDUGALL, James, « "Soi-même" comme un "autre". Les histoires coloniales d'Ahmad Tawfîq al-Madanî (1899-1983) », dans Dupont, Anne-Laure et Mayeur-Jaouen, Catherine (dir.), *Débats intellectuels au Moyen-Orient dans l'entre-deux-guerres, Revue des mondes musulman et méditerranéen*, 95-98, avril 2002, p. 102.

s'efforçant de démontrer la continuité de la nation algérienne dans l'histoire »³³². Ces deux ouvrages, écrits en arabe, n'ont malheureusement jamais été traduits et me sont inaccessibles. Leur analyse m'aurait pourtant permis de développer les conceptions idéologiques contenues dans la « contre-histoire » réformiste qui a servi de socle idéologique à l'histoire officielle délivrée et contrôlée par l'Etat algérien indépendant à la suite de la guerre d'Algérie³³³. Cependant, ce problème de sources est partiellement résolu, une fois de plus, par les archives de surveillance coloniale : un certain nombre de rapports de renseignements adressés au gouverneur général à Alger ou au ministre de l'Intérieur à Paris donnent des traductions d'extraits de ces ouvrages. Il s'agit bien évidemment de sources biaisées puisque ne sont traduits que les extraits qui importent à l'administration c'est-à-dire ceux susceptibles de remettre en cause la domination coloniale de la France. Sur des ouvrages faisant chacun 300 ou 400 pages³³⁴, seuls quelques paragraphes ont été traduits par les services de renseignement ou, en tout cas, sont encore disponibles dans le centre d'archives des ANOM. Ils ne sont donc pas représentatifs de l'ensemble de l'idéologie contenue dans ces ouvrages. Cependant, ils montrent à eux seuls le caractère réactif de ces histoires délivrées par les réformistes, contre-pied de l'histoire coloniale.

Les travaux de l'historien britannique James McDougall sur le réformisme musulman algérien et notamment sur Al-Madanî ont permis de dégager un aspect fondamental de ses écrits qui n'avait pas été perçu avant : l'histoire de l'Algérie telle qu'elle est délivrée par les réformistes ne constitue pas une création endogène, proprement « indigène ». Au contraire :

Les études d'al-Madanî renvoient de façon systématique à la production intellectuelle et académique coloniale, non seulement par le contenu [...] mais aussi par la forme, la présentation, les modalités d'argumentation et les méthodes de raisonnement. Si les valeurs qu'attribuait al-Madanî aux différents personnages et événements ne sont évidemment pas toujours les mêmes, et peuvent être l'inverse de ce qu'il trouvait dans les œuvres des Français, la relation de son histoire *salafi* à son modèle occidental n'est certainement pas celle d'une réfutation d'un savoir « colonialiste » illégitime.³³⁵

³³² MERAD, Ali, *op.cit.*, p. 117.

³³³ Voir à ce sujet le numéro 14-15 de la revue algérienne *Naqd* et notamment l'article de présentation de Mohammed Harbi qui affirme : « Nous savons que c'est contre l'historiographie coloniale que s'est forgée une conception nationaliste dans notre histoire. La nation, telle que Cheikh Mubarak El Mili et Cheikh Tawfiq El Madani l'ont imaginée, a consisté à couler le communautarisme musulman dans le moule d'un modèle historique européen ». Voir HARBI, Mohammed, « Présentation », dans *Naqd*, n° 14-15, 2001/1, pp. 6-7.

³³⁴ MERAD, Ali, *op.cit.*, p. 91 et p. 117.

³³⁵ MCDUGALL, James, *op.cit.*, p. 105.

Il reprend et inverse notamment la conception dualiste de l'histoire telle qu'elle est élaborée par les Européens, qui entretient l'idée d'une distinction fondamentale entre les populations européenne et « indigène ». Ainsi, selon J. McDougall, « les fantasmes racistes coloniaux de pureté et d'ethnie, et la réduction du monde complexe et hybride aux pôles binaires d'essences antagonistes, *soi-même* éternel face à l'altérité fascinante et grotesque, sont retranscrits dans le langage colonisé du "renouveau national" »³³⁶. Dans l'histoire coloniale comme dans l'histoire réformiste, les deux populations sont irréductiblement opposées. Ainsi, l'histoire réformiste élaborée peu après le Centenaire est bien une « contre-histoire nationaliste » qui peut être perçue comme une réaction à l'exacerbation de l'idéologie coloniale. Il s'agit d'un processus de *réappropriation inversée* de l'histoire coloniale de l'Algérie : les postulats sont plus ou moins les mêmes, la démarche idéologique également même si l'idéologie en question diffère. Il n'y a pas d'élaboration proprement « indigène » d'une conception de l'histoire ou, plus encore, de philosophie « indigène » de l'histoire et les écrits réformistes n'existent pas indépendamment de l'idéologie coloniale. C'est donc bien *en réaction* à la conception coloniale de l'histoire de l'Algérie, déversée pendant des mois en 1930 au cours du Centenaire, que naît l'histoire réformiste.

Celle-ci est donc fondée sur une défense ardente de l'islam et de sa langue sacrée, l'arabe. Dans un rapport qu'il envoie au Président du Conseil et au ministre de l'Intérieur en 1935, le gouverneur général cite un extrait traduit du *Livre de l'Algérie* de Tawfiq Al-Madanî afin de démontrer aux autorités métropolitaines la dangerosité du mouvement « néo-wahhabite » tel qu'était qualifié le réformisme algérien par l'administration coloniale : « L'Algérie restera Arabe et Musulmane et ne progressera que si elle demeure ainsi. Il faut avant tout que l'indigène défende sa religion et sa langue »³³⁷. L'auteur du *Livre de l'Algérie* semble donc exhorter ses coreligionnaires à réagir face à la dévalorisation de leur religion et de leur langue, sous-entendant ainsi des attaques de la part des Européens contre l'islam. Cet appel à la résistance est encore plus clair dans l'extrait suivant, situé selon un autre rapport de 1935, en conclusion de l'ouvrage de Tawfiq Al-Madanî :

La vie de l'Algérie musulmane est entre tes mains. Tu es dans la lignée des Héros.
Dans tes veines coule le sang des plus grands hommes. Elève donc ton Algérie bien haut, et élève-toi avec et Dieu te protégera sur la route de ta régénération intégrale, de la renaissance raciale, de la renaissance arabe, de la renaissance islamique. Et quand

³³⁶ *Ibid.*, p. 106.

³³⁷ FR ANOM ALG / GGA / H / 11H48 / Rapport du Gouvernement Général au Président du Conseil des Ministres, sous le couvert de Monsieur le Ministre de l'Intérieur sur la situation politique de l'Algérie daté du 10 mai 1935, p. 5/18.

tu en vois d'autres (les Français) acclamer leur pays relève de ton côté la tête fièrement et, le cœur plein d'orgueil et d'enthousiasme, crie, en dominant la foule d'une voix capable de se faire entendre de tous : Vive l'Algérie immortelle !³³⁸

Si l'on en croit cette traduction effectuée par les services du gouvernement général, la sauvegarde de l'identité arabo-musulmane de l'Algérie dans les écrits des oulémas réformistes passe par un véritable appel à la résistance contre les Français, ici nommés. On constate en tout cas, avec James McDougall, que le discours d'Al-Madanî est caractérisé par ce processus de *réappropriation inversée* qui consiste à reprendre la façon dont les Européens écrivent l'histoire en en inversant le message idéologique : il valorise les « grands hommes », les « héros » et surtout il en appelle à une « renaissance » du peuple « indigène », arabe et musulman. Il accepte ainsi implicitement l'idée que la colonisation a réussi à détruire la véritable identité de l'Algérie au profit de la création d'une nouvelle identité, celle du « peuple neuf » des Européens d'Algérie. Il accepte ce postulat pour mieux en renverser les conclusions : si l'identité authentique de l'Algérie, arabe et musulmane, est en péril, il faut que la population réagisse. L'objectif est le même dans cet extrait, traduit par James McDougall, qui ressemble énormément dans le fond à celui cité juste avant, au point que l'on peut se demander s'il ne s'agit du même extrait traduit différemment par J. McDougall à la fin du XX^e siècle et par les services du gouvernement général dans les années 1930, obnubilés par les réformistes, qui auraient pu en exagérer la tonalité contestataire :

Pour que vous puissiez connaître votre patrie par une connaissance véritable, que vous l'aimiez d'un dévouement passionné - c'est une patrie glorieuse, son histoire est noble, ses hommes sont des héros, sa terre est bonne, sa nation est une illustre tribu. Cette connaissance doit vous inspirer un dévouement parfait à son service, pour aller de l'avant avec elle, par la puissance de Dieu, vers un avenir rayonnant. Souviens-toi et n'oublie point que l'Algérie ne saurait être heureuse qu'à condition d'avancer dans le cadre de sa religion, de sa langue, de sa nationalité.³³⁹

Dans un cas comme dans l'autre, Al-Madanî introduit une définition nouvelle de la « patrie » algérienne, intrinsèquement liée à l'islam et à la langue arabe, sans aucun rapport avec la France. C'est d'ailleurs à lui que revient la paternité de la devise de l'AOMA, comme le signale James McDougall³⁴⁰ : sur la couverture de son *Livre de l'Algérie* figure la célèbre

³³⁸ FR ANOM ALG / GGA / Cabinet civil des gouverneurs généraux (1912-1962) / 2CAB3 / Rapport non signé daté de mai 1935 sur « L'enseignement des Ulémas – Moyens d'y remédier », destinataire inconnu, p. 8/15.

³³⁹ Cité dans MCDUGALL, James, *op.cit.*, p. 105.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 100.

formule « *al-islâm dînunâ, al-Jazâ'ir watanunâ, al-'arabiyya lughatunâ* » – « l'islam est notre religion, l'Algérie notre patrie, l'arabe notre langue »³⁴¹. Il y a donc un véritable caractère revendicatif et identitaire dans tous ces extraits. Les oulémas en appellent au réveil de la population « indigène » et à sa réaction face à la destruction de l'islam et de la langue arabe par la colonisation. Par déduction logique, l'idéologie réformiste ne laisse pas de place à la France en Algérie : arabe et musulmane par essence, elle ne peut continuer à accueillir indéfiniment des Européens, chrétiens pour la plupart. Tout du moins, elle ne peut concevoir que les Européens règnent en seuls maîtres sur le pays. Le discours réformiste ne formule cependant pas encore l'idée d'une indépendance de l'Algérie et les oulémas ne cessent de clamer, devant les autorités, leur loyauté et leur reconnaissance envers la France. Que ces déclarations soient sincères ou non, la position officielle des oulémas reste celle d'un respect du cadre de la souveraineté française. Mais derrière ces déclarations, l'idéologie contenue dans l'ouvrage d'Al-Madanî peut aisément être perçue comme contestataire, ce que ne manquera pas de considérer l'administration française qui, dès 1932-1933, tente de contenir la diffusion du réformisme musulman³⁴².

Il est donc difficile de prouver, sources à l'appui, la relation de causalité entre les commémorations du Centenaire de l'Algérie en 1930 et la création de l'AOMA le 5 mai 1931. Ce postulat, omniprésent dans l'historiographie du nationalisme algérien, paraît certes évident mais il peut difficilement être argumenté. Rien ne permet de l'infirmer non plus, loin de là. En revanche, si l'on s'attarde sur les quelques sources disponibles – presse et rapports de surveillance de l'administration coloniale – on constate l'apparition d'une « contre-histoire nationaliste » qui fait fortement écho à l'histoire coloniale mobilisée à l'occasion du Centenaire pour justifier les commémorations. Comme l'a montré J. McDougall, il n'y a pas, chez Al-Madanî, de nouvelle façon d'écrire l'histoire. Il s'inspire du seul savoir historique qu'il a à disposition : celui élaboré par les Français. Tout aussi idéologique que l'histoire coloniale, l'histoire réformiste s'y oppose radicalement et en inverse les conclusions. Les historiens français nient l'historicité des siècles d'islamisation du Maghreb, là où les réformistes les survalorisent. Les premiers insistent sur l'héritage antique, romain et chrétien de l'Afrique du

³⁴¹ Voir annexe n° 1, p. 273.

³⁴² Voir MERAD, Ali, *op.cit.*, pp. 144-154.

Nord qui vise à justifier leur prise de contrôle du territoire algérien ; les seconds affirment le caractère fondamentalement arabo-musulman d'une Algérie qui, à terme, ne semble pouvoir être dirigée que par des « indigènes ». Les premiers écrivent une histoire du peuple colonisateur, centré sur quelques figures héroïques telles *le* soldat ou *le* colon qui ont fait de l'Algérie, terre barbare avant 1830, un berceau de fertilité et de civilisation ; les seconds inversent le prisme et écrivent une histoire des colonisés, les « indigènes » dépossédés de leur identité par les Français qui oppriment leur religion musulmane et leur langue arabe. La liste pourrait être élargie mais le processus apparaît suffisamment clairement : l'histoire écrite par les réformistes relève bien d'une *réappropriation inversée* qui consiste à se saisir du savoir colonial existant pour en retourner les conclusions. Le discours réformiste fait donc écho à celui des Européens d'Algérie, légitimé par les historiens coloniaux et glorieusement clamé tout au long des commémorations du Centenaire de l'Algérie.

Conclusion du chapitre 2

Un phénomène nouveau apparaît dans les mois qui suivent les fêtes du Centenaire : alors que jusqu'en 1930, la seule idéologie audible dans l'espace public était celle contenue dans le discours colonial des Européens d'Algérie³⁴³, un discours « indigène » sur la colonisation, non contrôlé par l'administration, émerge avec les écrits de Ferhat Abbas et des oulémas réformistes. Pour la première fois, des « indigènes » semblent se réapproprier les outils mis à leur disposition par la colonisation, qu'il s'agisse d'outils matériels – l'ouvrage de Ferhat Abbas est publié dans une maison d'édition parisienne – ou intellectuels – la démarche des historiens français est reprise par les oulémas. Il y a eu des ouvrages publiés par des auteurs « indigènes » avant 1930³⁴⁴ certes, mais la spécificité de ceux de Ferhat Abbas ou des réformistes réside dans leur caractère contestataire. Leurs discours sortent du cadre imposé par l'administration coloniale et ces auteurs délivrent une nouvelle conception de l'histoire, proprement « indigène ». Qu'il s'agisse de Ferhat Abbas qui condamne la violence de la colonisation et le sort des « indigènes » ou des oulémas qui défendent l'identité arabo-musulmane de l'Algérie, le phénomène historique de la colonisation est envisagé sous un nouvel angle : celui des populations « indigènes ». Les Français perdent alors le monopole de l'espace public algérien et un nouveau discours se propage parmi les populations « indigènes » qui y sont réceptives³⁴⁵. L'après-Centenaire est caractérisé à la fois par un relâchement relatif de la pression de la part de l'administration coloniale satisfaite de l'événement et par une saturation de la part de certains membres de l'élite « indigène » face au discours colonial et à sa vision de l'histoire de l'Algérie, plus forts que jamais en 1930. La combinaison de ces deux facteurs permet la délivrance, au début des années 1930, d'un nouveau discours par l'élite « indigène » qui met fin au monopole discursif français sur l'espace public algérien. Ce discours se caractérise par la défense d'une identité « indigène » spécifique, distincte du fait colonial. Les « indigènes » existent en tant que tels : ils ont une histoire spécifique, une religion et une langue à eux qu'ils doivent défendre.

Ce discours identitaire s'accompagne d'une critique de plus en plus radicale de la situation coloniale. Une fois la pression du Centenaire relâchée, certains membres de l'élite

³⁴³ Ainsi qu'éventuellement celle de l'élite « indigène » soumise à la France qui venait renforcer le discours colonial.

³⁴⁴ Voir par exemple BENHABILES, Chérif, *L'Algérie française vue par un indigène*, Alger, Impr. de Fontana frères, 1914, 197 p.

³⁴⁵ MÉRAD, Ali, *op.cit.*, pp. 140-144.

« indigène » francisée osent dénoncer les abus des administrateurs français ou les discriminations que subissent les « indigènes ». Le journal *L'Ikdam*, héritier du mouvement Jeune Algérien, en est le moyen d'expression privilégié. Le fonctionnement de la politique algérienne est aussi dénoncé : en même temps qu'ils subissent une nouvelle déception, en 1931, face à l'absence de réformes consécutives au Centenaire, les élus « indigènes » ne cessent de critiquer la corruption du système politique, toujours dans *L'Ikdam*. Ce sont notamment les « élus indigènes officiels », dénomination que leur donne *L'Ikdam*, qui sont attaqués en raison de leur soumission totale à l'administration française. En effet, malgré l'exacerbation du discours colonial au cours des commémorations du Centenaire de l'Algérie et la tension des relations entre Européens et « indigènes », une grande partie de l'élite persiste à soutenir sans faille le système colonial tel qu'il est contrôlé par les milieux colonialistes.

Chapitre 3 – La persistance d’une attitude de soutien total à la domination coloniale par une partie de l’élite « indigène » : ralliement stratégique ou idéologique ?

La construction d’un système de domination coloniale en Algérie a été rendue possible en partie par l’alliance que les administrateurs civils et militaires ont nouée avec les élites « indigènes ». Dès les premières années de la conquête, dans les décennies 1830-1840, le général Bugeaud est confronté au problème de la gestion des territoires soumis. Comme le souligne Charles-André Julien, « la sagesse était d’éviter les troubles sociaux que provoqueraient des mutations brusques, en s’efforçant "de conserver ou de rendre au pays nouvellement soumis, un mode de gouvernement déjà connu des indigènes" »³⁴⁶. Ainsi, les structures d’administration préexistantes à la conquête sont en partie maintenues et les militaires français imposent leur domination en s’appuyant sur les chefs « indigènes » locaux qui choisissent de se rallier à la France plutôt que de se révolter. Cette stratégie d’alliance avec les autorités locales est institutionnalisée par la création des bureaux arabes le 1^{er} février 1844³⁴⁷. Structures d’administration des populations dans les territoires soumis au régime militaire, les bureaux arabes sont composés de fonctionnaires « indigènes » qui rendent des comptes à l’administrateur français duquel ils dépendent. Les autorités françaises reprennent les grades des agents de l’administration ottomane (*agha*, *bachagha*) qu’ils attribuent à leurs adjoints « indigènes », groupe qui « constitue officiellement l’organe de transmission privilégié entre le bureau, émanation du haut commandement, et les masses algériennes »³⁴⁸. Ce sont eux qui administrent les territoires au quotidien, au nom de la France, et qui sont en contact direct avec

³⁴⁶ JULIEN, Charles-André, *Histoire de l’Algérie contemporaine. Tome I. La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1964, p. 224.

³⁴⁷ Sur les bureaux arabes, voir notamment les travaux de Xavier Yacono tirés de sa thèse de doctorat : YACONO, Xavier, *Les bureaux arabes et l’évolution des genres de vie indigènes dans l’Ouest du Tell algérois (Dahra, Chélif, Ouarsenis, Sersou)*, Paris, Larose, 1953, 448 p. Voir aussi, plus récemment, FREMEAUX, Jacques, *Les bureaux arabes dans l’Algérie de la conquête*, Paris, Denoël, 1993, 310 p.

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 88.

les populations sur lesquelles ils exercent une autorité. En effet, « la grande règle est de faire appel à des familles appartenant aux notabilités traditionnelles »³⁴⁹. Cette politique, « qui s'efforce de conserver, pour mieux les utiliser, les élites traditionnelles du pays, auxquelles les populations reconnaissent une certaine légitimité »³⁵⁰, a été poursuivie tout au long de la période coloniale, en particulier dans les territoires échappant à l'administration civile des trois départements du Nord de l'Algérie. Partout où la présence européenne est faible, l'autorité française s'exerce par le biais d'adjoints « indigènes » qui reçoivent des avantages en échange de leur loyauté. En 1930, cette situation est encore à l'ordre du jour. Au cours des commémorations du Centenaire de l'Algérie, un certain nombre de chefs « indigènes » sont mobilisés pour faire de la figuration – fantasias, danses, défilés en costume traditionnel, participation aux réceptions officielles, etc. En échange de cette implication, ils sont nombreux à recevoir des titres honorifiques et des décorations de la part des autorités françaises. La stratégie d'alliance et de collaboration entre l'administration coloniale et les élites « indigènes » traditionnelles persiste donc au-delà du Centenaire de l'Algérie.

Outre ces élites traditionnelles rurales, un certain nombre d' « indigènes » urbains, lettrés et francisés, refusent de participer au mouvement de réémergence d'une critique radicale de la situation coloniale qui voit le jour après les commémorations du Centenaire³⁵¹. En effet, ces membres de l'élite intellectuelle urbaine qui émerge à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, ces « "hommes nouveaux" [qui] intériorisent de manière dynamique la modernité coloniale » selon les termes d'Abdelkader Djeghloul³⁵² sont particulièrement bien intégrés au système colonial en 1930. En plus d'occuper une position sociale favorisée – ils sont pour la plupart instituteurs, avocats ou médecins et écrivent en parallèle dans des journaux « indigènes » –, ils bénéficient d'une relation privilégiée avec l'administration coloniale. Ils reçoivent différents avantages en échange de leur loyauté et d'un certain effort de propagande en faveur de la domination coloniale française auprès des populations « indigènes ».

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 89.

³⁵⁰ *Ibid.*, p. 91.

³⁵¹ Voir *supra*, pp. 75-107.

³⁵² DJEGHLOUL, Abdelkader, « La formation des intellectuels algériens modernes. 1880-1930 », dans *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. 22, n° 4, décembre 1985, p. 640.

A – Le soutien d’une partie de l’élite « indigène » urbaine à l’administration coloniale française

Le soutien inconditionnel de ces intellectuels « indigènes » à l’administration coloniale française s’exprime très largement par le biais de la presse, moyen d’expression privilégié des élites urbaines. Deux journaux sont particulièrement emblématiques de cette attitude : *Attakaddoum (Le Progrès)* dirigé par le docteur Belkacem Benthami, « organe officieux [de la Fédération des Elus Musulmans d’Algérie, FEMA] »³⁵³ et *En-Najâh (Le Succès)*, journal « donnant une grande place à l’information "officielle" et s’abstenant de rapporter les faits découlant du code de l’Indigénat ou de mentionner l’activité politique de l’élite "indigène" »³⁵⁴. La nature de ces deux journaux est donc différente : le premier s’inscrit résolument dans une démarche politique et représente la tendance des élus « indigènes » groupés au sein de la FEMA alors que le second a pour vocation de transmettre parmi les populations « indigènes » les informations officielles concernant la colonie.

1 – Attakaddoum, un journal politique au service de l’administration ?

Comme je l’ai évoqué dans le premier chapitre, la tendance de l’élite « indigène » incarnée par le docteur Benthami et sa Fédération des Elus Musulmans d’Algérie (FEMA) a été dépassée l’année du Centenaire par la fondation de trois Fédérations départementales d’élus « indigènes »³⁵⁵. Sa modération et sa proximité avec l’administration coloniale du gouverneur général Pierre Bordes lui étaient notamment reprochées. En effet, pendant les quelques mois qui séparent la fin des commémorations du Centenaire de la démission de Pierre Bordes à l’automne 1930, plusieurs articles sont publiés dans les pages du journal *Attakaddoum* pour vanter les mérites de celui qui est appelé le « Gouverneur du Centenaire »³⁵⁶. Bien que l’équipe d’*Attakaddoum* soit constituée de plusieurs collaborateurs, la concentration des fonctions aux

³⁵³ COLLOT, Claude, « Le régime juridique de la presse musulmane algérienne », dans *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. VI, n°2, juin 1969, p. 360.

³⁵⁴ IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, p. 436.

³⁵⁵ Voir supra, pp. 59-62.

³⁵⁶ « De M. Bordes à M. Carde », *Attakaddoum*, n° 147, 20 novembre 1930, BnF Tolbiac.

mains du docteur Benthami, chargé à la fois de la direction, de l'administration et de la rédaction du journal³⁵⁷, montre sa mainmise totale sur le périodique. Il domine la publication au point que le journal annonce, dans le numéro du 1^{er} août 1930 : « notre directeur, malade, devant faire une cure en France, le journal ne paraîtra, sauf des circonstances exceptionnelles, que le 15 octobre prochain »³⁵⁸. L'absence du docteur Benthami a effectivement empêché la publication du journal pendant deux mois, le numéro 145 étant daté du 15 octobre 1930, montrant ainsi qu'*Attakaddoum* est bien le journal du docteur Benthami. L'analyse de son contenu est donc révélatrice de l'attitude adoptée par Benthami vis-à-vis des autorités françaises.

Dès la fin des commémorations du Centenaire, le docteur Benthami s'empresse de faire le bilan de l'événement et de saluer l'organisation des fêtes par le gouverneur général Pierre Bordes. Ce bilan contraste avec la rareté des articles concernant le Centenaire publié dans le journal au cours des six mois de commémorations. L'article est plus qu'élogieux et valorise la politique du gouverneur général :

Les girandoles sont éteintes, les flonflons des orchestres se sont tus. Comme après le tumulte d'un orage, le calme a repris possession des villes... Les Fêtes du Centenaire sont terminées. En dépit des pessimistes, elles ont été superbes et jamais de mémoire d'Algérois une telle affluence n'avait traîné sa badauderie sur nos boulevards et dans nos rues. [...] Demain l'Histoire départagera les mérites des organisateurs de cette magistrale manifestation. N'attendons pas la lente justice de *l'Avenir* pour rendre ici un public et vibrant hommage à celui qui fut l'animateur du Centenaire, j'ai nommé M. Pierre Bordes, Gouverneur Général de l'Algérie. [...] Pendant ces six mois, debout sur la brèche, comme un merveilleux et infatigable général, M. Bordes n'a pas connu une défaillance. A Alger, à Oran, à Constantine, à Bône, dans le bled, partout il a eu les attitudes qui convenaient, il a dit les mots qu'on attendait. [...] L'Algérie indigène a vibré comme une grande lyre frémissante. Les paroles s'envolent, a-t-on pu dire. Ce n'est pas vrai, quand elles sont chargées d'enthousiasme et de foi elles finissent par se concrétiser dans des actes. Les fatigues de M. Bordes n'auront pas été vaines... à cent ans de distance elles ont complété la conquête, comblé des fossés, alerté des énergies, exalté des vertus. La conquête brutale est quelquefois indispensable, « mais *après avoir taillé*, dit la sagesse populaire... *il faut recoudre*... ». M. le Gouverneur Général Bordes a superbement recousu.³⁵⁹

L'article de Benthami dresse donc un portrait très élogieux de Pierre Bordes et de son action au cours du Centenaire. Le discours qui est délivré ici fait écho à celui des représentants

³⁵⁷ Tous les numéros d'*Attakaddoum* portent ces mentions en en-tête.

³⁵⁸ « Brève », *Attakaddoum*, n° 144, 1^{er} août 1930, BnF Tolbiac.

³⁵⁹ « Un Grand Gouverneur », article signé D.B. (probablement Docteur Benthami), *Attakaddoum*, n° 143, 1^{er}-15 juillet 1930.

officiels de la population « indigène » qui se sont exprimés au cours des différentes manifestations et que j'ai déjà présenté dans le premier chapitre³⁶⁰. L'affirmation d'une adhésion totale des populations « indigènes » aux célébrations est réitérée, sur un registre toujours très imagé : « l'Algérie indigène a vibré comme une grande lyre frémissante ». L'action de Pierre Bordes à la tête de la colonie, présenté comme « un merveilleux et infatigable général » est héroïsée. Ce discours de Benthami, prononcé à la fin du Centenaire, s'ancre encore largement dans l'attitude adoptée par les représentants autorisés de la population « indigène » pendant les manifestations. Il remplit encore cette fonction légitimatrice, assignée par les autorités coloniales aux représentants « indigènes », qui vise à donner du crédit au discours sur la « conquête des cœurs indigènes »³⁶¹. Ce qui distingue en revanche la position de Benthami par rapport à celle d'autres membres de l'élite « indigène » qui semblent se radicaliser dans les mois qui suivent le Centenaire³⁶², c'est qu'il continue à soutenir sans réserve le gouverneur général jusqu'à la fin de l'année 1930, sans n'émettre aucune critique sur la situation des populations « indigènes ». Les hommages que rend *Attakaddoum* à Pierre Bordes au moment de sa démission en octobre 1930 – en réalité de son renvoi par le président du Conseil André Tardieu³⁶³ – montrent la persistance d'une soumission totale du docteur Benthami au pouvoir colonial :

La démission de Pierre Bordes plonge dans une profonde consternation les populations d'Algérie. [...] Sa politique algérienne, très personnelle, a parfaitement réussi. Jamais époque ne fut plus fertile en réalisations fécondes. [...] Et le Centenaire, croyez-vous qu'il aurait été réussi à ce point si M. Bordes n'avait pas été là ? Ah ! Ce que nous avons bien admiré en lui ce n'est pas seulement cette superbe endurance qui l'a tenu sur la brèche pendant six mois, ce n'est pas cette vaillance de l'homme qui demeure à son poste en dépit des veilles et des fatigues et qui ne doit laisser soupçonner à personne le combat des muscles et des nerfs contre le harassant labeur de jour et de nuit, ce que nous avons surtout admiré en lui, c'est son tact, l'opportunité de ses discours, la courtoisie de son accueil. [...] Seule l'Algérie donnait au monde le spectacle d'une union profonde et sincère, seule l'Algérie musulmane et française acclamait dans la spontanéité de sa foi son amour pour la Mère-Patrie, seule l'Algérie, mêlant ses trois couleurs aux étendards du prophète, pouvait se recueillir pleine d'ardente reconnaissance sur la plage de Sidi-Ferruch ! [...] Elle s'apercevra qu'elle a beaucoup perdu le jour où le seul "Algérien" qu'elle ait eu à sa tête, fut obligé de céder la place à un nouveau venu, car celui-ci, fût-il doué des qualités les plus brillantes, n'aura pas ce que possédait M. Bordes : l'expérience et l'amour du sol algérien où il a passé la plus grande partie de sa carrière.³⁶⁴

³⁶⁰ Voir supra, pp. 41-51.

³⁶¹ *Ibid.*

³⁶² Voir supra, pp. 75-107.

³⁶³ CANTIER, Jacques, 1997, *op.cit.*, p. 47.

³⁶⁴ « Le départ de M. le Gouverneur Général Pierre BORDES », *Attakaddoum*, n° 145, 15 octobre 1930, BnF Tolbiac.

Le discours de Benthami sur la politique menée par Pierre Bordes au cours de ses deux années à la tête du gouvernement général de l'Algérie, allant jusqu'à affirmer que « jamais époque ne fut plus fertile en réalisations fécondes », peut surprendre quand on connaît la vigueur avec laquelle il avait défendu le maintien de Maurice Viollette en 1927. Comme le rappelle Jacques Cantier, le maintien de M. Viollette au poste de gouverneur général figurait dans le programme de revendications de la FEMA fondée le 11 septembre 1927³⁶⁵. Durant ces derniers mois de l'année 1927, alors que l'éventualité d'un renvoi de Viollette au profit d'un gouverneur général plus proche des milieux colonialistes devenait de plus en plus concrète, le docteur Benthami avait mené une campagne de pression en faveur du gouverneur « indigène » : en plus d'une lettre envoyée le 26 octobre au ministre de l'Intérieur Albert Sarrault, le président de la FEMA avait organisé une manifestation le 31 octobre sur la place du gouvernement à Alger³⁶⁶. Le 19 novembre 1927, c'est finalement Pierre Bordes, bien plus conservateur en termes de politique « indigène » et opposé à toute idée de réformes, qui succède à Maurice Viollette. Loin de le combattre, Benthami fait le choix de « se rallier au nouveau gouverneur »³⁶⁷, témoignant une fois de plus de la « malléabilité de[s] positions »³⁶⁸ des membres de l'élite « indigène » qui paraît évidente face à la teneur des discours d'*Attakaddoum* au moment de la démission de Pierre Bordes.

Quel peut donc être le sens d'un tel revirement ? Comment expliquer l'attitude paradoxale du docteur Benthami qui, en même temps qu'il se fait le relais des revendications « indigènes » héritées du mouvement Jeune Algérien dans son journal³⁶⁹, ne cesse de vanter les mérites d'un gouverneur général systématiquement opposé à toute avancée en faveur des « indigènes » ?

Une première explication nous vient de Jacques Cantier selon qui les « modérés, [...] derrière le docteur Bent[h]ami, cherchent à rester les interlocuteurs privilégiés de l'Administration. »³⁷⁰. En effet, la volonté de Benthami de regrouper derrière son leadership l'ensemble des représentants « indigènes » apparaît clairement tout au long de l'année 1930.

³⁶⁵ CANTIER, Jacques, *op.cit.*, p. 37.

³⁶⁶ *Ibid.*, pp. 37-38.

³⁶⁷ *Ibid.*, pp. 43-44.

³⁶⁸ FROMAGE, Julien, « L'expérience... », *op.cit.*, p. 240.

³⁶⁹ Voir supra, pp. 52-62.

³⁷⁰ CANTIER, Jacques, *op.cit.*, p. 43.

Face à la complexification du champ politique « indigène » et à la réémergence d'un esprit critique vis-à-vis de la colonisation de la part de certains membres de l'élite, la crainte de Benthami est de perdre le monopole de la représentativité des populations « indigènes » qu'il pensait détenir en tant que président de la FEMA. C'est ainsi qu'il s'inquiète, dès le mois de juin 1930, de la création des Fédérations des élus musulmans des départements d'Alger et de Constantine qui échappent à son initiative personnelle et qui représentent des organisations potentiellement concurrentes. Dans le numéro du 6 juin 1930 d'*Attakaddoum*, il précise que les fondateurs de ces Fédérations « sont inspirés par des sentiments que nous n'avons pu encore saisir »³⁷¹. Dès leur création, le docteur Benthami est donc méfiant vis-à-vis de ces fédérations locales qui tentent de regrouper les élus « indigènes » dans une structure autre que la FEMA. Cette méfiance ne cesse de croître jusqu'à finir, à la fin de l'année 1930, en guerre ouverte par articles de presse interposés. Dans le numéro du 1^{er} au 15 juillet 1930, le président de la FEMA tente de défendre la légitimité de son organisation qui, pourtant, n'est plus réellement active³⁷² :

« La Voix Indigène » s'inquiète de la formation de la Fédération des Elus musulmans d'Alger ! La Fédération existe, et comme elle comprend de nombreux adhérents des trois départements, elle s'appelle Fédération des Elus des Musulmans d'Algérie. Malgré les coups qui lui ont été portés, malgré les efforts faits par certains ambitieux ou envieux pour la détourner de ses buts au risque de tout compromettre, elle ne cesse de travailler. Elle montrera à la rentrée toute son action pendant ces dernières années, action que d'aucuns ignorent ou semblent ignorer.³⁷³

En novembre 1930, la tension monte encore d'un cran avec cet article dans lequel Benthami appelle les « indigènes » à éviter la « confusion » entre les Fédérations départementales et la FEMA, en tentant de délégitimer les premières :

Certains élus indigènes avaient tenté de provoquer la division parmi les représentants des musulmans. Ils en avaient été pour leurs frais. Ils essaient encore aujourd'hui de créer des fédérations départementales dans le but de disperser les efforts de nos coreligionnaires. [...] Nous mettons en garde nos coreligionnaires contre ces procédés qui ne peuvent être que préjudiciables à leurs intérêts. Nous leur demandons aussi d'éviter la confusion que cherchent à provoquer ces pêcheurs en eau trouble. Il faut bien savoir que la Fédération des Elus Musulmans d'Algérie n'a pas cessé d'agir.³⁷⁴

³⁷¹ « La célébration du Centenaire et les revendications indigènes », *Attakaddoum*, n°141, 5 juin 1930, BnF Tolbiac.

³⁷² Voir FROMAGE, Julien, *Innovation politique...*, *op.cit.*, pp. 276-277.

³⁷³ « Echos », *Attakaddoum*, n° 143, 1^{er}-15 juillet 1930, BnF Tolbiac.

³⁷⁴ « Attention ! Pas de confusion ! », *Attakaddoum*, n° 146, 1^{er}-7 novembre 1930, BnF Tolbiac.

La crainte qu'a Benthami de perdre le leadership des élus « indigènes » est donc largement palpable. A plusieurs reprises, il tente de décrédibiliser les Fédérations départementales créées successivement au cours de l'année 1930 qui, pourtant, sont dirigées par ses anciens alliés du temps de la lutte avec l'émir Khaled – H. Chekiken, A. Tamzali, etc.. Cette attitude révèle donc, comme l'a évoqué Jacques Cantier, la volonté de Benthami de rester l'interlocuteur privilégié de l'administration et le représentant légitime des populations « indigènes », quitte à adapter ses positions au contexte politique. Cette stratégie de ralliement au gouverneur général Pierre Bordes semble avoir fonctionné au vu de cet article d'*Attakaddoum* qui publie un échange de messages entre le docteur Benthami et Pierre Bordes à l'occasion du départ de ce dernier du gouvernement général. Après avoir reçu un mot de Benthami lui rendant hommage pour son action à la tête de la colonie, il lui répond :

Mon cher Président. Je suis fort touché par les sentiments que m'exprime l'adresse des Membres de votre Association et que vous avez bien voulu me soumettre, hier, en personne. De mon passage en Algérie, j'emporte le souvenir très ému de la collaboration que, depuis quinze ans, m'ont toujours donnée ceux de vos coreligionnaires désignés par la libre confiance des électeurs pour défendre leurs intérêts et le bien général de l'Algérie. En toutes occasions, j'ai toujours trouvé les élus indigènes prêts à servir la France ; toujours ils ont su faire passer au premier plan de leurs préoccupations les grands principes qui font la force de notre Patrie commune. De tout cela, je les remercie par votre intermédiaire. Pour vos familles et pour vous tous, je renouvelle, ici, l'assurance de mon dévouement que l'éloignement n'atténuera pas.³⁷⁵

Le ralliement du docteur Benthami à l'administration de Pierre Bordes semble donc avoir fonctionné puisqu'il est considéré par ce dernier, au moment de son départ, comme l'« intermédiaire » entre lui et les élus « indigènes ».

Tous ces documents montrent qu'il existe une véritable alliance entre le président de la FEMA et directeur d'*Attakaddoum* et le gouverneur général Pierre Bordes, qui s'est nouée à partir de l'accession de ce dernier au poste de gouverneur général en novembre 1927. Cette alliance, mutuellement bénéfique, profite largement au gouverneur général qui parvient ainsi à limiter le mouvement revendicatif « indigène » à son minimum, après une période agitée marquée d'abord par la naissance du mouvement de l'émir Khaled au début des années 1920 puis par la politique « indigénophile » du gouverneur général Maurice Viollette. Avec le ralliement du docteur Benthami et de sa FEMA à la politique de Bordes, qui adopte une position

³⁷⁵ « Hommage de la Fédération des Elus Musulmans d'Algérie à Monsieur le Gouverneur général Pierre Bordes », *Attakaddoum*, n°146, 1^{er}-7 novembre 1930, BnF Tolbiac.

politique très modérée, le nouveau gouverneur général peut satisfaire les milieux colonialistes en organisant un Centenaire triomphaliste. La question des réformes « indigènes » est évincée de l'organisation des commémorations. En contrepartie, le docteur Benthami garde sa position privilégiée de représentant des élus « indigènes » et d'interlocuteur direct de l'administration française.

Cependant, l'intérêt d'une alliance avec l'administration coloniale n'est pas seulement de bénéficier d'avantages symboliques liés à la représentativité des populations « indigènes » pour le docteur Benthami. Ainsi, dans une note adressée par le directeur des affaires indigènes Jean Mirante au directeur de l'agriculture et de la colonisation, non-datée mais tamponnée au nom de Pierre Bordes, encore gouverneur général de l'Algérie, on peut lire :

M. le Docteur Benthami et M. Soualah, Professeur au lycée d'Alger, se sont mis en instance pour obtenir une concession de terre domaniale en récompense des services qu'ils ont rendus à la cause française en Algérie. MM. Benthami et Soualah empruntent à leur rang social, à leur valeur intellectuelle et à la nature de leur profession respective, une influence qui souligne l'importance de leur collaboration avec l'Administration pour la solution des questions indigènes. M. le Gouverneur Général a bien voulu accueillir, en principe, la requête des intéressés. Je ne puis, dans ces conditions, que prier mon collègue de rechercher les moyens pratiques de leur donner satisfaction, par application des dispositions de l'article 33 du Décret du 2 septembre 1924.³⁷⁶

L'intérêt de Benthami est donc aussi largement matériel : en échange de ses « services rendus à la cause française en Algérie », il reçoit des terres de la part du gouvernement général. De plus, Zahir Ihaddaden rapporte, dans sa thèse consacrée à la presse « indigène » en Algérie, que le journal *La Presse Libre* accuse en 1930 le docteur Benthami de « recevoir une subvention annuelle du gouvernement général d'un montant de 25 000 francs »³⁷⁷. Je n'ai aucun élément pour vérifier cette accusation mais il est tout à fait envisageable que le gouvernement général aide le docteur Benthami par le biais de subventions versées à son journal *Attakaddoum*, comme il le fait pour d'autres titres de presse « indigène ». Quoiqu'il en soit, le ralliement de Benthami à l'administration de Pierre Bordes a porté ses fruits puisqu'il a bénéficié d'une concession de terres, source d'enrichissement incontestable.

³⁷⁶ FR ANOM ALG / GGA / H / 9H18 / Note envoyée par le directeur des affaires indigènes au directeur de l'agriculture et de la colonisation, non-datée.

³⁷⁷ IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, p. 451.

L'analyse des articles d'*Attakaddoum* dans les mois qui suivent le Centenaire montre donc la persistance, chez le docteur Benthami, d'une attitude de soumission totale à l'administration française. Contrairement à certains élus et intellectuels « indigènes » qui profitent du relâchement de la pression post-Centenaire pour entrer dans une démarche plus critique vis-à-vis du système colonial³⁷⁸, le président de la FEMA se borne à revendiquer les réformes politiques classiques en faveur des « indigènes » tout en vantant les mérites de l'administration Pierre Bordes et de celle de son successeur Jules Carde³⁷⁹. L'opposition de Benthami aux Fédérations départementales d'élus est révélatrice de son conservatisme. En effet, plutôt que de s'adapter à la reconfiguration du champ politique « indigène » qui se déroule sous ses yeux, il choisit d'entrer en guerre ouverte avec les dirigeants des Fédérations. Le conflit culmine au moment des élections départementales d'octobre 1931 qui voient s'affronter les candidats soutenus par Benthami et ceux présentés par les Fédérations locales³⁸⁰. Ces élections portent un coup à la tendance du docteur Benthami qui subit d'importants revers électoraux. A l'inverse, plusieurs membres des Fédérations départementales sont élus, qui ont joué un rôle fondamental dans la radicalisation de l'opinion publique « indigène » dans les années 1930, à l'instar du docteur Mohamed Salah Bendjelloul élu conseiller général du département de Constantine³⁸¹. Le conservatisme du docteur Benthami s'explique à la fois par des raisons idéologiques – il a toujours eu une position très modérée, favorable à l'abandon du statut personnel musulman et à l'assimilation totale de l'élite « indigène » à la France – mais aussi, on l'a vu, par des raisons pratiques d'intérêt matériel. Modèle d'intégration au système colonial, son intérêt était de défendre le *statu quo* colonial et d'éviter la radicalisation de l'élite « indigène » afin de conserver sa place d'interlocuteur privilégié de l'administration française. Cette position de soumission stratégique à la domination coloniale se retrouve dans le journal « indigène » arabophone *En-Najâh* qui bénéficie lui aussi d'une relation privilégiée avec l'administration française.

³⁷⁸ Voir supra, pp. 71-82.

³⁷⁹ Les articles d'*Attakaddoum* sur Jules Carde sont moins élogieux que ceux concernant Pierre Bordes, mais le respect pour l'institution du gouvernement général est tout aussi fort. Voir par exemple : « Noble langage », *Attakaddoum*, n° 157, 1^{er}-15 juillet 1931, BnF Tolbiac.

³⁸⁰ La campagne de Benthami dans *Attakaddoum* est largement axée contre les Fédérations départementales qui sont accusées de vouloir diviser l'opinion publique « indigène ». Voir par exemple : « A la veille des élections départementales. Comment nos adversaires comprennent l'union », *Attakaddoum*, n° 158, 15 septembre-1^{er} octobre 1931, BnF Tolbiac.

³⁸¹ Voir FROMAGE, Julien, *Innovation politique...*, *op.cit.*

2 – En-Najâh, relais de l'administration française auprès des populations « indigènes » ?

La rédaction du journal *En-Najâh (Le Succès)*, fondé en 1919, est dirigée en 1930 par Smaïl Mami, né à Constantine en 1899 et apparenté à la famille Ben Badis. C'est un lettré formé à l'université de la *Zaytûna* à Tunis qui, selon le préfet de Constantine, « semble s'être créé de nombreuses relations dans les milieux musulmans de l'Afrique du Nord »³⁸². Bien que d'origine modeste, il appartient donc à l'élite de la population « indigène » qui a pu bénéficier d'une instruction poussée et d'un enseignement religieux auprès de la *Zaytûna*. Selon Zahir Ihaddaden, *En-Najâh* est un journal qui évite le terrain de la politique algérienne :

En-Nadjah donne une large place à l'activité des hautes autorités de l'Algérie, rapporte les informations internationales, signale le mouvement administratif des agents "indigènes". Il fait des commentaires sur les événements de politique internationale mais s'abstient de faire le moindre commentaire sur la politique algérienne. En revanche il commente la vie politique parisienne et son directeur fait des analyses sur la vie culturelle et religieuse des indigènes.³⁸³

Il s'agit selon lui d'un simple « journal d'information » qui ne représente « qu'un intérêt secondaire »³⁸⁴. Pourtant, l'importance de son tirage suffit à lui donner de l'importance : selon le préfet de Constantine, il tire à 4 000 exemplaires en 1931 ; selon Ahmad Tawfiq Al-Madanî qui publie un Almanach de la presse en 1930, il a un tirage de 5 000 exemplaires ; selon l'Annuaire de la Presse, il tirerait même jusqu'à 15 000 exemplaires, bien que ce chiffre paraisse excessif³⁸⁵. Quoiqu'il en soit, « ces chiffres mettent en évidence l'importance du journal. Aucun autre journal "indigène" n'avait pu atteindre le chiffre le plus bas indiqué avant 1930 »³⁸⁶. De plus, « la diffusion du journal était aussi large que variée. Par ses abonnements, il parvenait à tous les agents indigènes de l'administration coloniale. Par les informations générales ou internationales qu'il donnait, il était lu par de nombreux lecteurs en arabe »³⁸⁷. Il s'agit donc d'un journal qui compte auprès de l'opinion publique « indigène ». Sa périodicité

³⁸² Ces informations sont tirées d'un rapport de deux pages écrit le 2 septembre 1931 par le préfet de Constantine et adressé au gouverneur général. FR ANOM ALG / GGA / Série H / Sous-série 15H, « Presse indigène et radiodiffusion. 1867-1956 » / Référence précise manquante.

³⁸³ IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, p. 438.

³⁸⁴ *Ibid.*, pp. 435-436.

³⁸⁵ Le premier chiffre provient du rapport de deux pages écrit le 2 septembre 1931 par le préfet de Constantine au gouverneur général, *op.cit.* Les deux autres chiffres sont tirés de IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, p. 438.

³⁸⁶ *Ibid.*, p. 438.

³⁸⁷ *Ibid.*, p. 439.

évolue au cours de son histoire : hebdomadaire au moment de sa création en 1919, il devient bihebdomadaire en 1925 puis trihebdomadaire l'année suivante, avant de paraître quotidiennement au moment des commémorations du Centenaire entre le 4 janvier et le 30 décembre 1930³⁸⁸. Contrairement à *Attakaddoum* du docteur Benthami qui est rédigé en français et comprend une première page en arabe, *En-Najâh* est écrit intégralement en arabe. De ce fait, les sources sur lesquelles je m'appuie pour analyser son contenu et son positionnement par rapport à la domination coloniale de la France sont différentes. Ne maîtrisant pas la langue arabe, je n'ai pas pu, à quelques exceptions près³⁸⁹, accéder directement au contenu des articles. Cependant, ce problème peut être contourné en faisant recours une fois de plus aux archives de renseignement de l'administration française qui surveille étroitement la presse « indigène » comme en témoigne la masse de documents contenue dans la sous-série 15H des ANOM qui concerne la presse « indigène ». Tous les journaux étaient surveillés, en particulier ceux écrits en arabe qui faisaient l'objet d'une traduction ou, au moins, d'un résumé détaillé du contenu. De plus, les différents échelons de l'administration échangeaient régulièrement leurs vues sur les journaux et sur leurs animateurs, en particulier sur les opinions politiques de ces derniers. Ainsi, les archives de renseignement permettent d'avoir suffisamment d'informations sur le positionnement politique d'*En-Najâh* et sur son rapport à la souveraineté et à l'administration française.

Comme le précise Zahir Ihaddaden, *En-Najâh* évite, notamment pendant la période du Centenaire, d'aborder les sujets de politique algérienne. Il se fait très discret sur les revendications des élus et remplit sa fonction de « journal d'information » en se contentant de faire le récit du déroulement des fêtes du Centenaire. A plusieurs reprises, il publie des articles décrivant les manifestations : dans le numéro du 15 février 1930, il raconte le voyage des visiteurs métropolitains dans le désert saharien et publie un « article programme et historique insistant sur les nombreuses Fêtes Fédérales des Sports qui auront lieu en Algérie et la présence du président de la République »³⁹⁰. En effet, la visite du président de la République en Algérie au mois de mai 1930 polarise l'attention du journal pendant ces quelques jours. Ainsi, dans le numéro du 6 mai 1930, il raconte en détail les étapes de la visite de Gaston Doumergue à Alger dans un article qui accapare la une du journal³⁹¹. Cependant, les articles d'*En-Najâh* ne se

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 437.

³⁸⁹ Je remercie Philippe Pétriat, maître de conférences à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, de m'avoir permis d'accéder à ces quelques exceptions en m'aidant avec les sources arabes.

³⁹⁰ FR ANOM ALG/ GGA / Sous-série 15H / Référence précise manquante.

³⁹¹ « Arrivée du président de la République. Aujourd'hui il a été vu dans la capitale » (traduction personnelle), *En-Najâh*, n° 930, 6 mai 1930, BnF Tolbiac.

contentent pas de délivrer un récit factuel des commémorations du Centenaire : ils soutiennent largement l'initiative et se réjouissent du déroulement des fêtes. Ainsi, le numéro du 8 mai 1930 rend un hommage aux « fêtes majestueuses » du Centenaire³⁹² et ne tarit pas d'éloges sur l'organisation de l'événement par l'administration. De la même façon, l'extrait suivant tiré d'un rapport de surveillance traduisant le numéro du 3 juin 1930 d'*En-Najâh*, soutient ouvertement l'administration coloniale :

Voilà cent ans que les Algériens vivent sous l'égide française. Ils ont conservé leur religion, leur nationalité, leur langue, leurs us et coutume, se civilisant progressivement, sans heurts, sans s'abandonner sans contrôle au grand courant de la civilisation moderne. Ils travaillent sans cesse avec une amitié pure pour la France, cherchant à obtenir les droits qu'ils jugent utiles dans leur intérêt. La vérité est qu'ils doivent faire des vœux en faveur de la France et non contre elle. Si elle a fêté le Centenaire, c'est pour saisir l'occasion de montrer aux Arabes toute sa bonté et afin que ceux-ci puissent aussi manifester la sincérité des sentiments qu'ils professent pour elle. Cette amitié si elle est renouvelée doit être génératrice des plus grands bienfaits pour les Musulmans de l'Algérie.³⁹³

Le discours d'*En-Najâh* semble donc très favorable à la domination coloniale de la France. Cet extrait s'oppose même diamétralement à la vision de l'histoire de l'Algérie que délivrent les oulémas réformistes un an plus tard³⁹⁴ : selon l'auteur de cet article, la tutelle de la France sur l'Algérie n'a pas porté atteinte à l'identité de la population « indigène ». Leur religion, leur langue et leur culture ont été préservées par la France.

En-Najâh ne se contente d'ailleurs pas d'apporter son soutien théorique à l'administration coloniale : le 8 septembre 1930, le chef de la sûreté départementale de Constantine écrit un rapport au directeur des Affaires indigènes dans lequel il relate que Smaïl Mami, rédacteur en chef d'*En-Najâh* s'est fait agresser par un homme qui aurait été engagé par un délégué financier « indigène » du nom de Maâmar Ghorab. Selon l'auteur du rapport, la motivation de l'agression serait la suivante : « Le journal En Nadjah a en effet publié dans les numéros des 17 mai et 3 juin derniers trois articles où cet élu était pris à partie pour son manque d'activité pendant la période des fêtes du Centenaire »³⁹⁵. Le soutien du journal à l'administration et aux commémorations du Centenaire est donc réel et dépasse la fonction

³⁹² Une, *En-Najâh*, n° 932, 8 mai 1930, BnF Tolbiac. L'expression arabe est « الإحتفال العظيم ».

³⁹³ FR ANOM GGA / Sous-série 15H / Référence précise manquante.

³⁹⁴ Voir supra, pp. 98-107.

³⁹⁵ Rapport confidentiel du chef de la sûreté départementale de Constantine au Directeur des Affaires Indigènes, rédigé le 8 septembre 1930, 1 p. FR ANOM ALG / GGA / Sous-série 15H / Référence précise manquante.

qu'occupaient les représentants de la population « indigène » au sein des manifestations³⁹⁶. *En-Najâh* ne se contente pas de faire de la figuration ; il va jusqu'à dénoncer les élus « indigènes » qui, selon lui, ne soutiennent pas suffisamment les fêtes.

Le rôle de soutien actif joué par *En-Najâh* n'échappe pas à l'administration coloniale. Dans un document tardif daté de juillet 1933, le préfet de Constantine tente de convaincre le gouverneur général d'octroyer une subvention de 20 000 francs à Smaïl Mami, rédacteur en chef d'*En-Najâh*, en raison « de ses bonnes intentions et de l'importance de l'appui que son organe est en mesure de nous prêter »³⁹⁷. Sur quatre pages, il détaille le loyalisme de Smaïl Mami, son « attitude correcte au regard de la prépondérance française en Algérie », et précise que « depuis sa création, chaque fois que l'Administration a fait appel à son concours le Journal a toujours réservé le meilleur accueil à ses demandes »³⁹⁸. Il insiste notamment sur « son action bienveillante [qui] s'est plus particulièrement fait sentir par une série d'articles parus lors des fêtes du Centenaire, articles qui contenaient des éloges pour l'Œuvre civilisatrice de la France et engageaient les Indigènes à participer sans réserve aux réjouissances du moment »³⁹⁹. On voit donc bien, à la lecture de ce document, la proximité qui existe entre *En-Najâh* et l'administration coloniale. Une fois encore, des questions financières sont en jeu. Le soutien du journal à la politique de la France en Algérie, bien que pouvant être tout à fait sincère idéologiquement, apporte cependant des avantages matériels à son rédacteur en chef. Outre cette subvention de 20 000 francs qui a probablement été accordée à Smaïl Mami en 1933⁴⁰⁰, j'ai trouvé plusieurs traces d'un financement d'*En-Najâh* par l'administration coloniale. Le 30 novembre 1926, le directeur du cabinet du gouverneur général demande au directeur des Affaires indigènes d'augmenter la subvention d'*En-Najâh* de 100 francs, en la faisant passer à 600 francs ; elle était donc déjà de 500 francs⁴⁰¹. A deux reprises, le 27 juillet 1927 et le 8 novembre 1928, le gouverneur général décide officiellement de prendre sur le budget spécial

³⁹⁶ Voir supra, pp. 42-51.

³⁹⁷ Lettre du préfet du département de Constantine à Monsieur le Gouverneur Général rédigée à Constantine le 19 juillet 1933, 4 p. FR ANOM ALG / GGA / Sous-série 15H / Référence précise manquante.

³⁹⁸ *Ibid.*

³⁹⁹ *Ibid.*

⁴⁰⁰ Je n'ai pas trouvé de document confirmant que le gouverneur général a accepté d'accord cette subvention, mais il est probable que ce soit le cas. En effet, le document que j'ai cité mentionne le rôle que pourraient jouer Smaïl Mami et son journal dans la lutte de l'administration contre le docteur Bendjelloul et sa Fédération des Elus Musulmans du Département de Constantine. Le contexte n'est plus le même qu'en 1930 : la situation a commencé à se radicaliser depuis 1932, de nouveaux leaders « indigènes » ont émergé et renouvellent les formes de militantisme, devenant plus menaçants pour l'administration coloniale. Dans ce contexte de tensions et sur la recommandation soutenue du préfet de Constantine, il est très probable que le gouverneur général ait accordé la subvention à Smaïl Mami.

⁴⁰¹ Note du Directeur du Cabinet du Gouverneur Général à Monsieur le Directeur des Affaires Indigènes tamponnée le 3 décembre 1926. FR ANOM ALG / GGA / Sous-série 15H / Référence précise manquante.

de l'Algérie pour accorder une subvention de 2 000 francs à Smaïl Mami, « à titre de propagande française dans la presse arabe »⁴⁰². Depuis 1926 au moins, *En-Najâh* bénéficie donc d'un financement de la part de l'administration coloniale française.

Comme c'était le cas pour *Attakaddoum* du docteur Benthami, le soutien apporté par *En-Najâh* à la domination coloniale française s'accompagne d'avantages matériels réels. Cela n'est pas contradictoire avec le fait que Benthami autant que Mami puissent être sincèrement et idéologiquement convaincus d'une alliance avec les autorités françaises. L'objectif de ce chapitre n'est pas d'ériger cette partie de l'élite « indigène » en alliés « opportunistes » et « machiavéliques » du colonisateur comme a pu le faire Zahir Ihaddaden dans sa thèse de doctorat⁴⁰³. La réalité du champ politique « indigène » de l'entre-deux-guerres est complexe, faite d'alliances qui évoluent et se recomposent, dans lesquelles chacun prétend parler au nom du peuple « indigène » tout en jouant ses propres cartes. Tous proviennent plus ou moins des mêmes milieux sociaux et occupent une position privilégiée au sein du système colonial. On voit cependant que dans les mois qui suivent le Centenaire, l'unanimité apparente de l'élite « indigène » qui s'exprimait pendant les fêtes de 1930 se disloque. Contrairement à certains élus et intellectuels « indigènes » qui semblent se radicaliser à la fin de l'année 1930 et en 1931, les journaux *Attakaddoum* et *En-Najâh* ainsi que leurs directeurs respectifs, Belkacem Benthami et Smaïl Mami réitèrent leur soutien au système français de domination coloniale. L'administration peut ainsi compter sur deux soutiens de taille, *En-Najâh* étant le journal « indigène » au plus fort tirage et *Attakaddoum* celui « lu par l'élite intellectuelle »⁴⁰⁴. Outre cet appui venant de l'élite intellectuelle et urbaine francisée, les autorités coloniales peuvent compter sur un système d'administration indirecte encore très efficace dans les territoires à faible population européenne. Les commémorations du Centenaire montrent que les chefs « indigènes » demeurent, en 1930, des alliés solides de l'administration coloniale française.

⁴⁰² Décisions du Gouverneur Général de l'Algérie prises le 27 juillet 1927 et le 8 novembre 1928. FR ANOM ALG / GGA / Sous-série 15H / Référence précise manquante.

⁴⁰³ IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, pp. 449-450.

⁴⁰⁴ IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, p. 453.

B – Une alliance toujours effective entre les autorités françaises et les chefs « indigènes »
locaux

Entre avril et juillet 1930, en plein apogée du Centenaire de l'Algérie⁴⁰⁵, de nombreux chefs « indigènes » sont récompensés par les autorités françaises qui décernent deux types de distinctions : des fonctions caïdales d'une part (*agha* ou *bachagha*), spécifiquement algériennes et des décorations de la Légion d'honneur d'autre part, symboles de la culture française métropolitaine. On retrouve des traces de ces nominations dans deux centres d'archives différents : aux ANOM à Aix-en-Provence, dans les archives du gouvernement général de l'Algérie rapatriées en France en 1962 au moment de l'indépendance algérienne⁴⁰⁶ et aux archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine dans les papiers du président de la République Gaston Doumergue, venu en Algérie à l'occasion du Centenaire du 4 au 12 mai 1930⁴⁰⁷. Ces archives permettent de dresser une liste des chefs « indigènes » récompensés en 1930⁴⁰⁸. Cette liste devrait être exhaustive puisqu'en recoupant les archives du gouvernement général avec celles du président de la République, on retrouve les mêmes noms. Cependant, les papiers de Gaston Doumergue ne contiennent que les noms des « indigènes » récompensés par la Légion d'honneur et pas ceux qui reçoivent des fonctions caïdales. La liste de ces derniers peut donc être plus longue, mais les informations qui sont disponibles permettent néanmoins de tirer quelques conclusions.

Deux sortes de territoires sont concernés par l'emploi d'adjoints « indigènes », appelés caïds depuis le décret du 6 février 1919 qui transforme le statut de ces adjoints en les fonctionnalisant⁴⁰⁹. Dans les territoires du Sud, créés en 1902, qui regroupent toute la partie de l'Algérie qui n'est pas comprise dans les trois départements du Nord et qui est administrée par les militaires, ils sont employés au sein du « service des affaires indigènes ». Héritier des bureaux arabes, ce service utilise largement le système des caïds pour administrer un territoire immense et mal connu, très peu peuplé d'Européens, sur lequel l'autorité des élites locales

⁴⁰⁵ Pour une analyse de la chronologie des fêtes du Centenaire, voir SIBEUD, Emmanuelle, *Les manifestations du centenaire de l'Algérie française en 1930*, sous la direction de Jacques Marseille, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1990, pp. 52-62.

⁴⁰⁶ FR ANOM ALG / GGA / Référence manquante.

⁴⁰⁷ AN / Série AG : papiers des chefs de l'Etat / 1AG36 : papiers de Gaston Doumergue, suite / Liste des nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur à l'occasion de la célébration du Centenaire de l'Algérie.

⁴⁰⁸ Voir annexe n° 2, pp. 274-278.

⁴⁰⁹ SERNA, Jean-Christian, « Caïd », dans VERDES-LEROUX, Jeannine, *L'Algérie et la France*, Paris, R. Laffont, 2009, p. 155.

traditionnelles reste très forte. Les bureaux arabes disparaissent en revanche des trois départements de l'Algérie du Nord qui passent sous administration civile⁴¹⁰. Cependant, un certain nombre de communes dites mixtes, créées par décret le 20 mai 1868, combinent une administration civile et militaire. Dans ces circonscriptions, le recours aux caïds « indigènes » reste important⁴¹¹. Le rôle et les attributions de ce corps de fonctionnaires ont évolué au fil du temps : « investi de responsabilités étendues » pendant la conquête de l'Algérie⁴¹², ce système a permis « d'ériger en relais de l'autorité les grandes familles et les notables issus de la société locale »⁴¹³ et donc de contrôler un territoire immense sans déployer trop de moyens humains. Cependant, la progression de l'administration civile de l'Algérie a entraîné un « effacement des "adjoints indigènes" »⁴¹⁴ à partir de la fin du XIX^e siècle. Le système demeure mais est réformé à plusieurs reprises. La loi du 6 février 1919, en plus de fonctionnariser les adjoints « indigènes » qui deviennent caïds, établit « plusieurs classes correspondant à des traitements fixes. Les caïds qui ont douze ans de service peuvent accéder à la dignité d'agha ; les aghas ayant plus de six ans d'ancienneté peuvent être nommés bachaghas »⁴¹⁵. Un véritable *cursus honorum* est mis en place, réservé quasi-exclusivement aux grandes familles « indigènes » qui renforcent leur autorité sur les populations qu'elles dominent. En effet, pour le recrutement des adjoints « indigènes », « l'administration puisa dans les familles de Djouads (aristocratie d'épée), de Chorfas (nobles religieux), et dans d'humbles familles qui y trouvèrent une possibilité de promotion sociale ou de vengeance sur un clan rival »⁴¹⁶. Ce système qui perdure jusqu'au-delà de 1930 bénéficie donc largement aux élites « indigènes » traditionnelles qui profitent de différents avantages en s'alliant avec l'administration française. En plus d'un emploi stable et rémunéré, les caïds peuvent inscrire leurs enfants dans les écoles françaises ce qui semble avoir joué « un rôle important dans la pérennisation de positions dominantes au sein de la société locale : se seraient maintenues les familles ayant joué le jeu d'une formation française »⁴¹⁷. Les décorations attribuées aux différents chefs « indigènes » à l'occasion du Centenaire de l'Algérie montrent la persistance de cette alliance avec les autorités françaises.

⁴¹⁰ Les trois départements d'Alger, Oran et Constantine sont créés dès 1848 mais il faut attendre le début des années 1870 pour voir disparaître les bureaux arabes. Voir COLLOT, Claude, *Les Institutions...*, *op.cit.*, pp. 40-41.

⁴¹¹ MUSSARD, Christine, « La commune mixte, espace d'une rencontre ? », dans BOUCHENE, Abderrahmane [et al.], *op.cit.*, pp. 278-281.

⁴¹² FREMEAUX, Jacques, *op.cit.*, p. 88.

⁴¹³ THENAULT, Sylvie, « 1881-1918 : l' "apogée" de l'Algérie française et les débuts de l'Algérie algérienne », dans Bouchène, Abderrahmane [et al.], *op.cit.*, p. 177.

⁴¹⁴ COLLOT, Claude, *Les Institutions...*, *op.cit.*, p. 122.

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 130.

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 124.

⁴¹⁷ THENAULT, Sylvie, *op.cit.*, p. 177.

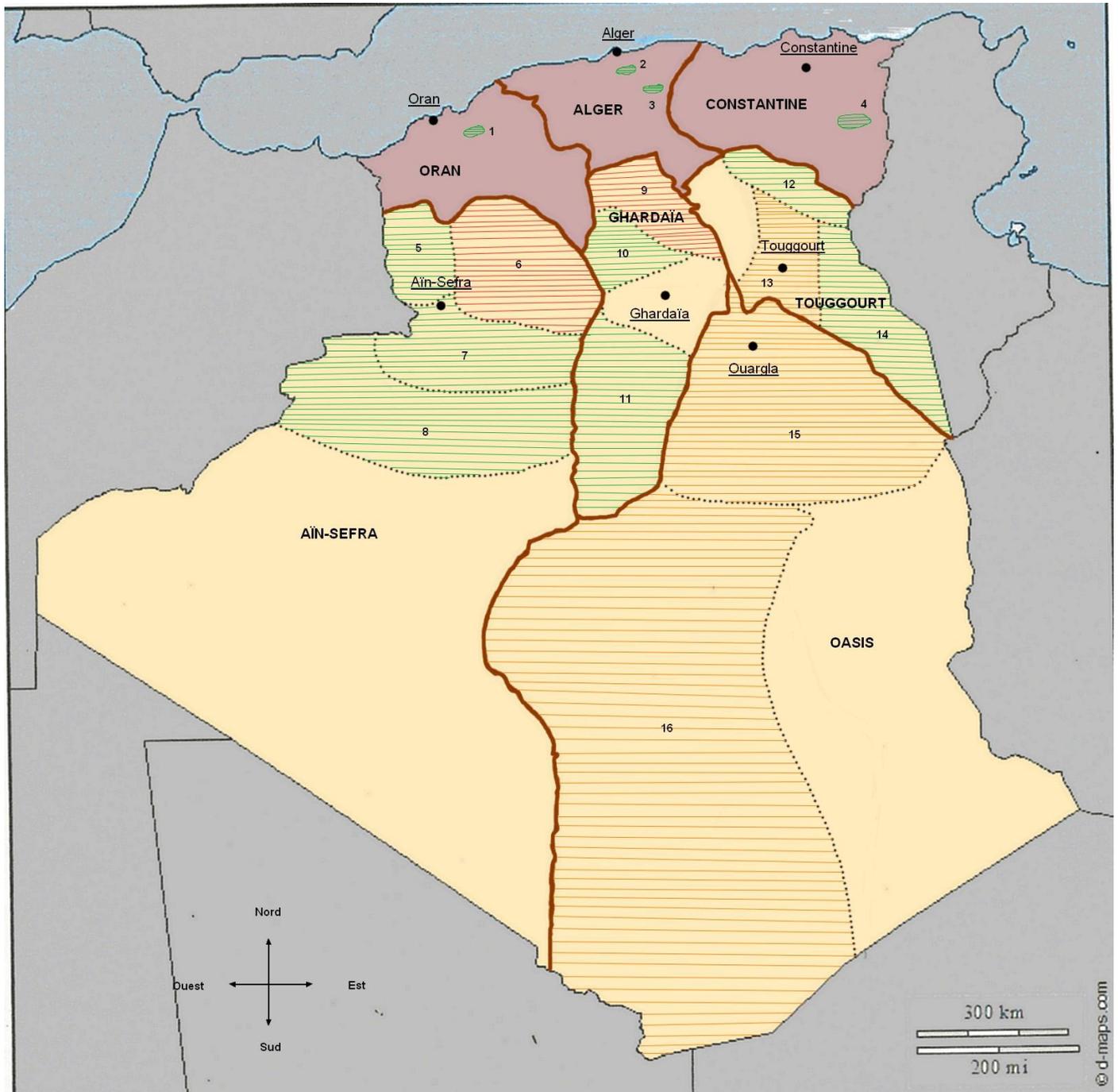
1 – Présentation du corpus et observations générales

Les archives d'Aix-en-Provence et de Pierrefitte-sur-Seine donnent différentes informations sur les nominations de 1930 qui permettent de tirer des conclusions générales sur les « indigènes » qui reçoivent des distinctions l'année du Centenaire⁴¹⁸. En plus du nom qui indique les grandes familles auxquelles se rattachent les chefs récompensés, on trouve des informations sur le territoire qu'ils contrôlent ainsi que sur les tribus qu'ils dominent, sur les titres qu'ils détenaient avant 1930 – qu'il s'agisse de fonctions caïdales antérieures ou d'échelons inférieurs de l'Ordre de la Légion d'honneur – et sur ceux qu'ils reçoivent en 1930. J'ai trouvé la mention de quarante-six « indigènes » récompensés en 1930 : vingt-et-un se voient uniquement attribuer de nouvelles fonctions caïdales et vingt-cinq reçoivent différents grades de la Légion d'honneur. Sur ces vingt-cinq individus, trois obtiennent également une nouvelle charge caïdale.

Le corps des caïds est donc employé par l'administration française à la fois dans les communes mixtes des départements de l'Algérie du Nord, vastes territoires faiblement peuplés d'Européens, et à la fois dans les territoires du Sud, ces immenses circonscriptions administratives qui recouvrent principalement le désert du Sahara et dans lesquelles la population européenne est quasi-inexistante. Cependant, parmi la quarantaine de chefs « indigènes » récompensés en 1930, l'immense majorité provient des territoires du Sud :

⁴¹⁸ Voir annexe n° 2, pp. 274-278.

Origine géographique des chefs « indigènes » récompensés en 1930



Origine géographique des chefs « indigènes » récompensés en 1930

L'organisation administrative du territoire algérien

-  Les trois départements de l'Algérie du Nord
-  Les quatre territoires du Sud
-  Frontières administratives des départements et territoires du Sud
- ORAN** Nom de département ou de territoire du Sud
- Frontières administratives des annexes des territoires du Sud
- Oran Préfecture de département ou chef-lieu de territoire du Sud

Territoires d'origine des chefs « indigènes » récompensés en 1930

-  Communes mixtes ou annexes d'origine d'un ou deux chefs « indigènes » récompensés en 1930
-  Annexes d'origine de quatre ou cinq chefs « indigènes » récompensés en 1930
-  Annexes d'origine de huit ou neuf chefs « indigènes » récompensés en 1930

Département d'Oran

1 : Commune mixte de Mascara

Département d'Alger

2 : Commune mixte de l'Arba 3 : Commune mixte de Béni Mansour

Département de Constantine

4 : Commune mixte de Tébessa

Territoire d'Aïn-Sefra

5 : Annexe de Mécheria 6 : Annexe de Géryville 7 : Annexe d'Aïn-Sefra

8 : Annexe de Colomb-Béchar

Territoire de Ghardaïa

9 : Annexe de Djelfa **10** : Annexe de Laghouat **11** : Poste d'El-Goléa

Territoire de Touggourt

12 : Annexe de Biskra **13** : Annexe de Touggourt **14** : Annexe d'El-Oued

Territoire des Oasis

15 : Annexe d'Ouargla **16** : Annexe du Tidikelt

Le résultat est donc flagrant : les communes mixtes sont largement sous-représentées et la quasi-totalité des chefs récompensés en 1930 proviennent des territoires du Sud. Les quatre territoires du Sud et un certain nombre de leurs annexes sont représentés. Celles de Géryville, dans le territoire d'Aïn-Sefra et de Djelfa dans le territoire de Ghardaïa sont celles d'où provient le plus grand nombre de chefs « indigènes » récompensés – huit ou neuf. Les deux sont limitrophes d'un département : ce ne sont donc pas les territoires les plus éloignés de l'Algérie du Nord qui fournissent le plus de chefs dignes d'être récompensés à l'occasion du Centenaire aux yeux de l'administration coloniale. Au contraire, les parties les plus lointaines des territoires d'Aïn-Sefra et des Oasis ne fournissent pas ou peu de chefs récompensés en 1930, à l'exception de l'annexe de Tidikelt dans le territoire des Oasis, peuplée notamment par les Touaregs du Hoggar : dernière tribu à s'être révoltée contre la domination française, elle a été vaincue en 1903 et a fait allégeance à la France. Malgré les efforts faits par les organisateurs du Centenaire pour donner l'image d'une Algérie entièrement pacifiée et contrôlée par les autorités françaises, cette carte révèle que le système d'administration du territoire basé sur le relais des chefs « indigènes » ne fonctionne pas intégralement. Certaines parties du territoire, certes désertiques et peuplées principalement de tribus nomades, ne fournissent pas de chef « indigène » à récompenser. Or, les distinctions accordées par les autorités françaises aux chefs « indigènes » en 1930 permettent à l'administration d'enrichir leur discours sur la soumission des populations « indigènes » à la domination française.

Sur les vingt-cinq chefs qui reçoivent une décoration de la Légion d'honneur, tous les grades sont représentés mais c'est celui de chevalier – le plus bas dans la hiérarchie – qui est le plus présent : dix sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur, quatre officiers, quatre commandeurs, six grands officiers et un seul chef « indigène », Si Bouaziz Ben M'Hamed Ben Gana, particulièrement proche de l'administration française, est nommé grand-croix de la Légion d'honneur, grade le plus élevé. Le Centenaire de l'Algérie est donc l'occasion, pour les autorités françaises, de décorer pour la première fois un certain nombre de chefs « indigènes » de la Légion d'honneur, représentation par excellence de la culture française. Le sens de ces décorations est hautement symbolique et se comprend dans le cadre du discours colonial du Centenaire sur les populations « indigènes » que j'ai déjà décrit, qui met en avant la soumission et le loyalisme de ces dernières à la domination française. Accorder la plus haute distinction civile française aux chefs « indigènes » renvoie l'image d'un territoire pacifié, gouverné localement par ces agents de l'administration coloniale entièrement dévoués à la France. Cette distinction est d'autant plus symbolique pour les sept chefs qui sont décorés directement par le

président de la République le 4 mai 1930 lors de la « fête indigène » à l'hippodrome du Caroubier à Alger. Cette fête, au cours de laquelle plusieurs délégations de différentes tribus « indigènes » défilent devant le président de la République, avait pour objectif d'apporter « le témoignage du loyalisme des populations sahariennes envers la France » selon les mots du Commissaire général du Centenaire Gustave Mercier⁴¹⁹. La fête était entièrement dédiée à une démonstration de la soumission des populations « indigènes » à la France, soumission mise en scène par le cadeau offert par un chef « indigène » à Gaston Doumergue⁴²⁰ : un cheval de *gâda*, don par lequel un vaincu consacre sa reddition au vainqueur⁴²¹. Dans le contexte de cette fête du 4 mai 1930, la décoration de sept chefs « indigènes » par le président de la République – un grand-croix, deux grands-officiers et quatre commandeurs, des grades *supérieurs* donc – n'est pas une simple récompense ; c'est un message envoyé par la colonie à la métropole pour lui signifier que les populations « indigènes », par l'intermédiaire de leurs chefs, sont définitivement soumises et acquises à la domination française.

En revanche, les nominations aux nouvelles charges caïdales ont une portée moins symbolique dans le cadre du Centenaire et semblent constituer de véritables récompenses accordées par les autorités françaises aux chefs les plus loyaux. Au total, vingt-quatre chefs « indigènes » reçoivent une nouvelle fonction, dont trois qui ont également reçu une distinction de la Légion d'honneur. Ce qui est frappant, c'est que plus de la moitié – treize sur vingt-quatre – reçoivent un titre d'agha ou de bachagha « honoraire ». Sur les onze chefs restants, deux sont nommés caïds, premier échelon de la hiérarchie, cinq caïds des caïds, deux aghas et deux bachaghas⁴²². Les treize autres se répartissent entre six aghas honoraires et sept bachaghas honoraires. La majorité des titres décernés ne correspondent donc à aucune fonction administrative réelle et ne sont qu'une récompense accordée par les autorités françaises à des chefs particulièrement loyaux dont ils augmentent à la fois la rétribution et le prestige en leur attribuant des titres honoraires. En effet, l'accès à des statuts supérieurs du caïdat entraînait « une augmentation de salaire »⁴²³ pour les chefs « indigènes » et leur permettait « de se distinguer par rapport aux autres indigènes » notamment en faisant construire « de grandes

⁴¹⁹ MERCIER, Gustave, *op.cit.*, tome II, p. 281.

⁴²⁰ Voir annexe n° 3, p. 279.

⁴²¹ Abd-el-Kader avait par exemple offert un cheval de *gâda* au duc d'Aumale en 1847 pour acter sa défaite face à la France.

⁴²² Sur la hiérarchie des titres caïdaux voir DJELLALI, Abderrazak, « Le caïdat en Algérie au XIX^e siècle », dans *Cahiers de la Méditerranée*, n° 45, *Bourgeoisies et notables dans le monde arabe (XIX^e et XX^e siècles)*. Actes des colloques mai 1990 et mai 1991 à Grasse, 1992, pp. 37-49.

⁴²³ *Ibid.*, p. 43. Selon Abderrazak Djellali qui cite J. Dargnac, l'écart de salaire entre le premier et le dernier rang du caïdat allait du simple au double, entre 6 000 et 12 000 francs.

demeures *Bordj* qui représentaient le pouvoir, symbolisaient la richesse et le statut social par rapport à leurs coreligionnaires qui vivaient dans des tentes ou des gourbis »⁴²⁴.

2 – *Quelques exemples du rôle des chefs « indigènes » dans les commémorations du Centenaire de l'Algérie*

Afin de mieux comprendre en quoi réside cette alliance entre les chefs « indigènes » et l'administration coloniale française, je vais développer quelques exemples du rôle que certains ont pu jouer dans les commémorations du Centenaire de l'Algérie en 1930. En effet, les chefs « indigènes » semblent dépasser leur fonction de relais de l'autorité française pour l'occasion et participent à la diffusion du discours colonial du Centenaire.

L'exemple le plus extrême est celui du bachagha Si Bouaziz Ben M'Hamed Ben Gana, chef « indigène » qui domine la région des Zibans, autour de Biskra au nord du territoire de Touggourt⁴²⁵ et dont l' « influence est incontestable depuis l'Aurès jusqu'au Sahara de Touggourt » selon un rapport de l'administration coloniale⁴²⁶. Il appartient à une famille ralliée à la France dès la conquête, qui représente un allié de poids pour l'administration coloniale. En effet, ce même rapport décrit ainsi la famille Ben Gana :

Le nom des Ben Gana est inséparable de l'histoire de la conquête et de l'installation française dans le sud constantinois. Depuis plus de trois quarts de siècle, cette famille nous a fourni des chefs de premier ordre, vaillants soldats, bons administrateurs et surtout fins politiques. Même aux époques de crise [...] le loyalisme des Ben Gana ne s'est pas démenti.⁴²⁷

Fidèle à la tradition familiale, Si Bouaziz Ben Gana est un allié solide des autorités coloniales : « Il continue dignement les traditions de dévouement à la France dont s'honore sa famille [...]. Arrivé au fait (*sic*) des honneurs Si Bouaziz demeure parfaitement déférent et tout entier à son commandement qu'il assure avec doigté et à la France qu'il sert avec tout son

⁴²⁴ *Ibid.*, p. 44.

⁴²⁵ Voir « Bouaziz Bengana », dans MERDACI, Abdellali, *Auteurs algériens de langue française de la période coloniale : dictionnaire biographique*, Alger, Chihab Editions, 2010, p. 72.

⁴²⁶ FR ANOM ALG / GGA / Référence précise manquante.

⁴²⁷ *Ibid.*

cœur »⁴²⁸. Son loyalisme à la France lui vaut d'être le seul chef « indigène » à recevoir la dignité suprême de l'ordre de la Légion d'honneur en 1930, celle de grand-croix, qu'il reçoit des mains du président de la République lui-même à l'occasion de la fête du Caroubier du 4 mai 1930⁴²⁹. De plus, il est élevé à la dignité de « Cheikh el Arab » en 1929 par l'administration coloniale, titre que portait son oncle mort en 1861 et qui avait disparu depuis. Il s'agit donc d'un « indigène » particulièrement proche des autorités, qui se distingue des autres chefs par sa collaboration sans faille avec les Français. Il ne se contente pas d'exercer ses fonctions de bachagha au nom de l'administration : il participe aux préparations du Centenaire et prononce des discours lors de l'événement. Ainsi, une lettre envoyée le 22 août 1929 par le gouverneur général au préfet du département d'Alger, mentionne Si Bouaziz Ben Gana :

J'ai eu l'honneur d'appeler votre attention sur la nécessité de rechercher les pièces et objets susceptibles de figurer au Musée Historique, dont la création a été décidée à l'occasion du Centenaire. Je crois opportun, à titre d'indication, de vous adresser, ci-inclus (pièce I) la liste des documents iconographiques, armes, etc... que se propose d'envoyer au Musée le Cheikh El Arab Si Bouaziz Ben Gana. Les intentions de ce chef indigène pourraient être citées en exemple aux représentants des grandes familles, de manière à provoquer d'autres concours et à vaincre les hésitations des intéressés.⁴³⁰

Il sert donc les intérêts de l'administration dans le processus d'organisation des commémorations du Centenaire en fournissant des objets destinés à être exposés au sein du musée historique créé pour l'occasion. Le gouverneur général songe même à le prendre comme exemple pour encourager d'autres chefs « indigènes » à donner des objets similaires. Il remplit également cette fonction légitimatrice du discours colonial, assignée par les organisateurs du Centenaire aux représentants de la population « indigène »⁴³¹ : au cours d'un discours largement mobilisé par les milieux colonialistes pour prouver le succès de la mission civilisatrice, il prononce la phrase suivante : « Si les Arabes avaient connu la France et les Français, il y a un siècle, ils auraient chargé leurs fusils pour les recevoir, non point avec des balles, mais avec des fleurs ! ». Cette phrase, symbole du message envoyé par les organisateurs du Centenaire à la métropole sur les populations « indigènes », est allègrement mobilisée par la suite pour prouver

⁴²⁸ *Ibid.*

⁴²⁹ MERCIER, Gustave, *op.cit.*, tome II, p. 353.

⁴³⁰ FR ANOM ALG / ALGER (fonds de la préfecture d'Alger) / Série I (Administration des indigènes) / 2I32 / Lettre du gouverneur général de l'Algérie au préfet d'Alger (service des affaires indigènes) du 22 août 1929, 1 p.

⁴³¹ Voir supra, pp. 42-51.

la réalité de la soumission bienveillante des « indigènes » à la France⁴³². L'exemple de Si Bouaziz Ben Gana, bien qu'extrême, montre qu'il existe toujours en 1930 une alliance effective, concrète et réelle entre l'administration coloniale française et certains chefs « indigènes » qui collaborent sans retenue avec les autorités et les soutiennent.

Les exemples du rôle des chefs « indigènes » dans les commémorations du Centenaire pourraient être multipliés et diversifiés : l'aménokal Akhamouk Ag Yemma, chef de la confédération touarègue des Kel Ahaggar dans le désert saharien, ne joue pas exactement le même rôle que Si Bouaziz Ben Gana par exemple. Chef de la dernière tribu révoltée contre les Français, il traverse toute l'Algérie avec ses troupes pour participer à Alger à la fête du Caroubier en défilant devant le président de la République le 4 mai 1930. Symbole de la soumission définitive des révoltes « indigènes », il est présenté comme un homme « qui, depuis la soumission des Hoggar à la France en 1903, n'a jamais eu la moindre défaillance et a toujours été, même aux heures les plus tragiques de la guerre, un auxiliaire dévoué et sûr de l'influence française au Sahara »⁴³³. Il est également utilisé par les autorités françaises comme un faire-valoir de l'exotisme de l'Algérie aux yeux des métropolitains. La mise en scène de la fête du Caroubier occupe à ce titre une place particulière dans la propagande déployée par le gouvernement général à l'occasion du Centenaire⁴³⁴. Les images des tribus « indigènes » qui défilent sont utilisées pour marquer les esprits métropolitains, dans un double objectif : à la fois propager l'image d'une union des populations française et « indigène » et susciter l'intérêt des potentiels visiteurs que sont les métropolitains, en exhibant la dimension exotique des tribus sahariennes. C'est ainsi que plusieurs films d'actualité diffusés en France en 1930 par les sociétés Gaumont et Pathé⁴³⁵ auxquels j'ai eu accès, montrent des extraits filmés du défilé du Caroubier ou encore des images des guerriers Touaregs rencontrant le président de la République à Alger⁴³⁶.

⁴³² Elle figure notamment dès l'introduction du compte-rendu officiel du Centenaire par Gustave Mercier : MERCIER, Gustave, *op.cit.*, tome I, p. 14.

⁴³³ MERCIER, Gustave, *op.cit.*, tome II, p. 283.

⁴³⁴ Pour un développement sur la propagande du Centenaire, je renvoie à mon mémoire de Master 1 et notamment aux pages 54-57.

⁴³⁵ Les films d'actualité, nés à la toute fin du XIX^e siècle, sont des films très courts qui montrent en images l'actualité mondiale à la population. Ce phénomène, devenu très populaire à partir des années 1910 et de la Première guerre mondiale, passionnent la population française de l'entre-deux-guerres et sont donc des outils de propagande efficaces. Voir HURET, Marcel, *Ciné actualités : histoire de la presse filmée. 1895-1980*, Paris, H. Veyrier, 1984, 192 p.

⁴³⁶ Voir annexe n° 4, pp. 280-284.

Conclusion du chapitre 3

Les commémorations du Centenaire de l'Algérie en 1930 révèlent donc la persistance d'une attitude de soutien total à la domination coloniale de la France en Algérie chez une partie de l'élite « indigène ». Contrairement aux élus et intellectuels qui se radicalisent à la fin de l'année 1930 et en 1931 et qui entrent dans une démarche critique vis-à-vis de la politique coloniale de la France, inflexible malgré la participation des « indigènes » aux fêtes du Centenaire, cette partie de l'élite « indigène » urbaine maintient l'alliance qu'elle avait nouée avec l'administration française. Belkacem Benthami et Smaïl Mami, directeurs des deux principaux journaux « indigènes » d'Algérie, affichent une proximité toute particulière avec les autorités françaises. Ils ne cessent de vanter les mérites du gouverneur général Pierre Bordes jusqu'à la fin de l'année 1930 puis de son successeur Jules Carde, valorisent la politique « indigène » menée et refusent d'émettre toute critique vis-à-vis du système colonial. Ils relaient ainsi le discours colonial sur les « indigènes » auprès des populations. L'administration française dispose donc de deux soutiens conséquents et influents auprès des populations « indigènes » qui visent chacun un public différent : *Attakaddoum* du docteur Benthami s'adresse à l'élite intellectuelle urbaine et francisée de la population « indigène » alors que *En-Najâh* de Smaïl Mami, écrit en arabe, touche plus largement des populations éloignées des grands centres urbains. Le soutien de ces deux journaux à l'administration coloniale, bien qu'il puisse être sincère, s'accompagne d'avantages indéniables pour leurs directeurs : le docteur Benthami reçoit à l'occasion du Centenaire des terres en échange de sa fidélité et *En-Najâh* de Smaïl Mami semble avoir été subventionné depuis au moins 1926 par l'administration.

Le même type d'alliance mutuellement bénéfique s'est nouée entre les autorités françaises et un certain nombre de chefs « indigènes » locaux, relais des administrateurs français dans les territoires plus reculés et peu peuplés d'Européens. Après l'échec des différentes insurrections contre les troupes françaises de la conquête au XIX^e siècle, cette élite rurale et traditionnelle a majoritairement choisi de rallier et de servir la France en intégrant le corps des adjoints « indigènes », devenus caïds en 1919. Recevant leurs prérogatives de la France, ces chefs « indigènes » administrent des territoires immenses en son nom. Les commémorations du Centenaire de l'Algérie en 1930 sont l'occasion, pour les organisateurs, de faire appel à ces chefs locaux qui, de différentes façons, participent au bon déroulement des fêtes. En échange de leur loyauté, ils reçoivent des décorations symboliques et honorifiques – des croix de la

Légion d'honneur ou des dignités caïdales honoraires – ou de nouvelles fonctions qui augmentent leur salaire et, par ricochet, leur pouvoir sur les populations qu'ils dominent. L'administration française peut donc encore largement compter sur le soutien de ces chefs qui profitent de cette alliance.

Entre les chefs « indigènes » ruraux et l'élite urbaine qui continuent à soutenir les autorités coloniales, la radicalisation de l'élite « indigène » à la suite des commémorations du Centenaire est donc loin d'être évidente.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Une analyse détaillée des réactions de l'élite « indigène » aux commémorations du Centenaire de l'Algérie permet donc de réaliser la diversité des positions qui existent au sein de cette minorité de la population colonisée.

L'homogénéité apparente des attitudes adoptées par les représentants autorisés de la population « indigène » pendant les six mois de commémorations (chapitre 1) éclate bien vite dans les mois qui suivent la fin des fêtes. La dynamique d'« Union Sacrée »⁴³⁷ des populations, imposée dans les cérémonies de commémoration de la Première Guerre mondiale en Algérie semble perdurer jusqu'au Centenaire : les discours sur la « conquête des cœurs » et sur l'« union des populations » sont omniprésents. Les « indigènes » qui s'expriment pendant les fêtes se réapproprient ces discours, renforçant ainsi l'idée d'un attachement des populations colonisées à la présence française en Algérie. Cette « Union Sacrée » semble en réalité largement imposée par les autorités coloniales qui, depuis l'arrivée de Pierre Bordes au gouvernement général fin 1927, durcissent leur politique vis-à-vis des « indigènes » et répriment les contestations et les critiques. C'est ce qui explique en partie la faiblesse du mouvement revendicatif « indigène » au moment du Centenaire qui s'était éparpillé depuis l'exil de son leader, l'émir Khaled, en 1923. Ainsi, malgré quelques revendications discrètes héritées du mouvement Jeune Algérien et mises en avant dans les journaux « indigènes » encore tolérés en 1930, l'image qui se dégage pendant le Centenaire est celle d'une Algérie pacifiée et d'une population « indigène » soumise. Derrière cette façade harmonieuse, exposée par les organisateurs du Centenaire aux visiteurs métropolitains, les positionnements des membres de l'élite « indigène » vis-à-vis du système colonial sont multiples.

Dans les mois qui suivent les commémorations de 1930, certains intellectuels et élus « indigènes » profitent du relâchement de la pression pour imposer une démarche plus revendicative et critique vis-à-vis de la façon dont s'exerce la souveraineté de la France sur l'Algérie (chapitre 2). L'héritage khalédien est réactivé par des élus qui se regroupent en fédérations départementales et relancent *L'Ikdam*, journal dirigé par l'émir Khaled entre 1919

⁴³⁷ JANSEN, Jan C., « Une autre "Union Sacrée" ?... », *op.cit.*

et 1923 dans lequel ils présentent leurs revendications de réformes politiques, sociales et économiques destinées à améliorer la condition des populations « indigènes » dans le cadre de la domination française. Ils restent fidèles à la démarche Jeune Algérienne et réclament une assimilation plus poussée des « indigènes » à la France. Leur rôle pendant le Centenaire de l'Algérie leur sert d'argument politique pour prouver leur loyalisme à la France et ils placent tous leurs espoirs dans la commission sénatoriale dirigée par l'ancien gouverneur général « indigénophile » Maurice Viollette, venue en Algérie au début de l'année 1931 pour examiner la pertinence des réformes demandées par les élus. L'échec des propositions de loi déposées dans ce sens constitue une ultime déception pour ces élus. En parallèle, ces mêmes élus émettent des critiques de plus en plus vives à l'encontre non pas du principe de la colonisation mais du fonctionnement du système colonial en Algérie. Ils dénoncent les injustices et les discriminations subies par les populations « indigènes » ainsi que la corruption de la politique algérienne, entièrement contrôlée par les milieux colonialistes et leurs alliés « indigènes ». Enfin, les mois qui suivent le Centenaire sont marqués par l'émergence d'un contre-discours « indigène » sur l'identité algérienne. En réaction au discours « algérianiste » particulièrement prégnant pendant les commémorations de 1930, des intellectuels et religieux « indigènes » affirment la nécessité de préserver l'identité arabo-musulmane de l'Algérie. A l'opposé du discours majoritaire dans les milieux colonialistes, qui érige les Européens en habitants légitimes de l'Afrique du Nord, les oulémas réformistes ainsi que Ferhat Abbas revendiquent la spécificité identitaire de la population « indigène », entraînant ainsi une rupture avec les positions assimilationnistes classiques héritées du mouvement Jeune Algérien. L'objectif n'est plus ici d'assimiler les populations « indigènes » à la personnalité française en leur retirant toute spécificité, mais de revendiquer une existence propre du peuple algérien « indigène », distinct des Européens d'Algérie.

Cependant, ces réactions au Centenaire qui semblent ouvrir la voie à une radicalisation de l'élite « indigène » face à la situation coloniale sont contrebalancées par la persistance d'un soutien total de certaines personnalités à l'administration française (chapitre 3). Particulièrement bien intégrés au système colonial, ces individus bénéficient d'une sorte d'alliance mutuellement bénéfique avec les autorités françaises. Les directeurs des deux principaux journaux « indigènes », le docteur Belkacem Benthami pour *Attakaddoum* et Smaïl Mami pour *En-Najâh*, apportent un soutien sans faille à la politique menée par le gouverneur général en Algérie. Cette attitude leur permet de bénéficier d'avantages matériels conséquents, comme l'octroi de terres pour le premier et de subventions annuelles pour le second. Sur un

schéma similaire d'alliance mutuelle, les principaux chefs « indigènes » ralliés à l'administration coloniale continuent à relayer l'autorité de la France dans les territoires les plus reculés et participent activement aux commémorations du Centenaire, en échange de récompenses symboliques et matérielles qui renforcent leur pouvoir sur les populations qu'ils contrôlent. La radicalisation de l'élite « indigène » face aux commémorations du Centenaire semble donc toute relative, d'autant plus que les soutiens de l'administration – les chefs « indigènes » comme les directeurs d'*Attakaddoum* et d'*En-Najâh* – ont à eux seuls une emprise considérable sur les populations. Les masses rurales, largement majoritaires parmi la population « indigène » en 1930⁴³⁸, sont tenues à l'écart de la vie politique algérienne et ne sont confrontées qu'aux chefs locaux qui administrent le territoire au nom de la France. L'audience d'*Attakaddoum* et d'*En-Najâh*, les deux journaux les plus lus au sein de la population « indigène » suffit à imaginer l'impact de la ligne politique adoptée par Benthami et Mami sur les populations.

Cette première partie permet donc de compléter l'historiographie existante sur le Centenaire de l'Algérie et de préciser quel a pu être l'impact direct de l'événement sur l'élite « indigène »⁴³⁹. L'intérêt de cette analyse est de voir, au-delà des réactions des élites au principe des commémorations des cent ans de la conquête, la diversité des positionnements par rapport à la colonisation française en général. Contrairement à ce que peuvent affirmer trop rapidement certains historiens de l'Algérie coloniale qui tendent à faire de « l'élite algérienne »⁴⁴⁰ ou de « l'opinion musulmane »⁴⁴¹ de l'entre-deux-guerres une tendance politique uniforme, soudée autour des principes assimilationnistes, on voit que la réalité est plus complexe. Les membres de l'élite « indigène », bien qu'ils possèdent des caractéristiques communes – un niveau d'instruction supérieur à celui des masses, une position sociale et économique dominante, une confrontation directe à la présence française en Algérie, etc. – se distinguent sur plusieurs points, tant au niveau idéologique que matériel. Certes en 1930 leur rapport au principe de la colonisation n'est guère différent : nul ne remet en question la domination de la France sur

⁴³⁸ Kamel Kateb estime qu'en 1931 près de 84% de la population « indigène » est rurale : KATEB, Kamel, *op.cit.*, p. 272.

⁴³⁹ Pour une analyse détaillée de l'historiographie existante sur le Centenaire de l'Algérie, je renvoie à mon mémoire de Master 1, aux pages 20 à 51.

⁴⁴⁰ AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1964)*, Paris, P.U.F., « Que sais-je ? », 1964 (1^{ère} édition), p. 87

⁴⁴¹ MÉRAD, Ali, *op.cit.*, p. 316.

l'Algérie et tous les acteurs que j'ai mobilisés dans cette partie ne cessent de faire des déclarations de loyalisme aux autorités. Cependant, le rapport du docteur Benthami à la colonisation ne peut pas être le même que celui des oulémas réformistes, pour prendre deux exemples extrêmes. Le premier, idéologiquement convaincu de l'assimilation de l'élite « indigène » à la France, tire profit au quotidien de son alliance avec l'administration française. C'est l'existence même du système colonial qui lui a permis d'occuper la place qui est la sienne en 1930. Son intérêt est donc de maintenir le *statu quo* et d'éviter l'émergence d'une tendance plus radicale au sein de l'élite « indigène ». Les oulémas réformistes quant à eux, bien qu'ils aient également bénéficié du système colonial et notamment de l'instruction dans les écoles françaises, ont construit leur position dominante indépendamment de la présence française. Leur légitimité auprès des populations est essentiellement religieuse et leur combat tourne autour de la préservation de l'islam et de la langue arabe, socles de l'identité du peuple algérien selon eux. La confrontation à plus ou moins long terme avec le système colonial français, qui cherche à effacer toute spécificité « indigène » et à imposer la culture et la « civilisation » française en Algérie, paraît inévitable. La remarque vaut aussi, dans une moindre mesure, pour Ferhat Abbas qui s'attache depuis les années 1920 à défendre une identité « indigène » spécifique, distincte de la France.

Pour les oulémas comme pour Abbas, les commémorations du Centenaire semblent avoir eu un impact important : les conceptions « algérianistes » clamées pendant six mois leur ont fait prendre conscience de la place réservée aux « indigènes » dans l'esprit des dirigeants de l'Algérie. Face au discours du Centenaire qui refuse d'envisager l'existence d'une entité algérienne distincte de l'Europe et dotée d'une histoire propre, leurs revendications identitaires ne peuvent que rester lettre morte. En réaction à ces discours, ils prennent la plume pour critiquer la violence symbolique des commémorations du Centenaire ou pour proposer une autre vision de l'histoire de l'Algérie, centrée sur la population « indigène ». Cependant, cette incompatibilité entre l'idéologie « algérianiste » et la volonté de préserver l'identité spécifique de la population « indigène » n'est pas encore actée, loin de là. Pendant de nombreuses années, les oulémas autant que Ferhat Abbas tentent de réformer le système colonial français pour qu'il laisse une place aux populations « indigènes ». Il me paraît donc difficile d'affirmer avec Ali Mérad que « les événements politiques de 1930 eurent pour effet de raviver le sentiment nationaliste parmi les Musulmans »⁴⁴². Cette réflexion sur une éventuelle réaction nationaliste

⁴⁴² MÉRAD, Ali, *op.cit.*, p. 128.

des « indigènes » aux commémorations du Centenaire, pourtant très présente dans l'historiographie de l'Algérie coloniale⁴⁴³, me paraît presque anachronique. L'implantation d'un discours nationaliste et indépendantiste en Algérie reste très marginale, y compris dans les mois qui suivent le Centenaire.

Si les commémorations de 1930 semblent avoir eu un impact sur la prise de conscience de la mise en danger de l'identité algérienne « indigène », elles n'ont pas entraîné de véritable rupture dans la stratégie politique des élus. Il y a bien réémergence d'une critique qui porte sur les injustices du système colonial et sur le fonctionnement de la vie politique algérienne et qui passe par la refondation d'un journal « indigène » revendicatif et par la création de fédérations départementales d'élus qui concurrencent l'action conciliante du docteur Benthami, véritable allié des autorités coloniales. Mais il s'agit justement d'une réémergence, d'une réactivation de l'héritage laissé par l'émir Khaled et le mouvement Jeune Algérien. L'attitude de ces élus face à la commission sénatoriale dirigée par Maurice Violette en 1931 montre une véritable continuité dans les pratiques politiques et militantes des élus. La vraie rupture s'opère dans les années 1932-1933 comme l'a montré Julien Fromage dans sa thèse de doctorat⁴⁴⁴ et comme l'affirmait déjà Omar Carlier en 1995 : « l'explosion urbaine [...] est postérieure à 1930. Après trois années [...] la réaction aux "provocations" du Centenaire, du congrès eucharistique de Carthage et du *dahir* berbère traverse brutalement tout le Maghreb et met fin à une période de latence »⁴⁴⁵. En effet, à partir de 1933 surtout, les élus regroupés au sein des fédérations départementales entrent dans une phase de revendication bien plus active que celle qui vaut jusqu'à la fin de l'année 1931. On observe ainsi un renouvellement des pratiques militantes avec notamment l'instauration du système des pétitions et, à un niveau supérieur, du principe de démission en cas de blocage de la situation. C'est ce qui se passe au cours de l'été 1933 : le gouverneur général fait barrage aux initiatives des élus qui cherchent à obtenir le vote des réformes qu'ils réclament depuis plusieurs années, en s'opposant aux délégations que les élus envoient directement à Paris pour négocier avec le gouvernement sans passer par les dirigeants de l'Algérie. Face à cette intransigeance, de nombreux élus « indigènes » démissionnent pour provoquer de nouvelles élections et renforcer leur légitimité électorale. Dans sa lettre de démission datée du 1^{er} juillet 1933, le vice-président de la FEMDA, conseiller municipal et général de la ville et du département d'Alger, Hamoudou Chekiken justifie ainsi son initiative :

⁴⁴³ Je renvoie là encore à la partie historiographique de mon mémoire de Master 1, pp. 20-51.

⁴⁴⁴ FROMAGE, Julien, *Innovation politique...*, *op.cit.*

⁴⁴⁵ CARLIER, Omar, *op.cit.*, p. 54.

Les musulmans veulent être traités avec équité. Si nous sommes si attachés, quoiqu'en dise Monsieur le Gouverneur Général et les Parlementaires, à notre Patrie commune, c'est que la France a proclamé la première la dignité inviolable de la personnalité humaine. Dès lors tant pis pour qui s'étonnerait que nous réclamons respectueusement la réalisation des promesses solennelles faites par les Gouvernements à la veille du Centenaire.⁴⁴⁶

Cette idée d'un décalage temporel entre les commémorations du Centenaire et les véritables réactions de l'élite « indigène » me paraît fondamentale et bien plus proche de la réalité que ce qu'ont pu affirmer tous les historiens qui considèrent le Centenaire comme le point de départ du mouvement nationaliste algérien. C'est cette « période de latence » évoquée par Omar Carlier que j'essaie de décrire dans ce travail. Elle est caractérisée par trois phénomènes au sein de l'élite « indigène » : une prise de conscience du danger que représente l'idéologie « algérieniste » pour la survie de l'identité algérienne « indigène » ; la continuité politique entre le mouvement Jeune Algérien et celui des élus fédérés en 1930-1931 ; la persistance très forte d'un soutien à l'administration coloniale au sein de l'élite « indigène ».

Les analyses fondatrices de Charles-Robert Ageron, selon qui « le centenaire de la conquête [...] peut marquer la date à partir de laquelle s'amorça le détachement de l'élite algérienne »⁴⁴⁷ paraissent donc un peu raccourcies et éloignées de la réalité. Il ne s'agit pas de nier l'impact du Centenaire sur les mentalités des populations, qui a pu être très important à un niveau plus psychologique et individuel ; il me paraît simplement difficile, avec les sources qui existent, d'affirmer que le Centenaire a suffi à lui seul à instaurer une dynamique contestataire de l'ordre colonial au sein des mouvements politiques « indigènes ». Si les élus se sont radicalisés et ont renouvelé leurs pratiques militantes à compter de 1932-1933 par l'action du docteur Bendjelloul⁴⁴⁸, si l'Association des oulémas musulmans algériens, organisation apolitique dans ses statuts, entre dans le jeu politique au même moment et se rapproche de la Fédération des élus musulmans du département de Constantine dirigée par Bendjelloul⁴⁴⁹, constituant ainsi un pôle contestataire qui inquiète l'administration française⁴⁵⁰, cela signifie

⁴⁴⁶ FR ANOM ALG / ALGER (fonds de la préfecture d'Alger) / 2I33 / Lettre de démission de H. Chekiken datée du 1^{er} juillet 1933, envoyée au préfet d'Alger, 2 p.

⁴⁴⁷ AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1964)*, Paris, P.U.F., « Que sais-je ? », 1964 (1^{ère} édition), p. 87.

⁴⁴⁸ FROMAGE, Julien, *Innovation politique...*, *op.cit.*, pp. 16-17.

⁴⁴⁹ Julien Fromage parle même de « couple fort [...] quasi-symbiotique au début de la décennie [1930] » entre l'AOMA et la FEMDC : *ibid.*, p. 225.

⁴⁵⁰ De nombreux rapports émis par les autorités françaises s'inquiètent de la propagande de l'AOMA et de la FEMDC qui sont perçus comme des groupes menaçants de par leur propagande « nationaliste », voir « néo-wahhabite ». Voir par exemple un rapport de 18 pages envoyé le 3 août 1934 par le gouverneur général Jules Carde

que les commémorations de 1930 ne sont pas seules responsables de la reconfiguration du champ politique « indigène ». Les réactions « indigènes » au Centenaire de l'Algérie ont certes ouvert la porte à une radicalisation de l'élite, mais cette radicalisation s'est opérée avec un décalage temporel, à partir de 1932-1933 et elle s'explique par d'autres facteurs que l'humiliation ressentie par les populations face aux commémorations des cent ans de la conquête de l'Algérie.

au ministre de l'Intérieur à Paris qui fait « un historique de l'agitation panislamique et nationaliste en Algérie jusqu'à la période actuelle ». Il fait de l'AOMA « la cause principale de l'effervescence aujourd'hui permanente qui s'est instaurée dans les milieux musulmans » et affirme que « certains élus indigènes et de futurs candidats aux élections, ont lié partie avec elle pour profiter de sa force dans les consultations électorales de l'avenir. C'est le cas notamment du docteur Bendjelloul à Constantine » : FR ANOM ALG / GGA / H / 9H45 / Rapport envoyé par le Gouverneur Général de l'Algérie Jules Carde au Ministre de l'Intérieur à Paris daté du 3 août 1934, 18 p.

Deuxième partie – Le Centenaire de l’Algérie : un révélateur de l’implantation marginale d’un discours indépendantiste parmi les populations « indigènes »

Depuis la parution de l'ouvrage de Jacques Berque en 1962, *Le Maghreb entre deux guerres*, les commémorations du Centenaire de l'Algérie en 1930 sont vues comme le signe du « faux apogée » de l'Empire colonial français⁴⁵¹. Le discours triomphaliste du Centenaire, qui affirme la pérennité de la domination française sur l'Algérie, masque une réalité bien plus contrastée. L'ordre colonial européen est en effet menacé par deux mouvements susceptibles de remettre en cause la souveraineté des puissances occidentales sur les pays qu'elles ont colonisés : le mouvement communiste tout d'abord, piloté depuis l'URSS, qui soutient plus ou moins activement les revendications d'indépendance dans les colonies depuis la création de la III^e Internationale (Komintern) en 1919 ; le mouvement nationaliste arabe ensuite, sous ses différentes déclinaisons – panislamiste d'abord, sous l'impulsion des théoriciens de la *Nahda*, Jamâl ad-Dîn al-Afghânî, (1838-1897), Muhammad 'Abduh (1849-1905) et Rashîd Ridâ (1865-1935), puis panarabe avec l'action de l'émir libanais Chakîb Arslân (1869-1946) qui œuvre à la création d'une grande nation arabe. Dans ce contexte international de fragilisation du principe colonial, les autorités françaises surveillent de près l'implantation de ces deux mouvements en Algérie. En effet, les archives de surveillance françaises, tant métropolitaines qu'algériennes, révèlent une véritable obsession des autorités vis-à-vis du communisme et du nationalisme arabe. Il est important de souligner ici, comme l'a fait Julien Fromage dans sa thèse de doctorat, que les catégories de pensée utilisées par l'administration française pour désigner divers mouvements politiques ou religieux algériens ne sont pas en adéquation avec la réalité des notions utilisées aujourd'hui⁴⁵². La surutilisation de termes comme « néo-wahhabite » pour désigner tout mouvement religieux prônant une réforme de l'islam par exemple, montre la mauvaise compréhension des réalités du monde musulman et la peur de l'administration vis-à-vis de tout groupe « indigène » organisé qui échappe à son contrôle. Quoi qu'il en soit, la principale crainte des autorités françaises concernant l'Algérie au moment du Centenaire porte sur l'implantation d'un discours indépendantiste parmi les populations « indigènes » surtout,

⁴⁵¹ BERQUE, Jacques, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 1962, p. 225.

⁴⁵² Voir FROMAGE, Julien, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ? L'expérience de la Fédération des Elus Musulmans du Département de Constantine*, thèse de doctorat sous la direction d'Omar Carlier, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 2012, vol. 1, p. 23.

c'est-à-dire d'un discours remettant en cause la souveraineté de la France et prônant l'indépendance de la colonie.

L'évolution du Parti communiste français (PCF) en Algérie suit dans les grandes lignes celle du parti métropolitain, avec ses spécificités⁴⁵³. Au Congrès de Tours de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) en 1920, la majorité des adhérents du parti – en métropole comme en Algérie – vote pour une adhésion à la III^e Internationale, organisation chapeautée par la jeune URSS dont l'objectif est d'organiser une révolution prolétarienne à l'échelle mondiale pour détruire le système capitaliste au profit du communisme. De ce vote découle une scission entre la SFIO, parti socialiste et la Section française de l'Internationale Communiste (SFIC), rapidement appelée Parti communiste français. Dès sa création, le PCF est largement subordonné à l'URSS qui exige de tous les partis souhaitant entrer dans la III^e Internationale l'adhésion totale aux vingt-et-une conditions qu'elle a édictées⁴⁵⁴. Parmi ces vingt-et-une conditions auxquelles adhère le PCF en métropole et en Algérie, la huitième est particulièrement importante dans le cadre de mon travail :

[...] Tout Parti appartenant à la III^e Internationale a pour devoir de dévoiler impitoyablement les prouesses de « ses » impérialistes aux colonies, de soutenir, non en paroles mais en fait, tout mouvement d'émancipation dans les colonies, d'exiger l'expulsion des colonies des impérialistes de la métropole, de nourrir au cœur des travailleurs du pays des sentiments véritablement fraternels vis-à-vis de la population laborieuse des colonies et des nationalités opprimées et d'entretenir parmi les troupes de la métropole une agitation continue contre toute oppression des peuples coloniaux.⁴⁵⁵

Le Parti communiste, en Algérie comme en métropole, est donc théoriquement opposé à la colonisation et se doit de mener le combat pour l'indépendance des colonies. Cette question est cependant débattue tout au long des années 1920 et une mentalité colonialiste persiste tout au long de la période chez de nombreux militants communistes européens, particulièrement en Algérie. A la fin des années 1920, le PCF se trouve dans une situation critique : en URSS,

⁴⁵³ Pour une histoire générale du PCF, voir COURTOIS, Stéphane et LAZAR, Marc, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Presses universitaires de France, 2^{ème} édition, 2000, 480 p. Pour une histoire du Parti communiste français en Algérie, voir CHOUKROUN, Jacques, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936 (du Congrès de Tours au Front populaire)*, thèse d'histoire de 3^{ème} cycle sous la direction d'Emile Temime, Université de Provence, 1985, 3 vol. 645 p. Voir aussi SIVAN, Emmanuel, *Communisme et nationalisme en Algérie : 1920-1962*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976, 261 p.

⁴⁵⁴ Ces 21 conditions sont détaillées dans COURTOIS, Stéphane et LAZAR, Marc, *op.cit.*, pp. 50-53.

⁴⁵⁵ *Ibid.*, p. 52.

Joseph Staline contrôle progressivement tous les leviers du pouvoir et impose à l'ensemble des partis communistes européens un durcissement de la ligne politique. Théorisant l'entrée du mouvement communiste dans une « troisième période », celle du déclin du système capitaliste et d'une radicalisation révolutionnaire des masses, l'Internationale Communiste élabore une nouvelle tactique, dite « classe contre classe ». La priorité est donnée à la lutte contre les partis réformistes « socialo-bourgeois » vus comme les derniers remparts du système capitaliste. Appliquant cette tactique à la lettre, le PCF s'isole progressivement et exclut de ses rangs de nombreux militants considérés comme trop modérés. En parallèle, la répression du PCF par le gouvernement français atteint son apogée en 1929, date à laquelle sont arrêtés et emprisonnés les principaux dirigeants du parti. Le tournant des années 1920-1930 est donc une période critique pour le PCF qui, selon S. Courtois et M. Lazar, « atteint son étiage historique »⁴⁵⁶.

En Algérie, le PCF est confronté à d'encore plus grandes difficultés. En effet, au déclin national du parti s'ajoute une pression supplémentaire liée à la situation coloniale. Après la campagne menée par les communistes algériens contre la guerre du Rif en 1925, le gouverneur général Maurice Viollette puis son successeur Pierre Bordes exercent une pression constante sur les militants du PCF pour éviter la propagation des idées révolutionnaires parmi les populations, en particulier « indigènes ». A partir de 1927-1928, la Région algérienne du PCF, débarrassée de ses militants les plus modérés, suit la radicalisation du parti à l'échelle nationale et place le mot d'ordre d'indépendance de l'Algérie au cœur de ses revendications. La question du recrutement de militants « indigènes », peu nombreux mais présents dès les années 1920 dans les rangs du Parti communiste, devient alors centrale, ce qui ne manque pas de renforcer la répression administrative. Dans un contexte de forte tension entre le PCF algérien et l'administration, marqué par le discours prononcé par Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, le 23 avril 1927 à Constantine – « Le communisme, voilà l'ennemi ! » – les autorités coloniales utilisent tous les moyens répressifs à leur disposition pour limiter l'influence communiste. Les militants « indigènes » sont particulièrement visés par des mesures relevant du Code de l'indigénat, au premier rang desquelles la mise sous surveillance spéciale. La stalinisation du PCF et le durcissement de sa ligne politique, couplés à une répression administrative très forte portent un coup dur au Parti algérien qui, en 1930, « est devenu si faible qu'il risque la disparation »⁴⁵⁷.

⁴⁵⁶ *Ibid.*, p. 109.

⁴⁵⁷ CHOUKROUN, Jacques, *op.cit.*, p. 402.

C'est dans ce contexte très précaire que diverses organisations communistes internationales chapeautées par le Komintern et en lien avec le PCF décident de l'organisation d'une campagne de protestation contre les commémorations du Centenaire de l'Algérie qui, bien que très faible, est encore une fois réprimée par l'administration.

Le nationalisme arabe, au sens de mouvement politique réclamant l'indépendance des colonies, épargne quant à lui encore largement l'Algérie en 1930. Né dans les milieux intellectuels et religieux du Moyen-Orient et particulièrement en Egypte à la fin du XIX^e siècle, le mouvement de la *Nahda* connaît une évolution après la Première guerre mondiale⁴⁵⁸ sous l'impulsion de l'émir libanais Chakîb Arslân⁴⁵⁹. Le rêve de l'instauration d'une nation arabe unifiée, bâtie sur les restes du califat ottoman et centrée sur la Syrie et le Liban actuels, se heurte certes à la poussée coloniale des puissances européennes qui instaurent le système des mandats au Moyen-Orient, mais les velléités indépendantistes se manifestent de plus en plus fortement dans le monde musulman. D'abord centrée sur les mandats britanniques et français du Machrek, la propagande de Chakîb Arslân se réoriente progressivement vers l'Afrique du Nord à la fin des années 1920⁴⁶⁰. Par le biais de la presse mais aussi par la circulation des jeunes élites maghrébines – marocaines et tunisiennes surtout – l'esprit de la *Nahda* pénètre en Afrique du Nord et trouve de nombreux partisans dans les universités islamiques de Fès et de Tunis. Les mouvements nationalistes naissants au Maroc et en Tunisie, menés par une nouvelle génération combattive, s'inspirent largement de la propagande de Chakîb Arslân qui, depuis Genève où il est installé et préside la délégation permanente du Comité syro-palestinien fondé au Caire en 1921, « distribu[e] dix-huit ans durant, les mots d'ordre à l'Islam méditerranéen »⁴⁶¹. Bien que l'influence de Chakîb Arslân soit encore très limitée sur le territoire algérien en 1930, les services de renseignement français craignent une propagation de la contestation nationaliste en Algérie. Cet état d'alerte permanent des autorités coloniales françaises en Algérie, qui restent

⁴⁵⁸ Sur l'évolution du mouvement de la *Nahda* en lien avec la situation du Maghreb, voir notamment JULIEN, Charles-André, *L'Afrique du Nord en marche : Algérie-Tunisie-Maroc, 1880-1952*, Paris, Omnibus, 2002 (réédition), pp. 20-28.

⁴⁵⁹ Pour une biographie succincte de Chakîb Arslân, voir LEVI-PROVENÇAL, Evariste, « L'émir Shakib Arslan (1869-1946) », dans *Cahiers de l'Orient contemporain*, n° IX-X, 1947, pp. 5-19. Pour une biographie plus détaillée, voir CLEVELAND, William L., *Islam Against the West. Shakib Arslan and the Campaign for Islamic Nationalism*, Austin, University of Texas Press, 1985, 223 p. Voir en particulier le chapitre 5, « Mentor to a Generation : North Africa », pp. 90-114 sur les rapports entre Chakîb Arslân et les mouvements nationalistes en Afrique du Nord.

⁴⁶⁰ Voir BESSIS, Juliette, « Chekib Arslan et les mouvements nationalistes au Maghreb », dans *Revue historique*, 259/2, 1978, pp. 467-489.

⁴⁶¹ JULIEN, Charles-André, *op.cit.*, p. 24.

toujours en relation avec le reste de l'Empire colonial et notamment avec les protectorats voisins, est renforcé en mai 1930 lorsqu'une vague de contestation orchestrée par Chakîb Arslân soulève la bourgeoisie marocaine à l'occasion de la promulgation, le 16 mai, du « dahir berbère » qui soustrait les populations berbères du Maroc à la juridiction pénale du sultan⁴⁶². Cependant, la faiblesse des réactions nationalistes aux commémorations du Centenaire de l'Algérie montre bien le caractère marginal de l'implantation du nationalisme dans la colonie.

A la croisée des mouvements communiste et nationaliste se trouve l'Etoile nord-africaine (ENA), premier parti politique « indigène » fondé en 1926 dans les milieux d'émigrés algériens en métropole⁴⁶³. D'abord dominée par des militants du PCF, l'ENA est dirigée à partir de 1927 par Messali Hadj qui affirme progressivement le caractère nationaliste du parti et s'éloigne des communistes. Confrontée à l'acharnement de la répression policière française, l'ENA, qui n'existe encore qu'en métropole – elle s'implante en Algérie à partir de 1933-1934 – est dissoute le 20 novembre 1929 et n'est reconstituée qu'en 1931. Ainsi, les commémorations du Centenaire de l'Algérie interviennent à un moment où, « pendant près de dix mois, l'ENA cessa d'exister »⁴⁶⁴, ce qui explique la faiblesse des réactions de ses membres à la célébration des cent ans de la conquête.

Le Centenaire de l'Algérie joue donc un rôle de révélateur de l'implantation marginale d'un discours indépendantiste parmi les populations « indigènes » algériennes. Les discours qui opposent au triomphalisme du Centenaire l'indépendance de l'Algérie sont certes rares et peu audibles, mais ils existent et ne peuvent être ignorés, d'autant qu'ils focalisent l'attention des services de renseignement français, tant en métropole qu'en Algérie.

⁴⁶² Voir par exemple RIVET, Daniel, *Histoire du Maroc de Moulay Idrîs à Mohammed VI*, Paris, Fayard, 2012, pp. 312-318.

⁴⁶³ La bibliographie sur l'ENA et son leader Messali Hadj est très riche. Voir notamment la biographie de Messali Hadj par Benjamin Stora : STORA, Benjamin, *Messali Hadj : 1898-1974*, Paris, Le Sycomore, 1982, 299 p. Sur l'ENA plus spécifiquement, voir *L'Etoile nord-africaine et le mouvement national algérien : actes du colloque du 27 février au 1^{er} mars 1987 organisé par le Centre culturel algérien*, Paris, Centre culturel algérien, 1988, 302 p.

⁴⁶⁴ STORA, Benjamin, *op.cit.*, p. 80.

Chapitre 4 – La campagne communiste contre le Centenaire de l’Algérie : mise en avant d’un discours indépendantiste

La campagne menée par le Parti communiste pour protester contre les commémorations du Centenaire, bien qu’étant souvent considérée dans l’historiographie de l’Algérie coloniale comme un échec⁴⁶⁵, mérite pourtant d’être analysée dans le cadre d’une étude sur les réactions « indigènes » aux fêtes de 1930. Cette campagne intervient seulement quelques années après que la Région algérienne se soit prononcée en faveur du mot d’ordre d’indépendance de l’Algérie en 1927. Jusqu’au début de cette année, la question déchirait les fédérations locales du PCF, composées en grande partie de militants européens réticents à l’idée d’une lutte pour l’indépendance⁴⁶⁶. L’affaire de la section de Sidi-Bel-Abbès en 1922, « la plus importante de l’Algérie » selon Charles-Robert Ageron⁴⁶⁷, témoigne de la persistance d’un esprit colonialiste au sein du PCF algérien⁴⁶⁸. En réponse à une directive édictée le 20 mai 1922 par l’Exécutif du Komintern pour encourager les luttes indépendantistes des peuples colonisés – l’*Appel pour la libération de l’Algérie et de la Tunisie* – les militants de la section de Sidi-Bel-Abbès affirment le 27 juin :

Dans le cas d’une souveraineté arabe prématurée, nous vous prévenons que vous aurez certainement à libérer des esclaves communistes. Algériens, nous connaissons si bien ces esclaves, ces esclaves musulmans d’aujourd’hui, que nous pouvons affirmer que leur triomphe ne supprimerait pas du tout l’esclavage, il ne ferait que le changer de pôle. Nous affirmons même que l’esclavage serait amplifié, parce que le fait de posséder des esclaves au sens étroit du mot est une tradition musulmane en Algérie.⁴⁶⁹

⁴⁶⁵ Voir par exemple SIVAN, Emmanuel, *op.cit.*, pp. 56-57. Il considère la campagne communiste contre le Centenaire comme un « fiasco gigantesque ».

⁴⁶⁶ Voir CHOUKROUN, Jacques, *op.cit.*, pp. 265-324 : « Indépendance nationale ou abolition de l’indigénat : comment concilier légalité et pureté doctrinale ».

⁴⁶⁷ AGERON, Charles-Robert, *Politiques coloniales au Maghreb*, Paris, Presses Universitaires de France, 1973, p. 205.

⁴⁶⁸ Sur les rapports du PCF algérien au nationalisme et à la question de l’indépendance, voir SIVAN, Emmanuel, *op.cit.*, pp. 11-51.

⁴⁶⁹ Cité dans AGERON, Charles-Robert, 1973, *op.cit.*, p. 206.

Après de nombreux débats et une série d'exclusions au sein du parti en Algérie, le PCF axe pour la première fois sa campagne pour les élections municipales d'Alger en 1927 autour du mot d'ordre d'indépendance. Le VI^e congrès de l'Internationale Communiste réuni de juillet à septembre 1928, qui adopte la nouvelle tactique « classe contre classe », réaffirme également la nécessité de mener la lutte pour l'indépendance des colonies. Ainsi, la campagne menée contre le Centenaire en 1930 est l'une des premières, hors élections, à mettre systématiquement en avant la revendication d'indépendance.

Cette campagne est à prendre en compte parmi les réactions « indigènes » aux commémorations du Centenaire. En effet, bien que les militants communistes algériens soient majoritairement européens, on constate la présence d'un certain nombre d'« indigènes » dans les rangs du PCF. De plus, le Parti communiste en Algérie contrôle très largement la Confédération générale du travail unitaire (CGTU), scission communiste de la Confédération générale du travail (CGT) créée en 1922. Or, de nombreux ouvriers et employés « indigènes » y sont syndiqués, ce qui renforce le poids de ces derniers au sein du mouvement communiste – poids qui reste cependant tout relatif.

La campagne contre le Centenaire est organisée avant tout sous l'impulsion du Secours rouge international (SRI), organisation créée en 1922 et contrôlée par le Komintern, qui se veut para-politique et cherche à devenir une alternative communiste à la Croix-Rouge en organisant des campagnes d'opinion mondiales⁴⁷⁰. Cette campagne a lieu sur deux fronts, en métropole – dans les régions à forte émigration algérienne – et en Algérie mais bien qu'elle soit de faible intensité des deux côtés de la Méditerranée, elle l'est encore plus dans la colonie où la faiblesse du PCF se heurte à la répression administrative.

La campagne communiste contre le Centenaire peut être analysée en croisant deux types d'archives : celles produites par le PCF et conservées au centre des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis à Bobigny (AD93) et celles produites par les services de renseignement et de police français métropolitains – conservées au centre des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine, AN – et coloniaux – conservées au centre des Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence, ANOM.

⁴⁷⁰ Voir BROUE, Pierre, *Histoire de l'Internationale communiste, 1919-1943*, Paris, Fayard, 1997, pp. 612-613.

A – Le Parti communiste français et les « indigènes »

Avant de décrire la campagne menée par le PCF et les organisations internationales communistes contre le Centenaire de l'Algérie en 1930, il me paraît nécessaire d'avancer quelques éléments permettant de réaliser l'audience dont pouvait bénéficier le Parti parmi les populations « indigènes » en Algérie et les milieux d'émigrés en métropole.

1 – Le mouvement communiste en Algérie dans les années 1920 et son audience parmi les populations « indigènes »

Comme le précise Jacques Choukroun dans sa thèse de troisième cycle consacrée au Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936, « tenter de décrire l'évolution des effectifs des fédérations communistes d'Algérie est beaucoup plus malaisé qu'une analyse des discours ou des débats politiques »⁴⁷¹. Les archives produites par le PCF donnent parfois des indications sur le nombre d'adhérents dans ses différentes régions mais ces chiffres peuvent être difficiles à vérifier, d'autant plus que la méthode employée par le Parti communiste pour compter ses effectifs, qui « repose sur la distinction entre *cartes délivrées* (ou *expédiées*) par la trésorerie du Comité central aux trésoreries des régions et des fédérations départementales, et *cartes placées*, c'est-à-dire effectivement acquises par des adhérents réels »⁴⁷² comporte une marge d'erreur assez importante. Du côté des archives de renseignement françaises, si les rapports rédigés sur l'activité du PCF en métropole ou en Algérie comportent souvent des indications concernant la force ou la faiblesse du parti, rares sont les données chiffrées permettant de dresser un tableau des effectifs du PCF ou des diverses organisations qu'il contrôle. Malgré ces biais, un certain nombre de travaux bibliographiques et d'archives permettent d'avoir une idée de l'audience du Parti communiste parmi les populations « indigènes ».

⁴⁷¹ CHOUKROUN, Jacques, *op.cit.*, p. 156.

⁴⁷² DUCOULOMBIER, Romain, « Compte-moi si tu peux : la question des effectifs du PCF », ANR PAPRIK@2F, 18 octobre 2013 [en ligne : <http://anrpaprika.hypotheses.org/720>]. Sur cette question, voir aussi KRIEGEL, Annie, « Le Parti Communiste français sous la Troisième République (1920-1939) », dans *Revue française de science politique*, vol. 16, n° 1, 1966, pp. 5-35 ou, plus récemment, MARTELLI, Roger, *Prendre sa carte. 1920-2009. Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Bobigny, Fondation Gabriel Péri/Département de la Seine-Saint-Denis, 2010.

Le travail de Jacques Choukroun donne des informations assez précises sur l'évolution des effectifs du PCF en Algérie, au début des années 1920, qu'il suffit d'évoquer ici⁴⁷³. Après avoir constaté une forte croissance des effectifs de la SFIO algérienne entre la fin de la Première guerre mondiale et le Congrès de Tours en 1920, il relève une « chute brutale des effectifs »⁴⁷⁴ du nouveau Parti communiste en 1922 et 1923, qui ne comporte plus que 430 adhérents à jour de cotisation à la fin de l'année 1923. Les adhésions semblent reprendre entre 1924 et 1925, date à laquelle les chiffres discordent mais peuvent être établis aux alentours de mille adhérents à jour de cotisation pour l'ensemble de la Région algérienne, née en mars 1925 de la fusion des trois fédérations communistes d'Alger, Oran et Constantine. Cette reprise du recrutement s'accompagne, toujours selon J. Choukroun, de « l'apparition d'une minorité (20%) de Communistes Indigènes »⁴⁷⁵. En ce qui concerne l'implantation géographique du communisme en Algérie, les sections les plus importantes en 1921-1922 sont celles d'Alger, Oran, Bône et Sidi-Bel-Abbès – la fédération de Constantine étant la plus faible des trois. Malgré quelques évolutions entre 1922 et 1925, J. Choukroun relève que « les organisations communistes rayonnent presque exclusivement en milieu urbain dans l'Algérie des années 1920-1925 »⁴⁷⁶.

La situation du mouvement communiste en Algérie au moment des commémorations du Centenaire, en revanche, est difficile à établir précisément. Quelques documents émanant des instances de direction du PCF ou des Jeunesses Communistes (JC), son organisation de jeunesse, donnent cependant des informations sur le nombre d'adhérents. Un rapport intitulé « Tableau comparatif des cartes et timbres au 30 septembre 1928 et au 30 septembre 1929 », produit par la Commission d'organisation du PCF, avance des chiffres pour l'ensemble des Régions du parti. La Région algérienne comptabiliserait 600 cartes en 1928 contre 349 en 1929⁴⁷⁷. Cependant, un autre document intitulé « Tableau comparatif des effectifs et des cellules, 1927 et 1929 » contredit partiellement ces informations. Il y est précisé que la Région algérienne du PCF compte 600 adhérents et 25 cellules en 1927 contre 500 adhérents et 20 cellules en 1929⁴⁷⁸. Malgré ces contradictions et l'impossibilité de déterminer des chiffres

⁴⁷³ CHOUKROUN, Jacques, *op.cit.*, pp. 156-184.

⁴⁷⁴ *Ibid.*, p. 159. J. Choukroun relève une perte de 600 adhérents entre le Congrès de Tours et celui de Paris en octobre 1922 et de 1 070 adhérents entre 1920 et la fin de l'année 1923.

⁴⁷⁵ *Ibid.*, p. 165.

⁴⁷⁶ *Ibid.*, p. 173.

⁴⁷⁷ « Tableau comparatif des cartes et timbres au 30 septembre 1928 et au 30 septembre 1929 », AD93 / 3Mi6/49, séquence 338 : Commission d'organisation : correspondance, rapports, préparation du 1^{er} août, tableau des effectifs du Parti communiste (1928-1929).

⁴⁷⁸ « Tableau comparatif des effectifs et des cellules, 1927 et 1929 », AD93 / 3Mi6/58, séquence 390 : Effectifs du Parti Communiste.

exacts, deux conclusions s'imposent : le PCF perd des effectifs en Algérie entre 1927 et 1929 ; ses adhérents ne représentent que quelques centaines de personnes au moment des commémorations du Centenaire en 1930. Cette perte d'adhérents n'est pas une spécificité algérienne. L'ensemble du PCF est en déclin à la fin des années 1920 comme le montrent Stéphane Courtois et Marc Lazar qui donnent une estimation du nombre d'adhérents au niveau national : 55 000 en 1927, 42 000 en 1929 et seulement 28 000 en 1930⁴⁷⁹.

Les documents chiffrant les effectifs du PCF en Algérie ne donnent aucune information sur le nombre de militants « indigènes ». En revanche, un rapport envoyé en janvier 1927 par les JC d'Algérie à leur direction détaille la composition de ses adhérents. Selon ce rapport, la 27^{ème} Entente des JC – celle de la Région algérienne – compterait 204 adhérents, dont 121 Européens (60%) et 83 « indigènes » (40%) en 1927⁴⁸⁰. Autre indication : dans un compte-rendu des discussions qui ont eu lieu lors de la Conférence nationale des JC du 26 décembre 1930, le délégué des JC de la Région algérienne déclare : « Pendant le centenaire s'est tenu un congrès qui a rassemblé 70 à 80 copains indigènes, de 18 à 25 ans »⁴⁸¹. Bien que ces informations soient fort imprécises et absolument impossibles à vérifier, il semblerait qu'il y ait eu une assez forte proportion de militants « indigènes » au sein des Jeunesses Communistes, probablement plus importante qu'au sein du Parti communiste.

Enfin, les chiffres les plus détaillés dont on dispose concernant l'audience qu'a pu avoir le mouvement communiste parmi les populations « indigènes » algériennes en 1930 proviennent des archives de renseignement de l'administration coloniale et concernent les adhésions à la CGTU, syndicat créé en 1922 par les tendances communistes et révolutionnaires de la CGT, exclues en 1921⁴⁸². Largement contrôlée par les militants communistes au niveau national, la CGTU l'est encore plus en Algérie où les deux mouvements semblent pratiquement se confondre. Jacques Choukroun estime en effet que « pendant l'année 1930, il est difficile de distinguer P.C. et C.G.T.U. en Algérie »⁴⁸³. Ainsi, les chiffres des adhérents « indigènes » à la CGTU fournis par l'administration coloniale permettent de voir que l'audience du mouvement communiste en Algérie ne se limite pas au nombre d'adhérents du PCF.

⁴⁷⁹ COURTOIS, Stéphane et LAZAR, Marc, *op.cit.*, p. 109.

⁴⁸⁰ AD93 / 3Mi7/31, fonds 517.1, dossier 601 : Jeunesses communistes des régions d'Algérie et de Tunisie, 1927 / « Rapport sur la situation générale de la 27^{ème} Entente ».

⁴⁸¹ AD93 / 3Mi7/38, fonds 517.1, dossier 1005 : Jeunesses communistes, Conférence nationale, 1930 / « Conférence des Jeunesses Communistes du 26/12/1930. Discussion sur le rapport du Camarade Couteilhas ».

⁴⁸² Voir COURTOIS, Stéphane et LAZAR, Marc, *op.cit.*, p. 79.

⁴⁸³ CHOUKROUN, Jacques, *op.cit.*, p. 403.

Dans un « rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 » rédigé par les services de la Direction des affaires indigènes, dont la mission est de « diriger et coordonner la politique française vis-à-vis des populations locales »⁴⁸⁴, le gouvernement général de l'Algérie fournit, « à titre documentaire, un recensement numérique du syndicalisme indigène algérien » dans les trois départements de l'Algérie du Nord⁴⁸⁵. Ce rapport distingue les syndicalistes de la CGT – proche de la SFIO – et ceux de la CGTU – proche du PCF – et concerne l'année 1930 :

Département	Nombre d' « indigènes » affiliés à la CGT	Nombre d' « indigènes » affiliés à la CGTU
Alger	354	867
Constantine	477	146
Oran	1 572	183
Total	2 403	1 196

Ces chiffres sont précisés par un document émanant du même service, « en vue de la préparation du rapport périodique sur la situation politique des indigènes de l'Algérie » et daté du 27 janvier 1930, qui montre la répartition de ces adhérents en fonction des villes⁴⁸⁶ :

⁴⁸⁴ Selon le site des Archives nationales d'outre-mer qui décrit l'évolution des services chargés des affaires indigènes : <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/wz818qskj.num=20.q=S%C3%A9rie+H>

⁴⁸⁵ FR ANOM ALG / GGA / H / 9H11 / « Rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 », p. 71.

⁴⁸⁶ FR ANOM ALG / GGA / Référence précise manquante / « Etat numérique des travailleurs indigènes des départements d'Alger, Oran et Constantine, affiliés à des syndicats ».

Nombre d' « indigènes » syndiqués dans le département de Constantine

Ville	Nombre d' « indigènes » affiliés à la CGT	Nombre d' « indigènes » affiliés à la CGTU
Constantine	121	4
Batna	7	0
Bône	0	126
Bougie	1	0
Souk-Ahras	13	16
Philippeville	304	0
Sétif	4	0
Bordj Bou Arreridj	25	0
Saint-Arnaud	2	0
Total département de Constantine	477	146

Nombre d' « indigènes » syndiqués dans le département d'Oran

Ville	Nombre d' « indigènes » affiliés à la CGT	Nombre d' « indigènes » affiliés à la CGTU
Oran	432	165
Mostaganem	207	0
Sidi-Bel-Abbès	2	18
Tlemcen	930	0
Mascara	1	0
Total département d'Oran	1572	183

Nombre d' « indigènes » syndiqués dans le département d'Alger

Ville	Nombre d' « indigènes » affiliés à la CGT	Nombre d' « indigènes » affiliés à la CGTU	Nombre d' « indigènes » affiliés à des syndicats autonomes ou indépendants
Alger	335	841	785
Orléansville	0	12	0
Ténès	0	4	0
Blida	1	10	0
Saint-Eugène	15	0	0
Maison-Carrée	3	0	0
Total département d'Alger	354	867	785

Ces chiffres révèlent donc l'existence de fortes disparités quant à l'implantation de la CGTU parmi les populations « indigènes », non seulement entre les départements mais aussi entre les villes elles-mêmes. Les conclusions générales que l'on peut en tirer se rapprochent de celles avancées par Jacques Choukroun quant à l'implantation géographique du mouvement communiste en Algérie. Il précisait en effet que les principales sections du PCF en Algérie étaient celles d'Alger, Oran, Bône et Sidi-Bel-Abbès. Les chiffres concernant les affiliés « indigènes » à la CGTU confirment cette analyse, à l'exception de la ville de Sidi-Bel-Abbès qui ne compte que dix-huit adhérents à la CGTU. A Alger, 841 « indigènes » sont syndiqués à la CGTU, sur les 867 du département (soit 97%), à Oran ce chiffre retombe à 165 adhérents sur les 183 du département (90%) et à Bône 126 « indigènes » sont affiliés à la CGTU sur les 146 du département (86%). A elles seules, ces trois villes concentrent donc 95% des adhérents « indigènes » à la CGTU (1 132 sur 1 196 pour les trois départements) et Alger réunit 70% de ces adhérents (841 sur 1 196). L'implantation de la CGTU parmi les populations « indigènes » est donc très localisée et ne touche que quelques grands centres urbains, contrairement à la CGT

qui, en plus de compter plus de membres « indigènes » que son homologue communiste à l'échelle de la colonie (2 403 adhérents « indigènes » à la CGT contre 1 196 à la CGTU), est présente dans plusieurs villes moyennes d'où la CGTU est complètement absente. C'est le cas par exemple de Philippeville, dans le département de Constantine, qui compte 304 « indigènes » affiliés à la CGT, et aucun membre de la CGTU, ou encore de Mostaganem (207 adhérents CGT, aucun adhérent CGTU) et de Tlemcen (930 adhérents CGT, aucun adhérent CGTU) pour le département d'Oran. Le seul véritable bastion de la CGTU est en fait la ville d'Alger où la CGTU est bien plus présente parmi les travailleurs « indigènes » que la CGT (841 adhérents pour la première contre 335 pour la seconde). Même à Oran, deuxième ville en termes d'adhérents CGTU, la section de la CGT est largement dominante (432 adhérents contre 165). Quant à Constantine, elle est assez largement épargnée par le phénomène syndical : 121 « indigènes » sont affiliés à la CGT et seulement 4 à la CGTU. Notons pour finir la présence singulière à Alger de syndicats dits « autonomes ou indépendants » selon les termes de l'administration coloniale, qui comportent de nombreux militants « indigènes » (785). Bien que je n'aie pas d'information précise sur ces 785 adhérents, il existe des traces d'initiatives similaires lancées par des « indigènes » voulant créer des syndicats autonomes dans la ville d'Alger. Ainsi, en mars 1933, un rapport du chef de la sûreté départementale d'Alger au préfet indique que « le contrôleur indigène Meradi est à la tête d'un mouvement tendant à substituer au syndicat unitaire actuel des employés des C.F.R.A., un syndicat indépendant ». Il précise que cette initiative est similaire à « ce qui s'est passé il y a quelques semaines au T.A. »⁴⁸⁷, ce qui montre qu'il existe une tradition syndicale « indigène » distincte des deux centrales CGT et CGTU dans la ville d'Alger.

Malgré la domination syndicale de la CGT en Algérie, ces chiffres montrent une réelle implantation de la CGTU dans quelques grandes villes. Le nombre d' « indigènes » qui y sont syndiqués (1 196) est largement supérieur au nombre total de militants du PCF qui ne dépasse pas quelques centaines et donc, *a fortiori*, à celui du nombre de militants « indigènes » au sein du Parti communiste. Sachant que le PCF et la CGTU sont deux organisations pratiquement indissociables en Algérie en 1930, il serait donc réducteur de ne considérer l'audience du mouvement communiste auprès des populations « indigènes » qu'à travers le nombre d'adhérents au Parti. Cette audience est en fait beaucoup plus large et passe principalement par

⁴⁸⁷ FR ANOM ALG / ALGER / I / 2I33 / Lettre du Chef de la sûreté départementale au préfet d'Alger datée du 23 mars 1933, 1 p.

l'activité syndicale du PCF qui touche plus les travailleurs « indigènes » urbains que l'activité politique à proprement parler.

Il faut cependant rapporter ces quelques chiffres à l'ensemble de la population urbaine « indigène » de l'Algérie – le PCF et la CGTU n'étant implantés que dans les villes. Kamel Kateb, historien et démographe travaillant sur l'Algérie coloniale, estime ainsi qu'en 1931, le nombre d' « indigènes » urbains s'élève à 872 591⁴⁸⁸. Si l'on considère que le nombre d' « indigènes » affiliés à une quelconque organisation relevant du mouvement communiste (PCF, JC ou CGTU) ne peut dépasser 1 500 – chiffre probablement supérieur à la réalité⁴⁸⁹ – on arrive à un total de 0,17% de la population urbaine « indigène » qui est en contact direct avec le mouvement communiste. Ce chiffre a certes peu de valeur scientifique et se base sur des sources dont on peut questionner la sincérité, mais il permet de donner un ordre de grandeur de l'implantation du communisme parmi les populations « indigènes ».

Ce détour quantitatif permet donc de préciser deux points, nécessaires à ma démonstration : l'implantation du mouvement communiste est très marginale en Algérie en 1930, en particulier parmi les populations « indigènes » ; elle est néanmoins réelle et justifie d'intégrer la campagne communiste contre les commémorations du Centenaire de l'Algérie au sein d'une étude des réactions « indigènes » à ces mêmes commémorations.

2 – L'action du PCF métropolitain en direction des « indigènes » émigrés

Les efforts fournis par le PCF, sous l'impulsion de l'Internationale Communiste, pour toucher les populations « indigènes » ne se jouent pas uniquement sur le terrain algérien. La présence d'une émigration algérienne « indigène » en métropole incite les dirigeants du mouvement communiste international à mettre en place, dès le début des années 1920 et surtout à partir de 1924, un travail de propagande destiné à populariser les idées révolutionnaires parmi

⁴⁸⁸ KATEB, Kamel, *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962). Représentations et réalités des populations*, Paris, Editions de l'Institut national d'études démographiques, 2001, p. 272.

⁴⁸⁹ Si la CGTU compte 1200 adhérents, il est peu probable qu'il y ait 300 « indigènes » affiliés au PCF ou aux JC en 1930.

les travailleurs coloniaux. En effet, dans la stratégie du Komintern, la lutte pour l'indépendance des colonies est vue comme un moyen d'affaiblir les puissances européennes et le système capitaliste dont l'impérialisme constitue le « stade suprême » selon les mots de Lénine⁴⁹⁰.

Les flux migratoires entre l'Algérie et la France pendant l'entre-deux-guerres ont déjà été largement étudiés par les historiens⁴⁹¹. La première vague significative d'émigration d'« indigènes » algériens en métropole date de la Première guerre mondiale : entre les soldats mobilisés pour combattre dans les rangs de l'armée française et les travailleurs « indigènes » appelés en métropole pour assurer le fonctionnement de la production et de l'économie de guerre, on peut estimer le nombre d'« indigènes » algériens passés par la métropole pendant la guerre à environ 250 000⁴⁹². L'après-guerre est caractérisé par l'ampleur des retours des travailleurs coloniaux en Algérie : « la guerre finie, ne restent en France que quelques milliers d'Algériens »⁴⁹³. Dès le début des années 1920 cependant, le mouvement d'émigration va reprendre et se consolider. Cette période est caractérisée par « une émigration d'initiative individuelle »⁴⁹⁴ qui s'explique par un double phénomène : « les besoins de l'industrie, les travaux de reconstruction de régions dévastées [en métropole] exigent la présence d'une importante main d'œuvre immigrée. [...] Dans le même temps, l'économie algérienne continue de subir les conséquences de la guerre, aggravées par une série de mauvaises récoltes »⁴⁹⁵. L'émigration des années 1920 est donc un moyen, pour les populations « indigènes », de fuir la misère algérienne pour trouver du travail en métropole. Kamel Bouguessa estime qu'« une centaine de milliers d'Algériens vit en France en 1924 »⁴⁹⁶.

L'émigration algérienne en métropole n'est pas répartie uniformément sur l'ensemble du territoire. Elle se concentre dans quelques grandes régions industrielles, particulièrement demandeuses en main d'œuvre étrangère, peu chère et prête à accepter des conditions de travail précaires et difficiles. Kamel Bouguessa relève « cinq régions [qui] se partagent la plus grande partie de cette émigration »⁴⁹⁷ : la région parisienne tout d'abord qui, « grâce essentiellement

⁴⁹⁰ LENINE, Vladimir Ilitch, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme : essai de vulgarisation*, Paris, Editions sociales, Moscou, Editions du Progrès, 1979 (première publication en russe : 1917), 230 p.

⁴⁹¹ Pour ne donner que quelques exemples : STORA, Benjamin, *Ils venaient d'Algérie : l'immigration algérienne en France, 1912-1992*, Paris, Fayard, 1992, 492 p. BOUGUESSA, Kamel, *Aux sources du nationalisme algérien : les pionniers du populisme révolutionnaire en marche*, Alger, Casbah éditions, 2000, 383 p. KATEB, Kamel, *op.cit.*

⁴⁹² KATEB, Kamel, *op.cit.*, pp. 258-264.

⁴⁹³ STORA, Benjamin, 1992, *op.cit.*, p. 16.

⁴⁹⁴ KATEB, Kamel, *op.cit.*, p. 260.

⁴⁹⁵ STORA, Benjamin, 1992, *op.cit.*, p. 16.

⁴⁹⁶ BOUGUESSA, Kamel, *op.cit.*, p. 49.

⁴⁹⁷ *Ibid.*, pp. 61-74.

au développement des industries métallurgiques, chimiques, électrochimiques et aux immenses besoins des industries du bâtiment et du terrassement, regroupera ainsi plus d'un tiers de la communauté algérienne en France pour les premières vagues et atteindra progressivement les 40, puis 50% du total »⁴⁹⁸ ; le Nord de la France ensuite, où les travailleurs « indigènes » sont employés pour travailler dans les mines principalement ; l'Est, le Centre (autour de la région lyonnaise notamment) et les Bouches-du-Rhône enfin, où la main d'œuvre étrangère fait fonctionner les différentes industries qui y sont implantées.

L'implantation croissante, en métropole, d'une population « indigène » très majoritairement ouvrière – même si K. Bouguessa précise que « l'émigration algérienne n'était pas exclusivement prolétarienne » et qu'elle « s'est également accompagnée d'une émigration de luxe »⁴⁹⁹ – permet de comprendre les efforts fournis par les dirigeants communistes en direction de ces travailleurs coloniaux. La prise en charge de la question coloniale par le PCF, cependant, ne s'est pas faite spontanément : c'est « sous l'impulsion de la III^e Internationale » qu'elle s'est imposée aux militants français « comme une tâche révolutionnaire d'importance »⁵⁰⁰. Composé de militants pour qui l'anticolonialisme était loin d'être une évidence, « il faudra que l'Internationale communiste exerce de multiples pressions pour que le PCF inscrive enfin la question coloniale dans ses perspectives, et surtout dans ses actes »⁵⁰¹. Malgré ces réticences, le PCF crée au début des années 1920 deux structures destinées à organiser les travailleurs nord-africains et plus particulièrement algériens. En 1922, l'Union intercoloniale (UIC) est créée en marge du PCF : « vaste rassemblement colonial »⁵⁰² destiné à sensibiliser les travailleurs émigrés aux théories communistes, l'UIC se dote d'un journal intitulé *Le Paria* dans lequel « sont exposés publiquement les problèmes touchant à l'indépendance des colonies » et auquel contribuent plusieurs Algériens, à l'instar de Hadj Ali Abdelkader⁵⁰³. L'objectif de cette organisation est donc de rassembler spécifiquement les travailleurs coloniaux dans une structure qui, organiquement, n'est pas directement rattachée au PCF. Cependant, aux yeux des militants du Parti communiste, l'UIC « n'était vue [...] que comme un relais, un endroit de passage où les sympathisants anti-colonialistes seraient "travaillés" et éduqués politiquement, pour fournir des militants à la structure syndicale et

⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 63.

⁴⁹⁹ *Ibid.*, p. 81.

⁵⁰⁰ *Ibid.*, p. 177.

⁵⁰¹ *Ibid.*, p. 178.

⁵⁰² *Ibid.*, p. 179.

⁵⁰³ STORA, Benjamin, 1992, *op.cit.*, p. 24.

communiste »⁵⁰⁴. L'UIC est ainsi rapidement délaissée par les communistes français au profit d'une nouvelle structure interne au PCF, créée à l'occasion du III^e Congrès du Parti tenu à Lyon du 20 au 24 janvier 1924 : la Commission coloniale, réorganisée en Commission coloniale centrale (CCC) sur les directives de la III^e Internationale lors de son V^e Congrès tenu en juin-juillet 1924. L'objectif de la CCC, dirigée le plus souvent par une équipe mixte de militants français et « indigènes » – notamment algériens – avait pour objectif de « diriger et essayer d'organiser le premier travail de politisation et de syndicalisation » des travailleurs coloniaux⁵⁰⁵. Organisée selon le principe du centralisme démocratique⁵⁰⁶ avec l'instauration de Commissions coloniales fédérales ou régionales et de responsables du travail colonial au sein des cellules ou des rayons qui répondent aux directives de la CCC⁵⁰⁷, elle entame dès 1924 une série d'actions destinées à sensibiliser les émigrés « indigènes » au communisme. Son action se concentre autour de trois axes : une propagande active dirigée vers les travailleurs coloniaux, par le biais des tracts et de la presse ; une intervention directe au sein des milieux d'émigrés, notamment lors des grèves de 1924 dans plusieurs usines auxquelles participent des travailleurs « indigènes » algériens⁵⁰⁸ ; la volonté de former des cadres « indigènes » communistes qui se manifeste notamment par la création, en 1925, d'une école communiste en région parisienne destinée aux émigrés, à laquelle « une soixantaine d'élèves, originaires de colonies (Algériens, Nord-Africains, Vietnamiens, Martiniquais, Antillais, Malgaches, etc.), membres du parti ou sympathisants, militants anticolonialistes venant de l'Union Intercoloniale furent inscrits »⁵⁰⁹.

Les effets de la propagande communiste sont mitigés : les militants du PCF arrivent certes à attirer un certain nombre d' « indigènes » dans leurs réunions et à organiser des campagnes d'opinion sur des thématiques liées à la question coloniale – notamment celle contre la guerre du Rif en 1925. Ils parviennent également à former des cadres « indigènes » qui se font le relais de la propagande communiste dans leurs milieux respectifs et augmentent ainsi l'audience du mouvement parmi les travailleurs coloniaux. Ils réunissent même cent-cinquante délégués maghrébins, principalement des Algériens de la région parisienne, lors du premier congrès des travailleurs nord-africains tenu à Paris le 7 décembre 1924⁵¹⁰ qui vote un

⁵⁰⁴ BOUGUessa, Kamel, *op.cit.*, p. 180.

⁵⁰⁵ *Ibid.*, p. 182.

⁵⁰⁶ Le centralisme démocratique théorisé par Lénine est un principe d'organisation interne aux mouvements communistes qui consiste à appliquer une hiérarchie stricte entre les structures centrales et nationales qui dictent les directives aux structures localisées.

⁵⁰⁷ BOUGUessa, Kamel, *op.cit.*, pp. 197-200.

⁵⁰⁸ *Ibid.*, pp. 192-194.

⁵⁰⁹ *Ibid.*, pp. 202-202.

⁵¹⁰ *Ibid.*, pp. 202-204.

programme de revendications en dix points, parmi lesquels figure l'abolition du Code de l'indigénat⁵¹¹. Cependant, malgré ces quelques succès qui marquent la fin de l'année 1924 et 1925, la politique coloniale du PCF en direction des populations « indigènes », par le biais de la CCC, est considérée comme un « échec » par K. Bouguessa, échec qui « entraînera un repli sur l'Union Intercoloniale dans sa dernière période et l'ENA pendant ses deux premières années (1926-1928) »⁵¹². Préférant le cadre moins rigide de l'UIC, les travailleurs coloniaux vont progressivement délaisser les rangs du PCF et se réappropriier la structure fondée par les militants communistes au sein de laquelle est créée, en 1926, l'Etoile nord-africaine. Cette organisation mise en place encore une fois à l'initiative du PCF échappe rapidement à son contrôle sous l'impulsion de Messali Hadj qui, dès 1927, prend le contrôle de l'ENA et amorce une rupture entre communisme et nationalisme algérien. La rupture est consommée, selon K. Bouguessa à la veille des commémorations du Centenaire de l'Algérie : « à la dissolution de l'E.N.A., fin 1929, une histoire se termine, une autre commence. Celle qui se termine est l'histoire d'un échec de la tentative de l'I.C. et du P.C.F. de canaliser et de contrôler l'émigration algérienne afin de la subordonner à leurs fins stratégiques et politiques »⁵¹³.

Ce retour historique sur l'implantation du mouvement communiste parmi les milieux d'émigrés « indigènes » en métropole permet donc de voir dans quelle mesure ces populations ont pu, d'une part, être sensibles à la campagne lancée par le PCF contre le Centenaire de l'Algérie et, d'autre part, prendre en charge le travail de propagande relatif à cette campagne. Si les « indigènes » présents en métropole en 1930 semblent s'être détournés du PCF au profit de l'ENA dirigée par Messali Hadj, ils n'en demeurent pas moins sensibles aux thématiques de la propagande communiste. En effet, la campagne lancée par le PCF contre le Centenaire de l'Algérie oppose au triomphalisme des commémorations le mot d'ordre d'indépendance qui se trouve être au cœur du programme de l'ENA dissoute en novembre 1929. De plus, un certain nombre d'« indigènes » à l'instar de Hadj Ali Abdelkader restent, en 1930, fidèles au Parti communiste et s'impliquent dans l'organisation de la campagne contre le Centenaire.

⁵¹¹ Kamel Bouguessa relève l'absence du mot d'ordre d'indépendance parmi les revendications du congrès des travailleurs nord-africains : *ibid.*, p. 204.

⁵¹² *Ibid.*, p. 212.

⁵¹³ *Ibid.*, p. 363.

L'implantation du mouvement communiste, sous ses différentes déclinaisons, parmi les populations « indigènes » en Algérie et en métropole est donc réelle. Le PCF ne dispose pas d'une audience de masse mais il arrive à toucher, en particulier par le biais du syndicalisme, un certain nombre d'ouvriers et de travailleurs sensibles aux idées révolutionnaires et indépendantistes prônées par le Parti. Le mot d'ordre d'indépendance de l'Algérie se trouve en effet au cœur de la politique coloniale menée par l'Internationale Communiste depuis son VI^e congrès qui se tient en juillet 1928⁵¹⁴ et figure, à ce titre, en première ligne des revendications amenées par le PCF au cours de la campagne contre le Centenaire de l'Algérie. Le discours communiste – qui peut en fait être élargi à toute la nébuleuse d'extrême-gauche, les anarchistes menant également campagne contre le Centenaire et pour l'indépendance de l'Algérie – se distingue en cela des réactions de l'élite « indigène » aux commémorations de 1930 que j'ai décrites dans la première partie. Le Centenaire entraîne certes une partie de l'élite « indigène » à se radicaliser et à critiquer plus ouvertement la situation coloniale, mais nul ne remet en question la domination française sur l'Algérie. Les efforts menés par les communistes en direction des « indigènes » permettent en revanche l'émergence d'une autre forme de réaction « indigène » aux commémorations de 1930, revendiquant l'indépendance de la colonie.

⁵¹⁴ CHOUKROUN, Jacques, *op.cit.*, pp. 387-393.

B – La campagne communiste contre le Centenaire de l’Algérie : objectifs, réalisations, obstacles

Afin de décrire précisément la campagne lancée par les communistes contre les commémorations du Centenaire de l’Algérie de 1930, il me paraît nécessaire d’aborder successivement les objectifs fixés par les différentes instances du mouvement communiste, les réalisations concrètes de cette campagne et les obstacles qui peuvent expliquer sa faiblesse, tant en métropole qu’en Algérie.

1 – Les objectifs et la mise en place de la campagne

Les premières mentions d’une campagne contre le Centenaire de l’Algérie se trouvent dans des documents de 1929, un an avant les commémorations, et émanent à la fois de la direction nationale du PCF et de sa déclinaison algérienne qui affirment la nécessité de mener une action d’ampleur. Au début de l’année 1930, la campagne se met en place plus concrètement, sous l’impulsion notamment du Secours Rouge International (SRI) qui fixe les tâches des militants communistes pour l’année 1930. Cependant, les comptes rendus de réunions de différentes instances de direction du PCF montrent un manque de rigueur notoire dans l’application des directives par les militants français.

Dès le mois de mars 1929, alors que les autorités coloniales sont en pleins préparatifs des commémorations du Centenaire⁵¹⁵, la Région algérienne du PCF⁵¹⁶ se réunit en conférence et adopte un ensemble de résolutions destinées à fixer les tâches des militants communistes en Algérie. Parmi ces résolutions, les militants algériens évoquent la question du Centenaire, vu comme un moyen de sensibiliser les populations « indigènes » aux thématiques communistes :

⁵¹⁵ MERCIER, Gustave, *Le Centenaire de l’Algérie : exposé d’ensemble*, Alger, P. et B. Soubiron, 1931, tome I, voir chapitres 1, 2 et 3.

⁵¹⁶ Avant 1925, les militants communistes en Algérie étaient répartis entre les trois fédérations d’Alger, Oran et Constantine. Au premier congrès régional d’Algérie tenu en mars 1925, les trois fédérations se réunissent pour constituer la 26^{ème} Région du PCF, la Région algérienne. Voir CHOUKROUN, Jacques, *op.cit.*, p. 162.

Le Parti doit tout mettre en œuvre pour que le centenaire soit compris par les indigènes non comme une fête, mais comme un stimulant pour l'organisation et la lutte contre l'impérialisme. La conférence régionale devra apporter une attention toute particulière à cette importante question, pour établir les mots d'ordre d'organisation et d'agitation susceptibles d'entraîner les indigènes dans une lutte active contre l'impérialisme.⁵¹⁷

L'idée d'une véritable campagne n'est pas encore lancée, mais simplement celle d'accorder une « attention toute particulière » à la question du Centenaire. L'objectif est d'utiliser l'occasion du Centenaire pour fournir un effort de propagande en direction des populations « indigènes » en mettant en avant des thématiques qui leur sont spécifiques. Les commémorations du centenaire de la conquête de l'Algérie, manifestation « impérialiste » par excellence aux yeux du PCF, sont vues comme une opportunité pour populariser, dans les milieux « indigènes », la thématique de la lutte anti-impérialiste, grand classique de la vulgate communiste des années 1920. Le vote de cette résolution montre la subordination des communistes algériens à la III^e Internationale. En effet, le VI^e congrès de l'IC tenu en juillet 1928, n'avait pas simplement réorienté sa politique coloniale en faveur d'une indépendance des colonies. Il avait également fixé l'objectif suivant dans sa thèse 38 : « Les organisations communistes de chaque pays doivent recruter en premier lieu les ouvriers indigènes et lutter contre le mépris manifesté envers eux »⁵¹⁸. La résolution votée par la conférence de la Région algérienne de mars 1929 va donc dans le sens de ces nouvelles directives, en ciblant la lutte contre le Centenaire comme un moyen de toucher plus massivement les populations « indigènes ».

A cette résolution votée par le PCF algérien lui-même s'ajoute une consigne envoyée le 14 août 1929 par la Commission coloniale du Parti aux membres de la Région algérienne, « pour un renouveau de l'activité et le redressement politique de la région ». Face à l'« isolement » croissant et à la faiblesse du PC en Algérie dans les années 1928-1931⁵¹⁹, de nombreuses lettres sont envoyées par les différentes instances nationales aux militants algériens, leur indiquant la voie à suivre pour « redresser » la situation. La lutte contre le Centenaire est vue comme l'un des moyens d'atteindre ce redressement, comme en témoigne cette lettre de la Commission coloniale envoyée le 14 août 1929 à la Région algérienne :

⁵¹⁷ AD93 / 3Mi6/52, séquence 360 : Régions du Parti communiste : rapports, conférence régionale, correspondances (1928-1929) / « Projet de résolution politique adoptée à la Conférence de la Région Algérienne des 24-25 mars 1929 », p. 17.

⁵¹⁸ Cité par CHOUKROUN, Jacques, *op.cit.*, p. 391.

⁵¹⁹ *Ibid.*, p. 387.

L'impérialisme accentue sa politique d'écrasement des peuples coloniaux et des prolétariats métropolitains. Il prépare activement la guerre et dans cette guerre le rôle des colonies sera important d'une façon ou de l'autre. Dans quelques mois il célébrera le Centenaire de l'occupation et les préparatifs de cette vaste entreprise se poursuivent fébrilement. Il est temps, il est grand temps que le PC se dresse avec force contre toute cette politique. Face à la politique du Centenaire, au travers de la campagne contre le Centenaire, le Parti Communiste doit jouer son rôle et entraîner les masses opprimées à une lutte accentuée avec les organisations fortes contre l'impérialisme, contre la guerre, pour leurs revendications immédiates, pour l'indépendance de leur pays et pour leur libération sociale.⁵²⁰

L'organisation d'une campagne contre le Centenaire est désormais évoquée et son rôle paraît fondamental aux yeux de la Commission coloniale. Elle devrait permettre aux militants d'entraîner en Algérie un vaste mouvement de protestation contre les commémorations en opposant à l'impérialisme dont elles sont la manifestation, l'indépendance de la colonie.

Ces deux documents de 1929 accordent donc une importance fondamentale à la campagne contre le Centenaire qui semble être prise en charge par la direction nationale du PCF comme par la Région algérienne. Durant les trois premiers mois de l'année 1930, alors que débutent les premières manifestations du Centenaire localisées principalement dans les Territoires du Sud⁵²¹, la campagne commence à se mettre en place, par l'édiction de directives qui fixent les tâches des militants et les moyens de la propagande mis à disposition. Seulement, ces directives n'émanent plus du PCF directement mais d'organisations satellites du mouvement communiste international, au premier rang desquelles le Secours Rouge International (SRI). Dans son bulletin d'information de janvier 1930, diffusé en interne mais intercepté par les services de police français, la section française du SRI donne les instructions suivantes :

Le Secours Rouge a pour devoir de répondre à cette manifestation de l'impérialisme français [le Centenaire] [...]. Le Comité exécutif de la section française a décidé d'engager à cet effet pendant tout le temps que dureront les fêtes bourgeoises, une vaste agitation contre la répression dans les colonies et particulièrement en Algérie. Toutes les sections du SRI et en particulier celles qui peuvent toucher les Nord-Africains émigrés en France devront participer très sérieusement à cette campagne et appuyer l'action de notre organisation centrale par des initiatives à la diffusion des mots d'ordre sur lesquels sera placées notre agitation.

1 – C'est contre le code de l'Indigénat, pour la suppression de cet ensemble d'arrêtés et de décrets qui règlent la vie de l'Indigène que nous devons nous dresser ; [...]

⁵²⁰ AD93 / 3Mi6/49, séquence 343 : Commission coloniale : rapports, correspondance, *Bulletin colonial* (1929) / « Lettre de la Section Coloniale du PCF aux membres de la Région algérienne du PC pour un renouveau de l'activité et le redressement politique de la région, 14 août 1929 », pp. 5-6.

⁵²¹ Pour le calendrier des manifestations, voir SIBEUD, Emmanuelle, *Les manifestations du centenaire de l'Algérie française en 1930*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jacques Marseille, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1990, pp. 52-62.

2 – Nous devons exiger également la libération de tous les indigènes arrêtés ou déportés pour leur action de classe dans les colonies.

3 – Nous revendiquons pour les travailleurs des colonies, les libertés de Presse, de réunion d'association et de pensée, dont ils sont complètement dépourvus.

4 – Nous exigeons pour les peuples coloniaux la liberté de disposer d'eux-mêmes.
[...]

Dès maintenant, les CD doivent inscrire à l'ordre du jour d'une de leurs plus prochaines réunions et adopter des mesures pour leur participation indépendamment de la campagne entreprise par le SRI ; tous ses organismes auront pour devoir d'appuyer et de participer à l'action engagée par d'autres organisations révolutionnaires pour cette même question.⁵²²

Ce bulletin d'information est complété par une circulaire diffusée le 15 janvier 1930 par le SRI à ses militants, elle aussi interceptée par les services de police, qui détaille le matériel mis à disposition et les tâches des militants :

Nous allons éditer une brochure spéciale sur le Centenaire, une carte de solidarité illustrée à un franc, des tracts et des papillons en langues française et arabe. Nous prévoyons également une affiche illustrée en langues française et arabe. Il te faudra donc rechercher immédiatement dans quelles localités de ton CD habitent des Nord-Africains et prévoir le travail d'agitation à mener parmi eux avec ce matériel.⁵²³

De façon plus anecdotique, la Fédération Sportive du Travail (FST), liée aux JC et adhérente à l'Internationale Rouge Sportive (IRS) créée à Moscou en 1921 sous le giron de l'URSS⁵²⁴, envoie des instructions aux militants du PCF algérien pour « entraîner les indigènes qui sont sous son influence à participer aux côtés des autres organisations révolutionnaires à toutes les manifestations et campagnes contre les cérémonies du Centenaire »⁵²⁵.

Les organisations internationales du mouvement communiste impulsent donc au début de l'année 1930 une campagne de protestation contre les commémorations du Centenaire, visant à mettre en avant les revendications coloniales de l'Internationale Communiste centrées sur l'indépendance des colonies et l'abolition du Code de l'indigénat. Au vu de ces documents,

⁵²² AN / Série F (Versements des ministères et des administrations) / Sous-série F7 (Police générale) / F7/13171 : campagne communiste contre la célébration du centenaire de l'Algérie, 1930 / « Extrait du bulletin d'information du Secours Rouge International. Numéro de janvier 1930 », 3 p.

⁵²³ AN / F7 / F7/13171 : campagne communiste contre la célébration du centenaire de l'Algérie, 1930 / Circulaire numéro 9 de la Section française du Secours Rouge International.

⁵²⁴ Voir KSSIS, Nicolas, *La FSGT, du sport rouge au sport populaire*, Montreuil, Editions la Ville brûle, 2014, 230 p.

⁵²⁵ AN / F7 / F714978 : Documentation du secrétariat d'Etat à la Guerre (2^{ème} bureau M.A.) sur le parti communiste et la Résistance. Afrique du Nord en général. Algérie, avril 1922-janvier 1936 / Lettre du Président du Conseil du Ministre de l'Intérieur (Direction de la sécurité générale) au Ministre de la Guerre datée du 18 février 1930.

la campagne est censée prendre une ampleur conséquente et le SRI appelle à une double action, à la fois sur le sol algérien et en métropole. Plusieurs supports de propagande sont édités par le SRI – tracts, papillons, affiches, cartes postales – qui appelle ses militants à s’en servir en ciblant, en métropole, les milieux d’émigrés nord-africains. L’objectif principal de la campagne semble donc être la sensibilisation des populations « indigènes » aux idées communistes et le recrutement massif d’ouvriers colonisés au sein des organisations françaises.

Pourtant, si l’on observe les procès-verbaux des réunions de plusieurs instances de direction du PCF et de ses organisations satellites qui sont encore disponibles aux archives départementales de Seine-Saint-Denis, il est très difficile de trouver une trace de l’organisation d’une campagne de protestation contre le Centenaire. Ces archives sont lacunaires ce qui ne veut donc pas nécessairement dire que la question n’a pas du tout été prise en charge au sommet du Parti communiste, mais il apparaît en tout cas clairement que la campagne de 1930 ne faisait pas partie des priorités des dirigeants communistes français – pas plus que la question coloniale dans son ensemble d’ailleurs. Le manque d’intérêt des communistes pour la campagne du Centenaire apparaît très nettement à la lecture du procès-verbal de la conférence nationale du PCF qui se déroule du 9 au 12 mars 1930. Ce procès-verbal est intégralement disponible au centre des archives de Seine-Saint-Denis et représente un volume d’environ huit-cent pages, dans lesquelles sont rapportées toutes les discussions qui ont eu lieu au cours de la conférence⁵²⁶. Sur ces huit-cent pages, l’Algérie n’est pas évoquée une seule fois, pas plus que la campagne contre le Centenaire, alors que l’on se situe à une date clé des commémorations : le mois de mars est celui d’un « temps d’arrêt » des fêtes de 1930, après que la première étape consacrée aux Territoires du Sud se soit achevée, et avant l’entrée dans le « noyau dur » des commémorations, aux mois d’avril et de mai⁵²⁷. La conférence nationale de mars 1930 aurait donc pu être l’occasion, pour le PCF, de donner des directives concrètes à ses différentes régions pour organiser la campagne contre le Centenaire. Le sens de l’absence de toute discussion relative à l’Algérie peut être débattu, mais il paraît indéniable que la direction du PCF n’a pas réellement pris en charge l’organisation de la campagne, qui est loin d’être une priorité de la stratégie du Parti en 1930. Cette impression est renforcée par l’examen des comptes rendus des réunions de plusieurs autres instances de direction du PCF autour du Centenaire : le numéro

⁵²⁶ Ce procès-verbal est réparti sur deux microfilms : AD93 / 3Mi6/54, séquence 375 et 3Mi6/55, séquence 376 : Conférence nationale (9-12 mars 1930).

⁵²⁷ SIBEUD, Emmanuelle, *op.cit.*, pp. 53-54.

spécial de janvier 1930 des *Cahiers du bolchévisme*, organe théorique du Parti, publie l'ensemble des rapports et résolutions adoptés par le Comité central⁵²⁸ du 9 décembre 1929, censés constituer la « base politique sur laquelle la discussion la plus large doit s'engager »⁵²⁹ en vue de la Conférence nationale de mars 1930. Aucun de ces rapports, aucune de ces résolutions n'est consacrée à la question coloniale ou à la campagne contre le Centenaire. La même remarque vaut pour les nombreux comptes rendus des réunions du Bureau politique⁵³⁰ du PCF qui, eux, sont bien plus complets que ceux du Comité central. Sur tous les comptes rendus que j'ai consultés concernant l'année 1930, le Centenaire de l'Algérie n'est évoqué qu'une seule fois, lors du Bureau politique du 10 avril, par un militant nommé Potier :

Un gros point, est le centenaire ; il ne s'agit pas, pour nous, de le considérer comme une question de prestige de l'impérialisme, mais comme une tentative de cet impérialisme d'essayer d'amoindrir les effets de la crise. Après le centenaire, doit se tenir à Paris l'exposition coloniale qui sera une grande manifestation pour l'impérialisme. Sur ces 2 points importants, le Parti et la CGTU dès maintenant ne doivent pas détacher le centenaire de cette exposition. Dans l'examen de la situation, il est important de souligner le rôle joué par les colonies et quand nous parlons des différentes couches les plus exploitées, il ne faut pas oublier la main d'œuvre coloniale.⁵³¹

L'allusion reste vague et ne mentionne aucune campagne menée par le Parti contre les commémorations. La seule trace que l'on trouve d'une directive émanant du sommet du PCF prenant en charge l'organisation de la campagne contre le Centenaire est cette note de renseignements anonyme et non-datée, contenue dans les archives de la police française, qui affirme :

⁵²⁸ « Elu à l'issue du congrès national du PCF, le comité central est statutairement l'organisme souverain entre deux congrès. [...] Il se réunit à huis-clos, sur un ordre du jour déterminé, dont il débat après avoir entendu un ou plusieurs rapport(s) introductif(s) présenté(s) au nom du bureau politique et vote des décisions ou adopte des textes » : définition contenue dans les inventaires des archives du PCF conservées au centre des archives départementales de Seine-Saint-Denis.

⁵²⁹ AD93 / 3Mi7/8 : *Cahiers du bolchévisme*, séquence 40 : 1930 / Numéro spécial de janvier 1930 : Matériaux pour la Conférence Nationale (février 1930).

⁵³⁰ « Le bureau politique est un organe de direction statutaire du PCF. Il est élu par le comité central à l'issue de chaque congrès national. Entre deux congrès, le bureau politique [...] applique les décisions du comité central [...] et dirige le parti entre les sessions de celui-ci » : définition contenue dans les inventaires des archives du PCF conservées au centre des archives départementales de Seine-Saint-Denis.

⁵³¹ AD93 / 3Mi6/57, séquence 383 : procès-verbaux du Bureau Politique, 1930 / Procès-verbal du Bureau Politique du 10 avril 1930.

La commission d'Agit-Prop du Parti Communiste vient de demander aux rayons de lui adresser, sans retard, la liste, avec leur adresse, des membres du Parti originaires de l'Algérie, avec mention spéciale pour les plus actifs. Une fois en possession de ces renseignements, la direction du Parti se propose d'inviter les coloniaux qui lui paraîtront le plus capables à se rendre en Algérie pour s'y livrer à l'agitation, à l'occasion des fêtes du Centenaire. Il ne semble pas, toutefois, que les volontaires seront nombreux pour cette mission.⁵³²

Les instructions proviennent donc d'Agit-Prop, structure en charge de l'organisation de la propagande au sein du PCF, mais sont immédiatement relativisées par l'auteur de la note de renseignement.

Tous ces documents pointent un même phénomène : l'absence de discussions relatives à la campagne contre le Centenaire à la tête du Parti communiste. Celle-ci semble donc être impulsée très largement par le SRI et non pas directement par le PCF, dont les membres se désintéressent de la question coloniale. Cette tendance générale qui se dessine n'empêche pas certains militants, impliqués dans la lutte anticolonialiste, d'accorder de l'importance aux commémorations de 1930, comme en témoigne cette lettre envoyée par un militant parisien – François – à un autre militant présent en Algérie – Michel :

Je veux aujourd'hui traiter plus spécialement le Centenaire. Nous commençons dès maintenant la campagne dans L'Avant-Garde. Nous travaillons à l'organisation de comités antiimpérialistes de jeunes. Nous travaillons à la préparation d'une délégation pour vous envoyer. La F.S.T. enverra une équipe sportive. Dans les délégations bourgeoises, nous enverrons de jeunes ouvriers. A ce sujet quelques mots d'explications. Tu sais, que des milliers de jeunes travailleurs embrigadés dans des organisations bourgeoises (sport, gymnastique, sociétés de musique, scouts) iront en Algérie pendant le Centenaire. Devons-nous leur dire de ne pas aller en Algérie ? Ce serait stupide. Nous leur dirons partez : mais ne vous contentez pas de visites officielles demandez à visiter les usines, les logements indigènes, les douars, les écoles, les prisons, etc... Ne regardez pas la façade mensongère de l'Algérie telle que veut vous la faire voir la bourgeoisie. Allez voir la véritable vie des indigènes. Demandez des ouvriers arabes comme guides et interprètes. Il serait bon que vous receviez les excursions des jeunes ouvriers qui porteraient évidemment en conclusion l'alliance des travailleurs français avec les peuples coloniaux.⁵³³

Si l'on en croit cette lettre écrite par « François », un militant qui précise plus haut faire partie du Comité central du PCF, le programme élaboré pour la campagne du Centenaire est ambitieux : propagande par la presse, création de comités de lutte, envoi de délégations

⁵³² AN / F7/ 13171 : campagne communiste contre la célébration du centenaire de l'Algérie, 1930.

⁵³³ AD93 / 3Mi7/39 / Fonds 533.10, dossier 3270 / Lettre écrite à Paris le 8 mars 1930 par « François » adressée à « mon cher Michel ».

ouvrières entre la France et l'Algérie, agitation sur place, etc. Qu'en est-il alors des réalisations concrètes de cette campagne ?

2 – Les réalisations concrètes de la campagne

La campagne contre les commémorations du Centenaire se joue sur deux volets : une propagande mettant en avant les revendications communistes concernant l'Algérie, relayée par plusieurs supports ; quelques tentatives d'actions de sabotage et d'organisation des ouvriers « indigènes ».

La propagande par la presse est l'un des moyens les plus utilisés par le PCF pour diffuser ses mots d'ordre indépendantistes à l'occasion de la campagne contre le Centenaire. Outre l'utilisation de ses canaux internes de diffusion, comme les *Cahiers du bolchévisme* qui publient des articles destinés aux militants dans lesquels sont condamnées les commémorations « impérialistes » de 1930⁵³⁴, le Parti communiste fait appel à plusieurs de ses organes de presse, nationaux comme algériens. Ainsi, *L'Humanité* se lance dès le mois de mars 1929 dans une campagne d'opposition au Centenaire, avec la parution d'un article intitulé « Comment l'impérialisme prépare le centenaire de la conquête de l'Algérie » qui condamne la politique répressive de la France en Algérie et appelle à la « recrudescence de l'action révolutionnaire pour l'émancipation totale des peuples opprimés »⁵³⁵. Le 19 janvier 1930, alors que se mettent en place les premières commémorations, *L'Humanité* publie un article qui annonce la tonalité du discours communiste sur l'Algérie : « Bientôt le capitalisme français va fêter en Algérie le Centenaire de l'esclavage des indigènes. Ce sera le Centenaire de la ruine, de la misère, de l'esclavage »⁵³⁶. Le 1^{er} mai 1930 est vu comme l'occasion de mobiliser les travailleurs contre la manifestation d'« impérialisme » que constitue le Centenaire :

⁵³⁴ AD93/ 3Mi7/8 : Cahiers du bolchévisme, séquence 40 : 1930 / Article intitulé « Le centenaire de l'occupation de l'Algérie » signé El Maghreb dans le numéro d'avril 1930, pp. 363-370.

⁵³⁵ L'article est conservé tel quel dans les archives de renseignement françaises : AN / F7/13412 / *L'Humanité*, « Comment l'impérialisme prépare le Centenaire de la conquête de l'Algérie ».

⁵³⁶ Le rapport du gouverneur général sur « la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 » déjà mentionné comprend un condensé des articles de *L'Humanité* contre le Centenaire :

La célébration du Centenaire c'est la glorification de l'exploitation cynique des masses laborieuses par les sociétés financières et industrielles aux gros profits et aux gros dividendes. Les social-fascistes, il suffit de lire l'enquête du Populaire pour le constater, sont parmi les plus zélés glorificateurs de la politique impérialiste. Le Parti communiste dénonce avec force la célébration du Centenaire de l'occupation de l'Algérie comme une odieuse opération impérialiste. Demain Premier Mai, ce sera une journée de lutte anti-impérialiste. Aux insolentes provocations que constituent les fêtes du Centenaire, les travailleurs de France et des Colonies répondront par des manifestations révolutionnaires en faveur de l'indépendance complète de l'Algérie et de son évacuation totale par l'impérialisme.⁵³⁷

Les grands traits du discours communiste sur le Centenaire sont donc présents : l'événement est une preuve du caractère impérialiste de la politique menée par la France en Algérie – dont sont complices les « social-fascistes », c'est-à-dire la SFIO – à laquelle il faut opposer une lutte révolutionnaire pour l'obtention de l'indépendance de la colonie. La campagne de *L'Humanité* contre le Centenaire atteint cependant son apogée au mois de mai 1930, à l'occasion de la visite du président de la République du 4 au 12 mai, qui constitue le point culminant des commémorations⁵³⁸. Les numéros des 4, 5, 6, 7 et 12 mai contiennent des articles qui critiquent ouvertement la politique coloniale de la France et tournent en ridicule Gaston Doumergue, surnommé « Gastounet »⁵³⁹. La réappropriation du discours colonial du Centenaire par les chefs « indigènes »⁵⁴⁰ est largement critiquée et permet à *L'Humanité* de dénoncer « la collusion d'une aristocratie pourrie avec les conquérants »⁵⁴¹. De plus, la situation économique et sociale critique des « indigènes » est pointée par le journal qui dénonce la « longue suite de misères et de malheurs » que subissent ces « habitants du pays » qui « meurent misérablement sur cette terre qui fut celle de leurs aïeux »⁵⁴². Enfin, la revue des troupes navales dans la baie d'Alger le 10 mai 1930 est l'occasion pour *L'Humanité* de donner du crédit au discours inventé par Staline et intégré par l'ensemble des partis communistes au tournant des années 1920-1930, qui agite l'épouvantail d'une agression imminente de l'URSS par les puissances européennes « au moment même où la position internationale du régime est

L'Humanité, 19 janvier 1930 / FR ANOM ALG / GGA / 9H11 / « Rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 », p. 56.

⁵³⁷ *L'Humanité*, 30 avril 1930, *ibid.*, p. 58.

⁵³⁸ Entre janvier et mai 1930, *L'Humanité* ne se préoccupe pas de la question du Centenaire, ce qui montre que son agenda est calqué sur celui de l'actualité politique française.

⁵³⁹ *L'Humanité*, 7 mai 1930 : FR ANOM ALG / GGA / 9H11 / « Rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 », p. 61.

⁵⁴⁰ Voir supra, pp. 42-51.

⁵⁴¹ *L'Humanité*, 5 mai 1930 : FR ANOM ALG / GGA / 9H11 / « Rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 », p. 59.

⁵⁴² *L'Humanité*, 6 et 7 mai 1930 : *ibid.*, p. 61.

fortement consolidée et où aucun pays européen n'envisage de l'agresser »⁵⁴³. Ainsi, *L'Humanité* du 12 mai affirme que « la revue navale a été une démonstration formidable de préparation à la guerre contre l'URSS » et qu'elle a rappelé « que la force des armes était toujours prête à maintenir dans l'exploitation colonialiste les ouvriers arabes et immigrés »⁵⁴⁴.

En plus de *L'Humanité*, son organe de presse national, le PCF a recours à des journaux plus spécialisés et tournés vers l'Algérie pour mener sa campagne de propagande contre le Centenaire. Une note de 1934 « au sujet de la presse tendancieuse en Algérie » émanant du gouvernement général précise ainsi que le journal communiste *Al-Raiat Al-Hamra* (*L'Etendard rouge*) a publié un article dénonçant le Centenaire en janvier 1930. Ce journal, écrit en français et en arabe, est la quatrième version d'un organe de presse fondé par la Commission coloniale du PCF en 1926, destiné à toucher les populations nord-africaines et à « développer sans entrave ses idées concernant l'indépendance de l'Algérie et son programme »⁵⁴⁵. Interdit systématiquement par l'administration française, la Commission coloniale le refait paraître à chaque fois sous un autre titre. *Al-Raiat Al-Hamra*, fondé en mars 1927, est donc la quatrième version de ce journal et est interdit par arrêté ministériel le 29 juin 1927. Cela ne l'empêche pas de paraître en janvier 1930 et d'être diffusé, selon le gouvernement général, « dans les milieux indigènes d'Algérie »⁵⁴⁶. Le numéro de janvier 1930 contient donc un article intitulé « A bas le Centenaire esclavagiste ! Vive l'indépendance de l'Algérie » :

Les insolentes provocations impérialistes doivent montrer aux populations laborieuses indigènes la nécessité de lutter plus que jamais et avec une force nouvelle pour leur libération, pour l'indépendance de leur pays. Ouvriers et paysans indigènes, marquez votre haine irréductible de l'impérialisme, préparez vos manifestations contre la célébration du Centenaire de l'occupation. Pour être plus forts soyez unis, soyez organisés, entrez au Parti communiste, rejoignez les syndicats unitaires pour les ouvriers, formez vos unions paysannes pour les paysans. Contre l'impérialisme, contre la célébration du centenaire, vive l'indépendance de l'Algérie, vivent l'organisation et la lutte révolutionnaire des opprimés.⁵⁴⁷

Les critiques sont toujours concentrées contre l'impérialisme de la politique française auquel s'oppose la revendication d'indépendance de l'Algérie, mais l'article appelle ici

⁵⁴³ COURTOIS, Stéphane et LAZAR, Marc, *op.cit.*, p. 99.

⁵⁴⁴ *L'Humanité*, 12 mai 1930 : FR ANOM ALG / GGA / 9H11 / « Rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 », pp. 62-63.

⁵⁴⁵ CHOUKROUN, Jacques, *op.cit.*, p. 58.

⁵⁴⁶ FR ANOM ALG / GGA / 9H11 / « Au sujet de la presse tendancieuse en Algérie », note du gouvernement général datée du 9 avril 1934, p. 1/13.

⁵⁴⁷ *Ibid.*, pp. 1-2.

clairement à une organisation des ouvriers et des paysans « indigènes » au sein du Parti communiste.

De la même façon, la Commission antimilitariste du PCF publie en avril-mai 1930 un numéro spécial du *Jean Le Gouin*, journal diffusé parmi les milieux de matelots et destiné à encourager les rébellions au sein de la marine française. La une de ce journal est consacrée aux commémorations algériennes de 1930 qui y sont dénoncées : « A bas les mascarades du centenaire de l'Algérie. Vive l'action révolutionnaire des Jean le Gouins »⁵⁴⁸.

L'Humanité, *Al-Raïat Al-Hamra* et *Jean Le Gouin* sont des journaux écrits et imprimés par la direction nationale du PCF. Cependant, la Région algérienne du Parti essaie elle aussi, malgré la répression qui s'abat sur la presse communiste, de diffuser les messages de la campagne contre le Centenaire. *La Lutte sociale*, journal du PCF algérien parvient ainsi à faire sortir un numéro en mars, le seul de l'année 1930⁵⁴⁹, qui fait figurer en manchette : « Contre le Centenaire de la mise en esclavage de l'Algérie, les ouvriers et les paysans indigènes de l'Algérie et de la métropole manifesteront contre l'impérialisme français »⁵⁵⁰. Le journal *L'Algérie ouvrière* publié par l'Union régionale des syndicats unitaires de la CGTU fait lui aussi paraître un article qui critique le Centenaire, au mois de février 1930, intitulé « Les manifestations impérialistes auxquelles va donner lieu la commémoration du Centenaire de l'Algérie »⁵⁵¹.

La propagande contre le Centenaire est donc assez largement prise en charge par les différents organes de presse du Parti communiste, tant au niveau de sa direction que de la Région algérienne. Cependant, le moyen le plus utilisé par les communistes pour toucher les populations, « indigènes » notamment, est la diffusion d'affiches, papillons et tracts qui ont recours à l'image et à des slogans concis et marquants. Les archives de renseignement de la police française montrent que ces supports de la propagande communiste se retrouvent dans de nombreuses villes, en Algérie et en métropole, dans les régions à forte émigration algérienne.

⁵⁴⁸ AD93 / 3Mi6/59, séquence 402 : Commission antimilitariste : rapports, circulaires, journaux, bulletins, tracts (1930) / Numéro d'avril-mai 1930 (numéro spécial) du *Jean Le Gouin*, organe de défense et de lutte des Matelots, édité par le Parti et la Jeunesse Communiste.

⁵⁴⁹ CHOUKROUN, Jacques, *op.cit.*, p. 405.

⁵⁵⁰ Selon le rapport mensuel de mars 1930 sur l'état de la propagande communiste en Algérie envoyé par le gouverneur général au ministre de l'Intérieur. Voir AN / F7/13170 : propagande communiste dans les colonies / Rapport de mars 1930 sur la propagande communiste envoyé par le Gouverneur général de l'Algérie au Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, p. 3.

⁵⁵¹ AN / F7/13170 : propagande communiste dans les colonies / Rapport de février 1930 sur la propagande communiste envoyé par le Gouverneur général de l'Algérie au Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, pp. 2-3.

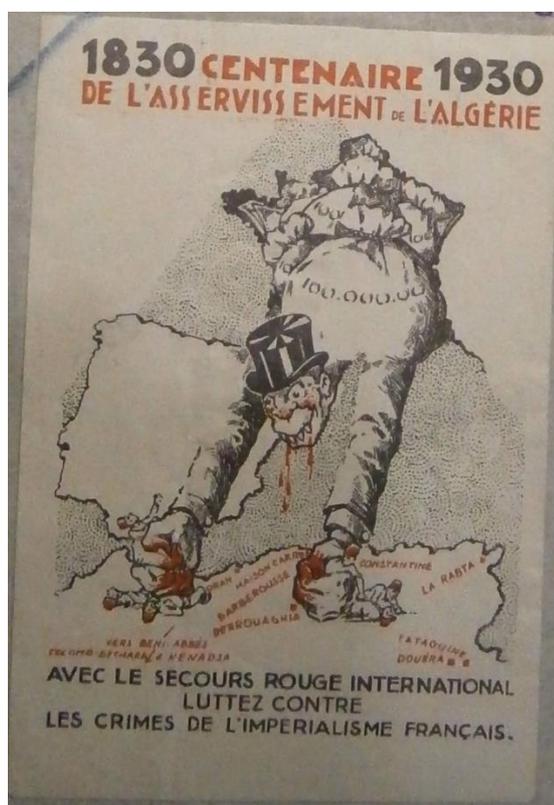
Au cours de l'année 1930, les services de police de différentes villes françaises, en Algérie et en métropole, rapportent l'apposition dans leurs rues d'affiches ou de papillons – des affiches au format réduit – protestant contre le Centenaire de l'Algérie. Principalement éditées par le SRI, ces images mettent en scène et caricaturent l'exercice de la domination française sur l'Algérie et sont accompagnées de slogans, le plus souvent en français et en arabe, qui critiquent le principe de la colonisation. Le préfet du département du Pas-de-Calais transmet par exemple le 25 mars 1930 au ministre de l'Intérieur, également président du Conseil, un exemplaire de papillons collés sur les murs de la ville de Liévin cinq jours auparavant⁵⁵² :



L'iconographie utilisée par le Parti communiste est frappante : sur fond d'une carte de l'Algérie du Nord enchaînée et devant des barreaux de prison, un homme attaché à un poteau, allégorie de l'Algérie « indigène », se fait assaillir par les trois figures de la domination

⁵⁵² AN / F7/13171 : campagne communiste contre la célébration du Centenaire de l'Algérie, 1930 / Rapport du préfet du Pas-de-Calais (62) au Ministre de l'Intérieur, Président du Conseil, daté du 25 mars 1930.

française : un militaire levant son sabre, symbole de la conquête du pays ; un missionnaire catholique qui brandit une croix et dépossède les musulmans de leur religion ; un colon armé de son fouet qui exploite le travailleur « indigène ». Le texte en arabe est la traduction de celui en français qui chapeaute l’affiche et résume le message communiste contre le Centenaire, vu comme la commémoration des « 100 ans de [la] domination française en Algérie ». La propagande est simple et joue sur des mécanismes classiques de simplification de la réalité : un pays tout entier soumis à la domination d’une puissance militaire, religieuse et économique qui réduit ses habitants à l’esclavage⁵⁵³. Cette vision de la colonisation française comme une mise en esclavage des populations « indigènes » est également présente dans l’affiche suivante, placardée dans les rues de Toulon au début du mois de mai 1930⁵⁵⁴ :



⁵⁵³ La réalité est bien sûr plus complexe et l’antagonisme entre la France et l’Algérie « indigène » montré ici est relativisé par la collaboration des élites « indigènes » au système colonial et par la diversité des opinions françaises sur la question de l’Algérie. Voir supra, pp. 110-138.

⁵⁵⁴ AN / F7/13171 : campagne communiste contre la célébration du Centenaire de l’Algérie, 1930 / Rapport du Chef des Services des Polices d’Etat de Toulon et de la Seyne au Directeur de la Sûreté Générale à Paris daté du 2 mai 1930.

Cette fois-ci, le Centenaire est vu comme celui de « l'asservissement de l'Algérie » et l'affiche insiste sur la dimension économique de la colonisation. Dans la lignée de la théorie léniniste qui considère l'expansion coloniale comme une réponse du système capitaliste au manque de débouchés présents en Europe et donc comme une entreprise visant à faire perdurer l'exploitation du prolétariat par la bourgeoisie en se reportant sur le terrain des colonies⁵⁵⁵, cette affiche met en scène les intérêts économiques de la colonisation française en Algérie. La France est incarnée par un financier, coiffé de son chapeau haut-de-forme et gonflé d'une bourse qui se jette, avide, sur l'Algérie, et écrase les populations « indigènes » les dents ensanglantées. L'affiche, éditée par le SRI, incite les populations à s'organiser pour lutter « contre les crimes de l'impérialisme français ». La volonté de recruter des militants « indigènes » se retrouve dans cette affiche imprimée par le SRI, visant directement les populations « indigènes » par son texte en arabe⁵⁵⁶ :



⁵⁵⁵ Cette vision de la colonisation française en Algérie comme une entreprise profitable a été largement relativisée par les travaux de Daniel Lefeuvre qui montre qu'à partir de l'entre-deux-guerres, elle coûte plus à la France qu'elle ne lui rapporte. Voir LEFEUVRE, Daniel, *Chère Algérie : comptes et mécomptes de la tutelle coloniale, 1930-1962*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1997, 397 p.

⁵⁵⁶ AN / F7/13171 : campagne communiste contre la célébration du Centenaire de l'Algérie, 1930 / L'affiche est présente telle quelle dans les archives, sans contexte.

Le message iconographique est toujours le même – l’Algérie « indigène » est prisonnière de l’occupant français – mais cette fois-ci la volonté de recrutement des populations « indigènes » au sein du SRI est manifeste : d’abord par le drapeau rouge, symbole du communisme, agité par les deux hommes emprisonnés ; ensuite par le slogan en arabe qui clame « Ne nous oubliez pas ! Secours Rouge international »⁵⁵⁷. L’objectif est donc de sensibiliser les populations « indigènes » à l’action du mouvement communiste, montré comme luttant pour la libération de l’Algérie.

Ces affiches, particulièrement évocatrices, s’accompagnent d’autres supports de propagande, notamment des tracts, diffusés en Algérie et en métropole, qui mettent en avant les mêmes thématiques – « 100 ans d’oppression capitaliste »⁵⁵⁸, « 100 ans d’esclavage en Algérie »⁵⁵⁹, etc. – et appellent à l’indépendance de l’Algérie.

Les archives de la police métropolitaine, couplées à celles de l’administration coloniale, révèlent une diffusion assez large de la propagande communiste contre le Centenaire, particulièrement en métropole. Les régions qui sont touchées correspondent à celles relevées par Kamel Kateb comme étant les plus peuplées d’émigrés algériens, conformément aux directives données par le SRI aux militants communistes. On retrouve en effet un certain nombre de rapports de police signalant la présence d’un ou plusieurs documents de la propagande communiste dans cinq grandes régions. Au Nord, les départements du Pas-de-Calais (62), de la Seine-Inférieure – aujourd’hui la Seine-Maritime – (76) et du Nord (59) sont particulièrement touchés⁵⁶⁰ avec en particulier le signalement de tracts, affiches ou papillons dans les villes de Liévin, Arras (62), Valenciennes, Denain (59) et du Havre (76)⁵⁶¹. A l’Est, on en relève dans les départements du Doubs (25), notamment à Montbéliard, du Bas-Rhin (67) à Strasbourg et dans le Territoire de Belfort (90)⁵⁶². Au Centre, ce sont les préfets des départements du Rhône (69) et de la Loire (42) qui signalent la présence de ces documents,

⁵⁵⁷ Littéralement « Ne nous oubliez pas ! Secours entre les nations rouges ».

⁵⁵⁸ AN / F7/13171 : campagne communiste contre la célébration du Centenaire de l’Algérie, 1930 / Rapport du Chef des Services des Polices d’Etat de Toulon et de la Seyne au Directeur de la Sûreté Générale à Paris du 26 avril 1930.

⁵⁵⁹ AN / F7/13171 : campagne communiste contre la célébration du Centenaire de l’Algérie, 1930 / Rapport du Commissaire Spécial de Saint-Etienne au Directeur de la Sûreté Générale à Paris du 24 avril 1930.

⁵⁶⁰ AN / F7/13171 : campagne communiste contre la célébration du Centenaire de l’Algérie, 1930 / Rapport d’ensemble relatif à la campagne entreprise par la section française du SRI contre la commémoration du centenaire de l’Algérie, envoyé le 15 avril 1930 par le Directeur de la Sécurité Générale au Directeur du contrôle de la Comptabilité et des Affaires algériennes, 5 p.

⁵⁶¹ Différents rapports des commissaires de ces villes sont présents aux archives nationales : AN / F7/13171 : campagne communiste contre la célébration du Centenaire de l’Algérie, 1930

⁵⁶² *Ibid.*

notamment dans les villes de Lyon et de Saint-Etienne⁵⁶³. Le Sud est aussi largement touché par la propagande communiste, notamment dans le Var (83) autour de Toulon, dans les Bouches-du-Rhône (13) à Marseille et à Bordeaux en Gironde (33)⁵⁶⁴. En région parisienne enfin, les militants communistes placardent régulièrement les murs d'affiches et distribuent des tracts pour protester contre les commémorations du Centenaire⁵⁶⁵. Cette répartition géographique de la propagande communiste correspond donc très largement aux principales zones d'émigration algérienne et permet de voir que la campagne contre le Centenaire ne peut être réduite à un « fiasco gigantesque »⁵⁶⁶ et a eu une existence réelle.

La pénétration de la propagande communiste en Algérie est, quant à elle, plus difficile et semble dépendre assez largement des efforts fournis par la section française du SRI pour approvisionner les militants algériens en tracts, brochures et affiches. En effet, mis à part quelques tracts rédigés et diffusés par les communistes algériens eux-mêmes⁵⁶⁷, les principaux documents relevés dans les rapports des autorités coloniales sont les mêmes que ceux présents en métropole, qui sont imprimés par la direction de la section française du SRI à Paris. L'organisation communiste met ainsi en place un circuit de transmission du matériel militant, depuis Paris jusqu'à Alger, en passant par Marseille et autres ports méditerranéens. Ce circuit est cependant découvert par les autorités françaises : le 11 avril 1930, le directeur de la sûreté générale fait savoir au directeur du Contrôle, de la Comptabilité et des Affaires algériennes « que des papillons illustrés, transmis de Paris à Marseille, devaient être envoyés en Algérie par l'intermédiaire de matelots des bateaux assurant le service d'Alger ou par des militants susceptibles d'effectuer le voyage »⁵⁶⁸. Il est également repéré par les autorités du gouvernement général à Alger : le 28 avril 1930, le préfet des Pyrénées-Orientales informe le ministre de l'Intérieur, président du Conseil, que « le préfet d'Alger [l']a avisé télégraphiquement que les inscrits maritimes effectuant la traversée de la métropole en Algérie

⁵⁶³ *Ibid.*

⁵⁶⁴ *Ibid.*

⁵⁶⁵ *Ibid.*

⁵⁶⁶ SIVAN, Emmanuel, *op.cit.*, pp. 56-57.

⁵⁶⁷ Voir par exemple un tract qui mentionne en chapeau « Parti Communiste Algérien. A bas le Centenaire impérialiste » et qui appelle les marins algériens à la révolte contre les commémorations ; ou encore le tract rédigé par l'Union régionale des syndicats d'Alger (dirigée par la CGTU) qui traite de problématiques spécifiquement « indigènes » : FR ANOM ALG / GGA / Référence précise manquante. Voir aussi le tract bilingue français-arabe signé par la Région algérienne du PCF diffusé en décembre 1929 à Alger qui appelle à l'indépendance : AN / F7/14978 : Documentation du secrétariat d'Etat à la Guerre (2^{ème} bureau M.A.) sur le parti communiste et la Résistance. Afrique du Nord en général. Algérie, avril 1922-janvier 1936 / Tract « L'opprimé » diffusé par la Région algérienne du Parti communiste.

⁵⁶⁸ AN / F7/13171 : campagne communiste contre la célébration du Centenaire de l'Algérie, 1930 / Rapport du Conseiller d'Etat, Secrétaire Général du Ministère, Directeur de la Sûreté Générale au Directeur du Contrôle, de la Comptabilité et des Affaires Algériennes daté du 11 avril 1930.

approvisionneraient les dirigeants communistes d'Alger en tracts et brochures en vue d'une diffusion pour le premier mai et le quatre mai, date du voyage présidentiel ». Il précise ensuite avoir « donné des instructions aux services de police, de gendarmerie et des douanes en vue d'exercer une surveillance très rigoureuse aux départs des paquebots pour l'Algérie pour la recherche, la découverte et l'identification des inscrits maritimes qui se chargeraient du transport de ces tracts et brochures »⁵⁶⁹. Cet état d'alerte des autorités françaises explique en partie la faiblesse de la campagne communiste en Algérie. En effet, outre la diffusion dans les villes d'Alger et de Perrégaux (département d'Oran)⁵⁷⁰ des tracts rédigés par la Région algérienne elle-même que j'ai déjà cités ainsi que de plusieurs organes de presse condamnant le Centenaire, seuls quelques rapports relèvent la présence en Algérie des documents édités par le SRI. Le rapport mensuel d'avril 1930 sur la propagande communiste en Algérie, envoyé par le gouverneur général au ministre de l'Intérieur, affirme qu'« un certain nombre d'affiches ont été placardées et des tracts ont été distribués à Alger et dans plusieurs villes du département en vue d'inciter les ouvriers à chômer le 1^{er} mai et à manifester contre les fêtes du Centenaire de l'Algérie »⁵⁷¹. Il précise que ces documents sont édités par la direction française du SRI. Le rapport du mois de juin constate quant à lui la présence de ces mêmes documents dans le département d'Oran, notamment dans les villes d'Oran et de Tlemcen⁵⁷². La propagande communiste contre le Centenaire en Algérie est donc assez faible et localisée dans quelques villes.

A toute cette propagande écrite s'ajoutent quelques tentatives d'actions concrètes menées par le Parti communiste ou le SRI pour protester contre le Centenaire et organiser les ouvriers « indigènes ». Il s'agit tout d'abord de simples réunions organisées par des dirigeants communistes pour toucher les populations « indigènes ». Un rapport du commissaire spécial de Lyon au préfet du Rhône affirme par exemple qu'une « assemblée spéciale pour les arabes » a été organisée le 16 mars 1930 par le dirigeant communiste « indigène » Ben Ali Boukort, à

⁵⁶⁹ *Ibid.* / Rapport du préfet des Pyrénées-Orientales au Ministre de l'Intérieur, Président du Conseil, daté du 28 avril 1930.

⁵⁷⁰ FR ANOM ALG / GGA / Référence précise manquante.

⁵⁷¹ AN / F7/13170 : propagande communiste dans les colonies / Rapport d'avril 1930 sur la propagande communiste envoyé par le Gouverneur général de l'Algérie au Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, p. 2.

⁵⁷² *Ibid.* / Rapport de juin 1930 sur la propagande communiste envoyé par le Gouverneur général de l'Algérie au Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, pp. 7-10.

laquelle assistaient « près de 200 arabes »⁵⁷³. Le même type de réunions a lieu en Algérie, à Blida par exemple où, le 4 janvier 1930, un délégué métropolitain de la CGTU nommé Crapier intervient dans une réunion au cours de laquelle il s'élève, « en termes violents, contre les manifestations projetées à l'occasion du Centenaire de l'Algérie »⁵⁷⁴. D'autres réunions similaires ont probablement été organisées par les communistes, sans qu'il n'y en ait une trace dans les archives de police françaises.

La seule véritable tentative de sabotage des commémorations a lieu lors de la revue navale à Alger le 10 mai 1930. Les militants communistes algériens tentent de convaincre les marins présents à bord ce jour-là de manifester afin de gâcher la cérémonie. Selon la Commission antimilitariste du PCF dans son « rapport anti du 1^{er} janvier au 15 octobre 1930 », « le résultat de toute l'agitation c'est que 150 matelots sortent en bordée pour ne pas assister à la parade d'Alger. C'est un signe de la volonté des marins, mais mal réalisée. Le matériel paru par la suite explique que le rôle des marins n'était pas de désertir, mais de manifester à bord. »⁵⁷⁵. Malgré la défection de ces cent-cinquante marins, la cérémonie a lieu sans que rien ne se remarque. En effet, les organisateurs de la revue navale semblent avoir anticipé et détourné l'action du Parti communiste ainsi que le montre la retranscription d'un télégramme interne au mouvement communiste, intercepté par les services du ministère de l'Intérieur :

Correspondant spécial de Humanité à Alger signale que lors démonstration navale de Samedi, état-major modifia ordre de cérémonie par crainte protestation marins. Au préalable bateau présidentiel devait défilé devant les 70 unités immobiles sur lesquelles auraient été massés les équipages qui devaient crier sept fois Vive République. Au dernier moment on changea, ce fut bateau présidentiel qui resta immobile et unités qui défilèrent devant lui. Ainsi on était plus sûr de marins occupés cette fois-ci chacun à leur poste à la manœuvre des unités.⁵⁷⁶

L'action de sabotage de la revue navale du 10 mai par les communistes a donc échoué puisque les autorités avaient été informées au préalable et avaient modifié le déroulement de la cérémonie en conséquence.

⁵⁷³ AN / F7/13171 : campagne communiste contre la célébration du Centenaire de l'Algérie, 1930 / Rapport du Commissaire spécial de Lyon au préfet du Rhône daté du 22 mars 1930.

⁵⁷⁴ AN / F7/13170 : propagande communiste dans les colonies / Rapport de janvier 1930 sur la propagande communiste envoyé par le Gouverneur général de l'Algérie au Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, p. 3.

⁵⁷⁵ AD93 / 3Mi6/59, séquence 402 : Commission antimilitariste : rapports, circulaires, journaux, bulletins, tracts (1930) / Rapport anti du 1^{er} janvier au 15 octobre 1930, pp. 20-21.

⁵⁷⁶ AN / F7/13171 : campagne communiste contre la célébration du Centenaire de l'Algérie, 1930 / Reproduction d'un télégramme intercepté par les services du ministère de l'Intérieur, envoyé le 12 mai de Paris à Moscou.

Notons pour finir la tenue du premier – et dernier – « congrès ouvrier arabe » organisé par le Parti communiste à Alger le 15 juin 1930 qui, selon Jacques Choukroun, réunit 80 délégués dont 69 « indigènes » pour organiser les travailleurs « arabes » au sein des structures politiques et syndicales communistes⁵⁷⁷. Comme le souligne ce dernier, « les sources divergent nettement »⁵⁷⁸ sur la portée de ce congrès : contrairement aux affirmations du gouverneur général, le congrès n'a pas « complètement échoué »⁵⁷⁹ puisqu'il a eu lieu et a bien rassemblé des travailleurs « indigènes » ; il n'a cependant pas eu la portée que lui accorde le journal de la CGTU *L'Algérie Ouvrière* qui le considère comme « le commencement du réveil de la masse exploitée »⁵⁸⁰.

Finalement, quel bilan tirer de la campagne communiste contre le Centenaire ?

3 – Le bilan d'une campagne : les obstacles à une action communiste d'envergure contre le Centenaire

Globalement, les réalisations concrètes de la campagne contre le Centenaire n'ont pas été à la hauteur des objectifs fixés par les instances de direction, du SRI en particulier. De l'aveu même des organisations communistes, l'action a été insuffisante, voire quasi-inexistante. Lors du comité central du SRI réuni les 15 et 16 novembre 1930, l'Exécutif de l'organisation – contrôlé par l'URSS et le Komintern – fait parvenir à la section française une lettre censée fournir les bases d'une « autocritique »⁵⁸¹ et d'un bilan d'activité. Le militant qui rapporte le contenu de cette lettre à la section française la résume ainsi :

⁵⁷⁷ CHOUKROUN, Jacques, pp. 403-405.

⁵⁷⁸ *Ibid.*, p. 403.

⁵⁷⁹ AN / F7/13170 : propagande communiste dans les colonies / Rapport d'août 1930 sur la propagande communiste envoyé par le Gouverneur général de l'Algérie au Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, p. 4.

⁵⁸⁰ *Ibid.*

⁵⁸¹ Les différentes organisations du mouvement communiste – PCF, JC, SRI, etc. – ne cessent de faire leur « autocritique » à cette époque, soulignant les faiblesses et les insuffisances de leur activité afin de pouvoir s'améliorer. En réalité, ces « autocritiques » sont très souvent imposées directement par Moscou qui distribue les bons et les mauvais points, et impose régulièrement une réorientation de l'activité des sections nationales, comme c'est le cas ici.

Pour les travailleurs coloniaux on peut dire qu'on n'a rien fait du tout, cela a été la passivité complète. Il y a bien eu quelques tentatives de la part de la RP [*Région Parisienne*] au moment du Centenaire de l'Algérie, on avait envisagé plutôt que réalisé la possibilité de faire des réunions de travailleurs coloniaux et de former des groupes pour les faire participer à notre travail, mais là on n'a rien fait et tout ce que l'on a pu décider est resté sur le papier. Encore une de ces faiblesses qui nous est signalée dans le préambule de la résolution.⁵⁸²

Même constat du côté de la direction des Jeunesses Communistes qui se réunit en comité central le 6 juillet 1930 et affirme :

Sur l'Algérie, on n'a pas compris [...] l'importance des fêtes du Centenaire de l'Algérie ; le fait qu'au C.C. où l'on discutait de cette question seulement deux, ou trois camarades avec hésitation intervinrent là-dessus ce qui montre le peu d'intérêt qu'on y attachait. Pourtant il y avait beaucoup à faire là-bas, l'arrivée de Doumergue n'a pas réussi à mobiliser les indigènes qui restaient dans les rues à quelques dizaines de mètres du défilé absolument indifférents. La revue navale d'Alger avait une très grosse importance elle faisait partie des nouvelles méthodes de fêtes de masse employées par la bourgeoisie pour entraîner les ouvriers, les indigènes avec elle, nous n'avons pu faire que très peu de choses.⁵⁸³

Deux raisons peuvent expliquer la faiblesse de cette campagne : l'une, endogène, tient à la faiblesse du parti communiste au tournant des années 1920-1930 que j'ai déjà évoquée et au manque d'intérêt flagrant des militants pour la question coloniale, voire aux conceptions colonialistes qui animent certains d'entre eux ; l'autre, exogène, réside dans l'efficacité de la répression du mouvement communiste par les autorités françaises.

La faiblesse du mouvement communiste, particulièrement en Algérie, est flagrante. Comme je l'ai déjà mentionné, Jacques Choukroun considère qu'en 1930 le Parti communiste en Algérie « est devenu si faible qu'il risque la disparation »⁵⁸⁴. Cette impression est confirmée par un rapport rédigé à Alger le 17 janvier 1931 « sur l'activité du parti communiste algérien pendant l'année 1930 » envoyé au ministère de l'Intérieur à Paris, qui dresse un bilan noir de l'implantation du PCF dans la colonie :

⁵⁸² AD93 / 3Mi7/63 : Secours rouge international, 1930-1931. Fonds 517.1, dossier 1015 : compte-rendu du comité central des 15 et 16 novembre 1930, p. 64.

⁵⁸³ AD93 / 3Mi7/39 : Jeunesses communistes. Fonds 517.1, dossier 1006 : comité central, 1930 / Compte-rendu du comité central du 6 juillet 1930, p. 10.

⁵⁸⁴ CHOUKROUN, Jacques, *op.cit.*, p. 402.

La crise que traverse depuis plusieurs années le parti communiste algérien est entrée en 1930 dans une phase aigue. Les effectifs du parti et le nombre des militants ont sensiblement diminué dans les trois départements. Le parti manque de direction. Il a perdu presque toute influence dans les milieux ouvriers et paraît ne plus devoir compter dans le pays comme force politique sérieuse. Il ne se livre plus à aucun acte de propagande directe, ne donne plus de réunions et ne présente plus de candidats aux élections. Les ressources financières lui font défaut. Il se borne à exercer sa propagande sous le couvert des syndicats unitaires à la tête desquels il s'est ingénié à placer des hommes qui lui sont entièrement dévoués. [...] Mais tous ces hommes manquent d'envergure et d'autorité. Ils n'ont sur les masses aucun ascendant et ne réussissent ni à recueillir des adhésions pour le parti communiste, ni même à empêcher les défections de se produire au sein des syndicats unitaires. [...] Le journal *La Lutte Sociale*, qui était autrefois l'organe officiel hebdomadaire du parti communiste algérien, a cessé de paraître. Il a, en réalité, été remplacé par *L'Algérie ouvrière*, qui paraît une fois par mois sous le contrôle de la 28^{ème} Union Régionale Unitaire. Dans les milieux indigènes, l'action communiste a été très faible et semble n'avoir produit aucun effet. Les mesures de mise en surveillance spéciale prises en vertu de la loi du 15 juillet 1914 contre certains indigènes qui s'étaient livrés à des actes de nature à porter atteinte à la souveraineté française ont été salutaires. La propagande antimilitariste du parti communiste en Algérie s'est manifestée seulement par l'apposition de quelques papillons et la distribution de quelques tracts et journaux reçus de Paris.⁵⁸⁵

Le constat est donc sans appel : le Parti communiste en Algérie est dans une situation critique qui ne l'a pas aidé à appliquer les directives du SRI sur l'organisation de la campagne contre le Centenaire. Le PCF est plus stable au niveau national, même s'il traverse également une crise qui se manifeste par la chute des effectifs et l'absence d'une direction effective. Ce décalage entre les situations nationale et algérienne explique en partie la différence d'intensité de la campagne contre le Centenaire en métropole et dans la colonie. A cette faiblesse du Parti s'ajoute le manque d'intérêt notoire de la plupart des militants européens pour la question coloniale en général. Ce désintérêt est relevé par les militants qui dressent le bilan de la campagne. Lors de la Conférence des JC tenue le 26 décembre 1930 par exemple, les discussions s'orientent sur la question coloniale et un militant relève le manque d'efforts fournis en direction des populations « indigènes » :

Pendant que le Parti menait la campagne du centenaire on a oublié qu'il y avait des jeunes coloniaux à organiser. Cela ne veut pas dire que le Parti renie les J.C. mais les membres du Parti sont vieux et refusent de se déranger. Il y a encore une autre faiblesse qu'il faut marquer dans la fédération. C'est qu'on ne met pas assez au courant les camarades par une politique claire, qui doit jouer dans les colonies. On constate que les camarades posent mal les questions, ils les posent dans le cadre métropolitain.⁵⁸⁶

⁵⁸⁵ AN / F/7/14978 / Documentation du secrétariat d'Etat à la Guerre (2^{ème} bureau M.A.) sur le parti communiste et la Résistance. Afrique du Nord en général. Algérie, avril 1922-janvier 1936 / « Note sur l'activité du parti communiste algérien pendant l'année 1930 » rédigée à Alger le 17 janvier 1931, 2 p.

⁵⁸⁶ AD93 / 3Mi7/38, fonds 517.1, dossier 1005 : Jeunesses communistes, Conférence nationale, 1930 / Discussion sur le rapport du camarade Couteilhas, pp. 44-45.

C'est toute la politique coloniale du Parti communiste qui est mise en doute par les JC, qui proposent alors d' « apporter une attention plus sérieuse à ce problème du travail dans les colonies et [de] charger nos camarades de réaliser un plan concret pour aider nos camarades d'Algérie »⁵⁸⁷. Le désintéret des militants communistes européens, en métropole surtout, pour la question coloniale, est d'ailleurs remarqué par la police française. Ainsi, le commissaire de Nantes envoie le 21 mars 1930 un rapport au préfet du département pour le tenir informé du déroulement d'une réunion organisée par la section locale du SRI en vue de l'application des directives concernant la campagne contre le Centenaire. Il précise, à la fin de ce rapport, que « les militants de la section du SRI eux-mêmes [...] ne paraissent ni très convaincus, ni très enthousiastes et, s'ils suivent les instructions du comité exécutif parisien, ils le feront sans démonstration extérieure d'aucune sorte, persuadés que leur propagande restera inopérante »⁵⁸⁸.

Si les militants métropolitains semblent se désintéresser de la question coloniale, le problème est tout autre chez les militants européens du PCF en Algérie. Appartenant eux-mêmes à la minorité européenne installée en Algérie, certains sont dotés de cet « esprit de chauvinisme, d'impérialisme et d'orgueil nationaliste » que relève un peu caricaturalement Mahfoud Kaddache⁵⁸⁹ et ont du mal, à ce titre, à accepter la radicalité des thèses de l'Internationale communiste sur la question des colonies⁵⁹⁰. Ils ne peuvent donc qu'être réticents à la campagne lancée contre le Centenaire, centrée autour du mot d'ordre d'indépendance de l'Algérie. Le sentiment de supériorité que ressentent les militants communistes européens par rapport aux populations « indigènes » est flagrant et plusieurs de leurs interventions dans des instances de direction révèlent un discours qui reprend les conceptions colonialistes. Lors du comité central du SRI de novembre 1930, un militant communiste affirme par exemple :

Il y a une chose que nous pouvons faire et qui nous permettra de mieux réaliser notre travail dans les colonies, c'est de faire [...] un travail de recrutement parmi la main d'œuvre coloniale importante. Il faut que les camarades français apportent une attention toute particulière à ceux-ci, encore plus qu'avec les camarades étrangers, car

⁵⁸⁷ *Ibid.*, p. 98.

⁵⁸⁸ AN / F7/13171 : campagne communiste contre la célébration du Centenaire de l'Algérie, 1930 / Rapport du Commissaire Spécial de Nantes au préfet de la Loire-Inférieure daté du 21 mars 1930.

⁵⁸⁹ KADDACHE, Mahfoud, *Histoire du nationalisme algérien. Tome 1 : 1919-1939*, Alger, Société nationale d'édition et de diffusion, 1981 (2^{ème} édition), p. 257.

⁵⁹⁰ Sur les rapports des communistes européens en Algérie au mot d'ordre d'indépendance des colonies, voir SIVAN, Emmanuel, *op.cit.* ainsi que CHOUKROUN, Jacques, *op.cit.*

ce n'est pas seulement un changement de nationalité, c'est également un changement de race, et ils ont une maturité politique moindre.⁵⁹¹

Les « indigènes » seraient donc moins développés politiquement et auraient besoin de l'aide des militants européens, plus expérimentés et de « race » différente, pour s'améliorer. La vision des « indigènes » est ici très proche, dans les conceptions générales, de celle de l'élite coloniale qui gouverne l'Algérie : ils sont vus comme une population inférieure aux Européens, moins développée, qui nécessite d'être accompagnée par les Français. Le parallèle avec le discours colonial du Centenaire sur la mission civilisatrice de la France en Algérie est assez frappant. Dans les deux cas, les Européens entendent éclairer les « indigènes ».

Entre la faiblesse du Parti communiste qui, en 1930, traverse une période de crise profonde et « atteint son étiage historique »⁵⁹², le désintérêt des militants métropolitains pour la question coloniale qui est loin d'être une priorité aux yeux de la direction du PCF et la persistance, chez les militants européens en Algérie, de conceptions coloniales sur les populations « indigènes », on comprend mieux la faiblesse de la campagne communiste contre le Centenaire. Elle est d'autant plus difficile à organiser que les autorités françaises, métropolitaines comme algériennes, exercent une surveillance intensive des militants communistes et n'hésitent pas à utiliser tous les moyens répressifs dont ils disposent pour combattre la propagation des idées communistes. La lutte contre le communisme est en effet l'une des priorités de l'administration française à la fin des années 1920, particulièrement affichée lors du discours de Constantine d'Albert Sarrault, ministre de l'Intérieur, le 23 avril 1927 qui proclame : « Le communisme, voilà l'ennemi ! ». Dans ce contexte, une vague de répression s'abat sur le PCF métropolitain au cours de l'année 1929 : les principaux dirigeants du Parti sont arrêtés, dont Maurice Thorez, privant ainsi le mouvement communiste de leadership stable et de nombreuses perquisitions sont menées contre les militants et contre le journal du Parti, *L'Humanité*⁵⁹³. Les autorités coloniales algériennes suivent cette intensification de la répression : les gouverneurs Maurice Viollette puis Pierre Bordes sont impitoyables avec le PCF algérien, qui subit une répression constante. Celle-ci s'exerce

⁵⁹¹ AD93 / 3Mi7/63 : Secours rouge international, 1930-1931. Fonds 517.1, dossier 1015 : compte-rendu du comité central des 15 et 16 novembre 1930.

⁵⁹² COURTOIS, Stéphane et LAZAR, Marc, *op.cit.*, p. 109.

⁵⁹³ *Ibid.*, pp. 101-102.

particulièrement sur les militants communistes « indigènes » contre lesquels les autorités utilisent des mesures spécifiques relevant du Code de l'indigénat, notamment la mise sous surveillance spéciale qui leur permet d'isoler les « agitateurs »⁵⁹⁴.

Cet état d'alerte des autorités françaises contribue à l'affaiblissement du PCF et à la faiblesse de la campagne communiste contre le Centenaire. En effet, des directives claires visant à empêcher la propagande communiste contre les commémorations de 1930 sont édictées par le ministère de l'Intérieur. Dans une lettre du 7 mars 1930, les services du directeur du Contrôle, de la Comptabilité et des Affaires Algériennes rapportent au directeur de la Sûreté générale les instructions données par le SRI à ses militants pour organiser la campagne contre le Centenaire. Les autorités françaises réagissent alors : « M. Cornu [*le directeur du Contrôle, de la Comptabilité et des Affaires Algériennes*] serait très obligé à Monsieur Roquere [*directeur de la Sûreté générale*] de bien vouloir prescrire toutes mesures utiles en vue d'arrêter cette propagande néfaste [*la propagande du SRI contre le Centenaire*] et de lui faire connaître la suite qui aura pu être donnée à la présente communication »⁵⁹⁵. Six jours plus tard, M. Roquere répond à M. Cornu et lui annonce la mise en place d'une surveillance particulière : « Je transmets ce jour aux Préfets des départements Industriels, et en particulier de ceux où se trouvent groupés des contingents d'indigènes originaires de l'Afrique du Nord, des instructions relatives à la campagne d'agitation projetée »⁵⁹⁶. En effet, le 13 mars 1930, le directeur de la Sûreté générale envoie des instructions relatives à la répression de la campagne communiste aux préfets des départements du Nord, de la Saône-et-Loire, de la Loire, de la Loire-Inférieure, de l'Allier, de la Nièvre, de la Meurthe-et-Moselle, de la Haute-Marne, des Vosges, de l'Aisne, du Rhône, des Bouches-du-Rhône, de la Gironde, de la Seine-Inférieure, de la Haute-Garonne, de la Charente-Inférieure et de la Charente :

Une active campagne d'agitation va être entreprise par le parti communiste et en particulier par sa filiale, la section française du Secours Rouge International à l'occasion des fêtes du centenaire de la conquête de l'Algérie. [...] J'ai l'honneur de vous prier de me tenir informé, le cas échéant, sous le timbre de la présente dépêche, des décisions prises par les sections du parti communiste et du Secours Rouge International de votre département, et des manifestations de leurs adhérents, à

⁵⁹⁴ Sur la politique de répression du Parti communiste en Algérie voir CHOUKROUN, Jacques, *op.cit.*, pp. 339-364.

⁵⁹⁵ AN / F7/13171 : campagne communiste contre la célébration du Centenaire de l'Algérie, 1930 / Lettre du directeur du Contrôle, de la Comptabilité et des Affaires Algériennes au directeur de la Sûreté générale datée du 7 mars 1930.

⁵⁹⁶ *Ibid.* / Lettre du directeur de la Sûreté générale au directeur du Contrôle, de la Comptabilité et des Affaires Algériennes datée du 13 mars 1930.

l'occasion des fêtes du centenaire algérien. J'ajoute qu'il vous appartiendra de prendre toutes mesures utiles, en vue de réprimer cette propagande néfaste.⁵⁹⁷

La répression est donc ciblée et concerne prioritairement les départements à forte émigration algérienne, en réaction aux instructions du SRI qui visaient ces mêmes départements. De plus, les administrations centrales du ministère de l'Intérieur laissent carte blanche aux préfets pour réprimer l'action communiste contre le Centenaire.

Les instructions du ministère de l'Intérieur sont appliquées par les préfets qui mettent en place une surveillance spéciale des militants communistes pouvant être impliqués dans l'organisation de la campagne, et s'attaquent à la propagande du PCF. J'ai déjà mentionné la découverte, par les autorités, du circuit de diffusion du matériel du SRI qui est transmis de Paris à Alger en passant par les ports méditerranéens et les efforts fournis par les services de police pour bloquer cette diffusion. De nombreux autres rapports montrent une action policière d'envergure pour combattre la propagande communiste contre le Centenaire. Les affiches et papillons apposés par les militants sur les murs des villes à forte émigration algérienne sont régulièrement arrachées par les services de police, les réunions politiques sont largement surveillées⁵⁹⁸ et, en Algérie, des sanctions sont prises contre les quelques militants encore actifs qui prennent en charge la campagne⁵⁹⁹.

La répression administrative de la campagne contre le Centenaire n'a donc pas arrangé la situation. Entre les réticences internes au PCF, la faiblesse du Parti tant sur le plan national qu'algérien et l'acharnement des autorités contre le mouvement communiste, l'organisation d'une campagne de protestation d'envergure avait peu de chances de réussir. Tous ces obstacles expliquent la faiblesse de la campagne communiste contre le Centenaire, considérée comme un échec par les militants eux-mêmes.

⁵⁹⁷ *Ibid.* / Note de la direction de la Sûreté générale du ministère de l'Intérieur aux préfets des départements cités, 13 mars 1930.

⁵⁹⁸ On en trouve de nombreux exemples aux archives nationales : AN / F7/13171 : campagne communiste contre la célébration du Centenaire de l'Algérie, 1930.

⁵⁹⁹ Voir CHOUKROUN, Jacques, *op.cit.*, pp. 405-408.

Conclusion du chapitre 4

La campagne communiste contre les commémorations du Centenaire mérite donc d'être intégrée à une étude des réactions « indigènes » aux fêtes de 1930. Bien que les militants « indigènes » soient peu nombreux, ils existent parmi les rangs du PCF, tant en métropole qu'en Algérie. En se réappropriant le discours du Parti communiste, ils intègrent donc les conceptions indépendantistes et révolutionnaires qui s'expriment clairement, pour la première fois, à l'occasion de la campagne lancée contre le Centenaire, à l'initiative des organisations communistes internationales en premier lieu. La faiblesse de cette campagne qui est loin d'atteindre les objectifs fixés par les instances de direction tient à plusieurs facteurs, internes et externes : la répression qui frappe durement le mouvement communiste, désigné comme l'ennemi au tournant des années 1920-1930 mais aussi la faible importance que prend la question coloniale au niveau de la direction du PCF et la persistance, parmi les militants européens d'Algérie, d'un esprit colonialiste concernant les populations « indigènes ».

Aux côtés de ce discours indépendantiste lié au Parti communiste, on constate la présence, faible mais réelle, d'une réaction proprement nationaliste aux fêtes de 1930.

Chapitre 5 – Les nationalistes arabo-musulmans face aux commémorations du Centenaire de l’Algérie

Au moment des commémorations du Centenaire en 1930, les poussées nationalistes qui remettent en question la colonisation européenne, au Moyen-Orient mais aussi en Afrique du Nord, inquiètent les autorités françaises. Différents mouvements politiques naissants fragilisent en effet l’Empire colonial français au sein duquel l’Algérie occupe une place centrale. A l’origine de ces différents mouvements politiques se trouve l’esprit de renaissance ou de réforme du monde arabo-musulman (la *Nahda*), centré sur l’idée de la constitution d’une nation qui unirait, sous un gouvernement unique, l’ensemble des populations soit musulmanes soit arabes. La première déclinaison de ce mouvement est proprement religieuse et naît à la fin du XIX^e siècle sous l’impulsion du sultan ottoman Abd-al-Hamid II (1876-1909) qui « tâcha à faire de Constantinople le centre d’un grand Etat musulman qui ferait appel à la solidarité de tous les fidèles »⁶⁰⁰. Le mouvement unitaire est donc d’abord d’inspiration turque et il vise à réunir l’ensemble des musulmans dans un Etat construit autour de Constantinople. Cette doctrine se nourrit des écrits de Jamâl ad-Dîn al-Afghânî (1838-1897) qui « ne cessa de réclamer, à la fois, l’indépendance des pays arabes, qui assurerait leur progrès par des institutions libres, et leur groupement en un vaste empire, placé sous le commandement d’un khalifat unique pour être à même de résister à l’emprise européenne » et de ceux de son disciple Muhammad ‘Abduh (1849-1905) qui « travailla à établir l’accord entre la foi et la science moderne »⁶⁰¹. A la suite de la dislocation de l’Empire ottoman après la Première guerre mondiale, la doctrine unitaire évolue et se recentre sur le monde arabe avec la naissance du panarabisme, en même temps qu’émerge, sous l’impulsion de Rashîd Ridâ (1865-1935), une nouvelle conception de l’islam, le salafisme, qui n’admet « comme autorité (*taqlid*) que celle de la communauté des grands ancêtres (les *salaf*) »⁶⁰² et rejette toutes les innovations

⁶⁰⁰ JULIEN, Charles-André, *L’Afrique du Nord en marche, op.cit.*, p. 20.

⁶⁰¹ *Ibid.*, p. 21.

⁶⁰² *Ibid.*

postérieures. Le mouvement panarabe quant à lui se concentre d'abord au Moyen-Orient où l'émir Fayçal ibn Hussein El-Hachemi tente de construire, sans succès, un royaume arabe mais pendant l'entre-deux-guerres l'action de Chakîb Arslân (1869-1946) intègre progressivement les pays d'Afrique du Nord à la conception d'une nation arabe unifiée. Par la circulation des élites maghrébines dans les centres de formation religieuse touchés par les idées de la *Nahda*, par le biais du pèlerinage à La Mecque et par un effort de propagande active, le Maroc, la Tunisie et dans une moindre mesure l'Algérie sont progressivement touchés par ces idées qui portent en elles les germes d'une contestation nationaliste de la présence européenne⁶⁰³. Précisons que le terme « nationaliste » est ici entendu dans un sens propre au contexte colonial et qu'il désigne les mouvements politiques impulsés par les peuples colonisés qui souhaitent obtenir leur indépendance.

C'est dans ce contexte de pénétration des idées nationalistes en Afrique du Nord qu'ont lieu les commémorations du Centenaire de l'Algérie. Les archives de renseignement françaises démontrent une véritable crainte des autorités, en Algérie notamment, vis-à-vis de la propagation d'un discours indépendantiste dans la colonie. Les réactions étrangères aux commémorations sont scrutées par les services de renseignement et une série de mesures préventives sont prises à l'approche de l'événement afin de limiter les contacts entre les nationalistes arabes et les populations « indigènes » algériennes. Pourtant, aucune campagne d'envergure n'est lancée contre le Centenaire, alors même qu'au mois de mai 1930 Chakîb Arslân organise une vaste contestation contre la promulgation du dahir berbère qui secoue le protectorat marocain. Quelques initiatives nationalistes étrangères contre le Centenaire sont relevées mais elles ont très peu d'impact. L'Etoile nord-africaine de Messali Hadj quant à elle, qui s'éloigne de plus en plus du PCF et épouse les idées nationalistes, est dissoute en novembre 1929 et n'existe plus au moment des commémorations de 1930. Mis à part quelques tentatives individuelles de protestation contre l'événement, ses militants n'ont donc pas les moyens d'opposer aux fêtes du Centenaire un discours réclamant l'indépendance de l'Algérie.

⁶⁰³ Charles-André Julien affirme ainsi que « panarabisme et nationalisme, incompatibles en apparence, se développèrent simultanément comme une double affirmation de résistance à l'Occident ». Voir *ibid.*, p. 22.

A – Les autorités françaises face à la menace nationaliste en Algérie

Le mouvement nationaliste arabe est perçu par les autorités françaises autour de 1930 comme une menace pesant sur l'empire colonial français. Si les dirigeants de l'Algérie semblent relativiser l'impact des discours indépendantistes sur les élites « indigènes », la situation des protectorats tunisien et marocain inquiète davantage les services de renseignement, en métropole notamment. Ainsi, dans une note adressée au chef du cabinet de la préfecture de police de Paris, non-datée mais qui mentionne des événements de décembre 1930 et donc postérieure au Centenaire, la stabilité de la présence française en Afrique du Nord est remise en question :

Ce qu'il y a de dangereux c'est que des étudiants appartiennent, pour la plupart, aux riches familles maraboutiques et même de fonctionnaires, de Tunisie ou du Maroc ; ils ont donc une très grande autorité et à leur retour dans leur pays et même de Paris dans leurs correspondances, ils sont d'excellents propagateurs dans les milieux intellectuels des protectorats, des idées d'émancipation, qui leur sont inculquées à Paris par d'habiles propagandistes. [...] L'Afrique du Nord pourrait être notre principal point de vulnérabilité, le défaut de notre cuirasse. Notre empire Nord-Africain, en effet, doit être pour nous une force et une faiblesse ; il est presque évident qu'il serait une faiblesse s'il n'était pas une force, car le moindre ébranlement qui se produirait en cas de conflagration mondiale dans ce bloc homogène ferait vibrer l'édifice tout entier qui abrite plus de quinze millions d'hommes.⁶⁰⁴

La tonalité de cette lettre adressée au cabinet du préfet tranche donc avec le triomphalisme des discours du Centenaire. La pérennité de la domination française en Afrique du Nord ne semble pas garantie et les « idées d'émancipation » qui pénètrent parmi les milieux étudiants constituent une véritable menace pesant sur la souveraineté française. Ce type de discours intervient quelques mois au moins après la campagne d'envergure menée par la bourgeoisie et les étudiants marocains contre la promulgation du dahir berbère en mai 1930 qui « rapprocha la jeunesse patriote des villes marocaines du courant nationaliste arabe »⁶⁰⁵, ce qui explique l'inquiétude de la note adressée au préfet. En Algérie cependant, la situation reste calme même après les commémorations du Centenaire qui n'entraînent pas de réaction radicale comme celle que connaît le Maroc en mai 1930. Cela explique que les autorités coloniales, en

⁶⁰⁴ Archives de la préfecture de police de Paris, centre du Pré-Saint-Gervais / Série B (Cabinet du Préfet de police, 1869-1970) / Sous-série BA (Affaires générales) / Carton BA 1676 (Activités politiques en Algérie) / Note au chef de Cabinet de la préfecture de police non-datée, 2 p.

⁶⁰⁵ Voir par exemple RIVET, Daniel, *Histoire du Maroc de Moulay Idrîs à Mohammed VI*, Paris, Fayard, 2012, pp. 312-318.

particulier le gouverneur général, relativisent l'implantation d'un discours nationaliste dans la colonie. En effet, dans son « rapport sur la situation politique et administrative des populations indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 », ce dernier affirme :

Bien que l'Islam algérien [...] paraisse assez peu sensible aux influences extérieures et qu'il se développe sur un plan presque entièrement autochtone, les questions qui agitent les cercles égyptiens, syriens et tunisiens, ne laissent pas indifférents certains groupes d'"Intellectuels" dont l'action politique est insignifiante, mais dont nous essaierons d'analyser, cependant, les tendances et les idées.⁶⁰⁶

Le gouverneur général semble donc bien conscient de la faiblesse du mouvement nationaliste en Algérie, mais cela ne l'empêche pas de s'inquiéter des relations qui existent entre les oulémas réformistes regroupés autour d'Abdelhamid Ben Badis et les milieux nationalistes⁶⁰⁷, ou encore de l'influence qu'a pu avoir la campagne contre le dahir berbère en Algérie⁶⁰⁸. Ce qui ressort de ce document, c'est la vision d'ensemble qu'ont les autorités coloniales de la situation du monde arabo-musulman colonisé par les puissances européennes, et en particulier de celle de l'Afrique du Nord. En effet, les contacts entre les intellectuels sont surveillés, leurs écrits sont systématiquement analysés et les représentants de la souveraineté française dans les pays soumis à la domination coloniale s'échangent constamment des informations destinées à anticiper toute propagation des idées indépendantistes dans les différents territoires de l'empire français. Ainsi, le gouverneur général de l'Algérie est en contact régulier avec les résidents généraux du Maroc et de la Tunisie, mais également avec les autorités métropolitaines qui l'informent de la situation du monde musulman. Le 23 octobre 1929 par exemple, le ministre des Affaires étrangères envoie au gouverneur général Pierre Bordes un compte-rendu des « opérations menées par Ibn Saoud depuis juillet dernier contre certaines fractions rebelles du Nedj » en précisant : « ces informations [...] m'ont paru de nature à vous intéresser »⁶⁰⁹. Ces informations relatives à une révolte menée par les Ikhwans, milice religieuse créée par Ibn Saoud, contre ce dernier entre 1927 et 1930, qui concernent l'Arabie Saoudite et n'ont donc rien à voir avec la situation en Algérie, sont pourtant communiquées au gouverneur général. Tout ce qui touche au monde arabo-musulman et à sa stabilité semble donc être considéré avec importance par les autorités françaises, et mérite d'être signalé aux

⁶⁰⁶ FR ANOM ALG / GGA / Série H / Sous-série 9H / Carton 9H11 / « Rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 », p. 1.

⁶⁰⁷ *Ibid.*, pp. 15-17.

⁶⁰⁸ *Ibid.*, pp. 31-34.

⁶⁰⁹ FR ANOM ALG / GGA / Série H / Sous-série 9H / Carton 9H18 / Lettre du ministre des Affaires étrangères, président du Conseil au gouverneur général de l'Algérie Pierre Bordes datée du 23 octobre 1929.

responsables coloniaux. L'éloignement géographique du Moyen-Orient et les différences culturelles qui le séparent de l'Afrique du Nord ne les empêchent pas de craindre un impact des événements qui s'y produisent sur l'Algérie. Ainsi, les émeutes qui éclatent en Palestine au cours de l'année 1929 et qui atteignent un pic de violence en août 1929 avec le massacre d'Hébron inquiètent les autorités coloniales⁶¹⁰. Elles redoutent d'éventuelles répercussions de ces événements « sur l'état d'esprit tant des Israélites que sur celui des Indigènes » comme en témoigne une lettre envoyée par le sous-préfet d'Orléansville le 24 septembre 1929 en réponse à une demande d'enquête formulée par le préfet d'Alger⁶¹¹.

Les autorités coloniales algériennes sont donc largement informées de la situation politique de l'ensemble du monde arabo-musulman. Ces contacts réguliers avec la métropole ou avec les représentants de la France dans les territoires colonisés n'ont cependant pas une vocation strictement informative. L'objectif est de lutter plus efficacement contre la pénétration des idées indépendantistes et de limiter la propagation du nationalisme en Algérie, colonie fondamentale pour la stabilité de l'Empire colonial français. Mieux informées, les autorités coloniales sont plus susceptibles de prendre des mesures pour combattre les tentatives de pénétration du nationalisme. Les archives du gouvernement général et de la préfecture d'Alger révèlent en effet un certain nombre de décisions prises par les dirigeants de l'Algérie pour réprimer des mouvements considérés comme menaçants pour la souveraineté française. La production écrite égyptienne inquiète tout particulièrement les autorités, comme en témoigne par exemple une lettre envoyée le 24 octobre 1929 par le gouverneur général au préfet d'Alger qui mentionne une saisie de journaux et de livres édités au Caire et envoyés à un « indigène » du M'Zab⁶¹². L'administration coloniale utilise les outils répressifs qui sont à sa disposition et notamment l'interdiction qui lui permet de limiter la diffusion d'ouvrages ou de journaux contestataires sur le sol algérien. Ainsi, dans une lettre adressée le 12 avril 1930 au directeur des affaires indigènes, le directeur de la sécurité générale de l'Algérie suggère l'interdiction d'un ouvrage, publié en 1926 au Caire par un cheikh appelé Tantaoui Djouhri, considéré comme un « exposé des théories panislamiques »⁶¹³. De la même façon, de nombreux organes de presse

⁶¹⁰ Le massacre d'Hébron désigne les attaques menées par des Arabes palestiniens contre des juifs le 24 août 1929 qui font 67 victimes, en réaction à des rumeurs d'une prise des Lieux Saints par les juifs. Voir KAPELIOUK, Amnon, *Hébron : un massacre annoncé*, Paris, Arléa, Seuil, 1994, 172 p.

⁶¹¹ FR ANOM ALG / ALGER / Série I / Sous-série 2I / Carton 2I32 / Lettre envoyée le 24 septembre 1929 par le sous-préfet d'Orléansville au préfet d'Alger.

⁶¹² FR ANOM ALG / ALGER / 2I32 / Lettre envoyée le 24 octobre 1929 par le gouverneur général au préfet d'Alger.

⁶¹³ FR ANOM ALG / GGA / Série H / Sous-série 9H / Carton 9H18 / Lettre envoyée le 12 avril 1930 par le directeur de la sécurité générale de l'Algérie au directeur des affaires indigènes, 2 p.

étrangers sont interdits par arrêté ministériel en raison de leur caractère considéré comme contestataire, comme le révèle la note sur « l'état des publications en langue arabe dont la circulation est interdite en Algérie » éditée en 1938 qui recense toutes les censures de presse étrangère en arabe : plus de soixante titres sont touchés entre le début du XX^e siècle et 1930, en provenance du monde entier – des pays arabes comme l'Égypte, la Syrie, le Liban, la Tunisie ou le Maroc, mais également d'Amérique du Sud, des États-Unis ou de Paris. En 1930 encore, deux journaux égyptiens sont interdits par arrêté ministériel – *El-Fath* et *Ech-Choura*⁶¹⁴. L'efficacité des réseaux de communication entre les différents responsables coloniaux français utilisés pour lutter contre la propagation du nationalisme se vérifie tout particulièrement dans le cas des relations entre les autorités coloniales algériennes et leurs homologues tunisiens et marocains. En effet, le gouverneur général est en contact direct avec les résidents généraux des protectorats voisins, ce qui lui permet de prendre des décisions rapides visant à empêcher la diffusion du nationalisme en Algérie. Le 15 juin 1930, le gouverneur général transmet ainsi au préfet d'Alger une lettre du Résident général de Tunisie qui lui annonce qu'une vingtaine d'« indigènes » libyens basés à Tunis entendent mener une campagne de propagande en Algérie contre la présence italienne en Tripolitaine. En réaction, le gouverneur général demande au préfet d'Alger de « les refouler sur la Tunisie et de leur interdire toute propagande en Algérie » ainsi que de « faire saisir, partout où elles seraient trouvées, les brochures anti-italiennes ou photographies que ces personnages se proposeraient de distribuer »⁶¹⁵.

Les exemples de ce type pourraient être multipliés : la lutte contre la diffusion des idées nationalistes en Algérie constitue clairement l'une des priorités des autorités coloniales – avec la lutte contre le communisme. Dans ce contexte, les éventuelles réactions des mouvements nationalistes aux commémorations du Centenaire ne pouvaient qu'être scrutées par les services de surveillance coloniaux. Elles ont été, en réalité, très peu nombreuses.

⁶¹⁴ FR ANOM ALG / GGA / Série H / Sous-série 15H (presse) / Carton 15H25 / « Etat des publications en langue arabe dont la circulation est interdite en Algérie », 1938.

⁶¹⁵ FR ANOM ALG / ALGER / 2I32 / Lettre du gouverneur général au préfet d'Alger datée du 15 juin 1930.

B – La faiblesse des réactions nationalistes étrangères aux commémorations du Centenaire de l’Algérie

L’implantation du nationalisme arabe en Algérie est, en 1930, très marginale. Sur le plan interne à la colonie, les seuls mouvements politiques « indigènes » qui existent sont encore résolument assimilationnistes et n’envisagent pas la question de l’indépendance de l’Algérie. Si le Parti communiste est présent, il reste très faible et ne parvient pas à mobiliser massivement les « indigènes » contre les commémorations du Centenaire. Quant à la place qu’occupent l’Afrique du Nord et plus particulièrement l’Algérie au sein du mouvement nationaliste panarabe, elle est également très limitée. L’action des dirigeants nationalistes du monde arabo-musulman reste assez largement concentrée sur le Moyen-Orient et notamment sur les mandats britanniques et français créés à la suite de la Première guerre mondiale. Cependant, au tournant des années 1920-1930, les pays colonisés d’Afrique du Nord commencent à focaliser l’attention du principal propagandiste panarabe de l’entre-deux-guerres, l’émir libanais Chakîb Arslân (1869-1946). D’abord impliqué aux côtés de l’Empire ottoman dans le combat pour la création d’un Etat musulman mondial centré autour de Constantinople, la révolution kémaliste et l’instauration de la République laïque de Turquie en 1923 éloigne Chakîb Arslân du mouvement panislamique⁶¹⁶. Il se tourne alors vers le monde arabe et plus particulièrement vers la Syrie et rejoint le combat nationaliste pour l’indépendance des mandats français et britanniques. Son action à partir de 1925 en faveur de « l’évacuation immédiate et l’indépendance du pays »⁶¹⁷ échoue elle aussi avec la consolidation du mandat français en Syrie ; « une action plus large de tous les Arabes lui paraît alors souhaitable pour faire obstacle à la domination des puissances coloniales britannique et française sur le monde arabe »⁶¹⁸. C’est ainsi qu’à partir de la fin des années 1920 Chakîb Arslân tente de créer, depuis Genève où il est installé, des liens entre les populations des différents pays arabes et devient le chef de file du mouvement panarabe, poursuivant le rêve de la constitution d’une nation arabe unifiée. Dans ce cadre, l’Afrique du Nord retient particulièrement son attention alors qu’elle était jusqu’à présent délaissée par les mouvements nationalistes moyen-orientaux et l’émir libanais cherche, selon l’historien William L. Cleveland, à créer entre les populations maghrébines et moyen-orientales des « sentiments d’une tentative commune liée par les liens fraternels de l’arabisme et de la solidarité

⁶¹⁶ BESSIS, Juliette, « Chekib Arslan et les mouvements nationalistes au Maghreb », *op.cit.*, pp. 472-473.

⁶¹⁷ *Ibid.*, p. 473.

⁶¹⁸ *Ibid.*, p. 475.

islamique »⁶¹⁹. Il noue notamment des relations avec les futurs leaders nationalistes marocains⁶²⁰ et devient progressivement, à partir de 1930, le « mentor d'une génération »⁶²¹, celle des hommes qui mèneront le combat pour l'indépendance du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie. Ce rôle de mentor se révèle à l'occasion de la campagne qu'Arslân orchestre contre la promulgation du dahir berbère au Maroc en mai 1930, à l'occasion de laquelle les milieux intellectuels du protectorat se soulèvent contre la politique française vis-à-vis des populations musulmanes et qui érige l'émir en « porte-parole international » des revendications de la bourgeoisie marocaine⁶²².

Le Maroc occupe donc une place centrale dans la propagande de Chakîb Arslân en 1930 à l'occasion de la promulgation du dahir berbère. Il aurait donc été assez logique que les commémorations du Centenaire de l'Algérie, organisées au même moment dans un pays frontalier – la promulgation du dahir berbère correspond, à quelques jours près, au voyage de Gaston Doumergue en Algérie – retiennent également son attention. Pourtant, Arslân ne saisit pas cette occasion pour mener, conjointement à la campagne contre le dahir au Maroc, une protestation d'envergure contre le Centenaire. La revue qu'il fonde en mars 1930 à Genève, *La Nation arabe*, contient certes quelques articles qui traitent de la question du Centenaire, mais la tonalité de ces articles surprend tant elle est conciliante envers la domination coloniale de la France. Dans le numéro 4 de *La Nation arabe* de juin 1930, Arslân publie ainsi un article intitulé « Algérie. Le centenaire de la conquête française ». On peut certes y lire une critique de la politique « indigène » menée par la France en Algérie, qui porte notamment sur la gestion du culte musulman par les autorités coloniales qui, selon lui, « n'ont pas respecté les consciences musulmanes » ou encore sur les discriminations juridiques subies par les populations « indigènes »⁶²³. Cependant, le message principal qui ressort de cet article est fondamentalement assimilationniste : l'émir libanais n'évoque à aucun moment l'idée d'une indépendance de l'Algérie et rompt totalement avec les idées panarabes et nationalistes qui l'animent, comme si l'Algérie échappait à son projet de construction d'une nation arabe unifiée. Il va même jusqu'à faire l'éloge du président de la République Gaston Doumergue, salué pour sa bienveillance à l'égard des populations « indigènes » et revendique la compatibilité entre les cultures française et musulmane :

⁶¹⁹ CLEVELAND, William L., *op.cit.*, p. 90.

⁶²⁰ *Ibid.*, p. 93.

⁶²¹ *Ibid.*, p. 90.

⁶²² *Ibid.*, p. 96.

⁶²³ « Algérie. Le centenaire de la conquête française », *La Nation arabe*, n° 4, juin 1930, p. 155, BnF Tolbiac.

Nous ne sommes pas contre la confrontation de la culture française ou latine avec la culture musulmane. Au contraire, nous sommes tout à fait de l'avis de M. le président Doumergue que ces deux civilisations peuvent se compléter. [...] La civilisation musulmane et la civilisation latine se rencontrent en plus d'un point, étant donné que toutes deux sont méditerranéennes. Ensuite, nous sommes sûrs et certains que M. Doumergue est sincère dans ses déclarations. Il veut le bien de tous et il trouve qu'il y a de la place, dans l'œuvre de collaboration franco-arabe, pour tout le monde. [...] Si tous les Français pensaient et sentaient comme M. Doumergue, les indigènes de l'Afrique du Nord n'auraient jamais eu à se plaindre et l'œuvre commune, comme il venait de le dire, aurait appartenu à tous, sur le même pied d'égalité. Mais malheureusement ce n'est pas le cas et ceux qui vraiment sont inspirés de ces pensées et animés de ces sentiments sont jusqu'à présent, en France, une petite minorité. [...] Jusqu'à ce que cette mentalité de la majorité en France soit modifiée de fond en comble, jusqu'à ce que le Musulman, tout en restant musulman, puisse jouir des mêmes droits que le citoyen français, tous ces discours et ces échanges de courtoisie ne sortiront pas du cadre de la phraséologie.⁶²⁴

La présence coloniale de la France en Algérie est donc loin d'être contestée. Elle est même pratiquement légitimée par Chakîb Arslân qui semble ne souhaiter pour l'Algérie rien de plus qu'une politique plus juste à l'égard des populations « indigènes ». Son discours est finalement très proche de celui des élus « indigènes » qui revendiquent en 1930 une amélioration de la situation des populations colonisées sans remettre en question le cadre de la souveraineté française.

De la même façon, Chakîb Arslân publie dans le numéro d'août-septembre de *La Nation arabe* un article intitulé « Chiffons de papier », considéré par le gouverneur général dans son rapport sur la situation politique des « indigènes » en janvier 1931 comme un « violent article »⁶²⁵ mais qui élude cependant totalement la question de l'indépendance de la colonie. Il s'agit simplement d'un article dénonçant de façon générale « le mépris des traités et des engagements » pris par les puissances coloniales envers les populations « indigènes »⁶²⁶. Arslân prend l'exemple des engagements pris par le général De Bourmont au moment de la conquête d'Alger en 1830 sur la garantie de la liberté du culte musulman en Algérie qui n'a, selon lui, jamais été respectée. Cet article de *La Nation arabe* critique donc une fois encore la politique menée par la France en Algérie, mais la question d'une indépendance de la colonie n'est pas évoquée par Arslân. La lecture de ces articles surprend donc : d'une part Chakîb Arslân ne saisit pas l'occasion des manifestations triomphalistes du Centenaire pour protester contre le colonialisme européen et revendiquer l'intégration d'une Algérie indépendante au sein de sa

⁶²⁴ *Ibid.*, pp. 157-158.

⁶²⁵ FR ANOM ALG / GGA / Série H / Sous-série 9H / Carton 9H11 / « Rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 », p. 67.

⁶²⁶ « Chiffons de papier », *La Nation arabe*, n° 6-7, août-septembre 1930, p. 1, BnF Tolbiac.

nation arabe rêvée, alors même qu'il réoriente au tournant des années 1920-1930 sa stratégie autour des pays maghrébins ; d'autre part, les quelques commentaires qu'il fait de l'événement sont très éloignés, de par leur contenu, des conceptions nationalistes qu'il défend depuis plusieurs décennies. Le décalage avec la virulence de la campagne qu'il lance contre le dahir berbère au même moment est flagrant : alors qu'il considère la promulgation du dahir comme une « attaque contre l'ensemble du monde de l'Islam »⁶²⁷, les commémorations colonialistes, triomphalistes et exubérantes du Centenaire sont épargnées et ne sont pas critiquées en tant que telles. Tout au plus Arslân revendique-t-il une politique plus juste à l'égard des populations « indigènes » et un respect des traditions locales et de la religion musulmane. L'Algérie n'a donc visiblement pas le même statut que le Maroc aux yeux de Chakîb Arslân, le second retenant largement son attention.

Chakîb Arslân, leader du mouvement nationaliste panarabe semble donc n'avoir que très peu réagi, en personne et par le biais de sa revue *La Nation arabe*, aux commémorations du Centenaire. En revanche, les archives de renseignement françaises mentionnent l'existence d'une organisation nationaliste implantée en Allemagne qui lutte pour l'indépendance de l'Afrique du Nord et qui réagit aux fêtes de 1930 : le Comité de défense du Maghreb arabe. Il est très difficile de cerner avec précision la nature exacte de cette organisation qui n'est jamais mentionnée dans l'historiographie mais uniquement dans deux sources que j'ai trouvées, l'une au centre des ANOM et l'autre dans les archives de la préfecture de police de Paris.

Le rapport du 31 janvier 1931 sur la situation politique des populations « indigènes » algériennes rédigé par le gouverneur général fait le compte-rendu des protestations qui ont eu lieu contre les commémorations du Centenaire en 1930. Il y mentionne assez longuement ce Comité de défense du Maghreb arabe qui aurait tenu, au moment du Centenaire, une réunion à Berlin pour protester contre les fêtes de 1930. Un journal égyptien, *Wadinil*, relate le déroulement de cette réunion dans ses numéros des 27 juillet et 27 août 1930, et le gouverneur général en cite d'assez longs extraits. Le Comité se serait ainsi réuni pour protester, selon les termes du journal égyptien, contre le « Centenaire du jour où, pour la première fois, la colonisation a souillé une terre arabe musulmane » et « contre l'iniquité de la colonisation de

⁶²⁷ Cité dans CLEVELAND, William L., *op.cit.*, p. 98.

la nation arabe par l'Europe »⁶²⁸. Le concept de « nation arabe » est donc mis en avant par cette organisation, rappelant ainsi les thématiques du discours de Chakîb Arslân. De la même façon, les discours prononcés à l'occasion de cette réunion et retranscrits dans le journal égyptien appellent eux aussi à l'union des populations arabes : l'un des orateurs de cette réunion affirme par exemple que « les Arabes sont tous unis par des liens de solidarité. Tous, du Levant au Couchant, déploient leurs efforts et luttent la main dans la main pour un idéal commun. Aucune force au monde ne pourra réussir à séparer les pays peuplés d'arabophones »⁶²⁹. La motion adoptée par le Comité de défense du Maghreb arabe lors de cette réunion reprend elle aussi les thématiques du discours nationaliste, mettant en avant l'indépendance des pays arabes et la nécessité de l'union des populations des pays colonisés :

En reportant notre pensée vers l'Algérie et le Maghreb arabe, nos cœurs sont remplis de tristesse. Depuis un siècle, ce pays gémit sous le joug de la colonisation française. Le Centenaire de la perte de son indépendance par l'Algérie est le facteur le plus puissant de l'union de nos forces dans la lutte qu'il nous faut mener pour obtenir la liberté des Arabes et leur unité. [...] Le vœu de tous les Arabes, leur idéal est de voir l'Algérie recouvrer son indépendance, d'assister à la réalisation de l'unité des pays arabes de l'Afrique du Nord [...] Le mouvement d'indépendance mené par les Arabes entretiendra la lutte contre la colonisation sous toutes les formes, en pleine solidarité avec ceux qui, en Orient, combattent pour la liberté, et il durera jusqu'au jour où les pays arabes de Tanger à Bagdad seront libres, unis et indépendants. Et les fêtes organisées par les puissances coloniales ne sont à nos yeux que le signe précurseur d'une guerre qui doit assurer la liberté au monde. [...] C'est à vous que nous adressons notre appel, frères de Tunisie, de Syrie et du Maroc qui souffrez du fléau de la domination française, qui avez vu vos terres spoliées et votre liberté foulée aux pieds au cours de ce siècle d'esclavage. Frères Tunisiens, Syriens, Marocains et Arabes de tous les autres pays, méditez sur notre malheur, préoccupez-vous de notre situation et faites cause commune avec vos frères Algériens, le 14 juin 1930, qui doit être pour vous un jour de deuil national, car c'est le jour où le fléau de la France s'est abattu sur le Maghreb.⁶³⁰

Contrairement à Chakîb Arslân, le Comité de défense du Maghreb arabe semble donc voir les commémorations du Centenaire de l'Algérie comme un moyen de mobiliser les populations arabes contre les puissances coloniales européennes. L'espoir qui anime cet appel est celui d'une réaction massive des populations arabes du monde entier contre la domination européenne, incarnée par les fêtes du Centenaire, à laquelle doit être opposée l'indépendance des colonies. L'idéologie du Comité de défense du Maghreb arabe semble donc largement influencée par le nationalisme panarabe. Dans les deux cas, l'objectif est l'obtention de

⁶²⁸ FR ANOM ALG / GGA / Série H / Sous-série 9H / Carton 9H11 / « Rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 », p. 63.

⁶²⁹ *Ibid.*, p. 64.

⁶³⁰ *Ibid.*, pp. 64-66.

l'indépendance des colonies et la création d'une grande nation arabe unifiée dans laquelle les populations arabes « de Tanger à Bagdad » pourraient vivre en liberté.

L'organisation semble cependant fortement liée à l'Allemagne et son existence pourrait être conditionnée aux tensions intra-européennes qui ne cessent de croître pendant l'entre-deux-guerres. Plusieurs indices laissent penser que l'existence du Comité de défense du Maghreb arabe pourrait relever de cette « utilisation des mouvements nationalistes dans la stratégie des Etats totalitaires destinée à affaiblir, puis à vaincre les grandes puissances coloniales dites démocratiques, la France notamment, afin d'établir leur propre suprématie ». Le régime politique allemand en 1930 est certes encore celui de la République de Weimar mais le parti nazi commence à monter en puissance et Hitler arrive au pouvoir trois ans plus tard. Dès avant l'instauration du régime hitlérien, le parti nazi a donc pu mettre en place sa stratégie d'affaiblissement des puissances européennes rivales par le biais d'un soutien aux mouvements nationalistes arabes. C'est en tout cas l'avis qu'exprime une note adressée au chef du cabinet du préfet de police de Paris qui alerte les autorités sur le développement des mouvements nationalistes arabes⁶³¹. Cette note rapporte la parution, dans le journal du parti nazi *Der National-Sozialist* du 26 décembre 1930, d'un appel lancé par le *Komitee zur Verteidigung Nord-Afrikas* (Comité pour la défense de l'Afrique du Nord) qui semble être la même organisation que le Comité de défense du Maghreb arabe. Le contenu idéologique de cet appel est en effet très proche de celui lancé plus tôt en 1930 contre les commémorations du Centenaire :

Le temps de notre résignation et de notre crédulité est terminé. Notre sort n'est pas lié à celui de la France et ne suit pas la même voie. A la fin d'une longue période de martyr il est temps pour nous de nous réveiller et de prendre position. Pour la liberté du Maghreb, pour la défense de nos vies, de notre honneur qui ont été si indignement violés, nous renouvelons ici solennellement le serment que nous ne laisserons aucun moyen inemployé pour nous opposer à une nouvelle guerre qui sera causée par l'impérialisme agressif de la France et qui vaudra y entraîner l'Afrique du Nord contre sa volonté.⁶³²

On retrouve donc l'idée d'une libération du Maghreb de la tutelle coloniale de la France, ainsi que celle d'une guerre imminente qui se trouvaient toutes deux dans l'appel du Comité de

⁶³¹ Archives de la préfecture de police de Paris, centre du Pré-Saint-Gervais / Série B (Cabinet du Préfet de police, 1869-1970) / Sous-série BA (Affaires générales) / Carton BA 1676 (Activités politiques en Algérie) / Note au chef de Cabinet de la préfecture de police non-datée, 2 p.

⁶³² *Ibid.*

défense du Maghreb arabe relayé par le journal égyptien *Wadinil* et recensé par le gouverneur général dans son rapport de janvier 1931. L'origine et la nature exacte de cette organisation restent assez floues pour le fonctionnaire qui rédige cette note au cabinet du préfet et dresse une série d'hypothèses :

Ce "Comité pour la Défense de l'Afrique du Nord" créé et subventionné par le parti hitlérien est très certainement en contact avec le Comité Syro-Palestinien-Maghrébin et avec l'Académie arabe de Lausanne à la tête de laquelle se trouve le célèbre émir Chekib Arslan. Il se pourrait également que ces Comités et cette Académie soient en relations directes et constantes avec le parti fasciste italien. D'autre part l'Académie arabe de Lausanne, qui donne ses directives au monde musulman serait également en relations suivies avec les milieux étudiants musulmans de Paris et notamment avec les étudiants marocains et tunisiens. [...] Il semble de toute évidence qu'il y a actuellement un lien étroit entre l'Académie arabe de Lausanne et les organisations étrangères qui sont à déterminer. Il est inutile de dire que les Allemands n'ont jamais accepté notre domination au Maroc et que les Italiens emploient tous les moyens possibles pour nous créer des ennuis en Tunisie où ils arrivent très nombreux.⁶³³

La confusion et le manque d'informations précises des services de renseignement français sont flagrants : les nationalistes arabes, Chakîb Arslân, le Comité de défense de l'Afrique du Nord, les étudiants maghrébins de Paris, l'Italie fasciste de Mussolini et le parti nazi seraient tous liés et unis pour lutter contre la domination de la France en Afrique du Nord. Les liens entre les nationalistes arabes et les régimes totalitaires allemand et italien, plus particulièrement pendant la Seconde guerre mondiale mais également pendant l'entre-deux-guerres, ont été largement étudiés dans l'historiographie⁶³⁴. Comme l'a montré Juliette Bessis, Chakîb Arslân était effectivement en relations avec l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste pendant l'entre-deux-guerres et fut « dans un certain nombre de circonstances importantes, l'instrument de la stratégie fasciste dirigée au Maghreb contre la France »⁶³⁵. Il fréquente régulièrement Berlin, « un brillant foyer culturel et aussi un important centre d'activités panislamiques »⁶³⁶ dans les années 1920 et participe à la création de nombreuses associations revendiquant l'indépendance des pays arabes. Cependant, avant le courant des années 1930, ses rapports avec le parti nazi ou l'Italie fasciste semblent assez limités. Quoi qu'il en soit, le lien entre Chakîb Arslân et le Comité de défense de l'Afrique du Nord ou du Maghreb arabe reste à prouver, ainsi que la véritable implication du parti nazi dans cette organisation nationaliste.

⁶³³ *Ibid.*

⁶³⁴ Voir par exemple les travaux des historiens tunisiens Khaled Abid et Fayçal Chérif, mais aussi des historiens français par exemple BESSIS, Juliette, *op.cit.*

⁶³⁵ *Ibid.*, p. 468.

⁶³⁶ *Ibid.*, p. 471.

Ce que montrent ces documents relatifs au Comité de défense, c'est une forme inédite de réaction « indigène » aux commémorations du Centenaire qui s'ancre dans le contexte international de montée en puissance des rivalités intra-européennes pendant l'entre-deux-guerres. Basé à Berlin, probablement lié au parti nazi, le Comité de défense semble être un instrument destiné à diffuser une propagande nationaliste parmi les populations nord-africaines afin d'affaiblir la puissance coloniale de la France. Son opposition aux commémorations de 1930 constitue cependant une réaction « indigène » au Centenaire : le rapport du gouverneur général de janvier 1931 mentionne effectivement le nom du signataire de l'appel lancé par le Comité pour protester contre les commémorations du Centenaire. Il s'agit de Rabah Boukabouya, un officier « indigène » algérien qui avait déserté l'armée française pendant la Première guerre mondiale pour rejoindre la Turquie et se lancer dans une activité de propagande nationaliste germano-turque sous le nom d'El Hadj Abdallah⁶³⁷. Bien que le Comité de défense du Maghreb arabe soit potentiellement utilisé par l'Allemagne pour lutter contre la puissance coloniale de la France, il est néanmoins constitué d'« indigènes » nationalistes qui condamnent fermement les commémorations de 1930 et revendiquent la libération de l'Afrique du Nord de la tutelle coloniale de la France.

Mentionnons pour terminer deux autres réactions isolées dont on trouve une trace dans les archives d'Aix-en-Provence, qui peuvent être considérées comme des réactions nationalistes étrangères aux commémorations du Centenaire. La première est d'ordre religieux et elle est rapportée par le journal « indigène » *En-Najâh*, soutien de l'administration coloniale française⁶³⁸. Le numéro du 3 juin 1930 rapporte ainsi qu'un savant égyptien appelé Ahmed Zaki Pacha a fait parvenir une dépêche aux principaux notables de La Mecque et du monde musulman venus faire le pèlerinage « pour leur faire connaître les devoirs qui leur incombent vis-à-vis de leurs frères d'Algérie au moment où leurs maîtres fêtent l'anniversaire de la colonisation par eux des chers territoires arabes et ce depuis cent ans »⁶³⁹ :

Le prophète vous demandera des comptes et l'Islam vous citera à comparaître (devant le Tribunal de Dieu) sur une obligation qui vous incombe, celle de déterminer les pèlerins à demander à Dieu avec un cœur pur de délivrer vos frères de l'Est et de l'Ouest et en particulier les Algériens et les Tripolitains. Du fait de leur faiblesse et de notre négligence, ils se sont avilis, humiliés au point que l'impérialisme en a fait des

⁶³⁷ MONTAGNON, Pierre, *Dictionnaire de la Grande guerre : 1914-1918*, Paris, Pygmalion, 2013, p. 141.

⁶³⁸ Voir supra, pp. 120-124.

⁶³⁹ FR ANOM ALG / GGA / Série H / Référence précise manquante / Compte-rendu du numéro d'*En-Najâh* du 3 juin 1930 (n° 949), p. 1.

esclaves. Aujourd'hui, les spoliateurs fêtent le raffermissement de leur emprise sur la population de ces pays. [...] J'espère que vous, ainsi que tous ceux qui recevront ma lettre, direz aux pèlerins que le pèlerinage ne consiste pas seulement à faire une promenade, mais qu'il a une portée plus considérable que le Coran a voulu fixer : Union des cœurs par l'union des efforts, par l'union des parties pour une affection mutuelle plus solide. Une solidarité sincère et une entraide efficace afin que le peuple arabe revienne à sa tradition première et recouvre sa splendeur et son importance d'autrefois sur des bases nationales (régionales) et des principes religieux.⁶⁴⁰

Les recommandations du savant égyptien sont donc avant tout religieuses – il en appelle au prophète et au Coran et saisit l'occasion du *hajj* pour toucher les pèlerins – mais on retrouve encore une fois les thématiques de la propagande nationaliste : condamnation de la colonisation, appel à la libération des peuples colonisés, union des populations musulmanes et condamnation des commémorations du Centenaire.

Enfin, de façon plus anecdotique, un journal édité au Brésil par un libanais chrétien et intitulé *La Plume de Fer* publie en août 1930 un article protestant contre les commémorations de 1930 et appelant à l'indépendance de l'Algérie :

Les fêtes du Centenaire ont coûté 130 millions qui sont sortis des poches des indigènes. Ils ont servi à des embellissements. Le peuple arabe n'y a pas pris part à l'exception des aghas et autres individus de la basse classe et des voleurs. C'est une honte pour la France qui devrait sans délai abandonner le pays à ses propriétaires qui vivraient alors libres et indépendants.⁶⁴¹

Le mouvement nationaliste arabo-musulman n'a donc réagi que de façon marginale aux commémorations du Centenaire de l'Algérie. L'Afrique du Nord est encore faiblement intégrée au mouvement général de l'unité arabe, héritier de la *Nahda* de la fin du XIX^e siècle, jusqu'aux années 1930 avec l'action de Chakîb Arslân qui se réoriente vers le Maghreb. On constate cependant que c'est le Maroc qui focalise l'attention de l'émir en 1930. L'Algérie est très peu traitée dans sa revue *La Nation arabe* et les quelques articles qui mentionnent les commémorations du Centenaire semblent faire de l'Algérie une exception. La domination coloniale de la France n'est pas remise en question par Arslân qui ne saisit pas l'occasion du Centenaire pour lancer une campagne de protestation contre la politique coloniale de la France. Sa propagande se concentre sur la promulgation du dahir berbère de mai 1930 contre laquelle

⁶⁴⁰ *Ibid.*, pp. 2-3.

⁶⁴¹ FR ANOM ALG / GGA / Série H / Référence précise manquante / Traduction du journal *La Plume de Fer* du 26 août 1930, p. 3.

il organise une réaction virulente de la part des intellectuels marocains. Les quelques réactions nationalistes étrangères que j'ai pu relever contre le Centenaire, qui revendiquent la libération du peuple « indigène » algérien et l'indépendance de la colonie, ne touchent que très marginalement les populations. On voit donc la faible importance que semble jouer l'Algérie au sein du mouvement nationaliste arabe mondial en 1930.

Examinons désormais le positionnement du seul mouvement politique nationaliste proprement algérien qui existe en 1930, l'Etoile nord-africaine, et de son leader Messali Hadj.

C – Les réactions de l’Etoile nord-africaine aux commémorations du Centenaire limitées par la répression

L’Etoile nord-africaine (ENA), considérée dans l’historiographie du nationalisme algérien comme le premier parti nationaliste⁶⁴², n’existe que depuis quatre ans au moment des commémorations du Centenaire et traverse alors une période critique de son histoire. Elle est largement affaiblie en métropole où elle est implantée et n’existe pas encore en Algérie. Fondée en 1926 à Paris à l’initiative de la III^e Internationale⁶⁴³ et dirigée par le militant « indigène » Hadj Ali Abdelkader, elle est d’abord largement subordonnée aux directives du mouvement communiste international et français. Son objectif est d’atteindre et de rassembler les « indigènes » nord-africains émigrés en métropole afin de les sensibiliser aux idées communistes. Son programme et ses objectifs sont assez flous durant sa première année d’existence, la politique coloniale de l’Internationale Communiste et du PCF n’étant elle-même pas très claire. Assez rapidement cependant, sous l’impulsion de Messali Hadj qui en est le secrétaire général depuis sa création, l’ENA s’autonomise et prend des initiatives par rapport aux instances de direction du PCF. Les premières tensions entre les deux organisations éclatent lors du congrès fondateur de la Ligue contre l’impérialisme et l’oppression coloniale, organisation créée par le Komintern pour rassembler et unir les populations des pays colonisés. Tenu du 10 au 15 février 1927 à Bruxelles, le congrès réunit 175 délégués dont 107 proviennent de 37 pays coloniaux⁶⁴⁴. Messali Hadj fait partie des délégués pour l’Algérie et il y prononce un discours considéré bien souvent comme « l’acte de naissance du nationalisme algérien »⁶⁴⁵. En effet, pour la première fois, un parti politique « indigène » réclame l’indépendance de l’Algérie. A partir de cette date, l’ENA soumise à l’autorité et au charisme de Messali Hadj ne

⁶⁴² Depuis la thèse de Benjamin Stora consacrée à Messali Hadj et publiée en 1982, la place de l’ENA et de son leader dans le mouvement nationaliste algérien a été largement revue par les historiens. Avant cette date, Messali Hadj était marginalisé dans l’histoire de l’Algérie coloniale, notamment en raison du monopole de l’Etat algérien indépendant et du FLN sur l’histoire de l’Algérie, qui refusait d’accorder à l’ENA le rôle fondamental qu’elle a joué dans le nationalisme algérien. Sur le sujet voir STORA, Benjamin, *Messali Hadj : 1898-1974*, Paris, Le Sycomore, 1982, 299 p. Voir également la biographie de Jacques Simon : SIMON, Jacques, *Messali avant Messali : l’invention de la nation algérienne*, Paris, L’Harmattan, 2008, 237 p. Sur l’ENA plus spécifiquement, voir BOUGUessa, Kamel, *Aux sources du nationalisme algérien : les pionniers du populisme révolutionnaire en marche*, Alger, Casbah Editions, 2000, 383 p. Voir aussi *L’Etoile nord-africaine et le mouvement national algérien : actes du colloque du 27 février au 1^{er} mars 1987 organisé par le Centre culturel algérien*, Paris, Centre culturel algérien, 1988, 302 p.

⁶⁴³ BOUGUessa, Kamel, « La création de l’Etoile nord-africaine et fondements du nationalisme révolutionnaire séparatiste », dans *ibid.*, pp. 88-111.

⁶⁴⁴ SIMON, Jacques, *Messali Hadj (1898-1974) : chronologie commentée*, Paris, L’Harmattan, 2002, p. 49.

⁶⁴⁵ *Ibid.*, p. 50.

cesse de réclamer la libération de l'Algérie et la fin de la domination coloniale de la France et échappe progressivement au contrôle du PCF qui ne soutient pas encore clairement, en 1927, la revendication d'indépendance de l'Algérie. Les tensions continuent tout au long de l'année 1927, le PCF cherchant à reprendre le contrôle de l'ENA en marginalisant Messali Hadj. Le VI^e congrès de l'Internationale Communiste qui se tient à l'été 1928 s'oppose à l'émancipation de l'ENA et refuse qu'elle devienne un parti politique à part entière. A la fin de l'année 1928, l'éloignement des deux organisations s'accroît encore : une assemblée générale de l'ENA décide à la quasi-unanimité d'exister indépendamment du PCF et en janvier 1929 se tient le dernier meeting entre l'ENA et le PCF. La rupture est formellement consommée lors du VI^e congrès du PCF qui se tient en mars-avril 1929 et qui désigne l'ENA comme une « organisation nationaliste révolutionnaire de la petite bourgeoisie »⁶⁴⁶ contre laquelle il faut donc lutter, conformément à la nouvelle stratégie de « classe contre classe » édictée par le Komintern. Parallèlement à ces tensions avec le PCF, l'Etoile nord-africaine subit de plein fouet la répression des autorités françaises. En effet, l'administration obsédée à la fois par la propagation du communisme et du nationalisme, ne peut que prendre toutes les mesures dont elle dispose pour combattre cette organisation hybride, relevant des deux courants contestataires à la fois. La répression atteint son apogée le 20 novembre 1929 lorsque la première chambre du Tribunal correctionnel de la Seine prononce la dissolution de l'ENA⁶⁴⁷ contre laquelle le PCF ne proteste d'ailleurs pas. L'organisation de Messali Hadj entre alors dans une période sombre, les « années difficiles »⁶⁴⁸ selon les termes de Benjamin Stora, qui s'achèvent avec la reconstitution de l'ENA en 1931. Les militants s'éparpillent, se découragent et n'arrivent pas à faire vivre clandestinement leur organisation : « pendant près de dix mois, l'ENA cessa d'exister »⁶⁴⁹.

C'est donc dans un contexte particulièrement difficile que les militants de l'ENA dissoute se retrouvent confrontés, en 1930, aux commémorations du Centenaire de l'Algérie contre lesquelles ils n'ont pas les moyens de protester. On comprend ainsi aisément la faiblesse des réactions des membres de l'Etoile nord-africaine aux fêtes de 1930. Pourtant, quelques initiatives isolées, dont on trouve des traces dans les archives, manifestent une opposition de l'ENA aux célébrations des cent ans de la conquête de l'Algérie, au cours des commémorations mais aussi *a posteriori*, une fois l'ENA reconstituée.

⁶⁴⁶ Cité dans *ibid.*, p. 54.

⁶⁴⁷ STORA, Benjamin, 1982, *op.cit.*, p. 80.

⁶⁴⁸ *Ibid.*

⁶⁴⁹ *Ibid.*

La première de ces initiatives nous vient de Messali Hadj lui-même qui, selon un rapport de la préfecture de police, « en 1930, à l'occasion du centenaire de l'Algérie, [...] adresse un mémoire à la Société des Nations dans lequel il s'attache à démontrer la faillite du régime colonial »⁶⁵⁰. Benjamin Stora confirme l'écriture de ce mémoire par Messali Hadj, qui constitue selon lui « son premier travail d'élaboration politique »⁶⁵¹. Difficile à trouver dans son intégralité, j'ai eu la chance de retrouver les huit premières pages de ce document dans les archives coloniales d'Aix-en-Provence⁶⁵². Rédigé par Messali Hadj au nom du Comité central de l'ENA et adressé à la Société des Nations (SDN), le mémoire débute ainsi :

Nous, membres du Comité central de l'Etoile Nord-Africaine, Parti Nationaliste, avons l'honneur de vous faire parvenir la présente documentation afin de porter à votre connaissance la situation actuelle de l'Algérie et de protester très énergiquement auprès de vous contre la célébration du centenaire de la conquête de l'Algérie.⁶⁵³

Le ton est donné dès l'introduction : alors qu'il est menacé par la répression, Messali Hadj assume le caractère nationaliste de l'ENA et sa caractérisation en tant que parti. Il entend démontrer la situation dans laquelle se trouve l'Algérie et il s'oppose aux commémorations du Centenaire. Dans ce document, Messali Hadj cherche à démontrer point par point que « la colonisation signifi[e] la dépersonnalisation de l'Algérie, l'exploitation économique et sociale, l'oppression politique et culturelle »⁶⁵⁴. Il revient sur la conquête militaire du territoire algérien dont il dénonce la « sauvagerie inouïe »⁶⁵⁵ et condamne la politique de colonisation menée par la France tout au long du siècle de colonisation qui s'achève : l'accaparement des terres par les Européens, l'appauvrissement des populations « indigènes » plongées dans une situation critique, la régression de l'instruction des enfants « indigènes », la suppression des écoles coraniques, les atteintes portées à la langue arabe et à la religion musulmane et les discriminations subies par les populations « indigènes » – absence de droits politiques, service militaire obligatoire qui force les « indigènes » algériens à combattre leurs « frères de race et de religion »⁶⁵⁶ des autres pays arabes sur les champs de bataille, Code de l'indigénat, etc. Il

⁶⁵⁰ Archives de la préfecture de police de Paris, centre du Pré-Saint-Gervais / Série G (Renseignements généraux) / Sous-série GA (dossiers de renseignements) / Carton GA192 : Messali Hadj.

⁶⁵¹ STORA, Benjamin, 1982, *op.cit.*, p. 81.

⁶⁵² FR ANOM ALG / GGA / Série H / Carton 15H23 / « Lettre adressée par le Comité central de l'Etoile nord-africaine à la Société des Nations », 8 p.

⁶⁵³ *Ibid.*, p. 1.

⁶⁵⁴ STORA, Benjamin, 1982, *op.cit.*, p. 81.

⁶⁵⁵ FR ANOM ALG / GGA / Série H / Carton 15H23 / « Lettre adressée par le Comité central de l'Etoile nord-africaine à la Société des Nations », p. 2.

⁶⁵⁶ *Ibid.*, p. 7.

s'agit donc d'un véritable pamphlet contre la colonisation, conçu par Messali Hadj comme un « pavé jeté dans la mare de la célébration des fêtes du Centenaire. Au milieu des discours d'élus musulmans rivalisant d'éloges pour la France, le document à la SDN allait faire publiquement le procès de la colonisation française »⁶⁵⁷. Il est intéressant de noter à ce propos que Messali Hadj envoie son texte directement à la SDN, sans passer par l'intermédiaire des autorités françaises. Cette démarche montre bien la méfiance du dirigeant de l'ENA vis-à-vis de la France et l'absence d'illusions qu'il se fait quant à la possibilité d'obtenir des améliorations directement de la part du gouvernement français. Sa démarche se distingue en cela de celle des élus qui ne cessent de réitérer leur confiance envers la bienveillance des autorités françaises.

A ce mémoire envoyé à la SDN s'ajoute un tract, non daté, présent dans les archives coloniales d'Aix-en-Provence et signé « Le Libérateur, Organe pour la Défense des Indigènes Nord-Africains, édité par l'Etoile Nord-Africaine »⁶⁵⁸ qui reprend les grandes lignes du mémoire de Messali Hadj : la dénonciation de la violence de la conquête de l'Algérie, la critique de la politique de colonisation française et des inégalités juridiques et politiques qui touchent les populations « indigènes ». La conclusion de ce tract, contrairement à ce que j'ai pu lire du mémoire de Messali – qui n'était cependant pas complet – appelle formellement les populations « indigènes » à lutter pour l'indépendance de l'Algérie :

Musulmans, devant un régime aussi odieux notre conduite est toute tracée. Pour améliorer notre sort, unissez vos efforts, pour la suppression du Code de l'indigénat, pour le droit de presse et d'Association, pour l'égalité du service militaire, pour la liberté d'immigration, contre l'envoi des troupes indigènes à l'extérieur, contre la guerre du Maroc, lutez contre l'Impérialisme français et pour cela : Adhérez en masse à l'Etoile Nord-Africaine. Vive l'indépendance de l'Algérie.⁶⁵⁹

Le tract n'étant pas daté, il est impossible de savoir s'il a été diffusé pendant les commémorations ou *a posteriori*. Le fait qu'il se trouve dans les archives coloniales d'Aix-en-Provence laisse cependant supposer qu'il a été diffusé sur le sol algérien, ce qui amènerait plutôt à penser qu'il a été distribué plus tard que 1930. En effet, avant 1933, l'ENA n'est pas encore implantée en Algérie : une enquête menée par les autorités coloniales en août 1931 montre que le journal de l'ENA *El Ouma* n'est pas encore parvenu jusqu'en Algérie⁶⁶⁰ ; en septembre 1933

⁶⁵⁷ STORA, Benjamin, 1982, *op.cit.*, p. 81.

⁶⁵⁸ FR ANOM ALG / GGA / Référence précise manquante / « Lutez contre l'impérialisme français », tract du Libérateur, « Organe de Défense des Indigènes Nord-Africains » édité par l'ENA.

⁶⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁶⁰ FR ANOM ALG / ALGER / Référence précise manquante.

par contre, le commissaire de la ville de Biskra relève la diffusion d'exemplaires d'*El Ouma* dans sa ville et attire l'attention du sous-préfet sur le fait que « la direction du journal *El Ouma* est en train de se livrer à une propagande active en vue de la diffusion plus étendue de son journal »⁶⁶¹. L'implantation de l'ENA en Algérie est donc postérieure en Centenaire, ce qui laisse penser que ce tract est diffusé plus tard que les commémorations. Quoi qu'il en soit, il constitue une réaction de l'Etoile nord-africaine au Centenaire et montre la persistance de l'organisation à défendre la revendication d'indépendance.

Notons pour terminer une forme plus originale de réaction aux commémorations du Centenaire qui, elle, est postérieure à l'événement. Dans le numéro de septembre 1931 d'*El Ouma*, journal de l'ENA, un poème est publié et signé du nom d'Ahmid. Dans une langue française parfaitement maîtrisée, le militant attaque les commémorations du Centenaire et notamment la participation des représentants de la population « indigène » à la mise en scène. Ce poème mérite d'être reproduit dans son intégralité :

Alignés sur la grande esplanade,
Attendant avec patience la grande parade,
Quarante caïds sur des chevaux purs,
Quarante de trop pour ces nobles montures.
Lourds de péchés et massifs de taille,
Ces coquins étaient bourrés comme des sacs de paille.
Les pur-sang, pliés sous le poids des requins rouges,
A l'ordinaire si nerveux, aucun ne bouge.
L'une de ces bêtes semble dire à son maître :
"Eh, que je voudrais que tu fusses autre qu'un traître.
Ton grand poids me semblerait si facile,
Si au lieu de suivre cette triste file,
De front je bondissais à l'attaque,
Comme nos pères le firent devant Cavaignac.
Je couperais les rangs de l'ennemi,
Avec toi, mon maître et mon ami,
La poudre exalte ma force et mon ardeur,
Je m'enivre de son bruit et de son odeur,
Je braverais le danger et irais devant la mort.
Si une balle me touche, ce serait mon sort.
Mourir en brave et non reculer en lâche,
Je voudrais que ma vie soit et reste sans tâche."
Mais le maître, qui n'est pas de Beni Halal,
Ne comprit rien au dialogue de l'animal.
Pour toute réponse, il donna un coup d'éperon,
Et tous se mirent en marche derrière un simple lieutenant.
Il y avait aussi des soldats de la conquête,
Que les caïds suivirent sans baisser la tête.
Sur tout le parcours, on les acclame.
Ils sourient à tout le monde, la tranquillité dans l'âme.
Canailles, traîtres, vils troupeaux de bétail,

⁶⁶¹ FR ANOM ALG / GGA / Série H / 15H23 / Lettre du commissaire de Biskra au sous-préfet de Batna, 20 septembre 1933.

Vous déshonorez la gloire des batailles
Que nos pères ont soutenues avec courage
Contre l'envahisseur qui fit tant de carnage.
Sans honte, vous fêtez une date rouge de sang,
Sang de nos héroïques combattants.
Il eût fallu, pour le respect de leur mémoire,
S'entourer la tête d'un turban noir,
Et tous ensemble, pères, frères, mères et sœurs,
Aller en pèlerinage en leur dernière demeure,
Embrasser pieusement les pierres tombales,
Prier pour eux et jurer de venger notre terre natale.⁶⁶²

Le poème fait appel à des sentiments patriotiques, nobles, guerriers, qui se réfèrent à la résistance des tribus algériennes contre l'occupation française au XIX^e siècle. Le contraste entre l'attitude des résistants du XIX^e siècle et celle des notables et soldats « indigènes » présents lors des commémorations du Centenaire de 1930, cette « date rouge de sang », est souligné à plusieurs reprises. La thématique est proche de celle mise en avant par Ferhat Abbas dans son ouvrage de 1931, *Le Jeune Algérien*, dans lequel il présentait les commémorations du Centenaire comme une insulte envers la mémoire des ancêtres morts en résistant à l'occupation française⁶⁶³.

Les réactions de l'Etoile nord-africaine aux commémorations du Centenaire de l'Algérie sont donc très faibles en raison de la situation critique que connaît le mouvement dirigé par Messali Hadj en 1930. Malgré la répression qui frappe l'ENA, quelques initiatives isolées montrent la portée symbolique des célébrations des cent ans de la conquête de l'Algérie aux yeux des militants : les fêtes de 1930 sont perçues comme une provocation et comme l'occasion de dresser un bilan de la colonisation française qui diffère de celui, officiel, montré par les milieux colonialistes qui gouvernent l'Algérie. Une véritable idéologie anticolonialiste et indépendantiste, certes encore marginale, est donc présente parmi les populations « indigènes » émigrées en métropole.

⁶⁶² FR ANOM ALG / GGA / Série H / 15H23 / Extrait d'*El Ouma* de septembre 1931, poème signé Ahmid.

⁶⁶³ Voir supra, pp. 89-84.

Conclusion du chapitre 5

La montée en puissance du mouvement nationaliste à l'échelle du monde arabo-musulman constitue donc une menace pour les autorités françaises qui redoutent la fragilisation de leur Empire colonial. L'Algérie est encore, en 1930, assez largement épargnée par le phénomène mais les services de renseignement français, tant métropolitains que coloniaux, surveillent de près l'implantation des idées indépendantistes prônées par les partisans de l'unité arabe parmi les populations « indigènes ». Les commémorations du Centenaire sont pourtant faiblement commentées par les dirigeants du mouvement nationaliste panarabe et notamment par son leader Chakîb Arslân qui, depuis peu, réoriente son action en direction de l'Afrique du Nord mais semble porter toute son attention sur la campagne de protestation contre la promulgation du dahir berbère au Maroc. Ni le Congrès eucharistique de Carthage en Tunisie, ni les commémorations du Centenaire en Algérie qui se tiennent au même moment ne sont au cœur de sa propagande. Quelques articles parus dans sa revue *La Nation arabe* traitent de la question du Centenaire mais le discours d'Arslân semble assez conciliant envers la domination française en Algérie qui n'est pas remise en question. Il y a bien quelques protestations contre le Centenaire de la part d'organisations ou d'individus qui se rattachent au mouvement nationaliste, notamment du Comité de défense du Maghreb arabe dont l'origine et les buts exacts sont assez flous mais qui semble s'inscrire dans le contexte des rivalités entre puissances européennes. Cependant, ces discours qui mettent en avant l'indépendance de l'Algérie contre les commémorations de 1930 touchent très faiblement les populations « indigènes » algériennes. En revanche, la véritable réaction nationaliste au Centenaire aurait pu venir de l'Etoile nord-africaine de Messali Hadj qui, depuis 1927, s'éloigne progressivement du Parti communiste et place la revendication d'indépendance de l'Algérie au cœur de son programme. Composée en 1930 d'« indigènes » émigrés en métropole et principalement en région parisienne, elle est considérée – et se considère elle-même – comme le premier parti nationaliste algérien. Frappée par la répression d'une administration qui refuse son existence et la fait disparaître légalement en novembre 1929, quelques mois avant le début des commémorations du Centenaire, ses militants n'ont pas les moyens de protester massivement contre l'événement. Pourtant, son leader Messali Hadj profite de l'occasion pour faire un contre-bilan des cent ans de colonisation française en Algérie et envoie un mémoire à la Société des Nations dans lequel il décrit tous les maux dont souffrent les populations « indigènes ». Le rappel de la défaite des

résistances algériennes contre la conquête semble par ailleurs avoir profondément marqué les militants de l'ENA qui, une fois l'organisation reconstruite, s'insurgent contre l'humiliation des fêtes et critiquent l'attitude des représentants « indigènes » qui y participent.

Les réactions nationalistes aux commémorations du Centenaire de l'Algérie sont donc marginales, certes, mais elles existent et démontrent l'existence d'une idéologie indépendantiste parmi les populations « indigènes » dès 1930 qui vient concurrencer celle du Parti communiste.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Les commémorations du Centenaire de l'Algérie en 1930 jouent donc bien un rôle de révélateur de l'implantation marginale d'un discours indépendantiste parmi les populations « indigènes ».

Marginale, l'implantation l'est assurément. Le Parti communiste français et ses organisations satellites peinent à séduire les populations « indigènes », particulièrement en Algérie. Les militants communistes « indigènes » dans la colonie sont très peu nombreux et en proie à une répression acharnée de la part des autorités coloniales qui utilisent les mesures relatives au Code de l'indigénat pour les décourager. Par le biais du syndicalisme qui touche plus massivement les travailleurs « indigènes » des villes algériennes, le mouvement communiste parvient cependant à diffuser ses idées révolutionnaires de façon plus large. En métropole, l'implantation du communisme parmi les travailleurs coloniaux émigrés est elle aussi assez faible. Malgré les directives édictées par l'Internationale Communiste pour intensifier le travail de recrutement auprès des populations originaires des colonies, les quelques structures créées par le PCF pour toucher les « indigènes » – l'Union intercoloniale notamment – n'ont pas un franc succès.

C'est en fait l'Etoile nord-africaine qui supplante assez rapidement le Parti communiste et ses structures visant à recruter les populations « indigènes » comme le relève Kamel Bouguessa⁶⁶⁴. L'ENA séduit les travailleurs émigrés par son caractère nationaliste et par l'affirmation claire et nette par Messali Hadj, dès 1927, de la nécessité d'obtenir l'indépendance de l'Algérie, contrairement au PCF dont la politique coloniale reste encore assez vague et qui conserve un esprit colonialiste. En effet, Benjamin Stora relève que l'ENA compte environ 4 000 membres au début de l'année 1929⁶⁶⁵, chiffre largement supérieur au nombre de militants « indigènes » que le PCF a pu recruter. La répression qui s'intensifie à la fin de l'année 1929 avec la dissolution de l'ENA au mois de novembre porte cependant un coup dur à l'organisation qui entre dans une période de reflux. Clandestine, il est impossible de savoir le nombre de

⁶⁶⁴ BOUGUessa, Kamel, 2000, *op.cit.*, pp. 363-367.

⁶⁶⁵ STORA, Benjamin, 1982, *op.cit.*, pp. 78-79.

militants de l'ENA qui restent en contact au tournant des années 1920-1930 et donc l'audience qu'elle continue à avoir auprès des populations « indigènes » dans ces « années difficiles »⁶⁶⁶.

Quant au mouvement nationaliste panarabe dirigé par Chakîb Arslân, son influence est très limitée en Algérie. S'il noue des relations de proximité avec les futurs dirigeants du mouvement nationaliste marocain dès la fin des années 1920⁶⁶⁷, les contacts sont plus rares et moins proches avec les grandes figures « indigènes » algériennes. Il rencontre et échange cependant avec les oulémas réformistes regroupés autour du cheikh Abdelhamid Ben Badis mais aussi avec Messali Hadj qui trouve sa sympathie⁶⁶⁸. L'influence de Chakîb Arslân sur les mouvements indépendantistes algériens n'égalera cependant jamais celle qu'il a eue sur les jeunes élites marocaines et tunisiennes.

Les trois principaux vecteurs de diffusion d'un discours indépendantiste parmi les populations « indigènes » – le PCF, l'ENA et Chakîb Arslân – ont donc une influence limitée au moment des commémorations du Centenaire. On constate surtout que cette influence se restreint à la métropole et ne parvient pas vraiment à toucher l'Algérie. Le PCF algérien compte bien des militants « indigènes » dans ses rangs, mais ils ne dépassent pas les quelques centaines sur l'ensemble du territoire. L'ENA ne s'implante en Algérie qu'à partir de 1933 et la propagande de Chakîb Arslân n'est pas relayée dans la colonie.

Marginale, l'existence d'un discours indépendantiste qui touche les populations « indigènes » n'en est pas moins réelle, comme le révèlent les réactions aux commémorations du Centenaire de l'Algérie. La campagne lancée par le PCF et le SRI contre les fêtes de 1930, bien qu'elle puisse légitimement être considérée comme un échec au vu des objectifs qui étaient fixés, a néanmoins permis la diffusion du mot d'ordre d'indépendance dans de nombreuses localités de métropole et même d'Algérie, par le biais des affiches, tracts et papillons collés et distribués dans les rues. De plus, les quelques réactions nationalistes – étrangères et algériennes, comme celle de Messali Hadj – ont pu être connues par certains « indigènes » et avoir un impact. Il ne faut donc pas écarter trop rapidement ce type de réactions ni négliger l'existence, dès 1930 d'une mentalité indépendantiste parmi certaines catégories de la population « indigènes », à un

⁶⁶⁶ *Ibid.*, p. 80.

⁶⁶⁷ CLEVELAND, William L., *op.cit.*, pp. 93-104.

⁶⁶⁸ *Ibid.*, pp. 104-109.

moment où la situation semble parfaitement calme et maîtrisée aux yeux des autorités coloniales. En effet, dans son rapport de janvier 1931, le gouverneur général résume de la façon suivante l'attitude des populations « indigènes » face aux commémorations du Centenaire :

D'assez nombreuses personnalités [...] avaient paru craindre que les manifestations du Centenaire ne fussent de nature à heurter le sentiment des indigènes et à provoquer de leur part, sinon une hostilité publique, tout au moins une abstention révélatrice de mécontentement et de désaveu. Rien de pareil ne s'est produit, ce pessimisme s'est rapidement évanoui devant la participation éclatante de la population musulmane aux fêtes du Centenaire.⁶⁶⁹

Comme je l'ai montré dans ma première partie, l'élite « indigène » reste en effet largement fidèle à la tutelle de la France au moment du Centenaire. La visibilité des représentants autorisés de la population « indigène » ne doit pas éluder pour autant l'existence d'un discours indépendantiste que j'ai présenté dans cette deuxième partie. Les deux attitudes se complètent et sont toutes deux réelles. Elles semblent au premier abord fondamentalement opposées : l'une accepte la domination coloniale de la France, l'autre la rejette. Pourtant, des liens et des affinités idéologiques existent entre tous ces individus : comme je l'ai montré, la position que défend Ferhat Abbas dans *Le Jeune Algérien* est très similaire à celle qu'exprime le militant de l'ENA dans son poème sur le Centenaire par exemple. Tous deux rejettent les fêtes de 1930, perçues comme une provocation et une insulte à la mémoire des résistants à la conquête française du XIX^e siècle. L'opposition entre assimilationnistes et indépendantistes correspond donc à une certaine réalité, mais elle ne résume pas à elle seule les différentes positions des « indigènes » par rapport au système colonial qui apparaissent à l'occasion des commémorations du Centenaire de l'Algérie.

Qu'il s'agisse de celles de l'élite « indigène » décrites en première partie ou de celles des partisans de l'indépendance présentées dans la deuxième, les réactions au Centenaire que j'ai décrites ne concernent qu'une petite minorité des cinq millions et demi d'individus qui composent la population « indigène »⁶⁷⁰. On trouve en parallèle quelques indices permettant de voir comment la masse rurale s'est positionnée par rapport aux célébrations des cent ans de la conquête de l'Algérie.

⁶⁶⁹ FR ANOM ALG / GGA / Série H / Sous-série 9H / Carton 9H11 / « Rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 », p. 67.

⁶⁷⁰ KATEB, Kamel, *op.cit.*, p. 272.

*Troisième partie – Les indices d’une réaction de la
masse de la population « indigène » aux
commémorations du Centenaire de l’Algérie*

La population « indigène » de l'Algérie se compose en 1931 de 5 588 314 individus selon les indications du démographe et sociologue Kamel Kateb⁶⁷¹. On peut donc d'emblée affirmer qu'il est impossible d'avoir une connaissance précise de l'attitude qu'ont pu adopter ces individus face aux commémorations du Centenaire de l'Algérie. Il n'existe pas *une* population « indigène » mais bien *des* individus, nombreux, possédant certes des caractéristiques communes mais aussi beaucoup de différences. L'expression « masse de la population "indigène" » que j'utilise dans le titre de cette partie n'est donc qu'une schématisation du réel et un outil qui sert à désigner tous ceux qui ne relèvent ni de l'élite de la population « indigène » décrite dans la première partie, ni de ceux qui s'inscrivent dans une démarche revendicative réclamant l'indépendance de l'Algérie, décrits dans la deuxième partie. L'immense majorité de cette population est rurale : près de 84% en 1931, toujours selon Kamel Kateb⁶⁷². Or, la quasi-totalité des commémorations du Centenaire se concentrent dans les villes, principalement dans les grandes villes du littoral – notamment à Alger – mais également dans les chefs-lieux des territoires du Sud ou des communes mixtes. Il y a donc de fortes probabilités qu'une grande partie de la population « indigène » de 1930 n'ait même pas été confrontée aux fêtes du Centenaire et, pourquoi pas, en ignorait l'existence.

Quoi qu'il en soit, plus de 80% de la population « indigène » vit en 1930 dans l'Algérie du « *bled* » que décrit Kamel Kateb⁶⁷³ qui est avant tout une société de l'oral. Il y a donc ici un problème fondamental qui se pose dans l'étude des réactions de la masse de la population « indigène » aux commémorations du Centenaire : l'absence de sources directes. Contrairement aux membres de l'élite « indigène » qui s'expriment par le biais de divers supports qui nous sont parvenus – la presse principalement, mais aussi le livre par exemple – ou aux mouvements indépendantistes qui ont laissé des archives qui sont aujourd'hui consultables, les populations rurales colonisées n'ont pas laissé de traces permettant de savoir la façon dont elles ont vécu la colonisation. Cette problématique d'une écriture de l'histoire des populations colonisées a été

⁶⁷¹ KATEB, Kamel, *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962) : représentations et réalités des populations*, Paris, Editions de l'Institut national d'études démographiques, 2001, p. 272.

⁶⁷² *Ibid.*, p. 272.

⁶⁷³ *Ibid.*, pp. 217-219.

largement abordée dans l'historiographie contemporaine et se trouve au centre de la démarche d'un courant historiographique né dans les années 1980 en Inde : les *Subaltern Studies*⁶⁷⁴. Il s'agit à l'origine d'un collectif d'une dizaine d'étudiants regroupés autour de l'historien marxiste bengali Ranajit Guha qui se lance dans la publication d'une série d'ouvrages collectifs dont le premier tome est publié en 1982 et qui amorce une rupture dans l'historiographie du nationalisme indien. L'objectif affiché par R. Guha dans l'introduction du premier tome des *Subaltern Studies* est de « rectifier la tendance élitiste qui caractérise de nombreuses recherches et travaux académiques dans ce domaine particulier »⁶⁷⁵. En s'opposant aux travaux d'inspiration nationaliste et marxiste orthodoxe qui dominent alors l'historiographie de l'Inde coloniale, il se propose de « rétablir le peuple comme sujet de sa propre histoire en refusant de le concevoir comme simple masse de manœuvre manipulée par les élites »⁶⁷⁶. L'acteur au centre de la démarche de R. Guha est le « subalterne » qu'il définit comme celui qui est « de rang inférieur », que cette infériorité « s'exprime en termes de classe, caste, âge, genre, emploi, ou de toute autre manière »⁶⁷⁷. Il cherche donc à renverser les perspectives d'une historiographie qui s'attarde sur les élites et notamment, dans le cas indien, sur leur rôle au sein du mouvement nationaliste et revalorise le peuple dominé en tant qu'acteur autonome doté d'une capacité d'action propre (*agency*). Les *Subaltern Studies* s'inscrivent en fait dans le courant historiographique plus large de « l'histoire par le bas » (*history from below*) qui, depuis Jules Michelet⁶⁷⁸ s'intéresse aux populations dominées, aux sans-voix et qui est particulièrement productif dans les années 1960-1970. La naissance des *Subaltern Studies* doit notamment beaucoup au courant plus large des *Postcolonial Studies* auquel on peut les rattacher qui, sous l'impulsion d'Edward Saïd qui publie en 1978 son ouvrage *L'Orientalisme*, commence à remettre en question la façon dont l'histoire coloniale est écrite par les Occidentaux et propose d'adopter la perspective des dominés. Les influences de R. Guha sont nombreuses : d'Antonio Gramsci à Michel Foucault, des auteurs du courant de l'histoire sociale radicale britannique (Edward P. Thompson ou Eric Hobsbawm par exemple) aux *Annales* en passant par l'anthropologie française et Claude Lévi-Strauss.

⁶⁷⁴ Pour une analyse et une mise en contexte de l'émergence du courant des *Subaltern Studies* et une description de ses principes fondateurs et de son évolution voir POUCHEPADASS, Jacques, « Les *Subaltern Studies* ou la critique postcoloniale de la modernité », dans *L'Homme*, n° 156, 2000, numéro spécial « Intellectuels en diasporas de l'Asie du Sud », pp. 161-186. Voir également MERLE, Isabelle, « Les *Subaltern Studies*. Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale », dans *Genèses*, n° 56, 2004/3, pp. 131-147.

⁶⁷⁵ GUHA, Ranajit, « Préface », dans GUHA, Ranajit (dir.), *Subaltern Studies : writings on South Asian history and society*, tome I, New Delhi, Oxford, New York, Oxford University Press, 1982, p. vii. Traduction personnelle.

⁶⁷⁶ POUCHEPADASS, Jacques, *op.cit.*, p. 165.

⁶⁷⁷ GUHA, Ranajit, *op.cit.*, p. vii.

⁶⁷⁸ Selon MERLE, Isabelle, *op.cit.*, p. 144.

L'histoire des subalternes que propose Ranajit Guha, en l'occurrence des populations indiennes colonisées, passe par une méthodologie qu'élabore ce dernier dans plusieurs de ses ouvrages. Face à l'absence de témoignages directs produits par les dominés, R. Guha propose une lecture « à contre-fil » (*against the grain*) des archives de surveillance de l'administration coloniale. Sans prétendre appliquer cette méthodologie au pied de la lettre ni pouvoir déjouer l'ensemble des biais que contiennent les archives de l'administration coloniale algérienne, on constate que les seuls indices permettant d'étudier les réactions de la masse de la population « indigène » aux commémorations du Centenaire se trouvent dans les archives coloniales. Contrairement aux deux premières parties dans lesquelles je mobilisais également les archives coloniales mais en les confrontant à celles produites par les acteurs, il n'est pas possible de croiser ici les sources.

L'objectif de cette partie n'est donc pas de dresser un tableau complet de l'attitude des populations colonisées face au Centenaire. Il s'agit plutôt de procéder par tâtonnements et de recenser les quelques traces d'une réaction populaire à l'événement que les services de renseignement et de surveillance de l'administration coloniale française ont été amenés à relever.

Chapitre 6 – L’écriture d’une histoire des réactions populaires aux commémorations du Centenaire de l’Algérie par le biais des archives coloniales : problèmes méthodologiques

La méthode mise au point par Ranajit Guha pour étudier l’histoire des subalternes, dans son cas les paysans révoltés dans l’Inde coloniale principalement⁶⁷⁹, réside donc dans une analyse « à contre-fil » des archives coloniales. En effet, comme le souligne Jacques Pouchepadass, « pour rendre leur juste place à la conscience et à la capacité d’initiative des subalternes, qui étaient de culture orale et n’ont laissé pratiquement aucun témoignage sur eux-mêmes, il n’y a selon Guha d’autre moyen que d’analyser les comptes rendus et rapports relatifs aux mouvements populaires que recèlent les archives coloniales, mais en les lisant à rebours »⁶⁸⁰. L’absence de sources laissées par ces sociétés orales oblige donc à utiliser les archives coloniales. Elles sont cependant traitées avec soin par R. Guha. Sa méthode est décrite de la façon suivante par Isabelle Merle :

[Elle] consiste à travailler les différents niveaux de signification d’un texte pour tenter de cerner l’histoire du pouvoir qu’il recèle. Cette histoire marque toutes les étapes du processus de la fabrication du savoir historique, de l’archive reconstituée au moment des événements aux historiographies les plus récentes en passant par les récits semi-officiels et rétrospectifs écrits pendant la période coloniale. Revenir à la question de la fabrication de l’archive et l’analyse du texte et ses propriétés, consiste pour R. Guha à déconstruire les logiques du savoir colonial (*colonial knowledge*) et de la téléologie nationaliste qui perdure dans l’historiographie contemporaine pour rompre radicalement avec une interprétation des révoltes, extérieure aux révoltés eux-mêmes. Ainsi faut-il resserrer l’analyse sur les subalternes et le sens qu’ils donnent aux événements auxquels ils participent, en prenant en compte toutes les dimensions d’une conscience qui peut être religieuse ou mythique, d’une interprétation qui peut être fragmentaire, contradictoire, incohérente.⁶⁸¹

⁶⁷⁹ Voir l’un de ses ouvrages principaux : GUHA, Ranajit, *Elementary Aspects of Peasant Insurgency in Colonial India*, Durham, Duke University Press, 1999, 361 p.

⁶⁸⁰ POUCHEPADASS, Jacques, *op.cit.*, p. 166.

⁶⁸¹ MERLE, Isabelle, *op.cit.*, p. 141.

L'un des problèmes majeurs d'une telle méthode, pourtant inévitable, est que le matériau sur lequel travaille l'historien dépend alors entièrement de deux choses : du travail des administrations coloniales et du fait que les documents aient été conservés dans des centres d'archives. En effet, si un événement n'a pas été consigné dans un rapport de surveillance ou dans une note quelconque écrite par une autorité, il n'a aucune chance de nous parvenir. De plus, si ce rapport ou cette note, pour une raison ou une autre, n'a pas été conservé, l'événement restera ignoré. La seule façon d'étudier les réactions populaires aux commémorations du Centenaire de l'Algérie est donc de chercher si des événements ont été consignés dans des rapports de renseignement émanant des autorités coloniales et conservés dans des centres d'archives.

L'état d'esprit des autorités coloniales et leur préoccupation vis-à-vis d'éventuelles réactions populaires sont donc déterminants. Jan C. Jansen, auteur d'un article sur le Centenaire, relève justement qu'« à l'approche des fêtes, les services de renseignement sont en état d'alerte et observent des formes d'expression de la population colonisée qu'ils n'auraient autrement guère prises en compte »⁶⁸². En effet, les autorités coloniales semblent chercher à anticiper les comportements des populations rurales « indigènes » vis-à-vis du Centenaire. Il s'agit là, selon l'historien Martin Thomas, auteur d'un ouvrage sur les services de surveillance coloniaux, d'un mécanisme classique en situation coloniale :

Ces mêmes administrations de l'Etat colonial qui amassaient des informations sur les populations indigènes cherchaient également à contrôler les transferts de connaissance au sein de la société locale. Leur objectif était de façonner l'opinion populaire ou, du moins, de modeler les avis des élites influentes. [...] Il était tout aussi essentiel de savoir ce qui se disait dans les mosquées, les bazars, les lavoirs communaux, les conférences tribales et les réunions de village que de découvrir les plans d'organisations nationalistes agissant aux marges de la légalité. Les autorités locales pouvaient alors commencer à influencer ces divers forums d'opinion, en poussant l'avantage européen. [...] Les gouvernements avaient besoin de ce type d'informations pour anticiper les causes de désaccord.⁶⁸³

Connaissant cet état d'esprit propre aux systèmes coloniaux et la rigueur avec laquelle les autorités ont organisé les fêtes du Centenaire, ne laissant rien au hasard et mobilisant des ressources humaines et financières énormes pour que toutes les conditions soient réunies pour

⁶⁸² JANSEN, Jan C., « Fête et ordre colonial. Centenaires et résistance anticolonialiste en Algérie pendant les années 1930 », dans *Vingtème siècle. Revue d'histoire*, n° 121, janvier 2014, p. 67.

⁶⁸³ THOMAS, Martin, *Empires of intelligence: security services and colonial disorder after 1914*, Berkeley, Los Angeles, Londres, University of California Press, 2008, p. 25. Traduction personnelle.

fêter triomphalement les cent ans de la conquête, il était probable que je trouve dans les archives coloniales des rapports relatifs à la surveillance des populations rurales à l'approche du Centenaire.

A – Itinéraire archivistique, constitution du corpus et lacunes méthodologiques

Je me suis tout d’abord orienté vers le centre des archives d’outre-mer à Aix-en-Provence qui rassemble toutes les archives de l’administration coloniale algérienne qui ont été rapatriées en France au moment de l’indépendance de l’Algérie en 1962. J’y ai trouvé un certain nombre de documents permettant d’avancer quelques pistes sur une réaction populaire aux commémorations du Centenaire que je détaille dans le chapitre suivant. Cependant, mes recherches n’ont porté que sur les fonds du gouvernement général et des préfectures d’Alger, d’Oran et de Constantine. Par manque de temps à l’échelle d’un mémoire de master, je n’ai pas pu dépouiller les fonds des communes mixtes et des sous-préfectures d’Algérie, très nombreux – il existe cinquante-deux fonds de communes mixtes et quarante fonds de sous-préfectures – et qui ne sont, pour la plupart, pas encore classés et inventoriés. Pourtant, comme le soulignait Martin Thomas, ce sont les autorités locales qui prennent en charge la surveillance des populations rurales, regroupées principalement dans des communes mixtes. Les rapports qui remontent au niveau des préfectures et du gouvernement général sont seulement ceux qui revêtent une importance particulière aux yeux des autorités. La surveillance quotidienne des bruits qui courent dans les villages ruraux est une attribution qui revient aux fonctionnaires les plus proches des populations, c’est-à-dire ceux des communes mixtes qui sont souvent eux-mêmes « indigènes ». C’est donc dans ces fonds-là qu’il y a le plus de chances de trouver des rapports donnant des indications sur la vie quotidienne, les discussions de quartier, l’état d’esprit des populations « indigènes » en somme, au moment des commémorations du Centenaire. C’est ici la première lacune des résultats que je présente dans le chapitre suivant : les seules réactions populaires au Centenaire que j’ai pu relever sont celles qui ont été considérées comme importantes par les fonctionnaires locaux et qui ont été transmises aux autorités supérieures, préfets et gouvernement général.

Dans l’idée de compléter le corpus de sources sur lequel je pouvais travailler, j’ai décidé de me rendre en Algérie pour consulter les archives datant de la période coloniale, conservées au centre des archives nationales à Alger ainsi que celles de la *wilaya* d’Alger. En effet, l’indépendance de l’Algérie en 1962 a donné lieu à une procédure de rapatriement partiel des tonnes d’archives produites par les différentes autorités françaises tout au long de la période

coloniale. Cette procédure, complexe et menée dans la précipitation de la guerre d'Algérie, est décrite par Pierre Boyer qui en avait la responsabilité dans un article de 1982⁶⁸⁴ :

Il ne pouvait être question de rapatrier la totalité des archives. Conservées soit dans des services spécialisés, soit dans différents bureaux éparpillés sur l'ensemble des territoires concernés, parfois sur des milliers de kilomètres dépourvus de liaisons régulières, elles représentaient des centaines de tonnes et parfois des milliers. Rappelons que l'administration coloniale embrassait dans la pratique tous les domaines, de l'Electricité aux Chemins de fer, des Hôpitaux aux services de Main-d'œuvre, de l'Agriculture aux Caisses d'épargne. D'autre part il était indispensable de laisser aux nouveaux Etats une base administrative leur permettant d'assurer la transition dans de bonnes conditions. C'est pourquoi il avait été élaboré, en s'appuyant sur de nombreux précédents historiques une doctrine divisant la masse des documents en deux grandes catégories, fort inégales en volume : d'une part les archives dites de souveraineté, d'autres part les archives dites de gestion. Ces dernières, destinées à rester sur place, représentaient la quasi-totalité des dossiers. Elles correspondaient aux archives réparties dans les différents services dont elles permettaient le fonctionnement. [...] Les archives de souveraineté, en revanche, ne concernaient en rien la vie matérielle du pays et pouvaient être transférées sans trop de peine car elles étaient groupées, et d'un poids raisonnable. [...] C'étaient, selon le critère retenu, les papiers des personnes ou des services investis par la loi de l'exercice de la souveraineté française. En clair elles comprenaient d'une part les affaires traitées par les gouverneurs ou résidents généraux, par leurs cabinets et, dans une moindre mesure, par leurs subordonnés directs, préfets ou administrateurs ; d'autre part celles de certains services spécialisés comme les services de police. [...] Les sujets abordés dans ces dossiers l'étaient sous l'angle politique, en fonction d'instructions gouvernementales.⁶⁸⁵

Si l'on en croit Pierre Boyer, ce sont donc uniquement les archives dites de gestion, c'est-à-dire dénuées de caractère politique, qui sont restées en Algérie. Cependant, comme il l'explique dans cet article, le rapatriement s'est effectué dans des conditions difficiles, en pleine guerre d'Algérie et dans la précipitation. De plus, les archives du gouvernement général étaient largement dispersées dans plusieurs endroits de la capitale et souvent non triées. Ainsi, comme le précisent trois chercheurs qui se sont rendus en Algérie pour consulter les archives et qui font le compte-rendu de leur expérience dans un article de 2004, « l'historien aurait tort d'intégrer trop strictement la distinction entre les archives "de souveraineté" et "de gestion" »⁶⁸⁶. En réalité de nombreuses confusions ont pu se produire, ce qui laisse penser qu'un certain nombre de documents revêtant un caractère politique ont pu être laissés en Algérie. J'ai donc décidé de m'y rendre afin de consulter les inventaires des fonds qui y sont conservés, espérant trouver des informations touchant les populations « indigènes » à un niveau plus local et d'éventuelles

⁶⁸⁴ BOYER, Pierre, « Les archives rapatriées », *Itinéraires*, n° 264, 1982, pp. 49-67.

⁶⁸⁵ *Ibid.*, pp. 52-53.

⁶⁸⁶ KUDO, Akihito, RAËD, Bader et GUIGNARD, Didier, « Des lieux pour la recherche en Algérie », *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 83, juin 2004, disponible en ligne : <http://www.ihpt.cnrs.fr/spip.php%3Farticle335&lang=fr.html>

traces de réactions populaires aux commémorations du Centenaire. J'ai privilégié le centre des archives nationales, mais aussi celui de la *wilaya* d'Alger puisque comme l'évoquent trois autres chercheurs racontant leur expérience des archives algériennes en 2011, « le recours aux archives départementales et communales permet de travailler à un échelon inférieur de l'organisation administrative et de mieux saisir le quotidien des groupes sociaux étudiés. L'accès à des strates plus locales, aux pratiques plus concrètes, est notamment possible grâce aux sources conservées dans les centres d'archives des wilayas »⁶⁸⁷.

La procédure de consultation des archives en Algérie est indéniablement complexe et relève d'enjeux qui dépassent le jeune chercheur en master qui y est confronté pour la première fois. La question de la mémoire de l'histoire coloniale franco-algérienne et, plus encore, de la guerre d'Algérie, joue sans doute un rôle important⁶⁸⁸ : les trois chercheurs qui racontent leur expérience des archives algériennes en 2004 signalent en effet que « le directeur général des Archives nationales insiste notamment sur la réciprocité et sur un travail de mémoire progressif »⁶⁸⁹. Dix ans après ce constat, la problématique semble toujours à l'œuvre et la mémoire de la guerre d'Algérie est encore loin d'être apaisée, tant du côté algérien que français. Cependant, ce facteur ne m'est pas apparu directement et si la question de la mémoire joue un rôle dans la procédure de consultation des archives, c'est à un niveau implicite.

Ce qui est frappant en revanche, ce sont les obstacles qui jonchent cette procédure et le contrôle qui est exercé à plusieurs niveaux sur la communication des documents, au centre des archives nationales notamment. Outre la nécessité d'obtenir un visa, qui peut être refusé, pour se rendre en Algérie, la consultation des archives requiert l'obtention d'une double autorisation : une première, de principe, que le chercheur demande par écrit à la direction des archives nationales en précisant son sujet de recherche ; si cette autorisation est accordée, il faut alors dresser la liste des cartons que l'on souhaite consulter à partir des inventaires et la direction des archives nationales décide quels cartons peuvent être communiqués. Les délais de réponse ont été assez longs – sans être excessifs : cinq jours pour obtenir la première autorisation et huit

⁶⁸⁷ LACROIX, Annick, MARYNOWER, Claire et VERMEREN, Hugo, « Retour sur les archives algériennes », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 110, 2011/2, p. 148.

⁶⁸⁸ Sur la question de la mémoire de l'histoire franco-algérienne, voir l'ouvrage incontournable de Benjamin Stora : STORA, Benjamin, *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre de l'Algérie*, Paris, La Découverte, 1991, 368 p.

⁶⁸⁹ KUDO, Akihito, RAËD, Bader et GUIGNARD, Didier, *op.cit.*

jours pour la seconde. Il faut donc prévoir un séjour assez long pour consulter les archives nationales. Précisons aussi que c'est à la direction des archives nationales que j'ai dû demander l'autorisation de consulter les archives des *wilayas*, celle d'Alger notamment. Par le biais de ces demandes d'autorisation, il y a donc un double contrôle qui s'effectue déjà dans la communication des archives : si le sujet ne plaît pas, la première autorisation de principe peut ne pas être accordée. Pour ma part, j'ai obtenu cette autorisation mais une camarade avec qui je voyageais et qui travaillait sur le rôle de la gendarmerie pendant la guerre d'Algérie s'est vu refuser l'accès aux archives. Les sujets de recherche n'ont donc pas tous la même sensibilité : travailler sur 1930 soulève moins d'enjeux mémoriels qu'une recherche sur la guerre d'Algérie. Au-delà de cette autorisation de principe, le contrôle s'effectue ensuite sur les cartons demandés, au cas par cas. La logique de la communication des cartons semble assez mystérieuse. J'ai par exemple demandé l'autorisation de consulter deux cartons du fonds du gouvernement général de l'Algérie (GGA) dans la sous-série de la direction des territoires du Sud (sous-série 5E) : le premier était intitulé « Situation économique et politique des territoires du Sud (1904-1940) », le second « Situation économique et politique des territoires du Sud (1920-1933) ». Deux cartons qui devraient donc, *a priori*, bénéficier du même traitement. Pourtant, la consultation du premier m'a été autorisée mais pas celle du second, dont les bornes chronologiques sont pourtant plus restreintes. Aucune explication ne m'a été donnée sur ce refus.

Le contrôle de la communication des archives ne s'arrête pas là : une fois que la consultation des cartons m'a été accordée, on ne me les a pas confiés dans leur intégralité. Ce sont les archivistes qui gardaient les cartons et qui me fournissaient, pochette par pochette, leur contenu. Impossible de savoir, donc, si la totalité du contenu des cartons m'a été donnée. Pour reprendre l'exemple du carton sur la « situation économique et politique des territoires du Sud (1904-1940) » que j'ai eu le droit de consulter, les archivistes ne m'ont donné qu'une seule pochette concernant le budget des territoires du Sud. De deux choses l'une : soit le carton en question était mal nommé et son titre devrait être modifié en « Budget des territoires du Sud », soit il contient d'autres documents qu'on ne m'a pas laissé consulter.

Au-delà de la complexité et de l'opacité de la procédure de communication des archives, quelles conclusions tirer des documents et des inventaires que j'ai pu consulter ? Tout d'abord, les inventaires qui sont communiqués sont *a priori* incomplets et toutes les archives algériennes, que ce soit au centre des archives nationales ou à celui de la *wilaya* d'Alger, n'ont pas été

classées – ce n'est bien sûr pas une spécificité algérienne, de nombreuses archives des ANOM sont elles aussi en cours de classement. Cependant, le processus semble stagner : dans leur article de 2004, les trois chercheurs rentrés d'Algérie décrivent les fonds disponibles au centre des archives nationales⁶⁹⁰. Or, les inventaires qui s'y trouvent en libre circulation que j'ai parcourus décrivent exactement le même contenu. Il y a donc deux possibilités : soit le processus de classement des archives est au point mort depuis plus de dix ans, soit il existe d'autres inventaires qui ne sont pas laissés librement à la consultation. Quoiqu'il en soit, la lecture des inventaires et des archives auxquelles j'ai eu accès semble grossièrement confirmer la distinction établie par Pierre Boyer entre les archives de souveraineté rapatriées et celles de gestion laissées en Algérie. Les documents relèvent beaucoup plus de l'administration concrète de la colonie que de considérations politiques, même si « le "technique", en soi intéressant, déborde rapidement sur le "social" et le "politique" » comme le précisent nos trois chercheurs⁶⁹¹. Un certain nombre d'exceptions sont cependant à relever, comme ces cartons sur la « situation économique et politique des territoires du Sud » que j'ai déjà mentionnés, qui traitent directement de questions politiques donc.

Finalement, quel bilan tirer de cette expérience algérienne ? A un niveau humain, c'est évidemment une expérience enrichissante et sans doute nécessaire pour un historien de l'Algérie qui va ainsi « à la rencontre de [son] terrain et de ceux qui l'habitent »⁶⁹². La découverte de la société algérienne, des rues de sa capitale et de ses bâtiments empreints d'histoire – dont certains sont liés directement à mon sujet comme le musée des Beaux-Arts d'Alger situé en face du Jardin d'essai du Hamma, construit dans le cadre des commémorations du Centenaire et inauguré par le président de la République Gaston Doumergue le 4 mai 1930 – permet d'avoir une connaissance plus intime et plus réelle de son objet d'étude ; une certaine familiarité, toute relative bien sûr, avec la société étudiée. C'est également l'occasion de découvrir la façon dont fonctionne la communication des archives dans un pays qui entretient un rapport complexe avec sa propre histoire et qui peine encore à accepter qu'une autre histoire que celle, officielle, délivrée par l'Etat depuis l'indépendance puisse être écrite⁶⁹³. Au niveau

⁶⁹⁰ *Ibid.*

⁶⁹¹ *Ibid.*

⁶⁹² LACROIX, Annick, MARYNOWER, Claire et VERMEREN, Hugo, *op.cit.*, p. 149.

⁶⁹³ Sur cette question voir par exemple les articles des historiens algériens Fouad Soufi et Hassan Remaoun : SOUFI, Fouad, « En Algérie : l'histoire et sa pratique », *Savoirs historiques au Maghreb. Constructions et usages*, Publications en ligne du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) disponible

des archives en revanche, je n'ai pas trouvé de documents utiles à ma recherche. J'ai consulté un certain nombre de documents relatifs aux commémorations du Centenaire dans différents centres – aux archives nationales, à celles de la *wilaya* d'Alger mais également à celles de l'archevêché d'Alger – mais ils ne donnaient aucune indication sur des réactions « indigènes » aux fêtes de 1930. La complexité et l'opacité de la procédure de consultation que j'ai décrites ont été un véritable obstacle, certes, mais d'après les retours d'expérience que j'ai pu lire ou entendre de chercheurs plus expérimentés, chaque tentative est différente. Comme l'ont relevé plusieurs chercheurs, le « facteur humain » semble jouer un rôle fondamental⁶⁹⁴ et c'est seulement en prenant le temps de faire plusieurs séjours en Algérie et de tisser des relations avec les archivistes que les obstacles tombent et que les archives s'ouvrent.

C'est donc là la seconde lacune des résultats que je présente dans le chapitre suivant : par manque de temps à l'échelle d'un master, je n'ai pas pu suffisamment explorer les archives algériennes qui pourraient potentiellement renfermer des documents relatifs à l'état d'esprit des populations « indigènes » au moment des commémorations du Centenaire, en particulier dans les archives départementales, voire municipales de plusieurs localités qui, au temps de la colonisation, étaient fortement peuplées d'« indigènes ».

Le corpus de documents sur lequel je me base pour analyser les traces qu'il reste d'une réaction populaire aux commémorations du Centenaire est donc lacunaire : il pourrait potentiellement être complété par les archives des communes mixtes et des sous-préfectures conservées à Aix-en-Provence et par les archives algériennes, notamment départementales et municipales. L'exploration de ces archives constitue donc une perspective de recherche future qui est cependant incertaine : ces archives pourraient parfaitement ne contenir aucune information relative aux réactions populaires aux fêtes de 1930.

Quel écueil doit maintenant être évité dans l'analyse de ces documents ?

à l'URL suivante : <http://www.crasc-dz.org/article-755.html> ; REMAOUN, Hassan, « Les pratiques historiographiques dans l'Algérie post-indépendante et leurs relations aux traditions historiographiques coloniale et nationaliste », *ibid.*, disponible à l'URL suivante : <http://www.crasc-dz.org/article-757.html> .

⁶⁹⁴ KUDO, Akihito, RAËD, Bader et GUIGNARD, Didier, *op.cit.* ; LACROIX, Annick, MARYNOWER, Claire et VERMEREN, Hugo, *op.cit.*, p. 148.

B – La population « indigène » face aux commémorations du Centenaire selon les autorités coloniales : une vision à dépasser

Etudier les réactions populaires aux commémorations du Centenaire de l'Algérie par le biais des archives coloniales comporte un risque qu'il faut contourner : celui de prendre comme acquis les nombreux rapports qui affirment l'adhésion totale des populations « indigènes » aux fêtes de 1930. On constate en effet qu'il existe une sorte de version officielle, reprise à différents niveaux par les milieux européens, de l'attitude des populations « indigènes » face aux commémorations. Cette version est résumée dans le rapport du gouverneur général du 31 janvier 1931 sur « la situation politique et administrative des populations indigènes de l'Algérie » que j'ai déjà cité :

D'assez nombreuses personnalités [...] avaient paru craindre que les manifestations du Centenaire ne fussent de nature à heurter le sentiment des indigènes et à provoquer de leur part, sinon une hostilité publique, tout au moins une abstention révélatrice de mécontentement et de désaveu. Rien de pareil ne s'est produit, ce pessimisme s'est rapidement évanoui devant la participation éclatante de la population musulmane aux fêtes du Centenaire.⁶⁹⁵

L'idée d'une « participation éclatante de la population musulmane aux fêtes du Centenaire » fait office de thèse officielle et se retrouve notamment dans le compte-rendu des commémorations de 1930 rédigé par Gustave Mercier, Commissaire général du Centenaire en charge de l'organisation des fêtes : il affirme en effet dans son ouvrage publié en 1931 que « pas une voix discordante ne s'est élevée, spécialement de la part des Indigènes, qui, toujours et en tout lieu, ont témoigné éloquemment de leur loyalisme ardent, indéfectible »⁶⁹⁶.

Ces affirmations ne proviennent pas de nulle part. On trouve en effet dans de nombreux rapports de renseignement rédigés par différentes autorités locales – administrateurs de communes mixtes ou commandant militaire des territoires du Sud principalement – des indications sur une participation enthousiaste des populations « indigènes » aux différentes manifestations du Centenaire ou, tout au moins, sur une attitude calme et réservée. En voici

⁶⁹⁵ FR ANOM ALG / GGA / Série H / Sous-série 9H / Carton 9H11 / « Rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 », p. 67.

⁶⁹⁶ MERCIER, Gustave, *Le Centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble*, Alger, P. et B. Soubiron, 1931, tome I, p. 14.

quelques exemples, provenant des rapports mensuels que rédigent les administrateurs des communes mixtes du département de Constantine pour tenir informées les autorités supérieures de l'évolution de la situation politique dans leur territoire⁶⁹⁷ : le rapport de mars 1930 de l'arrondissement de Constantine signale que « les manifestations du Centenaire ne donnent lieu à aucune effervescence dans les douars. L'une d'elles, le concours agricole de Constantine rencontre la faveur de nos populations dont certains prévoyaient l'abstention systématique ». Dans la commune mixte de L'Edough (arrondissement de Bône), l'administrateur relève qu'au mois d'avril 1930, « l'état d'esprit des douars particulièrement surveillé en raison du passage prochain de M. le Président de la République se révèle parfaitement paisible ». Même observation du côté de la commune mixte de Tébessa qui affirme le même mois : « Aucune agitation dans les douars à l'occasion des manifestations du Centenaire ». Le voyage du président de la République en Algérie au mois de mai semble, selon ces rapports, séduire les populations « indigènes » : selon le rapport des communes de plein exercice de l'arrondissement de Sétif, « rien à signaler, en dehors du voyage de M. le Président de la République auxquels les indigènes ont semblé vivement s'intéresser ». Même son de cloche dans la ville de Constantine où l'on constate une « affluence considérable d'indigènes de l'intérieur venus à Constantine assister au passage du Président de la République et aux fêtes du Centenaire ».

On retrouve le même type d'observations dans les rapports mensuels rédigés par la direction des territoires du Sud au gouverneur général sur la situation politique et économique des territoires⁶⁹⁸. Les fêtes du Centenaire qui ont lieu dans les chefs-lieux de ces territoires, destinées à mettre en valeur les productions locales⁶⁹⁹, semblent attirer les populations : la « semaine du palmier » à Touggourt « a été marquée par des manifestations et des fêtes qui ont eu le plus gros succès auprès des populations européennes et indigène » et la « journée du méhari » d'El-Goléa « a obtenu un très vif succès auprès des nomades de cette région », selon le rapport de mars 1930. De la même façon, le rapport d'avril 1930 précise que les fêtes du Centenaire organisées à Béni-Ounif « ont eu un très gros succès auprès des indigènes des circonscriptions du territoire d'Aïn-Sefra et des Béni-Guil de Figuig, venus en foule participer aux fantasias, courses et concours divers prévus au programme ».

⁶⁹⁷ FR ANOM ALG / CONST (fonds de la préfecture de Constantine) / Référence précise manquante.

⁶⁹⁸ FR ANOM ALG / GGA / Série H / Sous-série 23H : rapports politiques périodiques des territoires du Sud / 23H1 bis : Rapports mensuels sur la situation économique et politiques des territoires du Sud.

⁶⁹⁹ Voir introduction, pp. 21-24.

A la lecture de ces rapports, on comprend mieux sur quoi sont basées les déclarations du gouverneur général ou du Commissaire général du Centenaire quant à l'attitude des populations « indigènes » face aux fêtes de 1930. Pourtant, et c'est là l'écueil à éviter, il ne faut pas s'arrêter à cette version officielle en considérant avec Gustave Mercier que « pas une voix discordante ne s'est élevée » parmi les populations « indigènes » contre les commémorations du Centenaire. Il ne s'agit pas ici de nier les observations faites par les administrateurs de communes mixtes ou par le commandant des territoires du Sud, mais simplement de relever que la réalité est plus complexe et plus diversifiée que ne veulent le faire croire les autorités supérieures de la colonie et les organisateurs des fêtes du Centenaire⁷⁰⁰. L'attitude « indigène » qu'ils décrivent est réelle, mais elle n'est pas représentative à elle seule des réactions des populations colonisées aux fêtes de 1930. On trouve en effet, dans ces mêmes rapports rédigés par les fonctionnaires locaux qui surveillent les lieux de la vie quotidienne des « indigènes », des indices montrant une attitude plus réservée, voire même plutôt hostile, aux commémorations de 1930 et à la domination coloniale de la France en Algérie. Tous ces documents ont donc été ignorés par le gouverneur général ou par Gustave Mercier, qui ont choisi de ne montrer qu'une facette de réalité et dresser un portrait idyllique de l'état d'esprit des populations « indigènes » face au Centenaire.

⁷⁰⁰ Il faut ici replacer les commémorations du Centenaire dans le cadre des rapports entre l'Algérie et la métropole : comme le souligne Jacques Cantier, le Centenaire est avant une « mise en scène » par les autorités coloniales de la réussite de la colonisation, à destination de la métropole. Dans ce cadre, la soumission des populations « indigènes » à la France, symbolisée par leur attitude positive aux cours des manifestations, contribue à montrer une image pacifiée de l'Algérie. Voir CANTIER, Jacques, « Le Centenaire de l'Algérie, mise en scène du sud colonial à destination d'un nord métropolitain », dans ZYTNICKI, Colette et BORDES-BENAYOUN, Chantal, *Sud-Nord. Cultures coloniales en France*, Toulouse, Privat, 2004, pp. 233-242.

Conclusion du chapitre 6

Ce chapitre préliminaire permet donc de mettre en lumière toutes les difficultés liées à l'étude des réactions de la masse de la population « indigène » aux commémorations du Centenaire de l'Algérie. Dans la lignée de la méthodologie mise au point par le courant historiographique des *Subaltern Studies* dans les années 1980, il s'agit d'écrire une histoire des « subalternes », ces populations rurales qui vivent dans une société de l'oralité et qui n'ont pas laissé de sources directes, en utilisant donc les archives produites par les services de renseignement coloniaux au niveau le plus local. Dans le cas des réactions « indigènes » au Centenaire, la constitution du corpus est une entreprise complexe et incomplète qui se heurte à plusieurs obstacles : l'éparpillement des archives entre l'Algérie et la France, l'absence d'inventaires complets, la masse de documents produits au niveau local dont le dépouillement serait chronophage, les difficultés d'accès aux archives algériennes, etc. De plus, l'analyse de ces réactions implique une lecture critique des archives coloniales, une lecture « à contre-fil », peut-être, comme le préconisait Ranajit Guha : si l'on s'en tient à la version officielle qui émane des autorités coloniales et des organisateurs de l'événement, la population « indigène » dans son ensemble a accueilli avec enthousiasme les manifestations commémorant les cent ans de la conquête de l'Algérie par la France. Il faut pourtant dépasser cette version officielle et se pencher sur les documents qui délivrent une autre facette de la réalité : ils contiennent en effet de nouveaux indices permettant de voir la diversité des réactions « indigènes » aux commémorations du Centenaire.

Chapitre 7 – Les populations « indigènes » face aux commémorations du Centenaire de l'Algérie : des réactions diverses

Les archives relatives à la surveillance politique des populations « indigènes » par les agents de l'administration coloniale dévoilent plusieurs attitudes possibles face aux commémorations du Centenaire de l'Algérie. Dans son article de 2000 consacré aux *Subaltern Studies*, Jacques Pouchepadass affirmait que l'état d'esprit des populations colonisées « n'est guère accessible à l'historien que sous les espèces d'une culture de la résistance à l'oppression (parce que les sources n'en parlent qu'à l'occasion des révoltes) »⁷⁰¹. Cette affirmation n'est pas tout à fait exacte en ce qui concerne les réactions populaires « indigènes » aux commémorations du Centenaire.

Elle l'est cependant partiellement puisqu'un dépouillement attentif des archives coloniales produites au niveau le plus local – celui des sous-préfectures et des communes mixtes – montre l'existence, parmi les populations « indigènes », d'une attitude qui relève effectivement « d'une culture de la résistance à l'oppression » : la circulation, dans les villages ruraux, de rumeurs qui, à l'approche du Centenaire et pendant les commémorations, prédisent sous une forme ou sous une autre la fin prochaine de la domination française sur l'Algérie. Captées par les services de renseignement français, elles sont consignées et analysées dans des rapports qui créent un mouvement d'inquiétude au sein de l'administration coloniale, impliquant tous les échelons de la hiérarchie administrative – des sous-préfets et administrateurs de communes mixtes au gouverneur général, en passant par les préfets. L'analyse de ces rumeurs est fondamentale car elle permet de démontrer l'existence de l'*agency* des populations « indigènes » algériennes, ce concept anglo-saxon qui est traduit le plus souvent par « capacité d'initiative »⁷⁰² et qui se trouve au cœur des présupposés théoriques de la méthodologie des

⁷⁰¹ POUCHEPADASS, Jacques, *op.cit.*, p. 167.

⁷⁰² *Ibid.*, p. 165.

Subaltern Studies. C'est en effet le reproche que fait Ranajit Guha aux historiens du nationalisme indien en 1982, qu'il accuse de ne « pas réussir à reconnaître, encore moins à interpréter, la contribution du peuple *lui-même*, c'est-à-dire *indépendamment de l'élite*, à la construction et au développement de ce nationalisme »⁷⁰³. L'objectif des *Subaltern Studies* est donc de trouver les preuves, cachées dans les archives coloniales, de l'existence de cette capacité d'initiative dont disposent les subalternes et de démontrer qu'ils existent en tant que groupe autonome, agissant indépendamment de l'élite selon leurs propres logiques. C'est exactement ce que permet l'analyse de ces rumeurs qui circulent dans les villages « indigènes » autour du Centenaire et qui constituent une forme de réaction inédite aux commémorations de 1930.

Outre cette attitude qui relève d'une forme de résistance passive à la colonisation, les archives coloniales démontrent l'existence d'une large gamme de réactions populaires « indigènes » aux fêtes de 1930 : certains s'abstiennent de réagir, voire même ignorent l'existence de l'événement ; d'autres en font un sujet de conversation qu'ils commentent de façon distante ou enjouée ; quelques-uns sont même engagés par le Commissariat général du Centenaire pour travailler à l'organisation des commémorations.

⁷⁰³ GUHA, Ranajit, « On Some Aspects of the Historiography of Colonial India », dans GUHA, Ranajit (dir.), *Subaltern Studies : writings on South Asian history and society*, tome I, New Delhi, Oxford, New York, Oxford University Press, 1982, p. 3. Traduction personnelle.

A : La circulation de rumeurs sur le Centenaire dans les villages « indigènes » : une forme de résistance passive à la colonisation

L'existence de rumeurs qui circulent dans les villages « indigènes » à l'approche des commémorations du Centenaire de l'Algérie n'est pas une découverte totale. Charles-Robert Ageron évoquait déjà, dans le deuxième tome de l'*Histoire de l'Algérie contemporaine* paru en 1979, des « réflexions nettement hostiles » à l'égard des fêtes de 1930 entendues sur les marchés « indigènes »⁷⁰⁴. Cette piste de recherche n'a pourtant jamais été approfondie – à ma connaissance du moins – avant la publication en 2014, par l'historien allemand Jan C. Jansen, d'un article consacré aux centenaires célébrés par les Français en Algérie dans les années 1930⁷⁰⁵. Evoquant quelques-unes de ces rumeurs, il précise que « ces bruits touchent un périmètre énorme, recouvrant, pour le moins, de grandes parties de l'Algérie occidentale et centrale et rendant futiles les efforts faits pour en déterminer l'origine précise »⁷⁰⁶. Avant de développer, il me semble important d'apporter une précision sémantique : si j'utilise le terme de « rumeurs » pour désigner ces histoires racontées parmi les populations « indigènes » autour de 1930, c'est en premier lieu parce qu'elles sont appelées ainsi par les services de renseignement, mais aussi car la définition qu'en donne l'historienne Luise White, auteure d'un ouvrage sur les rumeurs en contexte colonial, me paraît adaptée : la rumeur « se situe entre l'explication et l'affirmation : il ne s'agit pas d'événements mal interprétés et déformés mais plutôt d'événements analysés et commentés »⁷⁰⁷. Cette définition a pour mérite d'évincer la connotation négative qui se dégage de la notion de rumeur. Dans le cas de celles qui m'intéressent, il s'agit bien « d'événements analysés et commentés » par les populations, d'un événement pour être plus précis : le Centenaire de l'Algérie.

Les archives sur lesquelles je m'appuie proviennent très majoritairement du fonds de la préfecture d'Alger aux archives nationales d'outre-mer et en particulier d'un carton relatif à la « surveillance politique des indigènes » qui contient toute une pochette consacrée à la surveillance politique autour du Centenaire⁷⁰⁸. Elle renferme une trentaine de pages qui traitent

⁷⁰⁴ AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II. De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 409.

⁷⁰⁵ JANSEN, Jan C., *op.cit.*

⁷⁰⁶ *Ibid.*, p. 67.

⁷⁰⁷ WHITE, Luise, *Speaking with vampires : rumor and history in Colonial Africa*, Berkeley, Los Angeles, Londres, University of California Press, 2000, p. 58. Traduction personnelle.

⁷⁰⁸ FR ANOM ALG / ALGER / Série I / 2I33 : surveillance politique des indigènes. Centenaire.

uniquement de la question des rumeurs. On trouve cependant quelques documents qui devraient être intégrés à l'affaire des rumeurs du département d'Alger mais qui sont extérieurs à cette pochette, ainsi que d'autres, dans le fonds de la préfecture de Constantine, qui mentionnent l'existence de ces rumeurs dans la partie orientale de l'Algérie. Tous ces documents mettent en scène les différents niveaux de la hiérarchie administrative coloniale : on y trouve des rapports périodiques d'administrateurs de communes mixtes et des correspondances entre les sous-préfets, les administrateurs de communes mixtes, les préfets, le gouverneur général ainsi que le chef de la sûreté départementale d'Alger. Le préfet, à la tête du département, est cependant au cœur des échanges puisqu'il s'agit d'archives préfectorales uniquement. Or, il est le maillon central de la transmission des informations à l'échelle de la colonie puisqu'il reçoit ces informations de la part des échelons inférieurs – sous-préfets et administrateurs de communes mixtes – qu'il décide ou non de transmettre à l'autorité supérieure, le gouvernement général. L'analyse de ces documents permet donc, outre d'en savoir plus sur le positionnement des populations « indigènes » par rapport aux commémorations du Centenaire, de voir le fonctionnement de l'administration coloniale en matière de surveillance politique. Les archives préfectorales permettent de retracer les grandes lignes de la façon dont les autorités coloniales ont géré la question des rumeurs, mais un certain nombre de documents manquent et des trous dans le déroulement du récit existent.

A la lecture de ces archives, on voit se dessiner deux phases successives de circulation de rumeurs concernant le Centenaire parmi les populations « indigènes » : la première s'étale entre mars et août 1929 – mais elle fait l'objet de communications entre les autorités coloniales jusqu'au mois de décembre au moins. Pendant ces six mois, plusieurs rapports signalent la circulation de rumeurs qui, sans être énoncées exactement de la même façon, sont proches au niveau du contenu : toutes envisagent en effet le départ prochain des Français d'Algérie. Elles se concentrent sur deux zones géographiques, aux deux extrémités du département d'Alger : dans l'arrondissement d'Orléansville (aujourd'hui la ville de Chlef) à l'ouest, à proximité de la frontière avec le département d'Oran ; dans l'arrondissement de Tizi-Ouzou à l'est, en pleine Kabylie. La deuxième phase, beaucoup moins fournie en sources, intervient au moment où les fêtes du Centenaire atteignent leur apogée aux mois d'avril et de mai 1930. Le phénomène semble cependant de moindre ampleur et n'inquiète pas les autorités coloniales comme en 1929. Les archives que j'ai consultées ne montrent pas qu'un lien est établi par l'administration entre les deux phases. Pourtant, le contenu des rumeurs de 1930 est très proche de ce qu'on entendait dans les villages « indigènes » en 1929 : là encore, la fin prochaine de la domination française

sur l'Algérie est évoquée. Ce qui est frappant, c'est que la zone géographique concernée s'est décalée vers l'est : les rumeurs touchent désormais principalement le département de Constantine, ainsi que la partie orientale du département d'Alger. Se profile alors la possibilité suivante : entre mars 1929 et mai 1930, une seule et même rumeur a pu se propager sur un espace immense, en étant déformée et adaptée selon les villages.

Afin de se représenter l'étendue du territoire touché par ces rumeurs et pour mieux suivre les échanges entre les différentes autorités coloniales qui réagissent, j'ai réalisé la carte suivante :

Localités autour desquelles ont été relevées des rumeurs concernant le Centenaire de l'Algérie (1929-1930)



Les trois départements de l'Algérie du Nord



Les quatre territoires du Sud



Frontières administratives des départements et territoires du Sud

ORAN

Nom de département



Oran

Préfecture de département



Localité autour de laquelle est relevée la circulation de rumeurs concernant le Centenaire de l'Algérie en 1929 (première phase)



Localité autour de laquelle est relevée la circulation de rumeurs concernant le Centenaire de l'Algérie en 1930 (deuxième phase)



Origine présumée des rumeurs

Le premier document qui mentionne l'existence des rumeurs date du 30 mars 1929 : le gouverneur général Pierre Bordes envoie une lettre au préfet d'Alger pour l'informer que « certains indigènes du douar Dahra (commune mixte de Ténès [*arrondissement d'Orléansville*]) auraient tenu des propos subversifs au sujet des fêtes du Centenaire »⁷⁰⁹. La teneur de ces « propos subversifs » n'est pas très claire, mais il précise que certains de ces « indigènes » ont formulé les menaces suivantes à l'encontre des colons du douar : « Vous plantez de la vigne, mais à quoi bon, ce ne sera certainement pas vous qui en jouirez. C'est vous qui deviendrez nos ouvriers et l'on vous attellera aux charrues » (**Version 1**). En réaction à cet événement, le gouverneur général précise que l'administrateur de la commune mixte concernée, celle de Ténès sur le littoral à proximité de la frontière avec l'Oranie, procède à une enquête et il demande au préfet d'Alger de prévoir une réponse à cette manifestation de désobéissance et de le tenir informé. Appliquant les directives du gouverneur général, les autorités locales lancent une enquête pour en savoir plus : un brouillon de lettre à destination du gouverneur général, rédigé mais non-envoyé par le préfet⁷¹⁰, détaille les résultats de cette enquête menée conjointement par l'administrateur de la commune mixte de Ténès et par le sous-préfet d'Orléansville. La conclusion de cette enquête apporte peu d'éléments nouveaux : « Des propos relatifs à la précarité de notre occupation de l'Algérie auraient été tenus au cantonnier Mestre, au surveillant Moralès et à un colon, M. Banon, par trois indigènes qui ont opposé des dénégations formelles lorsque, dans la suite, ils ont été questionnés »⁷¹¹. Dans le fond, pas de réelle avancée sur le contenu des rumeurs. En revanche, on constate qu'une fois interrogés par les autorités, les « indigènes » refusent de reconnaître leurs paroles. La pression liée à la situation coloniale et la crainte de la répression sont évidentes : il semble alors que les « indigènes » concernés se soient emportés en proférant des menaces contre des Européens qu'ils ne sont pas prêts à répéter. Le document rédigé par le préfet se veut rassurant, mais on voit qu'il existe, un an avant le début des commémorations, une appréhension par rapport aux réactions potentielles des populations « indigènes » :

⁷⁰⁹ FR ANOM ALG / ALGER / 2I32 / Lettre du gouverneur général de l'Algérie au préfet d'Alger, 30 mars 1929.

⁷¹⁰ Le 10 mai 1929, en effet, le gouverneur général relance le préfet d'Alger sur la question des rumeurs en affirmant : « je n'ai pas reçu de réponse à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 30 mars dernier » : FR ANOM ALG / ALGER / 2I32 / Lettre du gouverneur général de l'Algérie au préfet d'Alger, 10 mai 1929.

⁷¹¹ FR ANOM ALG / ALGER / 2I32 / Brouillon de lettre à destination du gouverneur général rédigé par le préfet d'Alger, non daté, 2 p.

Les préparatifs faits pour commémorer le centenaire de la conquête de l'Algérie et les articles de journaux publiés à ce sujet ont réveillé chez certains indigènes le souvenir de notre présence relativement récente sur une terre où leurs pères nous ont combattus par les armes. Certaines susceptibilités ont pu être éveillées, le principe du droit qu'ont les peuples à régler leur propre sort, exploité par les communistes dans les milieux indigènes de la Métropole ont pu faire naître dans quelques cerveaux l'idée que notre domination en Algérie pourrait prochainement cesser.⁷¹²

La tonalité est donc bien différente de la version officielle, délivrée pendant et après les commémorations, de l'impact du Centenaire sur les populations « indigènes ».

L'affaire des « propos subversifs » dans la commune mixte de Ténès s'arrête ici pour le moment : les archives de la préfecture ne la mentionnent plus pendant plusieurs mois – ce qui ne veut pas dire que des communications n'ont pas eu lieu à ce propos entre les autorités, on n'en a simplement pas la trace.

Le 8 août 1929, une rumeur similaire est signalée à l'administration centrale, entendue à l'extrémité orientale du département cette fois-ci. Le préfet d'Alger informe le gouverneur général que le maire de la commune de plein exercice de Palestro (arrondissement de Tizi-Ouzou en Kabylie) a relevé que « des individus, notamment dans le parcours de la région montagneuse, ont donné une version tendancieuse des événements du Centenaire »⁷¹³. Le contenu de la rumeur est plus précis qu'à Ténès : « Ils racontent que le Centenaire n'est que l'expiration d'un contrat à long terme suivant lequel les Français se seraient engagés, après avoir mis en valeur l'Algérie, à la remettre, à l'expiration du contrat, à ses propriétaires naturels, les indigènes »⁷¹⁴ (**Version 2**). L'idée d'une fin prochaine de la domination française, évoquée dans la rumeur de Ténès, trouve ici une explication avec l'idée d'un contrat qu'aurait signé la France, au terme duquel elle devrait rendre le territoire algérien à ses propriétaires originels, les « indigènes ». Dans ces deux premières versions, le fond est le même : la tutelle de la France sur l'Algérie apparaît comme illégitime. Les terres ne sont pas censées appartenir aux Européens ; elles ont été volées aux populations « indigènes », seules légitimes de l'Algérie,

⁷¹² *Ibid.*

⁷¹³ FR ANOM ALG / ALGER / 2133 / Lettre envoyée par le préfet d'Alger au gouverneur général de l'Algérie, 8 août 1929.

⁷¹⁴ *Ibid.*

qui vont les récupérer. Le rapport du préfet au gouverneur général précise que « cette version est accueillie avec faveur par ceux auprès desquels on la colporte »⁷¹⁵.

A la réception de ce rapport, le gouverneur général décide alors d'envoyer le chef de la sûreté départementale – doté d'attributions de police et chargé de garantir la sécurité à l'échelle du département – mener une enquête à Palestro. Ce dernier, M. Payen, envoie un premier rapport au gouverneur général le 14 août, transmis au préfet d'Alger le 21 août 1929, dans lequel il raconte qu'au cours de son séjour à Palestro, il a rencontré le maire de la commune, l'administrateur de la commune mixte et le juge de Paix suppléant, mais que « l'état d'esprit des indigènes concernant la célébration des fêtes du centenaire l'an prochain n'a donné lieu, jusqu'alors, à aucune observation et aucun propos tendancieux à ce sujet n'a été rapporté »⁷¹⁶. L'enquête menée par le chef de la sûreté départementale ne semble pas cependant très approfondie et se fonde sur les déclarations des autorités locales, ce qui amène le gouverneur général à considérer ses conclusions avec prudence : il indique au préfet que « M. Payen n'a pu établir que des propos tendancieux au sujet de la célébration du Centenaire aient été tenus »⁷¹⁷. Le chef de la sûreté départementale confie d'ailleurs à un fonctionnaire local, le chef de la Brigade mobile de Bouïra, le soin de poursuivre l'enquête. Le 21 août, M. Payen envoie un second rapport au gouvernement général qui rapporte les conclusions de l'enquête du chef de la Brigade mobile de Bouïra. Ce rapport, transmis par le gouverneur général au préfet d'Alger, confirme le premier : « Il n'existe aucune effervescence au sujet de la célébration prochaine des fêtes du Centenaire, lesquelles paraissent laisser nos sujets indifférents, et personne n'aurait entendu parler des propos rapportés par M. le Maire de Palestro d'après lesquels "les Français devaient évacuer l'Algérie l'an prochain" »⁷¹⁸.

L'affaire semble close. Pourtant, quelques jours plus tard, le 31 août, le préfet d'Alger envoie une lettre au gouverneur général apportant de nouveaux éléments : le sous-préfet de Tizi-Ouzou lui a rapporté qu'il sait, « de sources différentes, que dans la région montagneuse de la Kabylie notamment, des indigènes donneraient une version tendancieuse des événements du Centenaire »⁷¹⁹. La même version, mot pour mot, de la rumeur entendue à Palestro est relevée

⁷¹⁵ *Ibid.*

⁷¹⁶ FR ANOM ALG / ALGER / 2I33 / Extrait du rapport du chef de la sûreté départementale d'Alger, 14 août 1929.

⁷¹⁷ FR ANOM ALG / ALGER / 2I33 / Lettre du gouverneur général de l'Algérie au préfet d'Alger, 21 août 1929.

⁷¹⁸ FR ANOM ALG / ALGER / 2I33 / Lettre du chef de la sûreté départementale d'Alger au service de la sûreté générale du gouvernement général de l'Algérie, 21 août 1929.

⁷¹⁹ FR ANOM ALG / ALGER / 2I33 / Lettre manuscrite du préfet d'Alger au gouverneur général transmettant un rapport du sous-préfet de Tizi-Ouzou au préfet d'Alger, 31 août 1929.

dans la même région (**Version 2 bis**). L'inquiétude des autorités est palpable : le sous-préfet relève « les conséquences fâcheuses » que ces rumeurs « peuvent avoir sur l'esprit des populations indigènes, plutôt enclines à une crédulité »⁷²⁰ et il émet deux hypothèses sans grand fondement sur l'origine qu'elles pourraient avoir : ces bruits peuvent, selon lui, être « colportés peut-être par quelques personnages religieux (petits marabouts ou autres), peut-être aussi par des individus agissant pour le compte d'organisations clandestines »⁷²¹. Le sous-préfet recommande alors le lancement d'une enquête destinée à déterminer l'origine de ces rumeurs, tout en insistant pour « procéder avec la plus grande discrétion et toute la prudence désirable » afin de ne pas « susciter les méfiances et se heurter à un mutisme »⁷²². L'expérience de l'enquête menée par le chef de la sûreté départementale ne semble pas avoir convaincu. Plutôt que d'envoyer quelqu'un d'Alger sans véritable connaissance du terrain, le sous-préfet recommande une méthode plus subtile : « des renseignements intéressants peuvent être recueillis au cours de conversations avec un certain nombre d'indigènes et leur "recoupement" permettrait sans doute de se faire une opinion assez nette sur la nature et l'importance des rumeurs dont il s'agit »⁷²³. Cet attachement du sous-préfet de Tizi-Ouzou à une méthode plus subtile basée sur l'informel et la proximité avec les populations suggère deux choses : il confirme tout d'abord que ce sont bien les fonctionnaires les plus locaux qui connaissent le mieux les sociétés « indigènes ». Contrairement au chef de la sûreté départementale venu d'Alger sans connaissance du terrain et qui n'a d'autre recours que de rencontrer les représentants de l'autorité locale, le sous-préfet est familier avec les réalités locales et sait comment procéder. Par ailleurs, la méthode qu'il recommande, d'enquêter par de simples « conversations » avec les « indigènes » en dehors de tout cadre officiel, montre la méfiance des populations envers les agents de l'autorité coloniale. La seule façon de récolter des informations semble être de faire oublier, par un cadre souple et informel, la relation de domination coloniale à des « indigènes » qui pourraient alors se confier. On comprend mieux pourquoi l'enquête du chef de la sûreté départementale à Palestro n'a pas donné de résultats concluants, pas plus que celle qui avait été menée quelques mois auparavant dans la commune mixte de Ténès, au cours de laquelle les « indigènes » soupçonnés d'avoir proféré des menaces à l'encontre des colons avaient refusé de reconnaître leurs paroles. Les silences auxquels ont été confrontés les agents de l'administration coloniale, considérés comme des signes d'une accalmie de la situation et d'une disparition des rumeurs dans les villages, ont

⁷²⁰ *Ibid.*

⁷²¹ *Ibid.*

⁷²² *Ibid.*

⁷²³ *Ibid.*

en fait un sens. Sans trop m'étendre sur la question, je voudrais simplement citer ce passage de Michel Foucault dans son *Histoire de la sexualité* dont les thématiques sont bien éloignées du sujet qui est traité ici certes, mais qui propose une réflexion sur le sens des silences par rapport aux discours :

Le mutisme lui-même, les choses qu'on se refuse à dire ou qu'on interdit de nommer, la discrétion qu'on requiert entre certains locuteurs, sont moins la limite absolue du discours, l'autre côté dont il serait séparé par une frontière rigoureuse, que des éléments qui fonctionnent à côté des choses dites, avec elles et par rapport à elles dans des stratégies d'ensemble. Il n'y a pas à faire de partage binaire entre ce qu'on dit et ce qu'on ne dit pas ; il faudrait essayer de déterminer les différentes manières de ne pas les dire, comment se distribuent ceux qui peuvent et ceux qui ne peuvent pas en parler, quel type de discours est autorisé ou quelle forme de discrétion est requise pour les uns et les autres. Il n'y a pas un, mais des silences et ils font partie intégrante des stratégies qui sous-tendent et traversent les discours.⁷²⁴

Le silence des populations « indigènes » face aux représentants de l'autorité coloniale fait sens. Il ne révèle pas une disparition de la rumeur, bien au contraire. Il relève d'une « forme de discrétion » que les populations « indigènes » adoptent face à ceux qui incarnent la domination. Il s'agit d'un silence réfléchi et volontaire qui manifeste une opposition aux représentants du système colonial, comme en témoigne l'attitude adoptée par les « indigènes » interrogés dans la commune mixte de Ténès. La pression de la colonisation et la peur de la répression jouent indéniablement un rôle dans l'existence de ce silence, mais il semble y avoir quelque chose de plus : les rumeurs ne sont pas destinées à être entendues par les agents de l'autorité parce qu'elles se rattachent à une sphère intime, proprement « indigène ». Elles sont construites contre la présence française et constituent comme un refuge, un champ de leur existence que les « indigènes » veulent conserver jalousement et qui doit rester à l'abri de cette domination européenne qui s'exerce violemment et dont les effets se font sentir au quotidien. C'est une façon pour les populations de se rattacher à une identité spécifiquement « indigène » – algérienne tout simplement, comme le sous-entend le contenu des rumeurs que j'ai évoquées qui délégitiment l'appropriation du territoire algérien par les Européens. C'est peut-être là une manifestation de l'*agency* des populations « indigènes » algériennes : cette capacité à créer et à conserver une existence propre, indépendamment de la situation coloniale. Cette « capacité d'initiative » s'exerce ici en construisant des récits qui prennent comme toile de fond les commémorations du Centenaire mais qui traitent en réalité d'une question plus large, celle de l'exercice de cette forme de domination particulière qu'est la colonisation. Quoi qu'il en soit,

⁷²⁴ FOUCAULT, Michel, *Histoire de la sexualité. 1 : La volonté de savoir*, Mayenne, Gallimard, édition de 1988 (1^{ère} édition : 1976), pp. 38-39.

les difficultés que rencontrent les agents de l'administration coloniale dans leurs enquêtes sur les rumeurs et le peu d'informations concrètes qu'ils récoltent montrent qu'il s'agit d'un domaine qui ne leur est pas – ou très peu – accessible ; qui n'est en tout cas pas conçu comme tel dans l'esprit des populations « indigènes ».

Revenons-en aux rumeurs : début septembre, le front occidental du département d'Alger revient sur le devant de la scène. Dans une lettre du 5 septembre 1929, le sous-préfet d'Orléansville transmet au préfet d'Alger le rapport mensuel du mois d'août rédigé par l'administrateur de la commune mixte de Chélif (arrondissement d'Orléansville) qui révèle la circulation d'une « nouvelle tendancieuse » sur le marché de Masséna⁷²⁵. Dans cette nouvelle version, il est dit que « l'année du Centenaire verrait ou le départ des Français ou l'asservissement complet des indigènes »⁷²⁶ (**Version 3**). Le contenu est donc différent : la fin de la domination française n'est qu'une possibilité parmi deux extrêmes. Dans sa lettre du 5 septembre à destination du préfet, le sous-préfet d'Orléansville fait le lien avec les rumeurs entendues quelques mois auparavant dans la commune mixte de Ténès, proche de celle du Chélif : « Je crois utile de rappeler qu'au mois d'avril dernier, des propos à peu près semblables avaient été tenus dans la région du Guelta de la commune mixte de Ténès par les indigènes du douar Dahra, limitrophe du département d'Oran »⁷²⁷. C'est à ce moment-là qu'apparaît pour la première fois une hypothèse crédible sur l'origine des rumeurs : « Il n'est pas inutile de faire remarquer que c'est après le retour d'indigènes ayant pris part au pèlerinage d'Ammi Moussa que la même prophétie recommença à circuler. Faut-il en conclure qu'elle aurait pris naissance dans le département d'Oran ou qu'elle serait propagée par des émissaires du Maroc ? »⁷²⁸. La coïncidence paraît difficile à croire pour le sous-préfet : en avril et en août 1929, au retour de pèlerins partis se recueillir dans la ville oranaise d'Ammi Moussa, des rumeurs relatives au Centenaire se sont propagées dans son arrondissement. Sans devenir alarmistes, les autorités commencent à s'inquiéter par rapport à la propagation de ces rumeurs : le sous-préfet suggère en effet dans sa lettre du 5 septembre « que la persistance de ces bruits semble indiquer que nos sujets musulmans sont "travaillés" dans l'ombre »⁷²⁹.

⁷²⁵ FR ANOM ALG / ALGER / 2133 / Rapport mensuel d'août 1929 rédigé par l'administrateur de la commune mixte du Chélif, arrondissement d'Orléansville, département d'Alger.

⁷²⁶ *Ibid.*

⁷²⁷ FR ANOM ALG / ALGER / 2133 / Lettre envoyée par le sous-préfet d'Orléansville au préfet d'Alger, 5 septembre 1929.

⁷²⁸ *Ibid.*

⁷²⁹ *Ibid.*

En parallèle, la situation évolue également en Kabylie : le 7 septembre, le préfet signale au gouverneur général que des rumeurs ont également été entendues dans la commune mixte de Fort-National, toujours dans l'arrondissement de Tizi-Ouzou, sans en préciser le contenu exact. Cela amène le préfet à relativiser les conclusions des enquêtes menées par le chef de la sûreté départementale dans la ville de Palestro au mois d'août :

J'ai les meilleures raisons de penser que si M. le Commissaire, Chef de la Sûreté générale, n'a pu établir les preuves matérielles de la campagne anti-française que je vous ai signalée, elle n'en existe pas moins car j'en ai obtenu confirmation de la bouche de M. Aneur Tahar, conseiller général indigène à Fort National qui spontanément m'a déclaré que les propos incriminés trouvaient aisément des oreilles complaisantes parmi les populations kabyles où leur répercussion ne pourrait qu'être très fâcheuse. Si donc, tant à Palestro qu'à Fort-National, ces propos ont pu émouvoir des élus dont les renseignements sont d'autant plus intéressants qu'ils partent de directions opposées, il y a des chances qu'ils correspondent à quelque réalité.⁷³⁰

Le préfet d'Alger s'oppose donc aux conclusions du chef de la sûreté départementale et insiste pour continuer l'enquête, dont il confie d'ailleurs la charge au sous-préfet de Tizi-Ouzou. Son avis se renforce lorsqu'il reçoit la lettre du 5 septembre du sous-préfet d'Orléansville qui lui rapporte l'existence de nouvelles rumeurs dans la commune mixte de Chélif – il ne l'a probablement pas encore reçue le 7 septembre lorsqu'il conteste les conclusions du chef de la sûreté départementale auprès du gouverneur général puisqu'il n'en fait pas mention. Il transmet l'information au gouverneur général le 12 septembre et attire son attention sur l'hypothèse formulée par le sous-préfet d'Orléansville sur l'origine des rumeurs : « on peut donc se demander si l'on ne serait pas en présence d'une organisation de l'Ouest dont les agents auraient pour mission de répandre ces bruits dans le département d'Alger et il convient de continuer une surveillance discrète mais active dans les différents milieux indigènes »⁷³¹.

Le 13 septembre, une nouvelle version de la rumeur est signalée au préfet d'Alger par le sous-préfet de Tizi-Ouzou qui mène son enquête selon ses principes de discrétion et de tact – il précise en effet que « ces renseignements ont été recueillis par M. Piquet [l'administrateur de la commune mixte de Fort-National] au cours d'une conversation à laquelle il s'est

⁷³⁰ FR ANOM ALG / ALGER / 2I33 / Lettre envoyée par le préfet d'Alger au gouverneur général de l'Algérie, 7 septembre 1929.

⁷³¹ FR ANOM ALG / ALGER / 2I33 / Lettre envoyée par le préfet d'Alger au gouverneur général de l'Algérie, 12 septembre 1929.

naturellement bien gardé de donner un ton officiel »⁷³². Dans cette commune mixte de l'arrondissement de Tizi-Ouzou, au douar des Beni-Mahmoud, une version surprenante de la rumeur circule :

L'Algérie retournerait en 1930 à la nation qui a toujours eu des droits sur elle, l'Italie, sœur de la Kabylie par leurs ancêtres communs, les Romains. L'Italie montrerait aux indigènes la meilleure façon de mettre leur pays en valeur, puis s'en retournerait, une fois cette œuvre accomplie, après avoir doté l'Algérie d'une administration autonome et autochtone. C'est ainsi qu'elle émanciperait le peuple indigène, dans le vrai sens libéral du mot, tandis que la France n'a fait jusqu'ici que l'exploiter. **(Version 4)**⁷³³

On constate ici une véritable réappropriation du « mythe kabyle » par les populations « indigènes », fantasme élaboré par les Français en Algérie selon lequel les Kabyles, population à l'origine préislamique, ne seraient que superficiellement islamisés et auraient une certaine proximité avec les Européens de par le passé romain de l'Afrique du Nord⁷³⁴. Selon cette version de la rumeur, la proximité existe bien entre les populations kabyle et romaine dont les Italiens sont les héritiers. La forme d'énonciation de la rumeur diffère donc encore une fois et s'adapte ici au contexte local de la Kabylie. Cependant, on constate qu'une fois de plus l'idée d'une fin imminente de la domination française est présente. Une nouveauté apparaît, que l'on retrouvera dans plusieurs autres versions de la rumeur : l'idée d'un transfert de la souveraineté sur l'Algérie, de la France vers un autre pays.

On retrouve cette idée dans une autre version entendue dans la même commune de Fort-National selon les mêmes sources du préfet de Tizi-Ouzou :

La France, dans l'impossibilité de rembourser en espèces à l'Amérique ses dettes de guerre, lui donnerait l'Algérie en compensation. Mais, comme ce pays a été estimé d'une valeur inférieure au montant des dettes et que l'échéance est fixée à l'année 1930, le Gouvernement se hâte de faire des travaux avant cette date ; de cette façon l'Amérique n'aurait qu'à se déclarer satisfaite.⁷³⁵ **(Version 5)**

L'Algérie va donc passer en 1930 sous le contrôle des Etats-Unis, en paiement d'une dette de guerre. On constate que cette rumeur est ancrée dans la réalité des préparatifs aux

⁷³² FR ANOM ALG / ALGER / 2133 / Lettre envoyée par le sous-préfet de Tizi-Ouzou au préfet d'Alger, 13 septembre 1929.

⁷³³ *Ibid.*

⁷³⁴ Sur le mythe kabyle voir LORCIN, Patricia, *Kabyles, Arabes, Français, identités coloniales*, traduit de l'anglais par Loïc Thommeret, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2005, 374 p.

⁷³⁵ FR ANOM ALG / ALGER / 2133 / Lettre envoyée par le sous-préfet de Tizi-Ouzou au préfet d'Alger, 13 septembre 1929.

commémorations du Centenaire : elle permet d'expliquer l'agitation en cours et les efforts humains et financiers fournis par l'administration coloniale pour préparer les fêtes.

Retour du côté occidental du département : l'enquête sur l'origine des rumeurs diffusées dans l'arrondissement d'Orléansville suit son cours et de nouveaux éléments sont apportés le 17 septembre par l'administrateur de la commune mixte du Chélif au préfet d'Alger :

L'un de mes agents de renseignement m'a indiqué les sources maraboutiques dans lesquelles certains indigènes malintentionnés auraient trouvé le prétexte de leurs prédictions alarmantes. Ils commentent en dénaturant les textes, deux prophéties de Sidi Aïssa Laghouati de Laghouat et de Sidi Brahim Ghabrini, de Cherchell, morts tous deux depuis de longues années, d'après lesquelles "Allah aurait donné l'Algérie aux Français pour 100 ans à la condition de gouverner les Arabes avec justice".⁷³⁶

Si cette hypothèse était avérée – ce qui est impossible à vérifier – la propagation des rumeurs parmi les populations « indigènes » pourrait alors être perçue comme un signe de condamnation de la colonisation française en Algérie : Allah a confié le gouvernement du pays aux Français à la condition de l'exercer avec justice ; puisque les Français n'ont pas respecté la condition, l'expiration du contrat en 1930 devrait marquer la fin de la domination française. On retrouve ici l'idée d'un contrat qui s'expire au bout de cent ans, qui était contenue dans la rumeur relevée à Palestro. Le rapport de l'administrateur de la commune mixte du Chélif permet en outre de préciser l'origine des rumeurs, qui relèvent selon lui d'une prophétie religieuse.

Le 18 septembre 1929, l'origine des rumeurs est éclairée par de nouveaux éléments apportés par le sous-préfet d'Orléansville au préfet d'Alger :

Des renseignements que j'ai pu recueillir moi-même discrètement, il semblerait résulter sous toutes réserves que ces bruits tendancieux auraient été propagés dans mon arrondissement par des parents ou amis du Marabout Bentakouk de Bouguirat (Oran). Il m'a été rapporté, en effet, de plusieurs sources différentes, que le dit Bentakouk serait allé à la Mecque et se serait vanté à son retour d'avoir offert une villa de 70 000 francs au Cheikh Senoussi qui lui aurait rappelé les prophéties de Sidi Aïssa Laghouati.⁷³⁷

⁷³⁶ FR ANOM ALG / ALGER / 2I33 / Lettre envoyée par l'administrateur de la commune mixte du Chélif au préfet d'Alger, 17 septembre 1929.

⁷³⁷ FR ANOM ALG / ALGER / 2I33 / Lettre envoyée par le sous-préfet d'Orléansville au préfet d'Alger, 18 septembre 1929.

L'information est prise au conditionnel par le sous-préfet lui-même – « sous toutes réserves » précise-t-il – mais il y a désormais une hypothèse solide qui se dessine et qui nomme directement un responsable potentiel. Le marabout en question, cheikh Ben Tekkouk, est implanté dans la ville de Bouguirat aux alentours de Mostaganem dans le département d'Oran. Il est affilié à la confrérie de la Sanûsiyya, particulièrement active en Libye et au Tchad, dont il est semble-t-il l'unique représentant en Algérie⁷³⁸. Sa famille s'est installée dans la région dans les années 1860 et prend son essor dans les années 1870⁷³⁹ jusqu'à disposer d'une autorité locale certaine à la fin du XIX^e siècle : Octave Depont et Xavier Coppolani, dans leur ouvrage sur les confréries musulmanes algériennes publié en 1897, relèvent que « les *Senoussia* ne comptent, en Algérie qu'une seule zaouïa (celle de Ben-Tekouk) ; 1 cheikh indépendant, 20 moqaddim, 10 chouach, 874 khouan, 13 khaouniet et 35 tolba ont été relevés »⁷⁴⁰. Lorsqu'en 1930 les soupçons de l'administration coloniale se portent sur Ben Tekkouk comme source potentielle des rumeurs qui circulent sur le Centenaire, ce n'est pas la première fois que le cheikh suscite la méfiance. Malgré une attitude qui ne s'est jamais opposée à la domination française sur l'Algérie, Jean-Louis Triaud relève que cette famille maraboutique est victime, dans les années 1870, de la « légende noire » qui pèse sur la Sanûsiyya : accusé à tort de fomenter une révolte contre la France, le père du marabout qui dirige la zaouïa en 1930 avait subi la répression de la part d'une administration coloniale persuadée d'avoir dévoilé un dangereux agitateur⁷⁴¹. L'hypothèse émise par le sous-préfet d'Orléansville pourrait donc tout à fait constituer une nouvelle manifestation de la persistance de cette « légende noire » qui pèse sur la Sanûsiyya, confrérie qui ne cesse de susciter la méfiance de l'administration. Si elle était vérifiée, cependant, elle montrerait la puissance du ressort confrérique qui demeure dans les années 1930, contrairement aux assertions de l'administration coloniale qui considère alors que cette forme d'organisation a « épuisé [son] action »⁷⁴².

L'hypothèse du sous-préfet d'Orléansville sur une origine confrérique et oranaise des rumeurs est cependant contredite par une lettre du sous-préfet de Tizi-Ouzou le 19 septembre

⁷³⁸ DEPONT, Octave et COPPOLANI, Xavier, *Les Confréries religieuses musulmanes*, Alger, Adolphe Jourdan, 1897, p. 213-214.

⁷³⁹ TRIAUD, Jean-Louis, *La légende noire de la Sanûsiyya : une confrérie saharienne musulmane sous le regard français, 1840-1930*, tome 1, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1995, pp. 245-258.

⁷⁴⁰ DEPONT, Octave et COPPOLANI, Xavier, *op.cit.*, p. 213-214.

⁷⁴¹ TRIAUD, Jean-Louis, *op.cit.*, pp. 235-245.

⁷⁴² FR ANOM ALG / GGA / Série H / Carton 9H11 / « Rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 », p. 40.

1929 au préfet, qui fait le bilan de sa propre enquête qu'il a menée au niveau de son arrondissement. Il propose une autre origine de la mise en circulation des rumeurs, nettement plus politique mais qui ne semble pas avoir de fondements réels :

Les investigations qui se sont poursuivies dans les milieux indigènes de l'Arrondissement n'ont apporté aucune précision permettant de se faire une opinion nette sur la source de certains bruits tendancieux qui ont récemment circulé dans la région de Fort-National à propos du Centenaire. La diversité et la confusion mêmes de ces bruits indiquent qu'il s'agit là de racontars sans fondement, colportés et dénaturés par des oisifs, peut-être aussi par quelques mécontents ou quelques prétentieux qui cherchent ainsi à se créer une sorte de popularité gratuite. Certes, les événements du Centenaire ont déjà provoqué et provoqueront encore de la part du parti moscoutaire des actes de propagande tendancieuse destinés à créer dans les masses musulmanes un état d'esprit défavorable à la cause française. Or, les idées communistes n'ont jamais trouvé en Kabylie, où l'habitant est partout avide de posséder ou de s'enrichir par le négoce et le travail, un terrain propice à leur implantation et leur développement. Aussi les divers bruits tendancieux qui nous occupent, issus vraisemblablement des milieux extrémistes, n'ont-ils trouvé aucun crédit parmi nos administrés indigènes de cette région. Si certains bruits y ont été colportés, ils sont toujours demeurés épars, diffus et sans consistance et la masse de la population kabyle n'y attache aucun intérêt.⁷⁴³

L'origine des rumeurs n'a donc plus rien à voir avec les confréries : il s'agit selon lui, « vraisemblablement », d'une opération de propagande menée par le Parti communiste pour déstabiliser la domination française. Cependant, cette théorie ne semble pas s'appuyer sur de réels arguments. De plus, l'avis tranché du sous-préfet, selon qui les rumeurs ne trouvent aucune adhésion parmi les populations « indigènes », paraît surprenant au vu de l'importance que l'affaire semble avoir eue aux yeux des autorités, et notamment à ceux du sous-préfet. De nombreuses rumeurs ont été entendues en Kabylie à plusieurs reprises, ce qui montre une certaine adhésion des populations qui les ont reprises.

Le préfet d'Alger se trouve donc confronté à des informations contradictoires provenant de deux de ses agents qui ont chacun mené une enquête : d'un côté le sous-préfet d'Orléansville soutient l'hypothèse d'une origine confrérique des rumeurs qui seraient nées sous l'impulsion du cheikh Ben Tekkouk de Bouguirat dans le département d'Oran ; de l'autre le sous-préfet de Tizi-Ouzou affirme que les rumeurs ont un caractère politique et pourraient avoir été diffusées par des membres du Parti communiste. Au moment de dresser le bilan de l'affaire des rumeurs du département d'Alger, son choix semble se porter vers l'hypothèse du sous-préfet

⁷⁴³ FR ANOM ALG / ALGER / 2133 / Lettre envoyée par le sous-préfet de Tizi-Ouzou au préfet d'Alger, 19 septembre 1929.

d'Orléansville. En effet, dans une lettre envoyée le 28 septembre 1929 au gouverneur général, il soutient l'idée d'une origine confrérique et oranaise des rumeurs :

Bien que ce renseignement me soit donné sous toutes réserves, je crois devoir appeler votre haute attention sur le fait que certains de ces bruits tendancieux auraient été propagés dans l'arrondissement d'Orléansville par les parents ou amis du marabout Ben Tekkouk, de Bouguirat (arrondissement de Mostaganem) qui, si j'en crois les renseignements officieux, se mêlerait indirectement aux luttes politiques locales de la ville et de la région de Mostaganem alors que feu son père, le Cheikh Ben Tekkouk, a toujours observé une attitude très correcte à cet égard. Si les faits signalés m'étaient confirmés, il y aurait lieu de rechercher s'il n'existerait pas une certaine corrélation entre cette attitude nouvelle et les bruits mis en circulation sur les confins des deux départements.⁷⁴⁴

Le conditionnel est toujours employé mais l'hypothèse du sous-préfet d'Orléansville semble l'avoir convaincu. En effet, le même jour, il demande à ce dernier de poursuivre ses investigations afin d'en apprendre davantage sur ce personnage « dont l'influence est réelle dans tout l'arrondissement de Mostaganem »⁷⁴⁵.

A partir de cette date, les archives sont lacunaires sur la poursuite de l'enquête autour du cheikh Ben Tekkouk. On retrouve cependant une lettre envoyée par le gouverneur général au préfet d'Alger le 6 décembre 1929 qui permet de suivre l'évolution de la situation. Après avoir reçu la lettre du 28 septembre dans laquelle le préfet d'Alger l'informait des résultats de l'enquête du sous-préfet d'Orléansville et réorientait les recherches en direction de Ben Tekkouk, le gouverneur général a impliqué le préfet d'Oran, département où est implanté la confrérie de Ben Tekkouk, en lui demandant de récolter des informations à ce sujet. Cependant, les investigations ne semblent pas avoir abouti et le préfet d'Oran se contente de signaler « que l'enquête faite n'a pas révélé que des bruits tendancieux analogues à ceux rapportés par M. le Sous-Préfet d'Orléansville au sujet des fêtes du Centenaire aient circulé dans le département d'Oran »⁷⁴⁶.

⁷⁴⁴ FR ANOM ALG / ALGER / 2I33 / Lettre envoyée par le préfet d'Alger au gouverneur général, 28 septembre 1929.

⁷⁴⁵ FR ANOM ALG / ALGER / 2I33 / Lettre envoyée par le préfet d'Alger au sous-préfet d'Orléansville, 28 septembre 1929.

⁷⁴⁶ FR ANOM ALG / ALGER / 2I32 / Lettre envoyé par le gouverneur général de l'Algérie au préfet d'Alger, 6 décembre 1929.

La première phase de circulation de rumeurs traitant des commémorations du Centenaire parmi les populations « indigènes » du département d'Alger s'arrête donc ici, à la veille de 1930 et de l'inauguration des fêtes, sur un sentiment d'inachèvement. Au terme de nombreux échanges entre les différents niveaux de la hiérarchie administrative coloniale, aucune certitude ne peut être établie quant à l'origine des rumeurs. Plusieurs hypothèses ont été soulevées ; toutes sont possibles mais invérifiables. Cependant, cette question qui focalise l'attention et les efforts des agents de l'administration a-t-elle tant d'importance ? Ce qui compte ce n'est pas nécessairement l'objectif potentiel qui était fixé au moment de la mise en circulation de la rumeur – si tant est qu'il y avait un objectif. Cette question obsède naturellement les autorités coloniales qui ont des contraintes liées à la pression de l'organisation des commémorations du Centenaire, qui focalise l'énergie du gouvernement général en 1929. Comme le souligne Jan C. Jansen, « à l'approche des fêtes, les services de renseignement sont en état d'alerte et observent des formes d'expression de la population colonisée qu'ils n'auraient autrement guère prises en compte »⁷⁴⁷. Afin d'éviter tout risque de perturbation d'un Centenaire triomphaliste et de s'assurer une image pacifiée de l'Algérie colonisée, les échelons inférieurs de l'administration coloniale ont pu tomber dans un excès de zèle et accorder une importance toute particulière aux rumeurs entendues. Il s'agit peut-être d'une « forme d'expression de la population colonisée » qui n'a rien d'exceptionnel et qui apparaît régulièrement, au gré de l'actualité, sans que les services de renseignement en soient nécessairement alertés.

Cependant, c'est grâce à cet excès de zèle, à cet état d'alerte des autorités coloniales, que ce phénomène de circulation de rumeurs populaires traitant, au fond, de la colonisation française, est accessible à l'historien aujourd'hui. Si les autorités n'avaient pas été obsédées par le maintien de l'ordre à l'approche des commémorations du Centenaire, les rumeurs n'auraient peut-être pas donné lieu à tant de correspondance et d'échange d'informations dont les traces sont conservées aujourd'hui encore dans des centres d'archives. Or, ces documents donnent accès à une facette méconnue de l'Algérie coloniale qui relève de l'état d'esprit des populations colonisées. Toute lacunaire qu'en soit leur analyse, ces rumeurs sont révélatrices. Elles permettent de voir qu'il existe, en 1930, un contre-discours populaire sur la colonisation française qui tranche clairement avec celui des élites qui ne cessent de s'exprimer par le biais de la presse ou du livre depuis les grandes villes. Loin d'être « assimilationnistes », loin de se préoccuper de la question de l'obtention de réformes politiques améliorant le statut des

⁷⁴⁷ JANSEN, Jan C., *op.cit.*, p. 67.

« indigènes », loin aussi de se soucier des directives de l'Internationale Communiste sur la question coloniale, les populations dont il est question ici sont dotées de cette existence propre dont parlait Ranajit Guha. Ces rumeurs constituent l'une de *leurs* réactions au Centenaire, probablement une seule parmi une multitude de réactions possibles. Le fait qu'elles circulent sur une étendue aussi vaste que celle décrite ici a en tout cas un sens profond : à l'approche des commémorations du Centenaire, des « indigènes » se sont réapproprié un bruit qui courait, en l'adaptant à leur situation locale – comme dans le cas des populations de Fort-National qui reprennent les fondements du mythe kabyle – et l'ont utilisé comme un moyen de protester contre la domination coloniale qu'ils subissaient et d'affirmer leur existence. Bien que le contenu des rumeurs soit souvent assez flou, on voit bien la teneur du message qu'elles contiennent : il s'agit d'une déclaration d'hostilité envers la France qui n'avait pas vocation à être partagée et connue des populations européennes, mais qui a fini par être captée et consignée dans des rapports conservés aujourd'hui encore. L'existence de ces rumeurs constitue donc une forme de résistance passive et intime des populations « indigènes » aux commémorations du Centenaire et, à travers elles, à la colonisation française.

Le phénomène est d'autant plus important qu'aux mois d'avril et de mai 1930, les rumeurs reprennent. Concentrées dans le département de Constantine et à l'est du département d'Alger, elles semblent n'être qu'une nouvelle forme dérivée des bruits qui couraient en 1929.

2 : Les rumeurs de 1930 dans le département de Constantine et à l'est du département d'Alger

L'importance de ces rumeurs, en termes de documents conservés aux archives d'outre-mer, est largement moindre qu'en 1929. De deux choses l'une : ou bien les autorités coloniales n'y ont pas prêté la même attention, concentrées et occupées par les fêtes du Centenaire elles-mêmes qui atteignaient alors leur apogée avec notamment le voyage du président de la République Gaston Doumergue du 4 au 12 avril ; ou bien les documents relatifs à cette affaire ont été perdus et ne sont pas parvenus jusqu'au centre d'Aix-en-Provence. Quoi qu'il en soit, les quelques documents que l'on trouve dans les archives des préfectures d'Alger et de Constantine en disent déjà long.

Le 11 avril 1930, l'administrateur de la commune mixte de Khenchela dans le département de Constantine (arrondissement de Batna) informe le préfet de la circulation, dans son territoire, d'une rumeur qui nous est familière :

Le chef du douar M'Toussa m'avise et j'ai l'honneur de vous rendre compte « que la présence de savants américains procédant actuellement à des fouilles dans la Commune mixte de Canrobert est commentée de diverses façons par les indigènes. Certains prétendent que la France est sur le point d'abandonner l'Algérie au profit de l'Amérique ; en compensation celle-ci ferait abandon de ses créances. Ces bruits tendancieux dont l'origine provient de Canrobert où voyagent assez souvent mes administrés, se répandent rapidement dans toute la commune. »⁷⁴⁸ (**Version 5 bis**)

On retrouve ici l'idée, présente dans l'une des rumeurs qui circulait à la fin de l'été 1929 à Fort-National en Kabylie, d'un transfert de la souveraineté de l'Algérie. En remboursement d'une dette de guerre, celle-ci serait cédée par la France aux Etats-Unis qui auraient fixé la date de 1930 comme échéance du remboursement. Le fond des rumeurs de 1929 – un départ prochain des Français d'Algérie – est donc toujours présent et l'idée d'un transfert de souveraineté se retrouve – et non d'une prise d'indépendance par les populations « indigènes ». Une fois de plus, l'énonciation de la rumeur s'adapte aux circonstances locales : la présence de savants américains dans la commune pour une mission archéologique ancre l'histoire racontée dans la réalité et lui donne donc du crédit.

En avril 1930 également, au même moment, une autre rumeur est entendue et relevée dans son rapport mensuel par l'administrateur de la commune mixte de Fedj M'Zala (arrondissement de Constantine). Il explique qu'au douar Tachouda, on « raconte que le Président de la République vient en Algérie pour apporter le dernier salut de la France et qu'il va repartir suivi de tous les français ; les terres sont restituées aux Indigènes qui les partageront entre eux. Malgré mes investigations discrètes, je n'ai pas pu arriver à savoir ce qui avait pu donner naissance à un pareil bruit ou qui avait bien pu le colporter dans le douar »⁷⁴⁹ (**Version 6**). Au même moment et à plusieurs centaines de kilomètres de Khenchela, une rumeur circule à Fedj M'Zala professant elle aussi la fin prochaine de la domination française en Algérie. La rumeur s'adapte elle aussi aux circonstances puisque l'itinéraire de Gaston Doumergue en Algérie à l'occasion du Centenaire prévoit un passage par la commune mixte de Fedj M'Zala.

⁷⁴⁸ FR ANOM ALG / GGA / Série H / 9H18 / Lettre de l'administrateur de la commune mixte de Khenchela au préfet de Constantine, 11 avril 1930.

⁷⁴⁹ FR ANOM ALG / CONST / Référence précise manquante / Rapport mensuel d'avril 1930 rédigé par l'administrateur de la commune mixte de Fedj M'Zala.

Enfin, dans le département d'Alger de nouveau mais ni autour d'Orléansville, ni en Kabylie, une ultime version de la rumeur est répertoriée par le rapport mensuel de mai 1930 de l'administrateur de la commune mixte d'Aïn-Bessem (arrondissement d'Alger) :

Certains colons ont paru s'émouvoir de propos recueillis par eux parmi leurs khammès et journaliers, représentant les fêtes du Centenaire comme la fin de l'établissement des français en Algérie. Les turcs devaient nous remplacer et leur domination, dans la région, devait être assurée par une armée de 24 000 hommes. Les terres de colonisation devaient être livrées en partage au prolétariat indigène. Quant aux caïds, aghas et bachaghas ils devaient être passés par les armes comme traîtres à la cause musulmane à moins qu'ils n'aient donné de sérieuses preuves de leur soumission sincère à l'autorité turque. Les marchés hebdomadaires devaient être déserts pendant la période de transition, et en particulier celui du 23 mai à Aïn-Bessem. Ces bruits ont réellement circulé dans les milieux indigènes. A l'heure actuelle ils ont cessé. Il ne nous a pas été possible d'en découvrir l'origine. Ils n'ont pas été pris au sérieux dans les douars. Aucun ralentissement n'a été constaté dans la fréquentation des marchés.⁷⁵⁰ (**Version 7**)

Toujours le même constat : la domination française touche à sa fin et les terres reviendront aux populations « indigènes ». La souveraineté de l'Algérie passera non point à l'Italie, ni aux Etats-Unis, mais à la Turquie.

Les documents relatifs aux rumeurs de 1930 ne permettent pas d'approfondir au-delà : on ne trouve pas de trace, aux archives, de correspondances échangées entre les différentes autorités coloniales. La situation ne semble pas susciter l'inquiétude de l'administration, mais cette impression pourrait n'être due qu'à une absence d'archives conservées. Ces trois documents permettent en tout cas de compléter l'affaire relative aux rumeurs de 1929. Il s'agit clairement d'un seul et même phénomène qui s'étend entre mars 1929 et mai 1930 au moins. La circulation de ces rumeurs touche un territoire immense, s'étendant des confins occidentaux du département d'Alger – et potentiellement même de la ville de Bouguirat en Oranie – à l'extrémité orientale du département de Constantine (Khenchela), qui représente donc plusieurs centaines de kilomètres. L'étendue du territoire et la variété des cultures et des réalités locales expliquent que ces rumeurs connaissent des formes d'énonciation différentes selon les endroits. J'ai pu relever en effet au moins sept versions qui, toutes, prophétisaient la fin imminente de la domination française sur l'Algérie, que celle-ci soit remplacée par la domination d'un autre pays – l'Italie, les Etats-Unis ou la Turquie – ou que la population « indigène » s'affranchisse et recouvre son indépendance.

⁷⁵⁰ FR ANOM ALG / ALGER / Référence précise manquante / Rapport mensuel de mai 1930 rédigé par l'administrateur de la commune mixte d'Aïn-Bessem.

L'étude de l'état d'esprit des populations « indigènes » algériennes vis-à-vis des commémorations du Centenaire a donc été possible grâce à une lecture minutieuse des archives de l'administration coloniale et de ses services de renseignement. On y découvre l'existence d'un véritable contre-discours, d'une forme de résistance propre à ces individus dont on ne trouve de traces nulle part ailleurs. Au-delà d'une opposition aux célébrations des cent ans de la conquête qui, finalement, n'apparaissent que marginalement dans les rumeurs si ce n'est sous une forme prophétique liée au symbolisme du chiffre cent, l'existence de ces bruits me semble constituer une preuve, une trace, un indice de la façon dont était vécue la colonisation française par les populations « indigènes ». Ceux qui propagent ces rumeurs en 1929-1930 la perçoivent visiblement comme une forme d'oppression, de domination qui s'exerce au quotidien et qui prive les « indigènes » de leur liberté. La tutelle de la France sur l'Algérie n'est pas considérée comme légitime ; les discours contenus dans ces rumeurs marquent donc une rupture par rapport à ceux de l'élite « indigène » qui, au même moment, participe à la glorification de la colonisation et affirme son loyalisme indéfectible aux représentants de l'autorité coloniale.

Cette forme de réaction, comme je l'ai déjà précisé, ne doit cependant pas être généralisée à l'ensemble des populations rurales « indigènes ». Il ne faut pas tomber dans le piège de la surinterprétation et tirer des conclusions globales, à partir de ces documents, sur le ressenti du phénomène colonial par les populations « indigènes » pendant l'entre-deux-guerres. On aurait bien vite fait d'en déduire, à tort, que les foules sont animées d'un esprit de résistance au colonisateur et qu'elles n'attendent qu'une seule chose : l'organisation d'un mouvement de contestation général à l'échelle de la colonie. En effet, la mise en circulation des rumeurs de 1929-1930 est en fait un phénomène probablement très marginal et banal.

B – Critique, passivité, prise de distance, collaboration... : des attitudes « indigènes » variées
face aux commémorations du Centenaire de l'Algérie

L'objectif de cette partie n'est pas de s'attarder sur toutes les formes de réactions « indigènes » au Centenaire qui ont pu exister, tout simplement car il en existe une multitude qui restera à jamais inaccessible faute de sources. Il s'agit simplement de compléter la partie qui précède en montrant que d'autres formes, isolées, de réactions ont pu se produire parmi les populations « indigènes » autour de 1930. Finalement, l'exposé sur les rumeurs relève du hasard des archives. C'est une forme de réaction dont j'ai eu connaissance car les événements ont fait que les rapports échangés entre les autorités à ce sujet ont été conservés jusqu'à aujourd'hui. C'est là-dessus que j'ai donc pu développer, mettant ainsi en évidence une forme de résistance au Centenaire et à la colonisation qui passe par la réappropriation et la diffusion de rumeurs sur l'événement, mais d'autres circonstances auraient pu m'amener à développer un autre type de réaction. J'insiste une dernière fois : il ne s'agit que d'une forme de réaction possible parmi une multitude qu'il ne faut en aucun cas généraliser. Quelles ont pu être alors les autres formes de réactions populaires au Centenaire ?

Un premier élément me paraît indispensable à souligner car il ne l'a jamais été, à ma connaissance, dans l'historiographie du Centenaire : l'attitude la plus répandue des populations « indigènes » face aux commémorations de 1930 reste probablement – sans certitude bien sûr – une extériorité totale à l'événement liée à la concentration des manifestations dans les centres urbains. Comme le montre Kamel Kateb, 84% de la population « indigène » algérienne est rurale en 1931⁷⁵¹ et habite dans des territoires peu valorisés par l'élément européen. Or, une mise en carte de la répartition spatiale des différentes manifestations du Centenaire montre une concentration de l'événement sur quelques zones géographiques, à de notables exceptions près⁷⁵² :

⁷⁵¹ KATEB, Kamel, *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962) : représentations et réalités des populations*, Paris, Editions de l'Institut national d'études démographiques, 2001, pp. 217-219.

⁷⁵² Cette carte a été réalisée en recensant toutes les formes de manifestation de la commémoration des cent ans de la conquête de l'Algérie par la France mentionnées par Gustave Mercier dans son compte-rendu du Centenaire : MERCIER, Gustave, *Le Centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble*, Alger, P. et B. Soubiron, 1931, 2 vol., 385 et 569 p.

La répartition géographique des manifestations du Centenaire de l'Algérie



L'organisation administrative du territoire algérien

	Les trois départements de l'Algérie du Nord
	Les quatre territoires du Sud
	Frontières administratives des départements et territoires du Sud
ORAN	Nom de département ou de territoire du Sud
<u>Oran</u>	Préfecture de département ou chef-lieu de territoire du Sud

La répartition géographique des commémorations du Centenaire selon le type de manifestation

- Construction ou rénovation d'un bâtiment ou d'une infrastructure sous l'égide du Commissariat général du Centenaire (musées, salles, écoles spécialisées, ateliers, ouvroirs, hôpitaux, orphelinats, asiles, foyers d'assistance, abris, Maisons de l'Agriculture, restauration de monuments, de marabouts, routes)
- Construction de monuments commémoratifs (monument « à la gloire de la colonisation française » à Boufarik, monument commémorant le débarquement du 14 juin 1830 à Sidi-Ferruch, monument à la gloire du colonel Boutin à Dély-Ibrahim, monument du Bastion de France à La Calle, monument commémorant la « mission Foureau-Lamy à Ouargla)
- Expositions, foires, congrès, cérémonies, fêtes diverses et variées
- Villes qui reçoivent le président de la République Gaston Doumergue lors de son voyage en Algérie du 4 au 12 mai 1930

Cette carte montre donc une concentration des manifestations du Centenaire, dans les trois départements de l'Algérie du Nord tout d'abord. Quelques fêtes – signalées d'un point bleu – ont lieu dans les principales villes des territoires du Sud mais comme le signale Emmanuelle Sibeud, elles ont lieu durant les deux premiers mois des commémorations, de façon marginale et peu valorisante⁷⁵³. De plus, elles se tiennent justement dans les villes, excluant ainsi l'ensemble des populations nomades ou rurales des territoires du Sud. C'est en réalité surtout la région autour d'Alger qui vit au rythme des commémorations durant les six premiers mois de l'année 1930. Cette concentration est d'autant plus vraie que ma carte ne montre pas la fréquence et la récurrence des manifestations relevées : un seul point bleu, par exemple, représente l'ensemble des innombrables fêtes, cérémonies, congrès, démonstrations sportives qui ont lieu dans la ville d'Alger à l'occasion du Centenaire. On remarque également que la construction de monuments commémoratifs, signalée par un point jaune, se concentre très largement autour d'Alger, exception faite du monument érigé à la mémoire de la mission Foureau-Lamy à Ouargla (territoire des Oasis). Or, il s'agit de la manifestation la plus évidente de l'idéologie des Européens d'Algérie, susceptible de créer des réactions parmi la population « indigène ». La construction d'une route ou la rénovation d'un bâtiment, signalées par un point rouge, n'ont pas la même portée symbolique et ne renvoient pas la même image du Centenaire qu'un monument érigé « à la gloire de la colonisation française » à Boufarik, dans les environs d'Alger, par exemple. L'itinéraire suivi par le président de la République Gaston Doumergue au mois de mai 1930, censé constituer l'apogée des commémorations, est lui aussi révélateur : il traverse l'Algérie du Nord d'est en ouest sans beaucoup s'éloigner du littoral. Il voyage en train et suit les voies de chemin de fer, peu présentes dans les territoires reculés. Les déclarations officielles sur l'accueil unanime réservé par les populations « indigènes » au président de la République sont donc à relativiser : très peu d'« indigènes » ont en fait assisté au passage de ce dernier.

Cette carte permet donc de soulever un premier point : la réaction majoritaire des populations « indigènes » aux commémorations du Centenaire pourrait bien être une absence de réaction, qui s'explique très simplement par le fait que la plupart des « indigènes » n'y ont pas été confrontés.

⁷⁵³ SIBEUD, Emmanuelle, *Les manifestations du centenaire de l'Algérie française en 1930*, mémoire soutenu sous la direction de Jacques Marseille, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1990, p. 52.

A cette absence de réaction, s'ajoutent plusieurs « attitudes-types » adoptées par les populations « indigènes » face au Centenaire, qui sont mentionnées dans les archives de l'administration coloniale. On constate tout d'abord, dans des villes situées à proximité de manifestations du Centenaire, une attitude de distanciation par rapport aux fêtes, qui font l'objet de discussions bienveillantes ou, du moins, neutres. C'est le cas par exemple de la commune mixte de La Soummam dont l'administrateur précise, dans son rapport mensuel de février 1930, que « les manifestations du Centenaire sont commentées sans malveillance »⁷⁵⁴. Constat qui s'améliore au mois d'avril 1930 : « les manifestations du centenaire ont été dans tous les milieux favorablement accueillies et commentées »⁷⁵⁵. Mêmes observations dans la ville de Khroub, dans les environs de Constantine : selon un rapport d'avril 1930, « les manifestations faites en l'honneur du Centenaire sont commentées favorablement dans l'ensemble de l'élément indigène »⁷⁵⁶. A Souk-Ahras enfin, près de la frontière tunisienne, l'administrateur est serein quant à l'état d'esprit des populations « indigènes » : « la politique chez les Indigènes est toujours bonne pendant la période actuelle du Centenaire, l'esprit général est bon. Aucun bruit malveillant à l'égard de la France »⁷⁵⁷. Ces rapports montrent donc que le Centenaire est connu des populations « indigènes ». Il n'est pas ignoré et il fait l'objet de discussions libres, au cours desquelles les « indigènes » commentent l'événement, sans grande implication visiblement, mais de façon bienveillante. Il ne s'agit ni plus ni moins d'un sujet de conversation comme un autre : le Centenaire se manifeste dans ces territoires et les populations le commentent, de façon distanciée.

D'autres « indigènes », eux, profitent de l'ampleur des préparatifs du Centenaire et du besoin en main d'œuvre pour se faire engager comme employés au sein du Commissariat général du Centenaire (CGC) chargé de l'organisation des manifestations. On trouve dans les archives du gouvernement général deux certificats signés de la main de Gustave Mercier qui attestent de l'emploi d'« indigènes » : le premier, Ali Meghiref, travaille de juin 1928 à janvier 1931 au CGC en tant que « garçon de bureau auxiliaire » et se distingue, selon le Commissaire

⁷⁵⁴ FR ANOM ALG / CONST / Référence précise manquante / Rapport mensuel de février 1930 rédigé par l'administrateur de la commune mixte de La Soummam.

⁷⁵⁵ FR ANOM ALG / CONST / Référence précise manquante / Rapport mensuel d'avril 1930 rédigé par l'administrateur de la commune mixte de La Soummam.

⁷⁵⁶ FR ANOM ALG / CONST / Référence précise manquante / Rapport mensuel d'avril 1930 rédigé par les services de police de la ville de Khroub.

⁷⁵⁷ FR ANOM ALG / CONST / Référence précise manquante / Rapport mensuel de mai 1930 rédigé par l'administrateur de la commune mixte de Souk-Ahras.

général, par « son travail et son dévouement »⁷⁵⁸ ; le second, le chauffeur militaire Si Hamda Belkacem, est embauché par le CGC aux mois de mai, juin et juillet 1930 et fait preuve, selon G. Mercier, d'une « tenue parfaite »⁷⁵⁹. Dans le cas de ces deux « indigènes », il n'y a pas de réflexion qui apparaît sur le sens et la symbolique des commémorations du Centenaire. Il s'agit simplement pour eux d'une occasion de trouver du travail, rien de plus. Participer à l'organisation des commémorations des cent ans de la conquête de l'Algérie ne semble pas poser de problème à leurs yeux.

Mentionnons enfin l'existence d'initiatives individuelles par lesquelles des « indigènes » protestent contre le Centenaire, à l'instar de cet homme originaire des alentours de Bône qui, en août 1930, envoie une lettre à Paris adressée au président de la République, dans laquelle il critique la politique coloniale de la France : « vous avez pu lors de votre dernier voyage en Algérie, vous rendre compte de la grande misère dans laquelle se trouvent les arabes. Nous n'avons aucun droit auprès du gouvernement français. Dans le cas où une guerre éclaterait, vous êtes averti. Ceci est la franche vérité »⁷⁶⁰. Des menaces sont proférées à l'encontre du président de la République, incarnation par excellence de la France et de sa politique coloniale. Dans un contexte colonial où la répression bat son plein et dans lequel toute manifestation d'insoumission est sévèrement réprimée, l'existence de ce document signé et assumé par son auteur méritait d'être mentionnée.

⁷⁵⁸ FR ANOM ALG / GGA / Série S / Sous-série 64S : Centenaire de l'Algérie / Référence précise manquante / Certificat d'embauche signé par le Commissaire général du Centenaire Gustave Mercier.

⁷⁵⁹ *Ibid.*

⁷⁶⁰ FR ANOM ALG / GGA / Série H / 9H18 / Traduction d'une lettre envoyée par Lakhdar Ben Essadek du Djebel-Edough (Bône) au président de la République Gaston Doumergue, août 1930.

Conclusion du chapitre 7

Les réactions de la masse de la population « indigène » aux commémorations du Centenaire se caractérisent donc par une grande diversité. Elles ne sont accessibles que par le biais des archives produites par l'administration coloniale qui donnent des indices de l'attitude adoptée par ces populations au moment des fêtes de 1930. Il s'agit donc ici d'une étude lacunaire, qui ne pourra évidemment jamais être complétée entièrement puisqu'il sera toujours impossible de déterminer et de classer l'état d'esprit – cette chose profonde et intime, qui relève de la sphère personnelle – de plus de cinq millions et demi d'individus. Cependant, rien qu'avec les quelques documents que j'ai analysés dans cette partie en essayant de contourner leurs biais multiples, on constate la pluralité des comportements adoptés par les « indigènes » face au Centenaire : certains laissent entrevoir une forme de résistance, passive et destinée à rester au sein de la société « indigène », qui se manifeste par la propagation, sur un immense territoire, de rumeurs prophétisant la fin prochaine de la domination française ; d'autres commentent ces événements mais de façon distante, en traitant les commémorations comme un banal sujet de conversation ; certains en parlent de façon bienveillante et d'autres sont même prêts à travailler pour la structure chargée de l'organisation de ces différentes manifestations. Certains enfin défient ouvertement l'ordre colonial en critiquant les commémorations, sans se soucier de l'appareil répressif de l'administration française.

Mais finalement, l'une des observations qui fait le plus sens est celle de la concentration des commémorations du Centenaire dans des centres urbains. La version officielle délivrée par l'administration et présentée dans le chapitre précédent, qui affirme une « participation éclatante de la population musulmane aux fêtes du Centenaire »⁷⁶¹, se devait donc d'être remise en cause. La population musulmane n'a pas participé, ni de façon éclatante ni de quelque autre façon que ce soit, aux fêtes du Centenaire. Seuls certains individus, loin d'être représentatifs des populations « indigènes », y ont participé.

⁷⁶¹ FR ANOM ALG / GGA / Série H / 9H11 / « Rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 », p. 83.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

Cette troisième partie permet donc de compléter, par une approche différente et enrichissante, les deux premières qui pouvaient être menées en suivant la méthode historique classique fondée sur le croisement des sources. Pour analyser l'état d'esprit des populations « indigènes » qui vivent dans des sociétés marquées par la suprématie de l'oral sur l'écrit, pas de croisement possible. Les seules sources qui existent, outre d'éventuelles sources orales qui nécessiteraient une enquête approfondie et incertaine auprès de témoins indirects – les témoins directs ont probablement tous disparu aujourd'hui – sont celles produites par l'administration. Comme toute source, elles sont biaisées – les archives du PCF l'étaient tout autant, la presse ou les ouvrages rédigés par les membres de l'élite « indigène » également – mais on ne peut contourner ces biais en les confrontant à une autre version de l'histoire. Aucun témoignage direct ne me permet d'évoquer une quelconque réaction populaire « indigène » aux commémorations du Centenaire. Il faut donc s'en remettre entièrement aux informations consignées dans des rapports de surveillance émanant des autorités coloniales, en prenant toutes les précautions possibles pour ne pas délivrer le point de vue de ces dernières mais tenter d'approcher la réalité de celui des populations colonisées. C'est à cet exercice que j'ai essayé de me livrer dans ces quelques pages.

CONCLUSION GENERALE

Quel bilan peut-on tirer au terme de cette étude des réactions « indigènes » aux commémorations du Centenaire ?

L'objectif que je m'étais fixé en introduction, celui de dépasser l'historiographie existante sur le sujet, a été atteint. J'ai dressé un portrait, aux airs de catalogue parfois, des différentes façons dont les populations « indigènes » ont pu réagir aux commémorations du Centenaire. La question du rapport que semblent entretenir ces populations à la domination coloniale de la France plus généralement apparaît de façon évidente par le biais d'une analyse des réactions aux fêtes de 1930. Ce qui est frappant, c'est la diversité des comportements, des attitudes, et des états d'esprit de ces populations en 1930. Contrairement à certains travers de l'historiographie qui tendent à uniformiser et à catégoriser les « indigènes », on constate que la réalité est multiple.

Au sein même de cette élite « indigène » souvent réduite à un ensemble d'individus similaires qui partageraient une même idéologie fondée sur la volonté d'une assimilation à la France, les positions et les conceptions divergent. Si la participation des représentants autorisés de la population « indigène » aux fêtes du Centenaire, source de légitimation du discours officiel sur la « conquête des cœurs indigènes », renvoie l'image d'une attitude bienveillante de l'élite vis-à-vis de la domination coloniale de la France, ce tableau éclate bien vite dans les mois qui suivent l'événement. Plusieurs stratégies semblent alors se dessiner : pour un certain nombre d'élus et d'intellectuels « indigènes », les commémorations du Centenaire sont vues comme l'ultime occasion d'obtenir les réformes qu'ils demandent depuis des années. Leur attitude face à la Commission sénatoriale dirigée par l'ancien gouverneur général Maurice Viollette, qui se rend en Algérie en 1931 pour se faire un avis sur l'éventualité de faire voter les réformes tant demandées, montre une continuité des pratiques revendicatrices des élus. Les mêmes déclarations de loyalisme se font entendre et ils en appellent à leur profond attachement à la France pour convaincre les autorités de leur octroyer des réformes. Cependant, on constate chez ces mêmes élus la réactivation d'une tradition de combat héritée du mouvement Jeune-Algérien dirigé entre 1919 et 1923 par l'émir Khaled. Sans jamais remettre en question la domination de

la France sur l'Algérie, ils entrent dans une posture critique vis-à-vis de la façon dont elle s'exerce sur les populations « indigènes ». En fondant un journal qui reprend le titre de celui animé par l'émir Khaled dans les années 1920 – *L'Ikdam*, *La Vaillance* – ils revendiquent son héritage et dénoncent la place réservée aux populations « indigènes » au sein du système colonial, ainsi que la précarité de leurs conditions de vie. L'échec de la Commission sénatoriale qui ne parvient pas à convaincre le Parlement français de voter quelques réformes destinées à améliorer la situation des populations « indigènes » constitue une nouvelle désillusion, qui marque une rupture dans la stratégie de ces élus.

En parallèle, les appels au secours se multiplient face aux menaces qui pèsent de plus en plus fortement sur l'identité arabo-musulmane du peuple « indigène » algérien. L'idéologie « algérianiste » atteint en effet son apogée et trouve pleine consécration dans les commémorations du Centenaire qui valorisent l'existence du « peuple neuf » que les Européens entendent former en Algérie. Cette identité se construit largement contre les populations « indigènes », contre leur langue – l'arabe – et contre leur religion – l'islam. C'est ainsi qu'en réaction au Centenaire, des intellectuels comme Ferhat Abbas ou des religieux comme les oulémas groupés autour de Ben Badis, partisans du mouvement de la *Salafiyya*, prennent la plume pour défendre l'existence propre d'un peuple autochtone en Algérie.

Face à ces réactions qui laissent entrevoir une amorce de radicalisation de certains membres de l'élite « indigène », l'administration coloniale peut encore compter sur des soutiens de taille. Du côté de l'élite urbaine, les directeurs des deux principaux journaux « indigènes », Smaïl Mami pour *En-Najâh (Le Succès)* et Belkacem Benthami pour *Attakaddoum (Le Progrès)* représentent de véritables relais de la domination coloniale auprès des populations « indigènes ». Leur proximité avec les autorités a probablement des motivations idéologiques, mais également matérielles puisque tous deux reçoivent des avantages de cette collaboration. D'une manière assez différente, de nombreux chefs « indigènes » ruraux continuent à bénéficier de leur alliance avec l'administration au moment des commémorations du Centenaire : en échange de leur participation aux fêtes, ils reçoivent de la part des autorités des distinctions qui augmentent leur prestige auprès des populations qu'ils administrent, ainsi que de nouvelles fonctions caïdales. Les autorités françaises peuvent donc, même après le Centenaire, compter sur des soutiens de poids parmi les populations « indigènes ».

Si l'on change de perspective et que l'on quitte l'élite « indigène » pour s'intéresser à l'implantation marginale d'un discours indépendantiste parmi les populations algériennes colonisées, on relève encore de nouvelles formes de réactions « indigènes » aux commémorations du Centenaire. La première est celle des militants « indigènes », rares mais présents dans les rangs du Parti communiste français. Tant en métropole qu'en Algérie, le mouvement communiste trouve une certaine audience parmi les « indigènes ». En organisant une campagne de protestation contre le Centenaire, ces militants manifestent leur attachement à la revendication d'indépendance de l'Algérie.

Ce discours est également celui de l'Etoile nord-africaine de Messali Hadj, premier parti nationaliste algérien qui, malgré une répression intense qui empêche l'organisation d'une campagne de protestation d'envergure, tente de faire entendre ses revendications spécifiquement « indigènes » concernant l'Algérie en revendiquant sans ambiguïtés l'indépendance de la colonie. Le mouvement nationaliste se manifeste également par le biais des réactions étrangères d'organisations ou de personnalités qui s'opposent aux manifestations du Centenaire.

Enfin, les archives de l'administration coloniales donnent des indices sur les réactions populaires « indigènes » au Centenaire de l'Algérie. La circulation de rumeurs sur un vaste territoire qui s'étend de la partie occidentale du département d'Alger aux confins algéro-tunisiens montre l'existence d'un véritable contre-discours populaire sur la colonisation française. Les bruits qui annoncent la fin imminente de la domination de la France sur l'Algérie peuvent être perçus comme un signe de résistance passive des populations face à la situation coloniale. A cette attitude d'opposition s'ajoute un large éventail de réactions populaires aux fêtes de 1930 : ignorance de la tenue même des commémorations, commentaires neutres ou bienveillants, participation à l'organisation de l'événement, protestation isolée, etc.

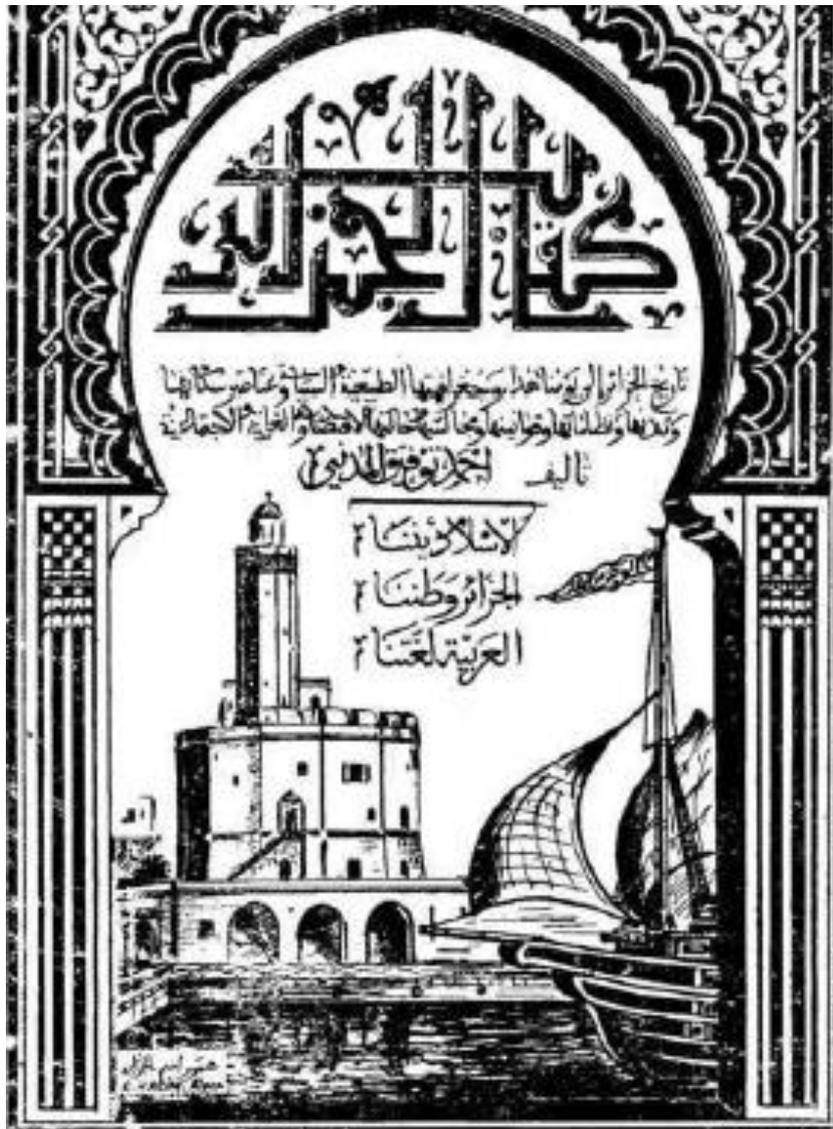
La société algérienne « indigène » est donc véritablement multiple. Toutes ces attitudes coexistent, se complètent et forment un ensemble complexe qu'on ne peut approcher qu'en combinant les approches méthodologiques. L'application de la méthode historique classique fondée sur le croisement des sources permet d'accéder à une vision plus affinée du rôle qu'a pu

jouer le Centenaire de l'Algérie sur la radicalisation de la politique algérienne dans les années 1930. L'événement a probablement eu des conséquences sur la sphère intime et psychologique des membres de l'élite « indigène », mais on peut difficilement affirmer, dans la lignée des analyses dominantes du Centenaire dans l'historiographie de l'Algérie coloniale, que les commémorations de 1930 constituent le point de départ du mouvement nationaliste. La question importe d'ailleurs peu. Ce qui compte, c'est de voir que des individus occupant des positions sociales différentes, ayant chacun un parcours de vie propre et un cadre de références idéologiques spécifique, réagissent différemment aux célébrations des cent ans de la conquête de l'Algérie.

L'apport considérable de « nouvelles » approches historiographiques – qui ne parviennent en France que depuis le début du XXI^e siècle en tout cas – qui renouvellent, à l'instar des *Subaltern Studies*, la méthodologie des sciences humaines, est ici évident. La méthode élaborée par Ranajit Guha dans les années 1980, qui consiste à approcher la réalité des populations colonisées par le biais d'une lecture « à contre-fil » des archives coloniales, a permis d'apporter de nouveaux éléments sur l'attitude des populations « indigènes » face au Centenaire. Au-delà d'une simple réaction à un événement, il s'agit d'une porte d'entrée vers une meilleure connaissance historique de l'état d'esprit des populations colonisées par rapport à l'exercice de la domination coloniale.

Dans le présent travail, cet état d'esprit a été mis en lumière par les réactions « indigènes » aux commémorations du Centenaire, mais il existe de nombreux autres événements qui pourraient jouer ce rôle de révélateur qu'ont occupé les fêtes de 1930. Le renouvellement des pratiques historiographiques est donc indéniablement une bonne nouvelle : il permet d'accéder à une meilleure connaissance de l'histoire des sociétés colonisées, qui reste encore aujourd'hui largement méconnue.

ANNEXES



Source : <http://www.albordj.blogspot.com>

Au centre de la couverture, sur trois lignes figure la devise de l'AOMA : « *al-islâm dînunâ, al-Jazâ'ir watanunâ, al-'arabiyya lughatunâ* » – « *l'islam est notre religion, l'Algérie notre patrie, l'arabe notre langue* »

Annexe n° 2 : liste des chefs « indigènes » récompensés en 1930, regroupés selon le titre reçu

Abréviations : CM : Commune mixte ; TDS : Territoire du Sud ; LH : Légion d'honneur

CHEFS RECOMPENSES DE LA LEGION D'HONNEUR			
Nom du chef	Tribu/Localité	Fonction(s) et titre(s) précédent(s)	Fonction(s) et titre(s) accordé(s) en 1930
Ahmed Ben Ahmed Ben Chaachou	Oulad Amran, annexe de Géryville, TDS d'Aïn-Sefra	Caïd	Chevalier de la LH
Djelloul Ould Ali	Khialas, annexe de Géryville, TDS d'Aïn-Sefra	Chef	Chevalier de la LH
Ahmed Ben Diab Ben Lakhdar	Annexe d'In-Salah, TDS des Oasis	Caïd	Chevalier de la LH
Harzalla Ben Hadj Kaddour Ben Mouissa	Chef de la fraction des Chott, annexe d'Ouargla, TDS des Oasis	Chef	Chevalier de la LH
Djelloul Ben Salah	Poste d'El Goléa, TDS de Ghardaïa	Khodja de première classe	Chevalier de la LH
Boumezrag Ben Dahman	TDS d'Aïn-Sefra	Bachadel de la Mohakma des Trafis	Chevalier de la LH
Boutaieb Dahou Ben Boutaieb	Annexe de Géryville, TDS d'Aïn-Sefra	Khodja	Chevalier de la LH
Si Daoula Ben Abdallah Ben Chohra	Saïd Ouled Amor, annexe et TDS de Touggourt	Caïd	Chevalier de la LH
Mohammed Ben Kaddour	Ouled Ziad Cheraga, annexe de Géryville, TDS d'Aïn-Sefra	Caïd	Chevalier de la LH

Badaoui Ould El Hadj Abderrahman	Megane et Ouled Embarek, annexe de Géryville, TDS d'Aïn-Sefra	Caïd	Chevalier de la LH
Ahmed Ould Cheikh	Tribu des Sendan, annexe de Mecheria, TDS d'Aïn-Sefra	Khalifa	Officier de la LH
Si Mohammed El Kebir Ben Si El Bachir Tidjani	Chef de la Tijaniyya, TDS de Ghardaïa	Chef	Officier de la LH
El Hadj Ahmed Ben Mohammed Billou	Tribu Ahl Azzi, Tidikelt, annexe d'In-Salah, TDS des Oasis	Caïd, caïd des caïds, agha	Officier de la LH
Ouenni Ag El Menir	In Ghar, Hoggar, annexe d'In-Salah, TDS des Oasis	Caïd	Officier de la LH
Ahmed Ben Abdelkader	Oulad Abdelkader, annexe Djelfa, TDS de Ghardaïa	Caïd des caïds	Commandeur de la LH
Si Mohammed Ould Si Zerrouki Ben Mohammed	Oulad Boubekour, annexe et TDS d'Aïn-Sefra	Caïd	Commandeur de la LH
Yahia Ben Si Saïd	Oulad Sidi Younes et Zenina, annexe de Djelfa, TDS de Ghardaïa	Caïd	Commandeur de la LH / Bachagha
Akhamouk Ag Yemma	Annexe du Hoggar, TDS des Oasis	Aménokal	Commandeur de la LH
Mahieddine Mohammed Ben Tahar	CM de l'Arba (département d'Alger)	Caïd, commandeur de la LH	Grand-officier de la LH
Mansour Khodja Madhi Ben Mohamed	CM de Beni Mansour (département d'Alger)	Agha, commandeur de la LH	Grand-officier de la LH
Benchenane Mohammed Ould Hadj Kaddour	Douars Troha et Sidi Ben Moussa, CM de Mascara (département d'Oran)	Agha, commandeur de la LH	Grand-officier de la LH

Si Abdelaziz Ben Si Smaïl Ben Massarli Ali	Oued Souf, annexe d'El- Oued, TDS de Touggourt	Bachagha, caïd	Grand-officier de la LH
Si Dehilis Ben Djelloul Ben El Hadj Lakhdar	Ouled Sidi Slimane, annexe de Djelfa, TDS de Ghardaïa	Caïd, agha	Grand-officier de la LH / Bachagha honoraire
Si Ahmed Ben Mohammed	Arbaouat, annexe de Géryville, TDS d'Aïn- Sefra	Agha	Grand-officier de la LH / Bachagha honoraire
Si Bouaziz Ben M'Hamed Ben Gana	Zibans et Arab, Cheraga, annexe de Biskra, TDS de Touggourt	Bachagha, cheikh el-Arab	Grand-croix de la LH
CHEFS NOMMES A UNE NOUVELLE FONCTION CAIDALE			
Nom du chef	Tribu/Localité	Fonction(s) et titre(s) précédent(s)	Fonction(s) et titre(s) accordé(s) en 1930
Mohamed Ben El Hadj Abdelkader	Ouled Bahamou, annexe d'In Salah, TDS des Oasis	?	Caïd
Cheikh Ali Ben Lakhdar	Ababda Sofrane, annexe de Djelfa, TDS de Ghardaïa	?	Caïd
Bouazza Ben Tahar Ben Sebbane	Ouled Djelloul, Messada, poste d'Abadla, TDS d'Aïn-Sefra	Caïd	Caïd des caïds
Djelloul Ould El Hadj Laaredj	Ouled Massaoud, annexe de Géryville, TDS d'Aïn- Sefra	Caïd / Chevalier de la LH	Caïd des caïds
Boubekeur Ben Eddine	Sidi Ouled Cheikh, annexe de Géryville, TDS d'Aïn-Sefra	Caïd	Caïd des caïds

Messaoud Ben Brahim	Beni Thouret Rouisset, annexe d'Ouargla, TDS des Oasis	Officier de la LH	Caïd des caïds
Ali Ben El Hadj Kaddour Ben Mouissa	Chaâmba, annexe d'Ouargla, TDS des Oasis	Caïd / Officier de la LH	Caïd des caïds
Mecheri Ahmed Lakhdar Ben Mohammed Tayeb	Douar El Mia El Abiod, CM de Tébessa (département de Constantine)	?	Agha
Adda Ben Baadj	Ouled Saïd Otba, annexe d'Ouargla, TDS des Oasis	Commandeur de la LH	Agha
Si Chérif	Ouled Naïl, annexe de Djelfa, TDS de Ghardaïa	Officier de la LH	Bachagha
Si Ali Ben Debbah	Ouled Zekri, annexe de Biskra, TDS de Touggourt	Caïd / Officier de la LH	Agha honoraire
Si Boudissa Ben Abdallah	Ouled Moulet, annexe et TDS de Touggourt	Officier de la LH	Agha honoraire
Abdelkader Ben El Hadj Saïd	Temacine, annexe et TDS de Touggourt	Caïd / Officier de la LH	Agha honoraire
Si Mohamed El Aïd Ben Mohamed Moussa	Achèches, annexe d'El-Oued, TDS de Touggourt	Caïd / Officier de la LH	Agha honoraire
Si Mohamed Ould Si Ahmed Ben Si Zerrouki	Ouled Boubekour, annexe de Colomb-Béchar, TDS d'Aïn-Sefra	Caïd	Agha honoraire
Ben Salem Si El Hadj Ahmida Ben Taouti	Aïn Madhi, annexe de Djelfa, TDS de Ghardaïa	Caïd	Agha honoraire
Ben Salem Si Mohamed Ben Cheikh Ali	Laghouat, TDS de Ghardaïa	Commandeur de la LH	Bachagha honoraire

Si Lakhdar Ben Hamza	Mekhalif Lazreg, annexe de Djelfa, TDS de Ghardaïa	Caïd / Officier de la LH	Bachagha honoraire
Si El Hadj Yahia Ben Lakhdar	Ksar El Hiran et El Assabia, annexe de Djelfa, TDS de Ghardaïa	Caïd / Commandeur de la LH	Bachagha honoraire
Belaïch Ben Aïssa	Sahary El Attaya, Ouled Ben Alia, annexe de Djelfa, TDS de Ghardaïa	Caïd / Commandeur de la LH	Bachagha honoraire
Khalifa Mohamed Ben Brahim	Meggarine Tamerna, annexe et TDS de Touggourt	Caïd / Commandeur de la LH	Bachagha honoraire

Source : FR ANOM ALG / GGA / Référence précise manquante ; AN / Série AG / 1AG36 / Liste des nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur à l'occasion de la célébration du Centenaire de l'Algérie.

Remarque : L'orthographe des noms des chefs et des localités, transcription de l'arabe, a été conservée telle qu'elle figure dans les archives françaises.

Annexe n° 3 : photo de la remise du cheval de *gâda* au président de la République Gaston Doumergue par un chef « indigène », 4 mai 1930, « fête indigène » à l'hippodrome du Caroubier à Alger



Source : MERCIER, Gustave, *Le centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble*, Alger, P. et B. Soubiron, 1931.

Annexe n° 4 : quelques captures d'écran des films d'actualité diffusés en France en 1930 montrant le voyage du président de la République Gaston Doumergue en Algérie à l'occasion des commémorations du Centenaire et la participation des chefs « indigènes »

1 : Le défilé des troupes « indigènes » de l'armée d'Afrique devant le président de la République Gaston Doumergue à l'occasion de la « fête indigène » à l'hippodrome du Caroubier à Alger.





Source : « Grandes fêtes en l'honneur du Centenaire de la conquête de l'Algérie », Collection Journal Actualité Gaumont, diffusion en 1930, 57 secondes. Disponible en accès restreint sur le site <http://www.gaumontpathearchives.com>.



Source : « Fêtes du Centenaire de l'Algérie », Collection Journal Actualité Pathé, diffusion en 1930, 5 minutes et 35 secondes. Disponible en accès restreint sur le site

<http://www.gaumontpathearchives.com>.

2 : La présentation des chefs « indigènes » au président de la République Gaston Doumergue, Palais d'Été d'Alger, 4 mai 1930.



Source : « Grandes fêtes en l'honneur du Centenaire de la conquête de l'Algérie »,
Collection Journal Actualité Gaumont, diffusion en 1930, 57 secondes. Disponible en accès
restreint sur le site <http://www.gaumontpathearchives.com>.



Source : « Fêtes du Centenaire de l'Algérie », Collection Journal Actualité Pathé, diffusion en 1930, 5 minutes et 35 secondes. Disponible en accès restreint sur le site <http://www.gaumontpathearchives.com>.

REPertoire DE SOURCES

A : Sources archivistiques

1 : Archives nationales d'outre-mer (ANOM), Aix-en-Provence

Les archives consultées aux ANOM proviennent toutes des fonds territoriaux, partie « Algérie » (FR ANOM ALG)

1.1.Fonds du gouvernement général de l'Algérie (GGA)

• Série H : Affaires indigènes, 1830/1960

Sous-série 9H : Surveillance politique, 1844/1958

- 9H11 : Instructions. 1927-1938.
- 9H14 : Correspondance. 1925-1936.
- 9H18 : 1929-1939.
- 9H45 : Nationalisme algérien (1930-1935). Fédération des élus musulmans (1931-1943), et autres.
- 9H82 : Affaires diverses. 1920-1933.

Sous-série 11H : Rapports politiques périodiques, 1851/1957

- 11H48 : Situation politique. 1930-1938.

Sous-série 15H : Presse indigène et radiodiffusion, 1867/1956

- 15H21 : Dossiers de presse : El Islah, Ikdam, Lissan ed Dine, El Balagh, Ech Chihab. 1925-1941.
- 15H23 : Dossiers de presse : Oued Mzab, El Ouifak, El Ouma (Paris), El Ouma (Alger), Le Peuple algérien, Le rappel, Er Rachad, Es Sirate, Es Souna. 1932-1945.
- 15H25 : Presse. Affaires diverses. Contrôle. Correspondance. 1907-1943.
- 15H26 : Presse. Affaires diverses. Contrôle. 1928-1949.

Sous-série 23H : Territoires du sud

- 23H1 bis : Situation politique mensuelle des Territoires du Sud, puis rapports mensuels sur la situation économique et politique des Territoires du Sud (titres divers). Janvier 1926-décembre 1940.

- Série G : Personnel et administration générale, 1833/1960

Sous-série 40G : Service des liaisons nord-africaines, 1924/1962

- 40G71 : Centre d'Informations et d'étude (CIE), Service d'information et de documentation musulmane (SIDM), Service des liaisons nord-africaines (SLNA), Service des affaires politiques (40G). Partis et mouvements algériens musulmans.

- Série S : Instruction publique et Beaux-Arts, 1839/1962

Sous-série 64S : Centenaire de l'Algérie de 1930

- 64S1 : Organisation. Généralités
- 64S37 : Action sociale. Aide de la métropole, crédit de cinq millions.

- Série CAB : Cabinet civil des gouverneurs généraux, 1912/1962

Sous-série 2CAB : Jules Carde. 1930-1935

- 2CAB3 : Rapports sur la situation politique de l'Algérie (plus particulièrement indigène), 1931-août 1935.

1.2.Fonds de la préfecture d'Alger (ALGER)

- Série I : Administration des indigènes, 1837/1962

Sous-série 2I : Administration des indigènes du territoire civil, communes mixtes, 1871/1955.

- 2I32 : Surveillance politique des indigènes. 1929-1939.
- 2I33 : Surveillance politique des indigènes. Fêtes du Centenaire. 1929. Démission d'élus. 1933, et autres.

- Série F : Police et maintien de l'ordre

- 1F144 : Contenu divers, notamment surveillance de presse (1930-1942).

1.3.Fonds de la préfecture d'Oran (ORAN), classé en série continue

- 92/2412 : Cabinet du préfet. Affaires politiques, renseignements. Réunions politiques : rapports de police, tracts (janvier 1926-février 1935).

1.4. Fonds de la préfecture de Constantine (CONST), classé en série continue

- 93/1357 : Affaires indigènes, correspondance diverse (1922-1930).

2 : Archives nationales (AN), centre de Pierrefitte-sur-Seine

2.1. Fonds AG : Papiers des chefs de l'Etat

• Série 1AG (III^e République, 1870-1940) :

- 1AG35 : Papiers de Gaston Doumergue
- 1AG36 : Papiers de Gaston Doumergue, suite

2.2 Fonds F : Versements des ministères et des administrations qui en dépendent

• Série F/7 : Police générale

- F/7/13085 : Activité de la SFIO en Algérie
- F/7/13170 : Propagande communiste dans les colonies
- F/7/13171 : Campagne communiste contre la célébration du centenaire de l'Algérie, 1930
- F/7/13302 : Journée du 1^{er} août 1930. Rapport des préfets, Algérie.
- F/7/13412 : Propagande communiste par les indigènes coloniaux civils et militaires résidant en Europe. Surveillance. Algérie : Propagande nationaliste et communiste : immigrants nord-africains en France : élections. Rapports, dépêches et lettres du gouverneur général. Préfets de police.
- F/7/13307 : Journée internationale du 6 mars 1930 (PC)
- F/7/14808 : Notices individuelles de communistes classées par département. 1929-1932.
- F/7/14978 : Documentation du secrétariat d'Etat à la Guerre (2^{ème} bureau M.A.) sur le parti communiste et la Résistance. Afrique du Nord en général. Algérie. Avril 1922-janvier 1936.

3 : Archives du Parti communiste français (PCF), centre des archives départementales de Seine-Saint-Denis (Bobigny)

Ces archives sont les copies microfilmées d'archives de l'Internationale Communiste, transmises progressivement à la France par les autorités soviétiques.

3.1. RGASPI, fonds 517.1 (partiel) : documents produits par le PCF, 1921-1947 (3Mi6)

- 3Mi6/49, séquence 338 : Commission d'organisation : correspondance, rapports, préparation du 1^{er} août, tableau des effectifs du Parti communiste (1928-1929).
- 3Mi6/52, séquence 360 : Régions du Parti communiste : rapports, conférence régionale, correspondances (1928-1929).
- 3Mi6/57, séquence 383 : procès-verbaux du Bureau Politique, 1930.
- 3Mi6/58, séquence 390 : Effectifs du Parti Communiste
- 3Mi6/59, séquence 402 : Commission antimilitariste : rapports, circulaires, journaux, bulletins, tracts (1930).
- 3Mi6/66, séquence 439 : Résolutions, projets (1930-1931).
- 3Mi6/68, séquence 453 : Ecole Leniniste Internationale (Moscou) : correspondance, questionnaires biographiques (1937).

3.2. RGASPI, différents fonds : PCF, JC et autres organisations du mouvement communiste international, 1921-1943 (3Mi7)

- 3Mi7/8 : *Cahiers du bolchévisme*, séquence 40 : 1930.
- 3Mi7/31, dossier 601 : Jeunesses communistes des régions d'Algérie et de Tunisie, 1927.
- 3Mi7/38, dossier 1005 : Jeunesses communistes, Conférence nationale, 1930.
- 3Mi7/39, dossier 1006, 3266, 3267 : Comité central, 1930.
- 3Mi7/40, dossiers 3272, 3277 : Jeunesses communistes : correspondance, papillons, rapports, directives, région lyonnaise. Journaux de cellules, correspondance de la région parisienne, bulletin régional. 1930.
- 3Mi7/62 : Secours rouge international. 1928-1931. Correspondance, notes, rapports, 1929.
- 3Mi7/63 : Secours rouge international. 1930-1931, dossier 1015 : Compte-rendu du comité central des 15 et 16 novembre 1930 (153 pages).

4 : Archives de la préfecture de police de Paris (PPP), Le Pré Saint-Gervais

- Série B : Cabinet du préfet de police (1869-1970) / Sous-série BA (Affaires générales) / BA1676 : Activités politiques en Algérie.
- Série H : Guerre d'Algérie (1953-1965) / Sous-série HA (Cabinet du préfet de police – Section des affaires algériennes, 3^{ème} bureau) / HA26, dossier 4560.103 : Messali Hadj, activités politiques (1925-1937).

B : Presse « indigène » et « indigénophile »

- *Attakaddoum (Le Progrès). Organe Républicain d'Union franco-musulmane*, dirigé par Belkacem Benthami : dépouillement systématique du numéro 131 (01/01/1930) au numéro 148 (décembre 1930), BnF Tolbiac.
- *L'Ikdam (La Vaillance). Hebdomadaire de défense des intérêts Musulmans Nord-Africains*, dirigé par Sadek Denden et Mohamed Salah Bendjelloul : dépouillement systématique du numéro 1 (14/03/1931) au numéro 16 (15/12/1931), BnF Tolbiac.
- *La Voix des Humbles. Organe de l'Association des Instituteurs d'origine indigène d'Algérie* : numéro 87 (mai 1930), BnF Tolbiac.
- *La tribune indigène algérienne. Organe de défense et des revendications des indigènes algériens*, dirigé par Victor Spielmann : dépouillement systématique du numéro 11 (21/02/1930) au numéro 14 (mai 1930), BnF Tolbiac.
- *La Nation Arabe. Revue mensuelle politique, littéraire, économique et sociale. Organe de la délégation syro-palestinienne auprès de la Société des Nations servant les intérêts des pays arabes et ceux de l'Orient*, dirigé par Chakîb Arslân et Ihsan Bey El Djabri : numéro 4 (juin 1930), 6 et 7 (août-septembre 1930).

3 : Ouvrages et brochures rédigés par les acteurs de l'époque

- ABBAS, Ferhat, *De la colonie vers la province. 1 : Le Jeune Algérien*, Paris, Editions de la Jeune Parque, 1931, 152 p.
- ABBAS, Ferhat, *Guerre et révolution d'Algérie. 1 : La Nuit coloniale*, Paris, R. Julliard, 1962, 239 p.
- BACHETARZI, Mahieddine, *Mémoires. 1919-1939*, Alger, Société nationale d'édition et de diffusion, 1968, 500 p.
- BENHABYLES, Chérif, *Où va la France en Algérie : Questions indigènes*, Constantine, Imprimerie de P. Braham, s.d., 70 p.
- *Les Mémoires de Messali Hadj : 1898-1938*, texte établi par Renaud de Rochebrune, Paris, J.-C. Lattès, 1982, 318 p.
- KESSOUS, Mohammed El-Aziz, *La Vérité sur le malaise algérien*, Bône, Société anonyme de l'Imprimerie rapide, 1935, 116 p.
- SISBANE, Chérif, *Note sur les réformes désirées par la Fédération des élus des indigènes du département de Constantine*, Constantine, Imprimerie de P. Braham, 1931, 15 p.
- SISBANE, Chérif [et al.], *Le Centenaire de l'Algérie. Ce qu'en pensent les élus indigènes du département de Constantine*, Constantine, Imprimerie de P. Braham, 1930, 40 p.

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE

1. Généralités sur l'Algérie coloniale

- AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1964)*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 1964, 127 p.
- AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, 643 p.
- BERQUE, Jacques, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 1962, 444 p.
- DARMON, Pierre, *Un siècle de passions algériennes : une histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1940*, Paris, Fayard, 2009, 934 p.
- JULIEN, Charles-André, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome I : La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, Paris, Presses universitaires de France, 1986 (3ème édition), 632 p.
- MEYNIER, Gilbert, *L'Algérie révélée : la guerre de 1914-1918 et le premier quart du xx^e siècle*, Genève, Droz, Paris, Minard, Champion, 1981, 793 p.
- NOUSCHI, André, *L'Algérie amère : 1914-1994*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, 349 p.
- PERVILLE, Guy, *La France en Algérie, 1830-1954*, Paris, Vendémiaire, 2012, 523 p.
- RIVET, Daniel, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette Littératures, 2002, 460 p.
- STORA, Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte, « Repères », 1991, 126 p.
- YACONO, Xavier, *Les étapes de la décolonisation française*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 1971, 127 p.
- YACONO, Xavier, *Histoire de l'Algérie de la fin de la Régence turque à l'insurrection de 1954*, Versailles, L'Atlanthrope, 1993, 396 p.

2. Histoire du nationalisme algérien

a: Généralités sur le nationalisme algérien

- COLLOT, Claude et HENRY, Jean-Robert, *Le Mouvement national algérien : textes, 1912-1954*, Paris, L'Harmattan, 1978, 347 p.
- JULIEN, Charles-André, *L'Afrique du Nord en marche : nationalismes musulmans et souveraineté française*, Paris, R. Julliard, 1952, 414 p.
- KADDACHE, Mahfoud, *Histoire du nationalisme algérien : question nationale et politique algérienne. 1919-1951. Tome I : 1919-1939*, Alger, Société Nationale d'Édition et de Diffusion, 1981 (2ème édition), 525 p.
- NOUSCHI, André, *La naissance du nationalisme algérien*, Paris, Éditions de Minuit, 1962, 162 p.
- SAADALLAH, Abou Al-Kacem, *La montée du nationalisme algérien, 1900-1930*, traduit de l'anglais par Nevine Fawzy-Hemiry, Alger, Entreprise nationale du livre, 1985 (2ème édition), 381 p.
- STORA, Benjamin, *Le nationalisme algérien avant 1954*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 2010, 346 p.

b: Études sur le réformisme musulman algérien (AOMA)

- EL-KORSO, Mohammed, *Politique et religion en Algérie : l'Israh : ses structures et ses hommes : le cas de l'association des Ulama musulmans algériens en Oranie, 1931-1945*, thèse de doctorat, Paris VII, 1989, 2 vol., 559 p.
- MCDUGALL, James, « "Soi-même" comme un "autre". Les histoires coloniales d'Ahmad Tawfiq al-Madanî (1899-1983) », dans DUPONT, Anne-Laure et MAYEUR-JAOUEN, Catherine (dir.), *Débats intellectuels au Moyen-Orient dans l'entre-deux-guerres, Revue des mondes musulman et méditerranéen*, 95-98, avril 2002, p. 102.
- MCDUGALL, James, *History and the culture of nationalism in Algeria*, New York, Cambridge university press, 2006, 266 p.
- MERAD, Ali, *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940 : essai d'histoire religieuse et sociale*, Paris-La Haye, Mouton & Co, 1967, 472 p.

• NADIR, Ahmad, *Le mouvement réformiste algérien : son rôle dans la formation de l'idéologie nationale*, thèse de 3ème cycle sous la direction de Marcel Colombe, Université de Paris, Faculté des lettres, 1968, 274 p.

c: Études sur l'ENA, Messali Hadj et les émigrés algériens en métropole

• BLANCHARD, Emmanuel, *La police parisienne et les Algériens : 1944-1962*, Paris, Nouveau monde, 2011, 447 p.

• BOUGUessa, Kamel, *Aux sources du nationalisme algérien : les pionniers du populisme révolutionnaire en marche*, Alger, Casbah éditions, 2000, 383 p.

• SIMON, Jacques, *Messali Hadj (1898-1974) : la passion de l'Algérie libre*, Paris, Éditions Tirésias, 1998, 245 p.

• SIMON, Jacques, *Messali avant Messali : l'invention de la nation algérienne*, Paris, L'Harmattan, 2008, 237 p.

• STORA, Benjamin, *Messali Hadj : 1898-1974*, Paris, Le Sycomore, 1982, 299 p.

• STORA, Benjamin, *Ils venaient d'Algérie : l'immigration algérienne en France. 1912-1992*, Paris, Fayard, 1992, 492 p.

• *L'Etoile nord-africaine et le mouvement national algérien : actes du colloque du 27 février au 1^{er} mars 1987 organisé par le Centre culturel algérien*, Paris, Centre culturel algérien, 1988, 302 p.

d: Études sur le mouvement Jeune-Algérien et l'élite « indigène » francisée

• FROMAGE, Julien, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ?*, thèse de doctorat sous la direction de Omar Carlier, École des hautes études en sciences sociales, 2012, 2 vol. (595, 267 p.).

• MEYNIER, Gilbert et KOULAKSSIS, Ahmed, *L'Émir Khaled : premier za'im ? : identité algérienne et colonialisme française*, Paris, L'Harmattan, 1987, 379 p.

• MEYNIER, Gilbert et PLANCHE, Jean-Louis (dir.), *Intelligentsias francisées (?) au Maghreb colonial. Actes du séminaire de recherche post-doctorale organisé à l'Université de Paris VII*, Paris, Laboratoire Tiers-Monde, Université de Paris VII, 223 p.

Voir notamment l'article suivant :

- PERVILLE, Guy, « Ferhat Abbas et la France », pp. 34-39.

• PERVILLE, Guy, « Le rôle des intellectuels musulmans algériens de formation française dans l'évolution politique de l'Algérie, 1908-1962 », dans *Bulletin de la Revue d'histoire moderne et contemporaine*, supplément n° 3, septembre 1983, pp. 18-26.

• STORA, Benjamin et DAOUD, Zakya, *Ferhat Abbas : une utopie algérienne*, Paris, Denoël, 1995, 429 p.

e : Sur le mouvement nationaliste arabo-musulman en lien avec l'Afrique du Nord

• BESSIS, Juliette, « Chekib Arslan et les mouvements nationalistes au Maghreb », dans *Revue historique*, 259/2, 1978, pp. 467-489.

• CLEVELAND, William L., *Islam Against the West. Shakib Arslan and the Campaign for Islamic Nationalism*, Austin, University of Texas Presse, 1985, 223 p.

• LEVI-PROVENCAL, Evariste, « Lémir Shakib Arslan (1869-1946) », dans *Cahiers de l'Orient contemporain*, n° IX-X, 1947, pp. 5-19.

• RIVET, Daniel, *Histoire du Maroc de Moulay Idrîs à Mohammed VI*, Paris, Fayard, 2012, 452 p.

3. Histoire du mouvement communiste et syndical, en Algérie notamment

• AGERON, Charles-Robert, « Les communistes français devant la question algérienne (de 1921 à 1924) », *Politiques coloniales au Maghreb*, Paris, Presses universitaires de France, 1972, pp. 179-215.

• AYACHE, Albert, « Essai sur la vie syndicale en Algérie, l'année du Centenaire (1930) », dans *Le Mouvement Social*, n° 78, janvier-mars 1972, pp. 95-114.

• BROUE, Pierre, *Histoire de l'Internationale communiste. 1919-1943*, Paris, Fayard, 1997, 1120 p.

• CHOUKROUN, Jacques, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936 (du Congrès de Tours au Front populaire)*, thèse d'histoire de 3^{ème} cycle sous la direction d'Emile Temime, Université de Provence, 1985, 3 vol., 645 p.

• COURTOIS, Stéphane et LAZAR, Marc, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Presses universitaires de France, 2^{ème} édition, 2000, 480 p.

- GALLISSOT, René, « Sur les débuts du communisme en Algérie et en Tunisie : socialisme colonial et rupture révolutionnaire », dans *Mélanges d'histoire sociale offerts à Jean Maitron*, Paris, Editions ouvrières, 1976, pp. 101-111.
- GALLISSOT, René, *Maghreb-Algérie : classes et nation*, Paris, Arcantère, 1987, 2 vol., 383 et 217 p.
- GALLISSOT, René, *Le Maghreb de traverse*, Saint-Denis, Bouchène, 2000, 396 p.
- RACINE, Nicole et BODIN, Louis, *Le Parti communiste français pendant l'entre-deux-guerres*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982, 310 p.
- SCHWEITZER, Thomas-Adrian, « Le Parti communiste français, le Comintern et l'Algérie dans les années 1930 » dans *Le Mouvement Social*, n° 78, janvier-mars 1972, pp. 115-136.
- SIVAN, Emmanuel, *Communisme et nationalisme en Algérie : 1920-1962*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976, 261 p.

4. Histoire de l'Algérie coloniale du point de vue « indigène »

- AGERON, Charles-Robert, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, thèse soutenue sous la direction de Charles-André Julien, Université de Paris, 1968, 2 vol., 1296 p.
- AGERON, Charles-Robert, *Genèse de l'Algérie algérienne*, Paris, Éditions Bouchène, 2005, 685 p.
- AGERON, Charles-Robert, *De l'Algérie « française » à l'Algérie algérienne*, Paris, Éditions Bouchène, 2005, 623 p.
- DEPONT, Octave et COPPOLANI, Xavier, *Les Confréries religieuses musulmanes*, Alger, Adolphe Jourdan, 1897, 576 p.
- GALLISSOT, René, *La République française et les indigènes : Algérie colonisée, Algérie algérienne, 1870-1962*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2007, 271 p.
- IHADDADEN, Zahir, *Histoire de la presse « indigène » en Algérie, des origines jusqu'en 1930*, thèse de troisième cycle sous la direction de Pierre Albert, Université Paris II Panthéon-Assas, 1978, 542 p.
- KADDACHE, Mahfoud, *L'Algérie des Algériens : histoire d'Algérie, 1830-1954*, Alger, Rocher noir, 1998, 248 p.
- TRIAUD, Jean-Louis, *La légende noire de la Sanâsiyya : une confrérie saharienne musulmane sous le regard français. 1840-1930*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1995, 2 vol., 1151 p.

- ZESSIN, Philipp, « Presse et journalistes "indigènes" en Algérie coloniale (années 1890 - années 1950) », dans *Le Mouvement Social*, n° 236, mars 2011, pp. 35-46.

5. Histoire de l'Algérie coloniale par le prisme européen

- AGERON, Charles-Robert, *Politiques coloniales au Maghreb*, Paris, Presses universitaires de France, 1973, 291 p.
- AGERON, Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, Presses universitaires de France, 1978, 302 p.
- ANGELELLI, Jean-Pierre, *L'opinion française et l'Algérie de 1930 à travers la presse et le livre*, thèse de 3ème cycle soutenue sous la direction de René Rémond, Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, 1972, 392 p.
- FRERIS, Georges, « L'Algérianisme, le mouvement du Méditerranéisme et la suite... », dans CHEHAB, May, IOANNOU, Giannis I. et METRAL, Françoise (dir.), *Méditerranée, ruptures et continuités. Actes du colloque tenu à Nicosie le 20-22 octobre 2001*, Lyon, Maison de l'Orient méditerranéen Jean Pouilloux, 2003, pp. 43-51.
- THOBIE, Jacques, MEYNIER, Gilbert, COQUERY-VIDROVITCH, Catherine [et al.] (dir.), *Histoire de la France coloniale, 1914-1990*, Paris, A. Collin, 654 p.
- YACONO, Xavier, *Histoire de la colonisation française*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 1969, 128 p.

6. Histoire des représentations, de l'idéologie et des identités coloniales

- BLANCHARD, Pascal et BANCEL, Nicolas, *De l'indigène à l'immigré*, Paris, Gallimard, 1998, 128 p.
- BLANCHARD, Pascal et LEMAIRE, Sandrine (dir.), *Culture coloniale : la France conquise par son empire, 1871-1931*, Paris, Autrement, 2003, 253 p.
- GIRARDET, Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table Ronde, 1972, 506 p.
- GOURDON, Hubert, HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, Françoise, *Roman colonial et idéologie coloniale en Algérie*, Alger, Faculté de Droit et des Sciences Économiques d'Alger, 1974, 252 p.

- LORCIN, Patricia M. E., *Kabyles, Arabes, Français : identités coloniales*, traduit de l'anglais par Loïc Thommeret, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2005, 374 p.
- LORCIN, Patricia M. E., *Algeria and France, 1800-2000: identity, memory, nostalgia*, New York, Syracuse University Press, 2006, 335 p.

7. Histoire économique et sociale, sociologie et démographie de l'Algérie coloniale

- BOURDIEU, Pierre, *Esquisses algériennes*, Paris, Seuil, 2008, 411 p.
- BOURDIEU, Pierre, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? » 2010 (rééd.), 140 p.
- KATEB, Kamel, *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962) : représentations et réalités des populations*, Paris, Éditions de l'Institut national d'études démographiques, 2001, 386 p.
- LEFEUVRE, Daniel, *Chère Algérie : comptes et mécomptes de la tutelle coloniale, 1930-1962*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1997, 397 p.
- NOUSCHI, André, *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête jusqu'en 1919 : essai d'histoire économique et sociale*, thèse soutenue sous la direction de Charles-André Julien, Université de Paris, 1959, 859 p.
- YACONO, Xavier, *Les bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'ouest du Tell algérois : Dahra, Chéelif, Ouarsenis, Sersou*, thèse de lettres complémentaire, Université de Paris, Faculté des lettres, 1953, 448 p.
- YACONO, Xavier, *La colonisation des plaines du Chelif*, thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris, Faculté des lettres, 1955, 2 vol. (444 p. et 423 p.).

8. Autres approches disciplinaires de l'histoire de l'Algérie coloniale (science politique, sciences juridiques, anthropologie, littérature, histoire de l'art)

- BOUVERESSE, Jacques, *Un parlement colonial ? Les délégations financières algériennes. 1898-1945*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008, 2 vol., 996 et 787 p.
- CARLIER, Omar, *Entre nation et jihad : histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, 443 p.

- COLLOT, Claude, *Les Institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962)*, Paris, Éditions du C.N.R.S., Alger, Office des publications universitaires, 1987, 343 p.
- GRAEBNER, Seth, « "Unknown and unloved": The Politics of French Ignorance in Algeria, 1860-1930 », dans LORCIN, Patricia M. E., *Algeria and France, 1800-2000 : identity, memory, nostalgia*, New York, Syracuse University Press, 2006, pp. 49-62.
- GRAEBNER, Seth, *History's place : nostalgia and the city in French Algerian Literature*, Lanham, Boulder, New York, Lexington Books, 2007, 346 p.
- JANSEN, Jan C., « Die Erfindung des Mittelmeerraums im kolonialen Kontext. Die Inszenierung eines „lateinischen Afrika" beim „Centenaire de l'Algérie française" 1930 », dans SCHENK Benjamin et WINKLER, Martina (dir.), *Der Süden. Neue Perspektiven auf eine europäische Geschichtsregion*, Francfort, New York, Campus, 2007, pp. 175-205.
- OULEBSIR, Nabila, *Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004, 411 p.
- THOMAS, Martin, *Empires of Intelligence: security services and colonial disorder after 1914*, Berkeley, Los Angeles, Londres, University of California Press, 2008, 428 p.
- VATIN, Jean-Claude, « Conditions et formes de la domination coloniale en Algérie (1919-1945) », dans *Revue algérienne des sciences juridiques, politiques et économiques*, n°4, décembre 1972, pp. 873-906.
- VATIN, Jean-Claude, *L'Algérie politique : histoire et société*, Paris, A. Colin, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1974, 311 p.

9. Études spécifiques sur le Centenaire de l'Algérie

- ACHOUR, Christiane et REZZOUG, Simone, « Brisure dans une cohérence discursive : l'autochtone dans les textes coloniaux de 1930 en Algérie », dans ROCHE, Anne et TARTING, Christian (éd.), *Des années trente : groupes et ruptures. Actes du colloque organisé par l'antenne de l'U.R.L. no. 5 à l'université de Provence I, 5-7 mai 1983*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1985, pp. 75-94.
- HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, Françoise, « Le Centenaire de la "conquête" de l'Algérie. Achèvement d'une littérature coloniale de combat », dans ROCHE, Anne et TARTING, Christian (éd.), *Des années trente : groupes et ruptures. Actes du colloque organisé par l'antenne de l'U.R.L. no. 5 à l'université de Provence I, 5-7 mai 1983*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1985, pp. 107-117.

- CANTIER, Jacques, « Le Centenaire de l'Algérie, mise en scène du sud colonial à destination d'un nord métropolitain », dans ZYTNICKI, Colette et BORDES-BENAYOUN, Chantal, *Sud-Nord. Cultures coloniales en France*, Toulouse, Privat, 2004, pp. 233-242.
- CANTIER, Jacques, « Du discours scientifique au discours commémoratif : les Antiquisants de l'école d'Alger face au Centenaire de la conquête », dans *Anabases*, n° 15, 2012, pp. 27-36.
- JANSEN, Jan C., « Fête et ordre colonial : Centenaires et résistance anticolonialiste en Algérie pendant les années 1930 », dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 121, janvier 2014, pp. 61-76.
- MOLL, Nicolas, *Le pouvoir colonial et sa symbolique : le centenaire de l'Algérie française en 1930*, mémoire sous la direction de Jean-Louis Miège et Colette Dubois, Université de Provence, 1989, 103 p.
- PILLAS, Marion, *Entre intégration et particularisme : l'ambivalence des Français d'Algérie face à la métropole à l'époque du centenaire de l'Algérie française (1928-1938)*, mémoire sous la direction de Claude Liauzu, Université Paris VII-Paris Diderot, 2002, 215 p.
- SIBEUD, Emmanuelle, *Les manifestations du centenaire de l'Algérie française en 1930*, mémoire sous la direction de Jacques Marseille, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1990, 276 p.
- SIBEUD, Emmanuelle, « Le centenaire raté de l'Algérie française », dans AGERON, Charles-Robert (textes présentés par), *L'Algérie des Français*, Paris, Seuil, 1993, pp. 155-157.
- TURIN, Yvonne, « Littérature engagée et anti-colonialisme européen dans l'Algérie du Centenaire : le cas singulier d'Albert Truphémus », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 4, octobre-décembre 1976, pp. 606-624.
- WAILLE, Franck, *Écrit et commémoration : le Centenaire de l'Algérie française en 1930 et ses publications*, mémoire sous la direction de Robert Ilbert, Université de Provence, 1992, 263 p.

10. Ouvrages écrits par des acteurs de l'époque

- ABBAS, Ferhat, *De la colonie vers la province. 1, Le Jeune Algérien*, Paris, Éditions de la Jeune Parque, 1931, 149 p.
- ABBAS, Ferhat, *Guerre et révolution d'Algérie. 1 : La Nuit coloniale*, Paris, R. Julliard, 1962, 239 p.
- ALAZARD, Jean, ALBERTINI, Eugène, BEL, Alfred [et al.], *Histoire et historiens de l'Algérie*, Paris, F. Alcan, Collection du Centenaire de l'Algérie, 1931, 426 p.

- BACHETARZI, Mahieddine, *Mémoires. 1919-1939*, Alger, Société nationale d'édition et de diffusion, 1968, 500 p.
- BENHABYLES, Chérif, *Où va la France en Algérie : Questions indigènes*, Constantine, Imprimerie de P. Braham, s.d., 70 p.
- BORDES, Pierre, *A la veille du centenaire de l'Algérie française. Discours*, Alger, Imprimerie Adrien Imbert, 1929, 32 p.
- DEPONT, Octave, *L'Algérie du centenaire*, Paris, Recueil Sirey, 1931, 244 p.
- GAUTIER, Émile-Félix, *Les siècles obscurs du Maghreb : l'islamisation de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 1927, 432 p.
- JULIEN, Charles-André, *Histoire de l'Afrique du Nord. Tunisie, Algérie, Maroc*, Paris, Payot, 1931, 866 p.
- KESSOUS, Mohammed el-Aziz, *La Vérité sur le malaise algérien*, Bône, Société anonyme de l'Imprimerie rapide, 1935, 116 p.
- MELIA, Jean, *Le Centenaire de la conquête de l'Algérie et les réformes indigènes*, Paris, Ligue française en faveur des indigènes musulmans d'Algérie, 1929, 64 p.
- MERCIER, Gustave, *Le centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble*, Alger, P. et G. Soubiron, 1931, 2 vol. (385 p., 569 p.).
- SISBANE, Chérif, *Note sur les réformes désirées par la Fédération des élus des indigènes du département de Constantine*, Constantine, Imprimerie de P. Braham, 1931, 15 p.
- SISBANE, Chérif [et al.], *Le Centenaire de l'Algérie. Ce qu'en pensent les élus indigènes du département de Constantine*, Constantine, Imprimerie de P. Braham, 1930, 40 p.
- SPIELMANN, Victor, *En Algérie : le centenaire au point de vue indigène*, Alger, Éditions du Trait d'union, 1930, 31 p.
- VIOLLETTE, Maurice, *L'Algérie vivra-t-elle ? : notes d'un ancien gouverneur général*, Paris, F. Alcan, 1931, 503 p.
- WEISS, René, *Le Centenaire de l'Algérie française, 1830-1930*, Paris, Imprimerie nationale, 1930, 2 vol. (564 et 315 p.).
- *Le Livre d'Or du Centenaire de l'Algérie française*, non-daté et non-signé, 594 p.

11. L'écriture de l'histoire de l'Algérie : ouvrages historiographiques, méthodologie

- ABECASSIS, Frédéric et MEYNIER, Gilbert (dir.), *Pour une histoire franco-algérienne : en finir avec les pressions officielles et les lobbies de mémoire*, Paris, La Découverte, 2008, 249 p.
- BADUEL, Pierre-Robert, *Chantiers et défis de la recherche sur le Maghreb contemporain*, Tunis, I.R.M.C., Paris, Karthala, 2009, 600 p.
- BOYER, Pierre, « Les archives rapatriées », dans *Itinéraires*, n° 264, 1982, pp. 49-67.
- DUECK, Jennifer M., « The Middle East and North Africa in the Imperial and Post-Colonial Historiography of France », dans *The Historical Journal*, vol. 50, n° 4, décembre 2007, pp. 935-949.
- GUHA, Ranajit [dir.], *Subaltern studies. 1: writings on South Asian history and society*, New Delhi, Oxford, New York, Oxford university press, 1982, 241 p.
- GUHA, Ranajit, *Elementary Aspects of Peasant Insurgency in Colonial India*, Durham, Duke University Press, 1999, 361 p.
- KUDO, Akihito, RAËD, Bader et GUIGNARD, Didier, « Des lieux pour la recherche en Algérie », *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 83, juin 2004, disponible en ligne : <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php%3Farticle335&lang=fr.html>
- LACROIX, Annick, MARYNOWER, Claire et VERMEREN, Hugo, « Retour sur les archives algériennes », dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 110, 2011/2, p. 148.
- LE GALL, Michel et PERKINS, Kenneth J., *The Maghrib in question: essays in history and historiography*, Austin, University of Texas Press, 1997, 258 p.
- MERLE, Isabelle, « Les *Subaltern Studies*. Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale », dans *Genèses*, n° 56, 2004/3, pp. 131-147.
- MEYNIER, Gilbert, MAJUMDAR, Margaret A., BANCEL, Nicolas [et al.], *Le post-colonial au-delà du post-colonial*, Paris, Nouvelles Éditions Rationalistes, 2010, 141 p.
- OFFENSTADT, Nicolas, *L'historiographie*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 2011, 127 p.
- POUCHEPADASS, Jacques, « Les *Subaltern Studies* ou la critique postcoloniale de la modernité », dans *L'Homme*, n° 156, 2000, numéro spécial « Intellectuels en diasporas de l'Asie du Sud », pp. 161-186.
- REMAOUN, Hassan, « Les pratiques historiographiques dans l'Algérie post-indépendante et leurs relations aux traditions historiographiques coloniale et nationaliste », *Savoirs historiques*

au Maghreb. *Constructions et usages*, Publications en ligne du CRASC, disponible en ligne : <http://www.crasc-dz.org/article-757.html>

- SHEPARD, Todd, 1962 : *comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, traduit de l'anglais par Claude Servan-Scheiber, Paris, Payot, 2008, 415 p.
- SOUFI, Fouad, « En Algérie : l'histoire et sa pratique », *Savoirs historiques au Maghreb. Constructions et usages*, Publications en ligne du CRASC, disponible en ligne : <http://www.crasc-dz.org/article-755.html>
- STORA, Benjamin, *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1991, 368 p.
- STORA, Benjamin, « L'Histoire de l'Algérie, sources, problèmes, écritures », dans *Insaniyat*, n° 25-26, juillet-décembre 2004, pp. 215-224.
- VERMEREN, Pierre, « L'historiographie des deux côtés de la Méditerranée », [Histoire@Politique. Politique, culture, société](http://www.histoire-politique.fr), n° 15, septembre-décembre 2011, www.histoire-politique.fr.
- VERMEREN, Pierre, *Misère de l'historiographie du « Maghreb » post-colonial. 1962-2012*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, 288 p.

12. Outils de travail, dictionnaires, encyclopédies

- BOUCHENE, Abderrahmane, PEYROULOU, Jean-Pierre, SIARI-TENGOUR, Ouanassa [et al.] (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris : La Découverte, Alger : Éditions Barzakh, 2012, 717 p.

Voir notamment les articles suivants :

- BLEVIS, Laure, « L'invention de l'"indigène", Français non citoyen », pp. 212-218.
- BRAHIM SALHI, Mohammed, « L'insurrection de 1871 », pp. 103-109.
- FROMAGE, Julien, « L'expérience des "Jeunes Algériens" et l'émergence du militantisme moderne en Algérie (1880-1919) », pp. 238-244.
- FROMAGE, Julien, « Le docteur Bendjelloul et la Fédération des élus musulmans », pp. 398-401.
- GALLISSOT, René, « 1919-1939 : le mouvement ouvrier et ses modèles d'organisation », pp. 432-439.
- GRANDGUILLAUME, Gilbert, « L'enseignement de la langue arabe dans l'entre-deux-guerres », pp. 405-408.

- HENRY, Jean-Robert, « Le centenaire de l'Algérie, triomphe éphémère de la pensée algérieniste », pp. 369-375.
- MCDUGALL, James, « Abdelhamid Ben Badis et l'Association des oulémas », pp. 387-392.
- MEYNIER, Gilbert, « L'émir Khaled, "premier nationaliste algérien" ? », pp. 439-442.
- MUSSARD, Christine, « La commune mixte, espace d'une rencontre ? », pp. 278-281.
- NOUSCHI, André, « La dépossession foncière et la paupérisation de la paysannerie algérienne », pp. 189-194.
- PEYROULOU, Jean-Pierre, SIARI-TENGOUR, Ouanassa et THENAULT, Sylvie, « 1830-1880 : la conquête coloniale et la résistance des Algériens », pp. 19-44.
- RAHAL, Malika, « Ferhat Abbas, de l'assimilationnisme au nationalisme », pp. 443-446.
- ROSENBERG, Clifford, « La politique musulmane en métropole dans l'entre-deux-guerres », pp. 276-380.
- STORA, Benjamin, « Messali Hadj et la création de l'Etoile nord-africaine en 1926 », pp. 393-397.
- THENAULT, Sylvie, « Le "code de l'indigénat" », pp. 200-206.

- DEJEUX, Jean, *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française*, Paris, Karthala, 1984, 404 p.
- DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick [et al.] (dir.), *Historiographies : concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, 2 vol., 1325 p.
 - Voir notamment les articles suivants :
 - OFFENSTADT, Nicolas, « Archives, documents, sources », pp. 68-78.
 - POUCHEPADASS, Jacques, « *Subaltern et Postcolonial Studies* », pp. 636-646.
- GALLISSOT, René, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Maghreb. Algérie : engagements sociaux et question nationale : de la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2006, 605 p.
- MORSEL, Joseph, « Les sources sont-elles le "pain de l'historien" ? », *Hypothèses*, 2003/1, p. 278.
- POUILLON, François (éd.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, IISMM, Karthala, 2008, 1007 p.
- STORA, Benjamin, *Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens : E.N.A., P.P.A., M.T.L.D., 1926-1954*, Paris, L'Harmattan, 1985, 404 p.

TABLE DES MATIERES

<i>SOMMAIRE</i>	1
<i>REMERCIEMENTS</i>	3
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	4
<i>INTRODUCTION</i>	9
A. L'Algérie de 1930 : remise en contexte.....	13
1. Quelques données socio-économiques et démographiques fondamentales.....	13
2. « Le réveil de l'Algérie musulmane ».....	16
3. Les Européens d'Algérie, un « peuple neuf ».....	18
B. Le « Centenaire de l'Algérie » en 1930 : présentation de l'objet d'étude.....	21
1. De 1923 à 1930 : l'organisation du Centenaire de l'Algérie.....	22
2. Les commémorations du Centenaire de l'Algérie.....	23
C. Détour historiographique, problématisation du sujet et méthodologie.....	27
1. L'historiographie du Centenaire de l'Algérie : point de départ de la construction d'une problématique.....	27
2. Problématisation et délimitation du sujet.....	30
3. Organisation du mémoire.....	31
PREMIERE PARTIE. L'ELITE « INDIGENE » FACE AU CENTENAIRE DE L'ALGERIE. LA PROGRESSION D'UNE CRITIQUE DE LA COLONISATION ?	35
CHAPITRE 1. L'ATTITUDE DE L'ELITE « INDIGENE » AU COURS DES COMMÉMORATIONS DU CENTENAIRE DE L'ALGERIE (JANVIER-AOUT 1930).....	41
A. La fonction légitimatrice des représentants « indigènes » dans les commémorations du Centenaire.....	42
1. Les grandes thématiques du discours colonial du Centenaire sur les « indigènes ».....	43
2. La réappropriation du discours colonial par les « indigènes ».....	47
B. Les attentes de l'élite « indigène » envers le Centenaire : la mise en avant discrète de revendications modérées.....	52

1. Le durcissement de la politique « indigène » de la France.....	52
2. Les revendications de la presse « indigène ».....	54
3. Le soutien des « indigénophiles ».....	57
4. La fondation des Fédérations départementales d'élus musulmans.....	59
CHAPITRE 2. L'AMORCE D'UNE CRITIQUE RADICALE DE LA SITUATION COLONIALE PAR UNE PARTIE DE L'ELITE « INDIGENE ».....	63
A. L'absence de réformes à l'issue du Centenaire de l'Algérie : facteur de radicalisation des élites ?.....	65
1. La réémergence d'un discours revendicatif : réactivation de l'héritage khalédien.....	66
2. Les élus « indigènes » face à la Commission sénatoriale dirigée par Maurice Viollette (1931).....	70
B. La résurgence d'une critique du système colonial.....	75
1. La mise en lumière des injustices du système colonial dans <i>L'Ikdam</i>	75
2. La dénonciation du fonctionnement du champ politique algérien.....	80
C. La « génération de 1930 » et la défense d'une identité algérienne « indigène ».....	87
1. Ferhat Abbas : <i>Le Jeune Algérien</i>	89
2. La défense de l'identité arabo-musulmane de l'Algérie par les oulémas réformistes.....	98
Conclusion du chapitre 2.....	108
CHAPITRE 3. LA PERSISTANCE D'UNE ATTITUDE DE SOUTIEN TOTAL A LA DOMINATION COLONIALE PAR UNE PARTIE DE L'ELITE « INDIGENE » : RALLIEMENT STRATEGIQUE OU IDEOLOGIQUE ?.....	110
A. Le soutien d'une partie de l'élite « indigène » urbaine à l'administration coloniale française.....	112
1. <i>Attakaddoum</i> , un journal politique au service de l'administration ?.....	112
2. <i>En-Najâh</i> , relais de l'administration française auprès des populations « indigènes » ?.....	120
B. Une alliance toujours effective entre les autorités françaises et les chefs « indigènes » locaux.....	125
1. Présentation du corpus et observations générales.....	127

2. Quelques exemples du rôle des chefs « indigènes » dans les commémorations du Centenaire de l'Algérie.....	133
Conclusion du chapitre 3.....	137
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	139
DEUXIEME PARTIE. LE CENTENAIRE DE L'ALGERIE : UN REVELATEUR DE L'IMPLANTATION MARGINALE D'UN DISCOURS INDEPENDANTISTE PARMIL LES POPULATIONS « INDIGENES ».....	147
CHAPITRE 4. LA CAMPAGNE COMMUNISTE CONTRE LE CENTENAIRE DE L'ALGERIE : MISE EN AVANT D'UN DISCOURS INDEPENDANTISTE.....	153
A. Le Parti communiste français et les « indigènes ».....	155
1. Le mouvement communiste en Algérie dans les années 1920 et son audience parmi les populations « indigènes ».....	155
2. L'action du PCF métropolitain en direction des « indigènes » émigrés.....	162
B. La campagne communiste contre le Centenaire de l'Algérie : objectifs, réalisations, obstacles.....	168
1. Les objectifs et la mise en place de la campagne.....	168
2. Les réalisations concrètes de la campagne.....	175
3. Le bilan d'une campagne : les obstacles à une action communiste d'envergure contre le Centenaire.....	186
Conclusion du chapitre 4.....	193
CHAPITRE 5. LES NATIONALISTES ARABO-MUSULMANS FACE AUX COMMEMORATIONS DU CENTENAIRE DE L'ALGERIE.....	194
A. Les autorités françaises face à la menace nationaliste en Algérie.....	196
B. La faiblesse des réactions nationalistes étrangères aux commémorations du Centenaire de l'Algérie.....	200
C. Les réactions de l'Etoile nord-africaine aux commémorations du Centenaire limitées par la répression.....	210

Conclusion du chapitre 5.....	216
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	218
TROISIEME PARTIE. LES INDICES D'UNE REACTION DE LA MASSE DE LA POPULATION « INDIGENE » AUX COMMÉMORATIONS DU CENTENAIRE DE L'ALGERIE.....	223
CHAPITRE 6. L'ECRITURE D'UNE HISTOIRE DES REACTIONS POPULAIRES AUX COMMÉMORATIONS DU CENTENAIRE DE L'ALGERIE PAR LE BIAIS DES ARCHIVES COLONIALES : PROBLEMES METHODOLOGIQUES.....	227
A. Itinéraire archivistique, constitution du corpus et lacunes méthodologiques.....	230
B. La population « indigène » face aux commémorations du Centenaire selon les autorités coloniales : une vision à dépasser.....	236
Conclusion du chapitre 6.....	239
CHAPITRE 7. LES POPULATIONS « INDIGENES » FACE AUX COMMÉMORATIONS DU CENTENAIRE DE L'ALGERIE : DES REACTIONS DIVERSES.....	240
A. La circulation de rumeurs sur le Centenaire dans les villages « indigènes » : une forme de résistance passive à la colonisation.....	242
1. Les rumeurs de 1929 dans les arrondissements d'Orléansville et de Tizi-Ouzou.....	246
2. Les rumeurs de 1930 dans le département de Constantine et à l'est du département d'Alger.....	259
B. Critique, passivité, prise de distance, collaboration... : des attitudes « indigènes » variées face aux commémorations du Centenaire de l'Algérie.....	263
Conclusion du chapitre 7.....	269
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE.....	270

<i>CONCLUSION GENERALE</i>	273
<i>ANNEXES</i>	279
<i>REPertoire DES SOURCES</i>	293
<i>BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE</i>	301